


TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 287 — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 15 MAI 1981

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**Un avion israélien sans pilote est abattu au Liban par un missile syrien**

LIRE PAGE 6

# L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

## • L'état de santé de Jean-Paul II s'améliore

## • Ankara a demandé l'extradition de l'auteur de l'agression

**Le gouvernement d'Ankara a demandé, ce jeudi 14 mai, l'extradition de Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat dont Jean-Paul II a été victime, mercredi 13 mai, à 17 h. 17, place Saint-Pierre à Rome, et condamné à mort par contumace pour l'assassinat du rédacteur en chef d'un grand journal turc.**

**Les observateurs estiment cependant que l'extradition est peu probable : l'Italie, où la peine maximum est la réclusion à perpétuité, s'est, en effet, toujours refusée à extrader des personnes condamnées à mort dans leur pays.**

***Le dernier bulletin de santé du pape, publié ce jeudi à 8 h. 40 par le Vatican, indiquait que Jean-Paul II avait passé une nuit calme. La vie du pape ne serait pas menacée.***

***L'attentat a soulevé dans le monde entier une très vive émotion et, dès ce jeudi, « l'Osservatore Romano » a publié une édition anticipée. « On a cherché à briser ce qui, au-delà de l'homme, est l'image même de la charité », écrit le journal, qui ajoute notamment : « La charité et l'amour, comme le pardon, ne nous empêchent cependant pas de sentir que ce qui est arrivé est un cruel et horrible signe des temps. »***

De notre correspondant

Rome. — « *On a tiré sur le pape !* » Depuis la place Saint-Pierre, gagnant d'abord les ruelles du Borgo, puis reprise par les radios, la nouvelle s'est aussitôt répandue dans tout Rome. Les Romains avaient l'oreille collée à leur transistor. La foule s'agglutinait devant les téléviseurs placés dans les vitrines des magasins. Stupéfaction, incrédulité, comme en octobre 1978 quand Jean-Paul Ier mourut après tout juste trente-trois jours de pontificat. *Mais cette fois s'y ajoutait l'horreur du sacrilège.* Le terrorisme a même frappé la personne du pape.

L'atmosphère est celle des journées les plus tragiques de l'enlèvement d'Aldo Moro. Des hélicoptères de la police survolent la ville à basse altitude. Le quartier du Vatican a été bouclé par les forces de l'ordre qui, selon le Concordat entre le Saint-Siège et l'Etat, assurent la sécurité sur la place Saint-Pierre. *Mais, une fois connue l'identité* de l'agresseur, un jeune Turc, extrémiste de droite, Mehmet Ali Agca, condamné à mort par contumace pour l'assassinat, en 1979, d'un journaliste du quotidien turc *Milliyet*, et au fur et à mesure que les communiqués des médecins de la clinique Gemelli se font plus rassurants, la tension dans la ville a commencé à diminuer.

L'attentat a eu lieu à 17 h. 17, alors que, sur sa jeep blanche, accompagné de son secrétaire particulier, Jean-Paul II parcourait la foule des fidèles, serrant les mains, embrassant les enfants, avant de se rendre sur l'estrade située sous le porche de la basilique Saint-Pierre. Trois ou quatre coups de feu éclatent. Le pape s'effondre en avant, la soutane blanche maculée de sang. L'agresseur a tiré presque à bout portant. Un mouvement de panique traverse la place. Les hommes chargés de la sécurité du pape se *précipitent sur la jeep qui brusquement* accélère. Deux touristes américains ont été blessés, une jeune femme et un homme âgé. L'un d'eux très grièvement.

Mehmet Ali Agca, aussitôt cerné par la foule, est sauvé du lynchage par deux agents de police qui le maîtrisent. Les forces de police prennent position autour de la place. Le terroriste était-il seul ? On parle d'une seconde personne.

MARC SEMO.

(Lire la suite page 3.)

### Le poids de l'extrême droite turque

Que Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre Jean-Paul II, ait agi seul, sous l'empire d'une obsession pathologique, ou qu'il ait été l'instrument d'une organisation politique ou religieuse, son geste porte au plan international l'activité du terrorisme turc, qui a fait des milliers de victimes — cinq mille, dit-on parfois — de 1976 jusqu'au coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. S'il a, depuis lors, diminué dans des proportions considérables, il n'est pas pour autant extirpé ; on compte encore en moyenne un mort par jour.

Les autorités militaires paraissent avoir le souci de répartir les vagues d'arrestations entre les extrémistes de droite et de gauche. Pourtant, entre les groupuscules terroristes de l'extrême gauche et les syndicalistes ou membres de partis politiques, la distinction n'apparaît pas toujours nettement. Mais, à l'extrême droite, on retrouve toujours des adhérents au parti du mouvement *nationaliste ou* à ses organisations annexes, formation de type fasciste, dont le chef, l'ex-colonel Turkes, est actuellement incarcéré dans l'attente de son procès.

Ancien inspirateur du coup d'Etat de 1960, l'ancien colonel a compté dans la vie politique. Aussi bien M. Demirel, leader du Parti de la justice, que M. Ecevit, leader du parti républicain du peuple, ont eu à le ménager lorsqu'il s'agissait de former des gouvernements de coalition. Il y a participé quand le centre droit était au pouvoir, il a mis en place dans l'administration des hommes apparemment attentifs à jouer le jeu de la démocratie, mais qui servaient de couverture, à leur insu parfois, aux activités clandestines du terrorisme des « Loups gris », les commandos de M. Turkes.

L'ex-colonel misait sur deux atouts : un nationalisme radical et un panislamisme plus politique que religieux, qui se couvraient l'un et l'autre, non sans abus, du patronage de Kemal Atatürk, ce pourquoi, sur ces deux chapitres, les autres partis, plus laïcs ou plus réalistes, hésitaient à l'attaquer.

MM. Demirel et Ecevit ne firent rien pour déraciner le terrorisme couvert par M. Turkes. Seul le gouvernement des militaires pouvait s'y attaquer sans se voir accuser du crime suprême d'« internationalisme ».

On ne discerne pas quel dessein politique précis a pu inspirer l'attentat contre le pape. Si délicate qu'ait pu apparaître sa visite à Istanbul, elle remonte à près de deux ans, et n'a pas provoqué de vastes protestations. Les chrétiens n'en ont pas subi de conséquences et l'islam turc n'a pas prêché de guerre sainte. Les motifs invoqués par Mehmet Ali Agca, lors de son évasion en novembre 1979, quand il annonçait sa volonté de tuer le pape, n'avaient eu aucun écho. Si bien que cet attentat a quelque chose de gratuit, d'individuel. *Encore* faut-il noter que l'inspiration politique dont s'est nourri l'assassin et sa persévérance ont germé dans une idéologie bien définie et servie par des méthodes dont bien des partisans doivent être encore en place dans l'appareil d'une répression qui dément trop souvent les intentions proclamées par le régime des généraux turcs.

Page 27 :

**LA CRISE DE « L'EXPRESS »**

- Un entretien avec J.-F. Revel.
- Le droit du propriétaire, par JACQUES SAUVAGEOT.



# L'INTERRÈGNE PRÉSIDENTIEL

## • M. Giscard d'Estaing souhaite « transmettre ses pouvoirs » à M. Mitterrand le 19 mai

## • La hausse du dollar rend plus délicate la défense du franc

*Le porte-parole de la présidence, M. Poirier, a indiqué, jeudi 14 mai en début d'après-midi, que* « M. Giscard d'Estaing souhaiterait transmettre ses pouvoirs au nouveau président de la République le mardi 19 mai qui est le septième anniversaire de sa propre élection ». *Il a précisé que le président sortant, dont le septennat doit s'achever officiellement le 24 mai, suivra, toutefois, sur ce point, « l'appréciation » du Conseil constitutionnel.*

*M. Giscard d'Estaing a chargé M. Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République, de se mettre en relation avec M. Pierre Bérégovoy, responsable de l'« antenne présidentielle » de M. Mitterrand,* « afin de transmettre les informations utiles à la prise de fonctions du président élu ».

*En marge de la passation des pouvoirs présidentiels, les partis se mobilisent pour les élections législatives qui détermineront la configuration de la future majorité parlementaire. Le R.P.R. et l'U.D.F. ont déjà passé un accord qui débouchera sur l'élaboration d'un pacte portant sur un programme d'action, les modalités de présentation des candidats et, éventuellement, de désistement.*

*A gauche, le P.S. et le P.C. procèdent, séparément, à la désignation de leurs candidats.*

*Sur les marchés des changes, l'accélération de la hausse du dollar constatée ce jeudi 14 mai — la devise américaine valait 5,57 francs à Paris et 2,31 deutschemarks à Francfort — rend plus difficile la défense du franc de nouveau soumis à de vives pressions. La Banque de France, qui aurait consacré près de 3 milliards de dollars, en trois jours, à ses interventions, a porté de 16 % à 18 % son taux d'intervention (record historique), à la fois pour retenir les capitaux étrangers et éviter une spéculation « domestique » contre la monnaie.* (Page 37.)

## Le R.P.R. et l'U.D.F. passent un pacte électoral

M. Gaston Defferre, président du groupe des députés socialistes a précisé, mercredi, au micro de France-Inter, que la prochaine *équipe gouvernementale serait dirigée* par un premier ministre « politique », ce qui devrait favoriser soit M. Pierre Mauroy, soit M. Defferre *lui-même*, encore que le maire de Marseille paraisse tenté par l'œuvre de décentralisation et que d'autres songent à lui comme président de la prochaine Assemblée nationale.

Au-delà de ces supputations, il a toujours été prévu de constituer le premier gouvernement avec une équipe homogène d'hommes et de femmes approuvant les grandes orientations de M. Mitterrand. L'éventail possible va des socialistes aux gaullistes de gauche, en passant par les radicaux de gauche. Les communistes *en sont, à ce stade, exclus,* tant que ne seront pas satisfaites les conditions qu'ils posent et celles qu'exigent M. Mitterrand. Les deux *démarches appellent une négociation* et les dirigeants communistes, tout en maintenant leur revendication touchant à leur participation au gouvernement, *n'attendaient pas qu'elle* soit prise en compte à cette phase du changement de pouvoir.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 15.)

### Le temps de la vacuité

*La passation des pouvoirs d'un président de la République à l'autre a été organisée par le législateur d'une manière plus technique — encore qu'imprécise — que politique. Imprécise, puisqu'il y a doute sur le terme exact du septennat et la date de l'entrée en fonctions effective du nouveau président. Il a fallu que son prédécesseur interroge le Conseil constitutionnel pour savoir à quoi s'en tenir ! C'est une première lacune de ce calendrier délicat.*

*Il y en a une autre : l'excessive durée entre la date où se produit le fait politique de l'élection présidentielle et celle où l'élu peut commencer à exercer la réalité du pouvoir. On admet que le Conseil constitutionnel prenne le temps nécessaire — dix jours au maximum — pour vérifier la régularité des opérations électorales et examiner les éventuels recours des candidats ou des électeurs avant de proclamer les résultats du scrutin. Mais, dès lors que cette formalité est accomplie, elle devrait être immédiatement suivie de la passation des pouvoirs, étant entendu qu'un mandat s'achève lorsque l'autre commence.*

*Le président sortant et le nouveau président étaient d'accord pour raccourcir cette période délicate au cours de laquelle l'exercice du pouvoir n'est plus tout à fait assuré avec l'autorité requise. (Sinon pourquoi le gouvernement Barre démissionne-t-il ?) Mais la procédure retenue par le Conseil constitutionnel, et qui fixe au 24 mai l'échéance attendue, ralentit l'accomplissement d'un changement qui gagnerait, comme les dépassements sur la route, à être effectué rapidement.*

*En 1965, le général de Gaulle s'était succédé à lui-même. En 1969 et en 1974, la vacance du pouvoir, par la démission et par le décès des présidents en place, et l'entrée en fonctions de l'intérim avaient masqué les difficultés qui apparaissent aujourd'hui.*

*Dans un pays où les affrontements idéologiques sont si marqués et où l'alternance vient de constituer un événement historique, le changement de président ne devrait pas provoquer deux semaines de vacuité du pouvoir.*

## Une voix européenne dans un monde en crise

par CHARLES-FERDINAND NOTHOMB (*)

La crise structurelle de nos économies, qui secoue les pays occidentaux, met aussi à rude épreuve l'acquis européen, les liens multiples tissés depuis trente ans par un effort constant de rapprochement, d'unification, de coopération entre les pays d'Europe occidentale. Cette entreprise sans précédent, dont nous avons toutes les raisons d'être fiers, subit aujourd'hui le contrecoup des égoïsmes nationaux renforcés par la nécessité. Les menaces qui pèsent sur l'industrie, les finances publiques, la monnaie, l'équilibre interne de nos sociétés découragent le plus grand nombre, et le découragement incite au repli sur soi, à l'égoïsme individuel et collectif. La construction européenne a toujours été une œuvre d'espoir. Dans un climat de découragement elle risque de s'effriter.

A cet égard, la longue querelle qui pendant plus d'un an a ébranlé la Communauté à propos de la contribution britannique au budget doit être comprise comme un signal d'alarme. La revendication britannique a pu être assez largement satisfaite en mai dernier par un compromis boiteux issu de longues négociations. Mais cette revendication se fondait au départ sur un raisonnement exclusivement national, tout à fait étranger à la philosophie de la Communauté, et la hargne avec laquelle cette revendication a été défendue, comme le succès au moins partiel qu'elle a finalement obtenu, ont laissé des traces profondes.

*Des revendications du même* type naissent un peu partout, même dans des pays, qui, comme l'Allemagne et l'Italie ont été pendant longtemps des modèles d'esprit communautaire. L'Europe est née et s'est développée parce que les dirigeants d'abord, et leurs peuples ensuite, avaient la *conviction profonde que cette* entreprise était fondamentalement bénéfique pour chacun d'entre eux. Aujourd'hui que les temps sont plus durs et l'avenir incertain, chacun semble veiller surtout à ce que les autres ne tirent pas un bénéfice excessif de l'entreprise commune. Cet esprit, *fruit du découragement* et de la crise, il faut le combattre car à la longue la Communauté n'y survivrait pas.

(Lire la suite page 39.)

(*) Ministre des affaires étrangères de Belgique.

*AU JOUR LE JOUR*

### Bilan

*Sachant que M. Mitterrand, dès son arrivée à l'Elysée, ferait établir un bilan de l'état de la France, M. Giscard d'Estaing s'est dépêché d'en demander un à M. Barre. Pour aider son successeur ? Non, bien entendu, car à l'évidence le bilan que va dresser M. Barre de son action sera différent du bilan de l'action de MM. Giscard d'Estaing et Barre tel qu'il sera dressé par la nouvelle équipe arrivant au pouvoir. Mais cela n'empêchera personne de nous expliquer que ce qu'il y a de plus incontestable, ce sont les chiffres !*

MICHEL CASTE.

AUTOUR D'UN CENTENAIRE

## *Teilhard de Chardin*

Le point culminant des manifestations qui marqueront le centenaire de la naissance du Père Teilhard de Chardin devrait être constitué par le colloque international qui se tiendra sous les auspices de l'UNESCO en septembre prochain. Il fournira à des spécialistes de toutes les disciplines l'occasion de faire le point sur les principaux aspects scientifiques et philosophiques de l'œuvre du célèbre jésuite.

*Œuvre contestée, on le sait,* tant à l'intérieur de l'Eglise qu'à l'extérieur. A l'intérieur, la pensée souvent hardie de Teilhard, ses vues *peu orthodoxes sur les rapports* de la matière et de l'esprit, son adhésion ancienne (1911) et inconditionnelle à la théorie de l'évolution — qui ne fut « autorisée » par le Vatican qu'à partir de l'encyclique *Humani Generis* (1950), — expliquent les démêlés incessants qu'il connut avec la hiérarchie ecclésiastique. Hors de l'Eglise, les jugements les *plus divers ont été formulés :* si la publication posthume des principales œuvres de Teilhard valut à celui-ci une renommée mondiale et de nombreux lecteurs, le *courant* de ces derniers semble avoir diminué depuis quelques années.

Sans *doute parce qu'il est difficile de le classer dans une spécialité donnée,* Teilhard reste mal connu des universitaires et ignoré *des philosophes. Est-ce juste ?* Entre l'adoration « snob » et le mépris hâtif, il devrait être possible d'évaluer de façon objective ce qui *demeure, aujourd'hui,* de cette pensée déroutante et probablement plus complexe qu'on ne le croit d'ordinaire. C'est à quoi nous convient, en pages 22 et 23 du « Monde des livres », les articles de Jean de Beer, François Russo et Abel Jeannière.

C. DELACAMPAGNE.

هكذا من الأصل



Le Monde

# idées

## LES FEMMES ET LES ÉLECTIONS

**Trois femmes étaient candidates, cette fois, mais elles n'ont totalisé que 4,73 % des suffrages, parmi lesquels combien de voix féminines ? Yves Florenne croit donc pouvoir constater que la solidarité des femmes n'existe pas, encore moins l'ombre d'un pouvoir féminin. Madeleine Chapsal va plus loin et parle de haine des femmes. Maria-Antonietta Macciocchi est plus optimiste. *Dans la victoire de celui que son adversaire avait voulu réduire au rang de « ministre de la parole », elle voit une grande chance pour l'Europe, pour la liberté en général et pour celle des femmes en particulier.***

### VUES ET REVUES

## Offensées et humiliées

par YVES FLORENNE

SANS doute il est bien tard *pour parler encore* d'elles. Qui, elles ? La double conférence mondiale des femmes à Copenhague et, accessoirement, les « enterrées vives ». *Une figure*, qui ne désigne « que » quelques dizaines de millions de femmes mutilées ou, au mieux, ensevelies sous un voile noir ; mais qui est aussi le *symbole* d'un état millénaire auquel les hommes ont réduit les femmes, et qui demeure le sort de la plupart d'entre elles sur la terre. Symbole un peu dramatisé, encore que les enterrées vives, les brûlées vives, au sens le plus propre, elles abondent, d'Antigone à Anne Frank en passant par Jeanne, *sans compter* les innombrables « sorcières » anonymes qui n'appartiennent pas toutes, il s'en faut, au passé.

*L'Enterrée vive*, on s'en souvient, est le titre du livre de Renée Saurel, paru dans *les Temps modernes* et dont j'ai rendu compte l'été dernier (1). La même revue a *publié* une suite qu'appelait pour l'auteur son expérience de Copenhague (2).

C'est un témoignage sans équivalent dans la presse française : le témoin, au sens fort, a suivi ce très long et multiple débat avec toute l'assiduité et l'ubiquité possibles, elle y a participé directement et courageusement.

Cette conférence qui se tient *tous les cinq ans*, chez qui peut ou veut la recevoir, comporte deux sessions distinctes, l'une très officielle et très riche : celle de l'ONU ; *l'autre, dite* du N.G.O.-Forum, c'est-à-dire non gouvernementale, donc théoriquement sans lisières, et très réellement pauvre de moyens. L'auteur *n'a aucune complaisance* pour l'ONU. Elle n'a pas de mots assez durs pour elle. Si elle devait la définir d'un mot, ce serait quelque chose comme le machin-*macho*. Elle n'est donc pas surprise que la session officielle ait apporté peu de chose, la principale étant la signature d'une convention pour *l'élimination* de toute discrimination à l'égard de la moitié féminine de l'humanité.

Il reste fort à faire, si l'on se *reporte* aux *statistiques* de l'UNESCO d'après lesquelles cette large moitié fournit 65 % du travail mondial, mais perçoit 10 % du revenu *et* possède *1* % de la propriété. La convention, qui n'a d'ailleurs été signée que par 57 Etats sur 154, inclut, mais implicitement, les mutilations *sexuelles*. L'UNESCO a *fait* plus progrès en adoptant une résolution (partiellement étouffée par la presse française, note Renée Saurel) assimilant, mais comme *à regret*, ces *mutilations à la torture*. Amnesty International elle-même ne semble avoir pris clairement position qu'assez tard. L'auteur ironise sur une presse *féministe* française qui s'est réjouie que des femmes africaines aient « dominé » les débats : « *Dominus, le maître : le terme est adéquat. C'est le plus souvent la voix de leur maître que nous avons entendue.* » Et Renée Saurel répercute jusqu'à nous quelques-uns de ces numéros de ventriloques.

Si quelque chose à Copenhague a dominé, c'est cette manipulation, et le témoignage s'ouvre même là-dessus : « *Les maîtres du monde ont peur, et quand le maître tremble pour son pouvoir et son or, il fouette l'esclave, en guise d'exorcisme, ou, mieux encore, le fait fouetter par un affranchi.* » Les affranchis ont donc bien fouetté, contre l'affranchissement. Car il ne s'agissait pas, bien entendu, des seules mutilations, mais de l'esclavage régnant dans une grande partie du monde où les hommes, outre le droit *sexuel, disposent* sur les femmes du droit de vie ou de mort et sont maîtres du châtiment au nom de leur honneur collectif ou privé. Mais il y eut des *manifestations de femmes* contre les délégations qui étaient censées les représenter. Et d'autres femmes venues librement, souvent pauvrement, opposèrent aux porte-voix tout en or, avec simplicité et dignité, leurs voix libres qui exprimaient plus authentiquement la vérité des esclaves *muettes*. De ces débats souvent émouvants, souvent éprouvants, eux-mêmes quelque peu mutilés ou déformés dans les comptes rendus du moment et déjà oubliés, Renée Saurel apporte une vue complète, nuancée, méritoirement sereine jusque dans l'affliction.

Elle les prolonge et les étend en mettant audacieusement en cause non seulement le néo-colonialisme mais les institutions les plus sacrées : le silence de Rome. Et la connivence médicale par laquelle la pratique mutilante s'anesthésie, au propre et au figuré, dans l'intervention chirurgicale. Elle invite, et nous invite à inviter le conseil de l'ordre à prendre position explicitement et publiquement.

Sans doute, les mutilations sexuelles ne sont que la forme la plus cruelle de l'oppression qu'il s'agit d'abolir. « *Qui est prêt*, demande une femme, *à proclamer la libération de la femme africaine ?...* » Personne, dans la classe qu'elle dénonce. Celle à laquelle appartient justement l'autre voix. Il s'agit d'un scientifique, du moins on peut le préjuger puisqu'il se réclame du C.N.R.S. Il proclamait, lui, parlant « avec un incroyable mépris » de la femme non excisée : « *Elle n'est rien, tout simplement. Elle n'est pas.* »

### Le grain de sable

Il n'est pas tout à fait trop tard non plus pour parler d'elles aussi : les présidentielles. *L'Appel* avait posé, *in extremis*, quatre questions aux candidats : sur les institutions, la participation, l'indépendance, l'idée qu'ils se font de la France (3). *Neuf ont répondu*, en seize pages. Un seul — une seule — en deux fois trois mots : trois « *oui* » ; et : « *une certaine idée* ». Ainsi Mme Marie-France Garaud aura-t-elle démenti le bavardage, la prolixité prêtés aux femmes, et couronné l'exemple qu'elle avait donné de la concision et de la précision. De la même, *Commentaire* (4), dans sa rubrique caustique et satirique « Sans commentaire », cite un propos également lapidaire : « *Moi, une femme, je les ai vus nus, en solliciteurs, sans réciprocité possible pour eux.* » On ne voit rien qui prête à sourire dans cette vertu, sinon le grain d'ironie dont elle-même se pare. En revanche, on voit clairement ce regard froid sur les hommes qui n'est guère le propre des femmes.

Ici, donc, trois candidates, nombre appréciable, mais éliminées d'avance et qui n'ont sans doute pas réuni trois suffrages féminins sur cent. Là-bas, une assemblée mondiale de femmes qui a offert le spectacle de la *confusion*, de la division, voire d'une hostilité sinon d'une haine, orchestrées par leurs hommes. La solidarité des femmes n'existe pas. Ceux qui ne voient guère d'autre espoir pour que change le train du monde peuvent encore attendre longtemps ; en espérant aussi que le monde n'ait pas disparu avant.

*L'ombre d'un pouvoir féminin* existe encore moins. Les rares femmes au pouvoir sont ou deviennent aussitôt des espèces d'hommes. Il s'est trouvé à Copenhague des femmes *pour s'exciter sur* ces dames de fer ou d'acier. Pour ces métaux-là, Bismarck, Staline, et même de moindres hommes peints en fer font l'affaire. C'est d'eux que les femmes reçoivent et continueront de recevoir des chartes octroyées. Reste, à défaut d'une improbable révolte générale des esclaves, la résistance aux « décideurs » mâles, dans les *maquis féminins* qui sont partout. Une terreur douce à laquelle croit Renée Saurel : « *Jeter non des bombes qui tuent ou polluent, mais des grains de sable, juste là où il faut.* » Le grain de sable dans l'engrenage ou dans l'urètre de Cromwell.

(1) *Le Monde* du 8 juillet 1980. « *Idées* ».
(2) N°s 412 et 413.
(3) Avril, 89, rue de Lille.
(4) *Printemps*. Julliard édit.

## La haine des femmes

par MADELEINE CHAPSAL (*)

JE crains la haine des femmes. Celle que nous leur portons *tous et qui s'exprime, pour* chacun d'entre nous (hommes et femmes), d'une façon si différente.

En même temps, cette « haine » — qui est surtout de la peur — m'est utile. Le traitement que chaque *société, chaque groupe* humain, chaque « famille » (de corps et d'esprit), réserve à ses femmes m'est toujours apparu comme le fil d'or qui permet de comprendre où *nous en sommes, collectivement*, sur le plan politique — et pas seulement en période électorale (1).

Cette place, cette situation faite aux femmes est le révélateur du degré de *culture atteint par telle société*, tel groupe, telle famille ou tel individu.

Pour commencer, l'avortement. C'est de là que tout part, là que *s'entremêlent raison et passion. Dire* que l'avortement est un crime contre la vie est un truisme. Bien sûr que l'avortement « tue » la vie. Mais qu'est-ce que la vie ? *N'importe* quel biologiste vous dira que c'est le meilleur et le pire : l'anarchie des cellules cancéreuses, la prolifération des insectes et des virus, *la mise au monde, dans les pays* sous-alimentés, de nouveau-nés pour mourir, cela aussi est la « vie ». Mais quelle vie ? Une vie folle. Une vie qui tue.

*La grandeur* de l'homme, s'il en est une, c'est de mettre un peu de raison dans la folie. Un peu de « culture » dans la nature. Un frein *au crime*.

Les sociétés *primitives*, dont on découvre, ce siècle seulement, que la plupart furent infiniment plus raffinées et complexes que *les nôtres, ont toutes pratiqué* et la régulation des naissances et l'avortement. (Il suffit de demander à l'anthropologue Jean Malaurie ce qu'il en *était encore, ces dernières années*, chez les Esquimaux primitifs.)

Nous sommes, en ce qui nous concerne, une civilisation de machines, les rois de la machine — *je n'ai pas dit les « maîtres »* — et ce qui se passe en ce moment même avec l'irruption des ordinateurs, cette « prothèse du cerveau », *montre que nous ne* sommes qu'au tout début de cette ère extraordinaire.

Il se trouve que les femmes ne sont pas des *machines*.

*Ni dans* leur *tête*, ni dans leur corps — et quoi qu'en aient pensé et en pensent des régimes comme le nazisme. La moindre des choses *est donc qu'elles aient le contrôle* et la *maîtrise* de ce qui a lieu dans leur propre corps. Si ce sont les hommes, c'est-à-dire la loi, aujourd'hui encore faite par les hommes, *qui décide de ce qui doit avoir lieu ou non dans le corps des femmes*, c'est très exactement l'esclavage.

Pourquoi pas ? Certains êtres trouvent leur bonheur à être dominés par la *loi*, la loi du père. Mais notre *société, à tous*, est en *mutation*. Une *évolution lente, difficile*, pleine de retours et de regrets, s'est mise en marche, qui entend donner — un peu — la parole aux femmes. Tenir — un peu — compte du désir et de *l'existence « réelle » des femmes*.

Leur dénier la liberté de l'avortement (il fallut une femme pour parvenir à en parler *dignement au Parlement* (2), c'est faire fantastiquement machine arrière.

Les conséquences en seraient incalculables. D'abord parce que les *femmes n'en tiendraient aucun* compte, elles ont trop changé, désormais, pour qu'on puisse les terroriser, quelles que soient les sanctions. On retomberait aussitôt dans l'ère *des avorteurs et des morts suspectes*.

Ensuite, et je dirai surtout, parce que, sur tous les plans, les femmes se retrouveraient bâillonnées : sur *le plan de l'économie, sur le plan de l'argent, sur le plan de l'expression* intellectuelle et artistique.

Ce déni de la liberté d'user de son corps et du formidable pouvoir de *donner la vie que possède virtuellement* chaque femme, c'est, en fait, un déni de la « confiance » que l'on fait aux femmes. On ne les croit pas « capables » d'avoir envie de *mettre au monde des enfants*, de « *gérer* » une famille et par voie de conséquence les affaires d'un pays.

Alors que tout prouve le contraire, dès qu'elles s'y essaient. *Nous n'entrerons pas dans des énumérations* ni des statistiques.

Nous dirons seulement que toute voix politique qui trahit, par une *proposition ou une autre, une méfiance* et une haine des femmes, ou plus exactement du « féminin » — car il y a du féminin chez tout *homme*, et *chez ceux qui s'en défendent* le plus ! — *incite* à la mutilation.

Le corps social ne peut être entier et fonctionner de la façon la plus heureuse que si *les femmes* « aussi » ont non seulement accès à la parole, mais accès au pouvoir, c'est-à-dire *au pouvoir de changement*.

Une jeune femme chante en ce moment à la radio : « *Regarde-moi, écoute-moi, j'existe !* » Pour ajouter aussitôt : « *Regarde-moi, explique-toi, tu existes !* » Les femmes, pour la plupart, oublient moins que les hommes que les hommes aussi existent. *Nous avons 52,87 % des votes*, et nous votons pour qui ? Pour des hommes qui, dans l'ensemble, ne nous « écoutent » pas.

*Un récent débat, sur la première* chaîne, a donné la parole aux plus grands experts actuels de l'informatique, français et américains (rien que *des hommes !*). *L'un d'eux a dit : « Pour l'instant, les ordinateurs sont exclusivement aux mains des intellectuels, et des intellectuels hommes. Nous sommes obligés de dire que nous ne savons pas ce que peuvent apporter les ordinateurs à notre société tant qu'ils ne sont pas à la disposition de tous — et ils le seront, — c'est-à-dire des artistes, des enfants, des gens non cultivés et des femmes. »*

Nous ne pouvons pas savoir ce que vaut notre système politique, tant que les femmes en restent majoritairement *écartées et que des « hommes politiques »* s'arrogent le droit de parler à leur place.

Mais comment les femmes pourraient-elles parler tant qu'on leur dénie le droit de donner la vie d'une *façon « civilisée » ? Tant qu'on les craint ?* Au point de vouloir leur refuser le droit de se conduire en adultes, et en personnes responsables, capables de prendre en *main la partie du processus de la vie qui passe directement par elles ?*

Quelqu'un dont on a peur finit par avoir peur de lui-même. C'est là qu'il tue.

(1) Votants, chiffres INSEE 1980. Femmes : 18 267 132 ; Hommes : 16 278 901.
(2) Et qui, en quelque sorte, « paya » son droit à la parole par son passage dans les camps de la mort.

(*) Ecrivain.

## La victoire de la parole

par MARIA ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

QUELS *qu'aient pu être* dans le passé les échecs de l'internationalisme, la victoire de François Mitterrand passionne tout ce qui, sur *la gauche de l'échiquier* politique, a résisté et porte en soi l'espérance de la jeunesse, des femmes, des écologistes, des intellectuels. Grâce à lui la question est *à nouveau posée du fonctionnement* des droits de l'homme en France et en Europe. La France retourne à sa tradition d'ouverture et de *liberté d'expression, menacée périodiquement* par la régression nationaliste et chauvine ; l'ancienne tentation pétainiste « *de la France aux Français* ».

*Loin d'affaiblir, comme on l'a écrit*, la position de la France vis-à-vis des Neuf, le changement intervenu lui confère un rôle pilote dont on s'apercevra avec étonnement *lorsque* pour la première fois François Mitterrand participera au sommet européen. Elle deviendra un facteur d'équilibre entre *les Dix*, trop souvent *humiliés par l'hégémonie de* Giscard-Schmidt, par cette alliance privilégiée entre des égaux plus égaux que les autres qui n'avait rien à voir avec *l'indispensable réconciliation* entre la France et l'Allemagne.

Le système monétaire européen remplira son rôle. Le franc, *aujourd'hui en difficulté, sera soutenu* — c'est la conviction générale à Bruxelles — car il s'agit d'affirmer l'émergence d'une croissance européenne qui a trop favorisé les Etats-Unis. Qui a lu *Les dix propositions pour l'Europe des Dix si j'étais président* y trouve un nouveau *souffle pour aborder en commun non seulement* la « *politique agricole* », mais la « *politique sociale* » (huit millions de chômeurs dans la C.E.E.), la « *politique régionale* », la « *politique industrielle* », la « *politique énergétique* », la « *politique de coopération avec le tiers-monde* ». Une bouffée d'oxygène réanimera une *Assemblée souvent impuissante et muette*, agira sur une Commission somnolente, par l'exemple d'une France qui entame une politique régionale, sociale, propose *la semaine de trente-cinq heures*, le contrôle des multinationales et apporte une première réponse à propos des responsabilités du monde occidental dans le sous-*développement de cette « nappe de* morts-vivants » qui couvre une partie de la planète.

Puisque, du fait de ses multiples formes de subordination à Moscou, *l'eurocommunisme n'a jamais existé*, la leçon à retenir de l'élection de Mitterrand, pour la gauche européenne, c'est la fin d'une lourde *hypothèque soviétique sur la France*. Les Français ont voté pour Lech Walesa, pour Prague, pour Allende, pour l'Afghanistan, contre les communismes devenus fous en Asie, *contre le génocide au Cambodge*, contre la guerre entre le Vietnam et la Chine. Ils ont échappé à la tutelle idéologique des appareils.

### Renaissance de la gauche ?

*En Italie, comme on sait, la gauche* s'est traînée, impuissante, derrière le compromis historique berlinguerien, c'est-à-dire l'entente-amalgame avec la démocratie-chrétienne. Les *répercussions sur le* P.C.I., qui a déconsidéré à son tour l'unité de la gauche, ne tarderont pas à se manifester sur le plan électoral. *Mais il le payera lui aussi d'un déclin* qui passe désormais par une chute de crédibilité des perspectives politiques ouvertes au communisme occidental.

*On pourrait fort bien assister en* revanche à une renaissance de la gauche et du socialisme.

Je crois que Mitterrand s'emploiera à *la construction* d'une *liberté multiforme*. La liberté n'est pas une nébuleuse. Elle se concrétise, elle s'organise : dans le quotidien de la vie, dans la décentralisation des *pouvoirs à travers les régions*, les communes, les associations, dans la liberté d'information à travers les radios libres, la fin du monopole de la *télévision*...

*La liberté, c'est aussi celle* du droit des minorités à se faire entendre (elles représentent en France presque 9 % des suffrages !) à travers *une nouvelle loi électorale proportionnelle. N'est-il pas paradoxal* pour une démocratie qu'on ne puisse écouter les écologistes ou les femmes engagées dans le combat politique que tous les sept ans, que la *démocratie puisse ne fonctionner* qu'à chaque élection présidentielle ?... Qu'un homme de la valeur de Brice Lalonde ne puisse siéger *au Parlement européen ?*

C'est encore la liberté de se prononcer contre la peine de mort — la France étant le seul pays qui *garde* ce *vestige archaïque* et cruel — et donc liberté de son abolition. La liberté du discours universitaire contre les tentatives pour replacer les professeurs sous *la bannière corporatiste*, entre l'archaïsme et la servilité. Ces deux dernières années ont été trop marquées par la décapitation des intellectuels, *indispensable* contrepoids *d'un système purement technicien* de remise en ordre.

Giscard d'Estaing avait voulu réduire Mitterrand au rang de « *ministre de la parole* ». *Pour* ma part je n'ai pas oublié le poids de cette parole-là au moment de mon éviction de Paris-VIII, quand le nouveau président *me* dit au téléphone que je *n'étais pas seule à me battre. J'imagine* le nombre de fois où il a fait de ce « faible » pouvoir une arme contre toutes les injustices, face à *un autoritarisme arrogant et exorbitant*.

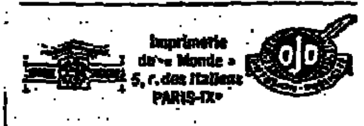
Cette parole, désormais au pouvoir, deviendra la parole du peuple : *droit précieux* pour sortir de l'anesthésie, de la bureaucratisation véritable. Elle deviendra aussi la liberté de parole des femmes, qui ont *assuré, à l'inverse de ce qui s'était passé en 1974, la victoire de Mitterrand*. Il s'agit là d'une révolution moléculaire non pas conduite par *le M.L.F.* (sigle déposé chez le notaire comme un *produit industriel*), mais mûrie dans chaque femme, à l'intérieur d'elle-même, dans sa vie privée, dans son travail, pour que soient créés de *nouveaux espaces* de liberté qui lui permettent non plus de subir sa vie, mais de la prendre en charge.

*Je me permets d'insister vis-à-vis* du premier président de gauche sur le fait que cette liberté-vérité passe par la reconnaissance de la spécificité *des femmes* et du rayonnement nouveau, inattendu, qu'elle donne désormais à l'histoire. Pas seulement à celle qui est en train de se préparer et qui se fera, mais *aussi à celle qui nous a faites depuis* des siècles : le *rôle* silencieux, étouffé, des femmes dans l'histoire, en France et en Europe, est une donnée politique de première importance.

(*) Député à l'Assemblée européenne.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.




*Commission paritaire* n° 57 437.

# L'ATTENTAT CONTRE JEAN-PAUL II

## Des lésions graves mais un pronostic favorable

**Le bulletin de santé officiel, diffusé ce jeudi matin à 9 h. 40 *par le Vatican, indiquait que le pape avait passé une nuit calme*, qu'il avait toute sa conscience et que sa tension et sa température étaient normales.**

**Les premières heures de la période post-opératoire se déroulaient donc de manière satisfaisante, concluait le communiqué signé des quatre médecins qui ont opéré ou soignent Jean-Paul II, les professeurs Castigliani, chef de la clinique Gemelli, Crucitti, Manni et Buzzonetti.**

**Le pape se trouvait, et pour quarante-huit heures au moins, dans le service de réanimation, où la surveillance et le soutien de ses fonctions vitales étaient assurés dans les meilleures conditions.**

**La robuste constitution de Jean-Paul II, la rapidité des secours, le fait qu'aucun organe essentiel (gros vaisseaux, système nerveux, ou pancréas) n'ait été atteint, la compétence des équipes italiennes, laissaient à penser que, sauf accident imprévisible, la convalescence pourrait se faire dans un délai rapproché.**

A quelques millimètres ou centimètres près, la blessure du pape eût pu, comme ce fut d'ailleurs le cas pour le président Reagan, être mortelle. La partie haute de l'abdomen abrite les troncs vasculaires *vitaux que sont l'aorte*, la veine cave et l'artère mésentérique, et leur atteinte peut entraîner une hémorragie très rapidement fatale. Tel n'a, fort heureusement, pas été le cas, et la préparation à l'intervention, lors de l'arrivée du pape à la clinique Gemelli de Rome n'a comporté qu'une transfusion minime.

Une telle préparation, qui incombe aux équipes de réanimateurs, permet de placer le patient dans les meilleures conditions pour l'acte opératoire proprement dit. Les radiographies qui l'accompagnent *ont pour objet* le repérage d'éventuels projectiles.

Les informations, parfois contradictoires, fournies par les médecins responsables de la clinique *Gemelli font état d'une* balle de 9 millimètres qui, entrée dans la région ombilicale, serait ressortie à gauche à proximité du sacrum. Deux autres balles ont engendré des blessures sans gravité de l'avant-bras droit et de la main gauche.

De tels projectiles, qui pèsent 6 à 8 grammes et partent à une vitesse de 350 mètres à la seconde, peuvent provoquer *sur leur trajet* des dégâts importants. Les communiqués diffusés tant par la clinique que par le Vatican indiquent que des lacérations multiples ont été découvertes par l'équipe chirurgicale dans le péritoine, dans l'intestin grêle et dans le gros intestin.

Trois litres de sang ont été transfusés au pape durant l'intervention, ce qui est conforme à ce que nécessite ce type d'intervention et indique que le tronc de l'artère mésentérique n'avait pas été atteint. Les branches de cette artère *se présentent sous forme de* vaisseaux de petit calibre qui se rétractent, et leur suture demande donc temps et minutie.

Les blessures de l'intestin grêle appellent une résection des parties touchées, ce qui ne présente pas d'inconvénient ultérieur pour le blessé, même si cette résection est étendue, car le grêle mesure plus de 6 mètres chez l'homme. *La* suture bout à bout est possible car les matières — liquides à ce niveau — sont peu septiques : en outre, le péritoine — membrane protectrice — entoure complètement le grêle.

Il n'en est pas de même au niveau du gros intestin, colon ou sigmoïde, où le risque d'infection est grand et les matières fécales solides et septiques. En outre, le péritoine ne recouvre le sigmoïde que sur sa face antérieure. C'est pourquoi, dans un premier temps, un abouchement à la peau (ou *anus artificiel) est nécessaire pour* parer les dangers d'une péritonite.

Le pape a donc subi à la fois une résection des parties lésées de l'intestin grêle (entrée du projectile) et une réparation suivie d'un abouchement à la peau du colon ou, plus vraisemblablement, du sigmoïde (anse gauche du gros intestin).

Son organisme a, semble-t-il, *parfaitement supporté* l'intervention que conduisaient trois chirurgiens sous la direction du professeur Crucitti, assistés de trois anesthésistes-réanimateurs et d'un cardiologue, le professeur Manzoli. Le médecin personnel du pape, le professeur Guzzonetti, est à son chevet.

Le blessé se trouve en salle dite « de réveil », ou de réanimation : la surveillance s'y fait dans les meilleures conditions techniques, et il devrait y rester deux jours. Le réveil a été sans problème, et les derniers bulletins *diffusés par le Vatican indiquaient* que l'état du pape était aussi satisfaisant que possible.

Les risques auxquels il faut à présent parer sont ceux d'une infection du péritoine, perforé en plusieurs endroits. Les moyens médicamenteux modernes permettent de faire *face* à de telles complications qui, avant la découverte des antibiotiques, entraînaient *la mort de manière* quasi inéluctable.

Si l'évolution post-opératoire se déroule dans de bonnes conditions, le pape pourrait être ramené au Vatican dans une quinzaine de jours, et peut-être avant si aucune complication ne surgit. C'est dans un second temps que les chirurgiens procéderont à la restauration de la continuité du gros intestin. *Le professeur Lucien* Léger, chef du service de chirurgie générale et digestive de l'hôpital Cochin à Paris, estime que cette réintervention — qui est bénigne — peut être conduite dans un délai d'un à deux mois. Elle ne présente pas, d'ailleurs, de caractère d'urgence, et la présence d'un anus artificiel est compatible avec une vie et une activité quasi normales.

Si la convalescence se déroule sans infection péritonéale, il ne serait donc pas exclu, selon M. Lucien Léger, que le pape puisse se *rendre à Lourdes au congrès* eucharistique au mois de juillet.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

## La longue préméditation de Mehmet Ali Agca

De notre correspondant

Ankara. — Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape, serait un militant du parti d'action nationaliste (extrême droite), âgé de vingt-trois ans. Il avait assassiné, le 1er février 1979, M. Ipecki, directeur du quotidien *Milliyet* (indépendant) ; arrêté en juin, il s'était évadé en novembre 1979 au cours de son procès, de la prison militaire d'Istanbul, dans des circonstances encore mal éclaircies.

*Quelques jours plus tard*, Jean-Paul II venait en visite officielle à Istanbul. Mehmet Ali Agca adressait alors, le 26 novembre, une lettre au quotidien *Milliyet*, sommant le pape d'annuler ce voyage : « *Si cette visite inopportune et infondée n'est pas annulée, je le tuerai sans faute* », écrivait-il, qualifiant le pape de « *commandant masqué d'une croisade au service des impérialistes occidentaux* » (*le Monde* du 28 novembre 1979). Il indiquait que c'était l'unique motif qui l'avait poussé à s'évader.

La presse turque rappelle que, à la même époque une organisation terroriste arménienne avait publié un communiqué à Madrid, demandant au pape de « *ne pas aller en Turquie* » et ajoutant : « *Sinon, nos attaques contre ceux qui soutiennent le gouvernement turc se multiplieront.* »

L'incertitude a toujours régné autour de la personnalité de Mehmet Ali Agca. Né en 1958 à Hekimhan, dans le département de Malatya, issu d'une famille paysanne modeste, il était inscrit à la faculté d'économie d'Istanbul lorsqu'il assassina M. Ipecki. Peu après son arrestation dans un café où se réunissaient des militants d'extrême droite, il affirmera être un « terroriste indépendant », sans lien à gauche ni à droite.

Il put s'évader de la prison militaire sous un uniforme fourni par un soldat contre une forte somme d'argent, versée par des amis de l'extérieur. Trois membres du Foyer de l'idéal, organisation *de jeunesse du Parti du* mouvement nationaliste, furent arrêtés pour l'avoir aidé. Mehmet Ali Agca fut condamné à mort par contumace, en avril 1980, et la peine fut confirmée par la Cour de cassation. Sommé, en février 1981, de revenir dans son pays, alors qu'il s'était réfugié en Allemagne, il n'obtempéra pas et la procédure de radiation de la nationalité turque fut entamée.

Lors de son procès, il avait indiqué que « *s'il était condamné à la peine capitale, il dirait tout ce qu'il savait et que plusieurs personnalités seraient accablées par ses révélations* ». Etait-il un professionnel du terrorisme agissant pour son propre compte ? Un militant de l'extrême droite parmi d'autres ? Un tueur à gages au service du terrorisme international ? On ne sait pas encore clairement à quel camp il appartenait. Son compte bancaire, à Malatya, grossi d'une forte somme au lendemain de l'attentat contre M. Ipecki, montrait que certains le payaient généreusement.

ARTUN UNSAL.

## Ankara a demandé l'extradition du terroriste

*(Suite de la première page.)*

Ce n'est que près de dix minutes plus tard que, utilisant le micro destiné au pape, un prélat annonce en plusieurs langues : « *Le Saint-Père a été blessé. Prions pour lui. Récitons ensemble le Pater et l'Ave Maria.* »

Jean-Paul II est aussitôt transporté à la clinique Gemelli. Il aurait murmuré : « *Pourquoi ont-ils fait ça ?* » L'intervention chirurgicale et la préparation du blessé dureront plus de quatre heures. Les journalistes s'entassent dans le hall de la clinique et dans les couloirs, attendant de rares et fragmentaires informations que fournissent peu à peu des médecins et des prélats venus sur place.

Les principales personnalités gouvernementales, les secrétaires de tous les partis, arrivent les uns après les autres à la *clinique*. Dans leurs déclarations la stupéfaction se mêle à l'horreur et à l'indignation. « *Le démon de la violence persécute le monde*, a déclaré le chef du gouvernement quadripartite, M. Forlani, *et n'a pas hésité à frapper ici, en Italie, l'homme qui sur la Terre exprime au plus haut niveau la volonté de paix, de fraternité parmi les hommes.* » *Le président* de la République, M Sandro Pertini (socialiste), indigné, s'exclame : « *C'est un crime ignoble qui touche les sommets de la lâcheté et de l'abjection !* » Il restera toute la nuit dans la clinique auprès du pape.

Immédiatement après l'attentat, sur la place Saint-Pierre, des milliers de fidèles priaient. Certains pleuraient. D'autres semblaient encore comme hébétés. Un groupe d'une centaine de pèlerins polonais est resté jusqu'à la nuit. Ils priaient et chantaient des cantiques et « *Dieu sauve la Pologne* ». « *Que pouvons-nous faire d'autre ?* », déclaraient-ils aux journalistes accourus sur les lieux. Devant le fauteuil d'où le pape devait s'adresser à une vingtaine de milliers de fidèles pour *son* audience traditionnelle du mercredi après-midi, ils ont déposé une icône de la Vierge noire de Czestochowa qu'ils avaient apportée pour Jean-Paul II ainsi que quelques fleurs.

De l'autre côté du Tibre, place du Peuple, tous les partis laïcs — comme en 1974 lors du référendum sur le divorce — avaient appelé à un meeting en faveur de l'avortement, qui doit faire l'objet d'un référendum le 17 mai prochain. Les dirigeants communistes, socialistes, libéraux et républicains *se préparaient, notamment*, à dénoncer les interventions « *abusives du pape et de l'Eglise dans cette campagne électorale* » (*le Monde* du 5 mai). Lorsque la nouvelle de l'attentat est connue, la foule ne veut pas y croire. On parle de provocation. On décide d'annuler le meeting. Et déjà, à la radio, des députés démocrates-chrétiens évoquent « *le climat de violence qui porte des esprits malades à de tels gestes* », faisant ainsi allusion à ce que le parti du gouvernement appelle l'intolérance des laïcs contre la personne du pape.

On dit que le pape est à l'agonie. Certains rappellent des prophéties de Nostradamus : le souverain pontife élu l'année où sont morts successivement deux papes sera assassiné et cela an*noncera le règne de l'Antéchrist.*

Mgr Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat au Vatican, qui était en voyage vers les Etats-Unis, est rentré aussitôt à Rome. Cependant, Jean-Paul II, bien que, hospitalisé, continue à présider aux destinées de l'Eglise catholique. La procédure du « siège vacant », telle qu'elle est prévu par la Constitution apos*tolique élaborée par Paul VI*, ne prend effet qu'en cas de mort du pape ou du moins quand celui-ci est totalement empêché d'exprimer sa volonté. C'est seulement dans cette circonstance que la responsabilité du gouvernement de l'Eglise est automatiquement assurée par le Camerlingue, actuellement, Mgr Paolo Bertoli. Quand le pape est en voyage ou *subit une opération chirurgicale* (comme Paul VI au début de son pontificat), il donne au Camerlingue un mandat d'expédier, jusqu'à son retour, les affaires ordinaires.

L'attentat dont a été victime Jean-Paul II repose, à nouveau, le problème de sa sécurité. Celle-ci est assurée par la police italienne et notamment par un commissariat auprès du Saint-Siège, disposant de soixante hommes quand le pape sort de la cité du Vatican ou parle sur la place Saint-Pierre. Le Saint Siège dispose, pour sa part, d'une garde suisse qui s'occupe de la « garde des *frontières* », *et d'un corps de vigilance* (ex-gendarmes pontificaux) chargé de la sécurité intérieure de la cité du Vatican. Lors de ses voyages, sous la coordination de Mgr Paul Marcinkus, la sécurité est assurée par les autorités du pays hôte, mais le pape est toujours accompagné de deux ex-gendarmes pontificaux et de deux gardes suisses qui, notamment la nuit, *veillent à sa porte.*

Dès le début du pontificat, les fréquentes visites de Jean-Paul II aux paroisses de son diocèse de Rome, ses bains de foule, avaient préoccupé les responsables de sa sécurité. Mais le pape avait toujours refusé une « protection rapprochée » qui aurait empêché ce contact direct avec les fidèles. Il tenait notamment, lors de *l'audience* du mercredi, qui, durant toute la belle saison, a lieu en plein air sur la place Saint-Pierre, à parcourir la foule des fidèles juché sur sa jeep blanche, accompagné de son seul secrétaire. Il constitue ainsi une cible très en vue pour un déséquilibré, d'autant qu'aucun contrôle n'est opéré à l'entrée de la place.

En revanche, certains se demandent déjà comment Mehmet Agca, recherché après son évasion d'une prison turque par Interpol, a pu pénétrer en Italie. Il y a *huit jours* à Milan, *semble-t-il* sans que les forces de police italiennes aient été alertées.

MARC SEMO.

### Des menaces à l'exécution

**Alors que les papes de la Renaissance pouvaient craindre des intrigues politiques et parfois une mort violente par le poison ou l'épée, les papes modernes et contemporains, tout comme les chefs d'Etat et les hommes politiques, sont, en tant que personnages publics, à la merci des illuminés ou des terroristes.**

**C'est ainsi que Paul VI échappa de justesse à un attentat, le 27 novembre 1970, à Manille, lors du neuvième et dernier grand voyage de son pontificat. Peu après sa descente d'avion *dans la capitale des Philippines*, un peintre *surréaliste* bolivien, Benjamen Mendoza y Amor, se précipita sur le pape avec un kriss (poignard) enveloppé dans un linge. Il était habillé en clergyman et portait à la main un crucifix. Il fut immédiatement maîtrisé par Mgr Paul Marcinkus, garde du corps du pape, et par le cardinal Stephen Sou Hwan Kim, après avoir légèrement atteint le pape.**

**Le 16 février 1981, à l'aéroport de Karachi, vingt minutes avant l'atterrissage de l'avion de Jean-Paul II, qui y faisait escale lors de son voyage aux Philippines et au Japon, un engin explosif, placé dans une cage d'escalier du stade où la foule attendait le pape, avait provoqué la mort d'une personne et blessé trois autres. L'attentat n'avait jamais été revendiqué.**

**Le 27 novembre 1979, veille du voyage de Jean-Paul II en Turquie, le quotidien « Milliyet » *publiait une lettre d'un terroriste de droite*. Mehmet Ali Agca, qui venait de s'évader de prison avec l'intention, avouait-il, d'assassiner le pape. Recherché en vain par la police turque, *c'est* ce même Agca qui devait se trouver place Saint-Pierre, mercredi 13 mai, pour donner à son projet une consistance dramatique.**

**Le Monde**

***publiera demain***

- L'AFFAIRE CURIEL : Troisième anniversaire (début d'une étude de Jean-Marie Domenach).
- IDÉES : L'expression.
- TIERS-MONDE : Le dialogue Sud-Sud à Caracas, par Francis Pisani.
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : Les nouveaux aventuriers.

هكذا من الاصل



# Une stupeur universelle

**La nouvelle de l'attentat contre Jean-Paul II a provoqué une émotion universelle, bientôt traduite en d'innombrables messages et réactions de toutes les autorités religieuses et politiques du monde entier.**

**Des veillées, des prières improvisées, notamment à Notre-Dame de Paris, des assemblées politiques interrompues, des émissions et des éditions spéciales de radio-télévision ou de journaux ont, dans de nombreux pays du globe, ponctué les heures qui ont suivi l'annonce de l'attentat, tandis que les messages affluaient au Vatican.**

A Paris, l'information a causé un *« très grand choc »* à M. Giscard d'Estaing, selon le témoignage du général Alain de Boissieu, qui rendait au président de la République sortant une *« visite d'adieux »*, après sa démission de son poste de grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et de chancelier de l'ordre du Mérite. M. Giscard d'Estaing a adressé au cardinal Casaroli, secrétaire d'État du Vatican, un télégramme ainsi libellé : *« C'est avec une profonde émotion que j'apprends l'attentat dont a été victime Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Je tiens à vous faire part de l'indignation que ressent le peuple français devant cet acte insensé et forme des vœux fervents pour le Saint-Père et la suite de la mission à laquelle il se dédie avec tant de générosité et de rayonnement. »*

## La Pologne en état de choc

De son côté, M. Mitterrand, qui venait de participer à une réception rue de Solferino, a déclaré : *« C'est un acte qui frappe l'humanité tout entière en la personne de Jean-Paul II. » « Je crois pouvoir exprimer le sentiment des Français en disant à quel point nous pensons à Sa Sainteté et souhaitons qu'elle se rétablisse »*, a ajouté M. Mitterrand, qui a adressé au pape le télégramme suivant : *« Profondément ému par l'attentat dont Votre Sainteté vient d'être victime, je tiens à vous exprimer en mon nom personnel mon indignation devant cette nouvelle manifestation d'une violence détestable, à vous assurer de ma sympathie et à vous présenter mes vœux d'heureux rétablissement. »*

Au nom du P.C.F., M. Pierre Juquin a déclaré : *« C'est avec la plus profonde émotion que nous venons d'apprendre l'attentat perpétré contre Sa Sainteté Jean-Paul II. Nous lui exprimons nos vœux de prompt et complet rétablissement. »*

Des déclarations de même nature ont été faites au même moment par de nombreux responsables politiques ou syndicaux français, qui ont aussi adressé au pape ou à Mgr Casaroli des télégrammes de réprobation contre l'acte dont a été victime Jean-Paul II, et des vœux de rétablissement.

A l'étranger, l'émotion ne pouvait être nulle part aussi vive — hors le Vatican — qu'en Pologne, pays natal du pape. La radio et, un peu plus tard, la télévision polonaises ont interrompu leurs émissions pour annoncer la nouvelle, qui a plongé le pays dans un état de choc.

Flashes et émissions spéciales se sont ensuite succédé pour tenir informés les Polonais. Bouleversé par la « très tragique » nouvelle, le cardinal Gulbinowicz, archevêque de Wroclaw, a indiqué qu'il allait célébrer, personnellement, une messe à la cathédrale Sainte-Marie, pour le rétablissement du pape.

A 20 heures, la cloche du roi Sigismond, la plus grosse de Pologne, qui n'est mise en branle qu'au moment des événements significatifs de l'histoire polonaise, a retenti à Cracovie, donnant le signal aux cloches de toutes les autres églises de la ville.

Dans toute la Pologne, des réunions de prières avaient lieu. Des manifestations publiques de douleur et d'indignation étaient partout observées. *« Votre Sainteté, la nouvelle de l'attentat commis contre vous a profondément ému notre nation et les autorités de la Pologne populaire »*, déclaraient, conjointement, le gouvernement et le parti communiste, dans un télégramme adressé au Vatican. M. Stanislav Kania, premier secrétaire du POUP, le premier ministre, le général Wojciech Jaruzelski, et le président Henryk Jablonski, ajoutaient : *« Dans ce moment crucial nous vous envoyons depuis votre patrie les meilleurs vœux de prompt rétablissement nécessaire à votre mission au service des idéaux de paix, pour le bénéfice de l'humanité. »*

M. Walesa, président de Solidarité, qui séjourne au Japon sur l'invitation du conseil général des syndicats, a été lui aussi profondément bouleversé en apprenant à Kyoto la nouvelle de l'attentat.

L'émotion de la Pologne est d'autant plus vive que l'annonce de l'attentat coïncidait avec celle d'une aggravation brutale de l'état de santé du cardinal Stefan Wyszynski. Le primat de l'Église catholique de Pologne, qui est atteint d'un cancer, se serait considérablement affaibli, et l'on considère maintenant à Varsovie que les espoirs d'un rétablissement, même temporaire, se sont fortement amenuisés.

## Aux États-Unis

L'émotion est vive aux États-Unis, pays encore traumatisé par l'attentat du 30 mars au cours duquel le président Reagan avait été grièvement blessé. *« Le monde est horrifié et ce terrible acte de violence nous afflige tous »*, a déclaré ce dernier dans un communiqué publié mercredi après-midi à Washington. *« Le pape Jean-Paul II a été blessé aujourd'hui pendant qu'il accomplissait ce qu'il fait si souvent pendant ses voyages : aller vers les autres, offrir l'espoir, la lumière et la paix de Dieu »*, a ajouté M. Reagan.

En Irlande, où le pape s'était rendu, au début de son troisième voyage, du 29 septembre au 1er octobre 1979, le premier ministre, M. Charles Haughey, a envoyé au Vatican un message où il déclare : *« La nouvelle repoussante de l'attentat contre la vie de Sa Sainteté nous a frappés de stupeur. Au nom du gouvernement et de la population d'Irlande, j'exprime ma plus profonde sympathie à Sa Sainteté et nos plus ferventes prières pour sa guérison rapide et complète. »* A la fin du mois d'avril, le Père John Magee, secrétaire privé du pape, était venu à Belfast au chevet du gréviste de la faim Bobby Sands, aujourd'hui décédé, afin de le dissuader d'interrompre sa grève de la faim.

Venus du monde entier, d'innombrables messages de toutes origines politiques et religieuses ont afflué au Vatican. Le général Kenan Everen, chef de l'État turc, notamment, a, *« au nom du peuple turc qui, lui aussi, a donné beaucoup de victimes au terrorisme »*, vivement condamné l'attentat. Dans son message, le général Everen souhaite au pape *« un rétablissement rapide »* à la suite de *« cet odieux attentat »*.

La consternation régnait aussi en Suisse, où le pape devait séjourner du 31 mai au 5 juin. Le Dr Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, a fait état de la *« peine »* de tous les chrétiens.

Offices religieux et incitations à la prière se sont partout multipliés. Sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris où il se rendait, mercredi soir, pour célébrer la messe devant deux mille jeunes gens d'Île-de-France, Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a déclaré que l'attentat contre le pape était *« un signe pour que les gens comprennent ce qu'est la violence. Je vais aller prier avec les jeunes pour le pape, pour tous les innocents, car tout homme agressé ou victime de la violence est un innocent »*, a poursuivi Mgr Lustiger. *« Le pape ne prend pas de mesures de sécurité*, a-t-il encore déclaré, *et c'est normal, car il représente les faibles et va vers les faibles. Il est normal qu'il ne veuille pas se défendre. Il arrivera ce que Dieu voudra. »*

Interrogé sur les activités « politiques » du pape qui en font une cible pour le terrorisme comme de tout homme d'État, l'archevêque de Paris a répondu : *« Quand on défend un droit, on est soi-même toujours menacé d'agression. Je demande à tous les chrétiens de prier pour le pape et pour tous les innocents. Prier pour que l'amour et le pardon soient plus forts que la haine. »*

*Les évêques français et étrangers*, tout comme les responsables des autres confessions religieuses, ont aussitôt réagi.

Le déroulement du congrès eucharistique international de Lourdes, que le pape doit en principe venir clore du 21 au 23 juillet, n'est pas pour le moment remis en cause, a indiqué Mgr Henri Donze, évêque de Lourdes, après s'être déclaré *« épouvanté par cet acte de haine »*. *« Le pape était allé en Turquie (...)*, a-t-il ajouté, *il était allé apporter des paroles de paix et voici qu'on réplique par un acte de violence incroyable. »*

---

A LA TÉLÉVISION

## Sinistre répétition

*Comme beaucoup de ceux, de celles qui étaient restés à la maison ce mercredi après-midi, l'ai appris la nouvelle par un coup de téléphone :* « Prends la deux, dépêche-toi, il y a eu un attentat, le pape... Regarde ! » *Bousculant la grille, secouant la pesanteur des programmes, les chaînes réagissaient au quart de tour. Étonnante expérience que celle d'un événement à peine vécu que déjà reconstitué directement, difficilement, là, sous nos yeux, comme un puzzle dont on ne sait pas encore au juste où placer les morceaux.*

*Combien de balles ? Deux ? Trois ? Ou cela ? Dans le cou, dans le pancréas ? Et le coupable, chilien ? Les coupables ? Il y en avait donc plusieurs ? De la salle à la cuisine, les transistors renvoyaient l'écho de nouvelles contradictoires entrecoupées sur R.T.L. de musique de circonstance. Et puis ça a été la ruée devant le poste de télévision, où se déroulaient au ralenti, envoyées par la RAI, les images sereines, ensoleillées de ce début d'après-midi sur la place Saint-Pierre. Auréolé, drapé de blanc, Jean-Paul II, debout dans sa jeep, bénissait d'un geste grave et tendre les petits enfants qu'on lui tendait comme des bouquets de fleurs.*

*Et, brusquement, c'est la coupure, le rythme s'accélère, une sombre barrière humaine se dresse, protectrice, autour de la voiture qui s'éloigne à vive allure. Dans la foule des fidèles pétrifiés, des vagues se forment, des remous mal contenus par le dérisoire cordon des soldats d'opérette de la garde suisse. Les journaux de 20 heures ont retrouvé le dispositif, si récemment employé, hélas, à l'occasion de l'attentat contre le président Reagan : le médecin du Val-de-Grâce ou d'ailleurs, la planche anatomique, le tracé du parcours de la balle, l'émotion volubile, passionnée de Mgr Lustiger, la déclaration pleine de gravité de François Mitterrand. Tragique impression de déjà vu, de déjà entendu. Sinistre banalisation du spectacle de l'horreur.*

CLAUDE SARRAUTE.

---

## « Je vous supplie de vous détourner des sentiers de la violence »

Depuis son accession au pontificat, Jean-Paul II s'est, à de nombreuses reprises, exprimé sur la violence et le terrorisme, au Vatican ou au cours de ses divers voyages.

Le 29 septembre 1979, prenant la parole devant une foule évaluée à trois cent mille personnes, près de Drogheda, au début de son voyage en Irlande, le pape déclarait notamment : « *...La paix ne peut pas être établie par la violence, la paix ne peut jamais s'épanouir dans un climat de terreur, d'intimidation et de mort (...). La violence est inacceptable comme solution aux problèmes (...). Je désire maintenant m'adresser à tous les hommes et à toutes les femmes pris dans l'engrenage de la violence. Je fais appel à vous, et mon plaidoyer se fait passionné. Je vous supplie à genoux de vous détourner des sentiers de la violence et de revenir sur les chemins de la paix. Sans doute prétendez-vous rechercher la justice. Moi aussi je crois en la justice et je recherche la justice. Mais la violence ne fait que retarder le jour de la justice. La violence détruit le travail de la justice.* »

Au cours d'un pèlerinage à Turin, le 13 avril 1980, le pape appelait de ses vœux l'édification d'une « *digue contre le terrorisme qui ne dort pas* ». Il avait, quelques semaines auparavant, demandé : « *Le projet qui choisit la mort des hommes innocents ne donne-t-il (...) pas le témoignage à lui-même qu'il n'a rien à dire à l'homme vivant ? Qu'il ne possède aucune vérité avec laquelle il peut valoris ?* »

Passant en revue, le 22 décembre 1980, devant les membres du Sacré Collège, les problèmes de l'Église et de ses relations avec le monde, Jean-Paul II indiquait encore : « *Malheureusement, dans quelques pays comme l'Espagne, l'Italie, l'Irlande et ailleurs perdure de manière très grave le péril du terrorisme et de la violence, de cette vraie guerre en acte entre les hommes sans âme et les institutions et qui est faite par d'obscurs centres de pouvoir qui ne se rendent pas compte que l'ordre qu'ils souhaitent dans la violence ne peut qu'appeler une autre violence.* »

Il lançait cet appel : « *J'invite les jeunes à ne pas se laisser entraîner par l'idéologie perverse de la destruction et de la haine.* »

Le 6 mai, Jean-Paul II avait déclaré à des gardes suisses qui prêtaient serment : « *Prions pour que Dieu maintienne la violence et le fanatisme à l'écart des murs du Vatican.* »

---

## LA PROTECTION DES CHEFS D'ÉTAT

La protection des personnalités doit, dans tous les pays, tenir compte de deux réalités inconciliables : les risques encourus à proportion des déplacements et la volonté des intéressés eux-mêmes de ne pas être sur-protégés. Les services spécialisés constatent que les chefs d'État, tant qu'ils n'ont pas été confrontés à un incident réel, rechignent à accepter toutes les mesures de protection qui leur sont proposées.

On a observé, en France, une règle qui transcende les clivages politiques : tous les chefs de l'État nouvellement élus font savoir, dans l'euphorie de la victoire, qu'ils souhaitent un dispositif « minimum », discret, presque effacé. Ils aiment alors les « bains de foule » pour des raisons autant politiques que psychologiques, et les services du ministère de l'intérieur ont fort à faire pour les convaincre du fait qu'à leurs nouvelles fonctions doit correspondre une nouvelle prudence.

La sécurité « rapprochée » des personnalités dépend, en France, du service des voyages officiels, rattaché au ministère de l'intérieur et qui emploie, au total, deux cent cinquante fonctionnaires de police. Ce service comprend trois sections : le service de l'Élysée, celui des hautes personnalités françaises et celui des voyages officiels proprement dits, qui est chargé aussi de la protection des hautes personnalités étrangères.

### En France, une vingtaine de fonctionnaires en période normale

La protection rapprochée du chef de l'État fait intervenir en période de croisière une vingtaine de fonctionnaires, étant entendu que, lors des déplacements ou des voyages en province, ces effectifs peuvent être doublés, les préfets étant chargés d'assurer la sécurité « lointaine » sur les parcours pour contenir la foule, barrer rues et routes, etc. Lors des déplacements privés, naturellement, les effectifs sont allégés mais, même lorsque le président est à la chasse, il reste toujours dans les parages deux inspecteurs discrets, mais vigilants.

Actuellement, les services de sécurité en France doivent assurer la protection de deux présidents : le sortant et l'élu. Leur tâche, il est vrai, est facilitée par le fait que M. Giscard d'Estaing ne quitte pas l'Élysée et que M. Mitterrand se déplace encore peu, même s'il a improvisé quelques bains de foule rue de Bièvre. Des contacts ont été pris avec l'entourage du futur chef de l'État pour le rendre conscient de la nécessité de se plier à quelques règles de sécurité, bien que, dit-on, il n'ait pas montré un grand enthousiasme à cet égard.

Déjà protégé pendant sa campagne électorale par des fonctionnaires de l'intérieur, M. Mitterrand bénéficie, depuis dimanche, de la « protection rapprochée » d'un nombre de fonctionnaires dont le chiffre n'est pas officiellement communiqué, mais qui pourrait être d'une dizaine.

---

## LE SIGNE DE CONTRADICTION

*Une tache de sang sur la soutane blanche. C'est plus qu'un symbole. C'est le signe de contradiction absolu. Que l'on soit catholique romain ou non, croyant ou non, le pape incarne pour des millions de gens la paix, l'amour ou tout simplement la médiation, la diplomatie, la voix de la raison contre la violence aveugle. Et nul mieux que Jean-Paul II n'a rempli cette fonction, lui qui se promenait à travers le monde avec une idée fixe : la défense des droits de l'homme.*

*Porte-parole du charpentier de Nazareth, le pape se doit de convaincre par son seul exemple, avec l'Évangile comme seule arme. Staline avait raison : il ne dispose pas de divisions. Trop souvent la diplomatie vaticane fait écran à l'homme en blanc. Sa vraie force est dans sa faiblesse. Récemment, Jean-Paul II avait demandé un allègement des dispositifs de sécurité, car, disait-il,* « le Vatican ne doit pas devenir une forteresse ». *Et il a raison.*

*Si ce pape, déconcertant par bien des aspects, a su toucher le cœur des foules, ce n'est pas à cause de son message, inacceptable pour beaucoup, ni même à cause de son charme, indéniable. C'est parce qu'il défend l'homme contre toutes les forces qui menacent de le déshumaniser, de le rendre esclave : les idéologies, la haine, la cupidité, la violence.*

*Il n'y a qu'un seul remède à la violence qui vient de terrasser le pape : le pardon. L'amour est plus fort que la mort. On ne peut pas tuer un symbole.*

ALAIN WOODROW.

---





# A TRAVERS LE MONDE

## États-Unis

● VINGT-SEPTIEME VICTIME A ATLANTA. — Le cas de William Barrett, âgé de dix-sept ans, dont le corps a été retrouvé mardi 12 mai dans la banlieue d'Atlanta (Georgie), a été ajouté mercredi à la liste des enfants et adolescents noirs tués depuis près de deux ans à Atlanta. La découverte plus rapide qu'à l'accoutumée du corps de la victime pourrait permettre aux policiers *« d'enquêter sur des points qui peuvent conduire à une solution »* dans de meilleures conditions que lors des précédents assassinats (*le Monde* du 17 avril). — *(A.F.P.)*

● DES ETUDIANTS LIBYENS AUX ETATS-UNIS ont occupé le mardi 12 mai le bureau populaire (ambassade) libyen à Washington et ont élu un comité pour gérer l'ambassade, *« affirmant ainsi le choix irrévocable du peuple libyen pour la démocratie directe »*, a annoncé Radio-Tripoli. Les autorités américaines avaient expulsé le 6 mai le personnel de l'ambassade. Le nouveau « comité populaire », précise la radio libyenne, a publié un communiqué dans lequel il exprime *« son étonnement devant la décision irresponsable du gouvernement américain de fermer le bureau populaire et d'expulser tous ses membres »* et affirme que *« les liens entre les peuples américain et libyen ne peuvent pas être interrompus par une décision gouvernementale »*. — *(A.F.P.)*

## Hongrie

● UN JEUNE HONGROIS qui tentait de quitter son pays caché sous un wagon de l'express Budapest-Vienne auquel il s'était attaché avec des cordes a été découvert à la frontière autrichienne et arrêté lundi 11 mai, rapportent des témoins. — *(U.P.I.)*

## République Sud-Africaine

● AFFRONTEMENTS DANS UN QUARTIER METIS. — Deux adolescents ont été tués par balles et vingt personnes, dont six policiers, ont été blessées samedi 9 mai, au cours d'affrontements entre Métis et Indiens dans une banlieue de Johannesburg. La police a ouvert le feu pour disperser les émeutiers, qui ont incendié une quarantaine de voitures.

● M. PIETER BOTHA RÉÉLU A LA TETE DU PARTI NATIONAL. — Le parti national sud-africain a fait, mardi 12 mai, la démonstration de son unité en réélisant à sa tête le premier ministre, M. Pieter W. Botha, deux semaines après des élections législatives marquées par une poussée conjuguée des libéraux et de l'extrême droite. L'élément le plus significatif dans cette réélection est le fait qu'elle ait été proposée par le chef de file de la faction « verkrampte » (crispée) du parti, M. Andries Treurnicht. — *(A.F.P.)*

## Tchécoslovaquie

● REFUS DE VISAS A UNE DELEGATION DE GITANS. — Le gouvernement tchécoslovaque a interdit à une délégation de gitans de se rendre au troisième congrès mondial des tziganes, qui s'ouvre samedi 16 mai à Goettingen, en Allemagne fédérale, a annoncé mercredi un porte-parole du congrès. Les douze délégués, qui avaient accompli toutes les formalités nécessaires, avaient pourtant reçu des assurances des autorités tchécoslovaques.

## U.R.S.S.

● LE SORT DE M. ANATOLE CHTCHARANSKY. — Mme Avital Chtcharansky, femme du dissident soviétique condamné en 1978 à treize ans de détention, a été reçue mercredi 13 mai à Washington par M. Alexander Haig, secrétaire d'État américain. Celui-ci l'a assurée que les États-Unis interviendront *« au plus haut niveau »* auprès des autorités soviétiques pour tenter de sauver la vie de son mari. A Genève, la Fédération internationale des métallurgistes a lancé un appel à M. Brejnev, lui demandant de mettre un terme à la « cruelle persécution » exercée contre M. Chtcharansky.

A Paris, les trois avocats français de M. Chtcharanski, Mes Rappaport, Jacoby et Pettiti, ont adressé ce jeudi un télégramme à l'ambassade d'U.R.S.S. sollicitant, en qualité de défenseurs, *toute mesure humanitaire »* en faveur du dissident.

● UNE DELEGATION DE HUIT SCIENTIFIQUES FRANÇAIS conduite par M. Alfred Kastler, prix Nobel, s'est rendue à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, mercredi 13 mai, afin de remettre un appel signé de plus de mille scientifiques en faveur de la libération du physicien soviétique Vladimir Kislik, arrêté à Kiev en mars dernier. La délégation n'a pas été reçue et s'est retirée après une demi-heure d'attente.

# CONTRE JEAN-PAUL II

## La plus haute autorité morale de la Pologne

Ce n'est pas seulement l'un des papes les plus populaires de l'histoire du catholicisme qu'a frappé l'attentat de la place Saint-Pierre, mais aussi le héros de la tranquille révolution polonaise.

Il n'est pas un meeting, pas une réunion de vingt personnes, pas un local de Solidarité où le portrait de Jean-Paul II ne trône au côté du drapeau national. Il n'avait fallu, en août, que quelques jours à M. Walesa pour s'imposer comme chef de file de la révolte ouvrière, mais ce n'est qu'après son audience au Vatican — véritable sacre — qu'il est entré vivant au panthéon polonais. Quelques heures après l'enregistrement, mardi dernier, du syndicat indépendant des paysans, le premier soin de son jeune président avait été d'annoncer qu'il ferait, dès ce mois, le voyage de Rome. Il n'est pas, en un mot, de plus haute source de légitimité, de plus haute autorité morale pour la Pologne que Jean-Paul II.

La fierté nationale — celle d'avoir donné au monde un tel pape — et la foi de ce peuple si volontairement catholique jouent évidemment là leur rôle. Mais si ce pape compte tant pour cette nation, c'est essentiellement parce qu'il l'a *aidée* plus que tout et que tout autre à faire connaître son identité, à se reconnaître elle-même, à se rassembler enfin dans un élan dont on ignore encore l'aboutissement.

Trente années durant, la Pologne avait lutté silencieusement, dans la fidélité à ses messes, ses pèlerinages et sa *foi*, contre sa réduction à un élément simple du système soviétique. Ce catholicisme ardemment traditionnel, mal compris du monde moderne et même de l'Eglise du concile, lui avait permis — et c'était une immense victoire — d'imposer un pluralisme unique à l'Est puis, la négociation succédant à la confrontation, d'opposer à la toute-puissance du parti un contre-pouvoir spirituel et temporel.

Ce lundi d'octobre 1978, lorsque la Pologne, ivre d'une joie folle, apprit que l'un de ses archevêques était désormais pape, elle sut, sans qu'il fût besoin de le dire, qu'elle avait gagné. Le monde catholique finissait par comprendre que la foi de ce pays n'était pas *un fanatisme religieux* étranger à son tempérament, mais une résistance à l'uniformisation et une lutte pour l'essence du christianisme : le respect de l'homme. Dans le même temps, le monde tout court découvrait l'existence — dans ce qu'on appelle, décidément à tort, le « bloc » soviétique — d'un pays qui avait su préserver sa différence et ressortissait à la culture européenne avant d'appartenir à une alliance idéologique et militaire.

Une fumée blanche avait fait cela, et cela aurait suffi à faire du nouveau pape le héros de la Pologne. Mais le cardinal Wojtyla était aussi, de tous les dignitaires de l'Eglise polonaise, le plus lié aux intellectuels catholiques engagés dans le combat pour les droits civiques, le plus ferme défenseur des opposants, chrétiens ou non, le plus populaire, enfin, dans la jeunesse étudiante et la classe ouvrière.

Parce qu'il n'était pas n'importe quel archevêque polonais, son élection n'était pas seulement un hommage à la Pologne, mais aussi à ses courants les plus combatifs. Du jour au lendemain, l'opposition gagnait la plus précieuse caution morale dont elle aurait pu rêver : celle du pape — d'un pape qui n'allait pas tarder à *devenir* l'une des premières figures de la scène internationale et dont la visite sur sa terre natale allait bouleverser, dans une absolue sérénité, tout le paysage politique polonais.

On savait déjà que la Pologne n'était pas un pays communiste, *mais un pays catholique dirigé* par un parti communiste. Mais entre le savoir et le voir, il y avait un abîme, et cet abîme fut soudain comblé par les foules enthousiastes que jamais le POUP n'avait su mobiliser ; d'un coup, les dirigeants virent la relativité de leur pouvoir et le peuple la potentialité du sien. De discours en homélies, Jean-Paul II avait martelé que l'homme et ses droits devaient être au centre de *toute politique ; qu'il n'est ni* ordre, ni travail, ni patriotisme sans justice et qu'il ne fallait pas être contre un régime mais pour la Pologne — autrement dit, il fallait entreprendre de la construire sans peur.

Le pape reparti, le régime ne s'était pas plus écroulé qu'il ne *l'est aujourd'hui car chacun sait* bien que c'est là la chose à ne pas souhaiter. Mais Jean-Paul II avait laissé derrière lui des bombes à retardement, qui auront mis un an à exploser. La crise économique, la pénurie alimentaire, la corruption et les maladresses de l'ancienne équipe dirigeante, ont beaucoup contribué à la genèse du long été polonais mais, peut-être, pas plus que ce que le pape avait dit et montré aux Polonais. Cette subversion constructive, tranquille et respectueuse de l'ordre constitutionnel accomplit, en tout cas, d'une manière étonnamment fidèle, le message du pape.

Loin maintenant de sa patrie, *chef* d'une Eglise universelle avant d'être polonais, Jean-Paul II n'est plus un acteur de la scène varsovienne mais un recours pour les moments les plus graves : l'autorité incontestée dont aucun des protagonistes de la crise ne peut dédaigner l'influence et ne l'a d'ailleurs fait jusqu'à aujourd'hui.

La seule réduction de ses activités est non seulement un traumatisme mais aussi un handicap pour la Pologne. Un handicap d'autant plus grave que la fin du cardinal Wyszynski semble désormais proche et que l'Eglise polonaise devra bientôt se trouver un nouveau chef, dont la personnalité aura un lourd poids politique.

BERNARD GUETTA.

Dans les communautés polonaises du Nord-Pas-de-Calais

## « Attendons et prions »

De notre correspondant

Lille. — L'affection de la communauté polonaise du Nord-Pas-de-Calais pour Jean-Paul II est telle que l'attentat de mercredi *a été* vécu ici comme un drame familial. Stupeur, tristesse, larmes même, parmi les groupes rassemblés spontanément autour des postes de télévision et de radio. Mais c'est surtout par des manifestations de ferveur religieuse que s'est exprimée la communauté polonaise. Chez les religieux, les frères oblats de Marie, de l'Institut Saint-Casimir à Vaudricourt (Pas-de-Calais), la nouvelle a été connue quelques minutes avant l'office : « *On a prié toute la soirée pour celui qui est notre père à tous...* », dit un religieux. A Lens, le curé de la paroisse, l'abbé Casimir Czajka, a organisé une veillée de prières, puis il a appelé tous les Polonais de nombreuses paroisses à participer aux messes qui seront célébrées ce jeudi dans la soirée.

Pourquoi cet acte de violence ? Un pape si bon. On ne comprend pas. Nous avions peur pour sa sécurité. Il va si facilement dans la *foule. Mais pourquoi* cela *s'est-il* passé à Rome ? Telles étaient les questions inlassablement répétées à la sortie des veillées le mercredi soir.

Le directeur du journal en langue polonaise du Pas-de-Calais, *Narodowiec*, M. Kwiatowski, déclare : « *J'ai été bouleversé par ce geste dément. On peut avancer l'hypothèse d'une organisation terroriste et extrémiste, mais il faut être prudent. Attendons et prions.* »

M. Jean Kartz, qui habite dans la proche banlieue de Roubaix, a été un ami d'enfance du pape alors qu'il était en classe à Vadowice : « *C'est ma femme en larmes qui m'a appris la nouvelle,* dit-il. *J'ai pleuré aussi. Jean-Paul II doit avoir soixante et un ans le 18 mai prochain. J'allais lui envoyer un télégramme, mais je vais aller à Rome le voir.* »

GEORGES SUEUR.

## La rencontre œcuménique d'Istanbul

Le voyage de Jean-Paul II en Turquie, en novembre 1979, avait un objectif strictement œcuménique. Pays *musulman* à 98 %, la Turquie paraissait, en effet, un choix inattendu pour le quatrième voyage du pape *hors* de l'Italie, mais celui-ci a expliqué alors : « *Je souhaite que mon voyage en Turquie rappelle à tous les catholiques le devoir sacré d'œuvrer pour l'unité des Eglises d'Orient et d'Occident, séparées depuis le grand schisme du onzième siècle.* »

Le but du voyage était la rencontre, à Istanbul, avec le patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios Ier, chef spirituel de quelque deux cents millions de chrétiens orthodoxes et successeur du patriarche Athénagoras, que Paul VI avait rencontré à Istanbul en juillet 1967.

De fait, le voyage s'est déroulé dans l'indifférence, car la grande majorité de la population musulmane ignorait jusqu'à l'existence du pontife romain. Dans les milieux politiques, toutefois, certains se sont interrogés sur le bien-fondé de la visite. Pour les extrémistes, il s'agissait d'une provocation. Les musulmans proches du parti du salut national estimaient que ce voyage, qui coïncidait avec la montée de l'islam, notamment en Iran, était une riposte du chef des chrétiens.

L'Union nationale des étudiants turcs, autre groupement de *droite, avait déclaré son hostilité* à la venue du pape en rappelant qu'elle considérait déjà la présence du patriarcat orthodoxe comme « *une épine dans la chair turque* ». Et le terroriste Mehmet Ali Agca, qui avait assassiné le directeur du journal *Milliyet*, puis *s'était évadé* de prison le 25 novembre 1979, expliquait dans une lettre adressée à ce quotidien qu'il avait l'intention d'assassiner le pape, qu'il considérait comme « *le commandant masqué d'une croisade* ». — A. W.











هكذا من الاصل



# EUROPE

## Irlande du Nord

### La procession qui devait accompagner la dépouille mortelle de Francis Hughes a été interdite

Belfast *(A.F.P., A.P., UPI).* — Le corps de Francis Hughes, mort le 12 mai à Belfast au terme de cinquante-neuf jours de grève de la faim, a été transporté mercredi vers le village natal du militant républicain, Bellaghy, près de Londonderry, où il sera enterré vendredi. La police s'est en effet opposée à ce qu'une procession soit organisée derrière le cercueil dans les quartiers catholiques de Belfast.

De nombreux habitants des quartiers catholiques portant les drapeaux noirs s'étaient rassemblés en début d'après-midi devant l'église d'Anderstontown pour participer au cortège qui devait être accompagné d'une garde d'honneur de l'IRA. Le corbillard a finalement quitté l'hôpital de Belfast avec six heures de retard, directement pour Bellaghy.

Les mesures de sécurité ont été renforcées dans Belfast qui n'a pas connu, dans la nuit de mercredi à jeudi, les violences que l'on redoutait. Toutefois un soldat britannique a été grièvement blessé par un cocktail Molotov dans le quartier catholique d'Ardoyne.

Le jeune homme tué la veille dans une fusillade à Belfast a été identifié comme étant un ancien membre de la branche politique de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), Joseph McClarmon. Une adolescente, blessée lors des violents affrontements de mardi soir par des balles en plastique tirées par les forces de l'ordre, est morte mercredi à l'hôpital Royal Victoria de Belfast. Enfin le laitier grièvement blessé dans l'accident de son camion, attaqué par des émeutiers après la mort de Bobby Sands, est mort également mercredi. Son fils de quatorze ans avait été enterré la veille.

A l'issue d'un entretien avec Mme Thatcher, M. John Hume, leader du parti catholique modéré, le S.D.L.P., a déclaré qu'il n'était pas parvenu à infléchir l'attitude du premier ministre britannique. *« Je n'ai reçu qu'un « non » sec de Mme Thatcher, qui s'est montrée implacable »*, a-t-il précisé. M. Hume avait demandé au premier ministre d'accéder à deux des cinq revendications des prisonniers grévistes de la faim : le droit de porter leurs propres vêtements à l'intérieur de la prison, et celui de s'associer librement. Le cardinal O'Fiaich, primat d'Irlande, a, pour sa part, adressé un télégramme à Mme Thatcher dans lequel il lui reproche sa « *politique inflexible* » et lui déclare notamment : *« Au nom de Dieu, ne permettez pas qu'une autre mort survienne. »*

Patsy O'Hara et Raymond McCreesh, détenus à Long-Kesh, en étaient, ce jeudi, à leur cinquante-quatrième jour de grève de la faim. Ils devaient, ainsi que Joe McDonnell, qui jeûne depuis six jours, être rejoints, jeudi, dans leur mouvement, par un quatrième prisonnier, selon le Sinn Fein.

● *Quelques centaines de personnes* ont manifesté sans incident le mercredi 13 mai devant l'ambassade de Grande-Bretagne, à Paris, après la mort de Francis Hughes. Les manifestants, qui avaient répondu à l'appel du Comité de défense des prisonniers politiques irlandais, ont crié des slogans hostiles à Mme Thatcher.

## Danemark

### M. Joergensen pourrait être contraint d'organiser des élections anticipées

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement minoritaire social-démocrate, en place depuis octobre 1979, va-t-il démissionner au cours des prochains jours ? Le premier ministre, M. Anker Joergensen, sera-t-il obligé, une fois de plus, d'appeler ses concitoyens aux urnes pour des élections législatives anticipées ? Une telle éventualité apparaît de plus en plus probable depuis qu'au début de la semaine la tension a brusquement monté à Christiansborg.

Deux problèmes majeurs menacent en effet aujourd'hui l'existence de l'équipe au pouvoir.

D'une part, le premier ministre a engagé des pourparlers avec trois petits partis qui lui ont permis, au cours de ces derniers mois, de bénéficier d'une majorité provisoire et flottante au Parlement (les radicaux, les chrétiens populaires et le Centre démocrate) pour essayer de mettre sur pied avec eux un nouveau programme d'austérité économique pour 1982. Or les chrétiens populaires et le Centre démocrate font dépendre leur appui au gouvernement de conditions inacceptables aux yeux des sociaux-démocrates. Si M. Joergensen n'arrive pas à un compromis avec ses alliés de fortune, force lui sera donc — il ne l'a pas caché — de s'en remettre au jugement du corps électoral.

D'autre part, parallèlement, le gouvernement risque d'être bientôt mis en minorité par l'opposition de centre-droit sur un texte de loi présenté par les conservateurs, les libéraux et les chrétiens populaires visant à interdire « les clauses d'exclusion » dans les contrats de travail. Sur cette question capitale les sociaux-démocrates refusent toute concession, même mineure, car cette loi ôterait aux syndicats le droit quasi absolu qu'ils possèdent depuis des décennies de contrôler l'embauche dans la majorité des secteurs professionnels.

Mercredi 13 mai, des contacts ont été pris pour la première fois depuis le 27 mars entre typographes et éditeurs de journaux en vue de tenter de mettre fin au conflit qui paralyse, depuis plus de six semaines maintenant, la presse locale. Il est évident que s'il y avait des élections il serait impossible que celles-ci puissent avoir lieu dans un pays privé de quotidiens.

CAMILLE OLSEN.

## Yougoslavie

SELON LA LIGUE DES COMMUNISTES

### Les manifestants du Kosovo voulaient « s'attaquer à l'ordre constitutionnel »

*Cinq cent cinquante personnes seront traduites en justice,* dont quatre cent cinquante en correctionnelle, pour leur participation aux événements du Kosovo, a annoncé M. Milan Daljevic, *secrétaire exécutif de la Ligue des communistes yougoslaves, cité,* mercredi 13 mai, par le journal « Borba ».

De notre correspondant

*Belgrade.* — *Les désordres du* Kosovo, fin mars et début avril, continuent à dominer la politique intérieure yougoslave. La presse et les officiels admettent que les éléments « *nationalistes* et *irrédentistes* » albanais ne sont pas encore « *entièrement éliminés* ».

C'est ainsi que, mardi 12 mai, le centre universitaire de Pristina a été de nouveau le théâtre d'une agitation. Les étudiants, rassemblés aux fenêtres et aux balcons de leurs campus, ont, notamment, conspué les passants et les voitures des forces de l'ordre venues à plusieurs reprises sur les lieux. On signale également des incidents mineurs entre Albanais et Monténégrins dans deux localités de la République fédérée du Monténégro.

Chaque jour, les organes d'information font état de nombreuses réunions de la Ligue des communistes du Kosovo et des autres organisations sociales au cours desquelles sont révélés des détails inconnus du public sur l'activité « *destructrice* » des irrédentistes albanais. Plusieurs dirigeants ont été évincés. On leur reproche soit leur « *complicité avec les éléments hostiles* », soit leur « *manque de vigilance* ». En même temps, les critiques à l'adresse du gouvernement de Tirana se multiplient, et des accusations ouvertes sont portées contre l'ambassade d'Albanie à Belgrade.

Ce jeudi, la presse publie les « conclusions » adoptées à la réunion du comité central de la Ligue fédérale, le 7 mai dernier, qui fut entièrement consacrée aux désordres du Kosovo. Ce document affirme que les manifestants avaient eu pour objectif *« de s'attaquer à l'ordre constitutionnel, à l'intégrité et à la souveraineté de la Yougoslavie, à son système autogestionnaire et à sa politique de non-alignement »*.

Après avoir souligné que l'on se trouvait en présence d'une action « *contre - révolutionnaire* » et approuvé les mesures de sécurité prises pour y mettre fin, le comité central insiste sur la nécessité d'établir, en particulier, « *la responsabilité personnelle* » des membres des organismes dirigeants du parti pour leur « *manque de vigilance, leur opportunisme et leur irresponsabilité* ».

PAUL YANKOVITCH.

# AFRIQUE

## Tunisie

### Des élections législatives anticipées auront lieu en octobre

De notre correspondant

Tunis. — Le processus devant conduire à l'instauration du multipartisme, dont le principe a été reconnu par M. Bourguiba lors du congrès extraordinaire du parti socialiste destourien (*le Monde* daté 12-13 avril), est désormais engagé : des élections législatives anticipées auront lieu en Tunisie dans le courant du mois d'octobre prochain. Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a annoncé, mercredi 13 mai, que le président de la République, avec qui il venait de s'entretenir avait demandé aux députés d' « *agir en temps opportun, conformément aux recommandations du congrès du P.S.D. afin de permettre l'organisation d'élections législatives en octobre prochain* ».

L'Assemblée nationale a été élue pour cinq ans, en novembre 1979, et la Constitution ne prévoyant pas sa dissolution — à moins du vote d'une motion de censure dont le principe est exclu en l'état actuel des choses, — il reste maintenant à définir la formule qui permettra de procéder dans la légalité à son renouvellement. Le fait que tous les députés sont élus sous l'étiquette du P.S.D. facilitera la solution du problème. D'ici au terme de la session actuelle, fin juillet, le bureau politique du parti va recommander aux députés de présenter leur démission, soit collectivement, soit individuellement. Si certains refusaient de s'associer à ce « sabordage », une motion déclarant la vacance de la Chambre pourrait être mise aux voix : ceux qui ne la voteraient pas seraient exclus du parti pour « indiscipline » et du même coup de l'Assemblée.

Les motions et recommandations du dernier congrès du P.S.D. sont demeurées bien vagues sur la façon dont les courants d'opposition pourraient participer aux élections. Celles-ci serviront-elles de test de représentativité à ceux qui se situent en dehors du parti avant qu'ils ne puissent obtenir, en fonction de leur résultat, la reconnaissance de leur existence légale, ou seront-ils autorisés à participer en tant que formation politique jouissant des mêmes droits que le P.S.D. à la consultation ? L'adhésion à la « Charte nationale » établie par le P.S.D. et prévoyant le respect de la Constitution et de la légitimité de M. Bourguiba, le non-recours à la violence et à la lutte des classes et le rejet de toute dépendance idéologique ou matérielle à l'égard de l'étranger, sera-t-elle retenue comme une condition nécessaire seulement pour l'autorisation de création de parti politique, ou aussi pour la participation aux élections ?

Depuis un mois, plusieurs mouvements d'opposition se sont concertés sur ces points et ils ont été unanimes à se prononcer sur la nécessité d'obtenir leur reconnaissance officielle en tant que parti et un certain nombre de garanties pour pouvoir participer, « *dans des conditions équitables et démocratiques aux prochaines élections législatives* ». Ils considèrent aussi que la « Charte nationale », dont ils ne rejettent pas *a priori* les principes, doit être discutée par toutes les parties contractantes, y compris le P.S.D., lors d'une « conférence nationale », pour devenir le véritable cadre d'un consensus national qui ne peut être imposé unilatéralement.

MICHEL DEURÉ.

# DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE DÉFENSE DE L'OTAN

### Washington obtient satisfaction sur toute la ligne

Bruxelles *(A.F.P.).* — L'administration de M. Reagan a marqué un nouveau point, mercredi 13 mai, auprès des ministres de la *défense de l'OTAN* réunis à Bruxelles dans la mise en place de sa politique globale pour contrer la « *menace soviétique* ».

Selon un ambassadeur européen, M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a obtenu « *pratiquement tout ce qu'il souhaitait* » quant au soutien à la nouvelle stratégie américaine.

A Rome, il y a deux semaines, le secrétaire d'Etat, M. Haig, avait proposé aux alliés l'ouverture de négociations avec l'Union soviétique sur les euromissiles avant la fin de l'année et la confirmation du programme allié pour ce système d'armes. Les résultats obtenus par M. Haig avaient été qualifiés par le président Reagan de grande victoire.

A Bruxelles, M. Weinberger a complété le tableau et obtenu l'accord des alliés (France exceptée qui ne participe pas à l'organisation militaire) sur les deux points les plus importants pour le renforcement de la défense de l'Occident : les quatorze ministres de la défense participants ont confirmé l'augmentation de 3 % en valeur réelle de leurs budgets et ils n'ont soulevé aucune objection à un soutien au moins logistique (survols et transit) pour la mise en place, en dehors de la zone de défense de l'OTAN, dans le Golfe par exemple, de la nouvelle force américaine de déploiement rapide. Cette force, formée actuellement aux Etats-Unis pour des interventions rapides éloignées, comprendra jusqu'à trois cent mille hommes, parachutistes et « marines ».

En outre, selon M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, les alliés sont prêts à un effort militaire accru pour remplacer sur leurs territoires les troupes américaines qui seraient appelées sur un autre théâtre d'opérations. Dans une conférence de presse, M. Weinberger a affirmé que « *désormais il fallait reconnaître que l'époque des décisions unilatérales soviétiques dans le monde était terminée* ».

● *M. Bernard Boyer*, ambassadeur de France au Mozambique, a été nommé également ambassadeur auprès du royaume du Swaziland, annonce le *Journal officiel* de ce jeudi 14 mai (*le Monde* du 29 mars a publié la biographie de M. Boyer).



# PROCHE-ORIENT

## Egypte

LA DÉMISSION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

### D'un scandale à l'autre ?

*Le vent de scandale qui soufflait sur l'Egypte — et avec moins d'ampleur sur le reste du monde arabe — va-t-il s'apaiser grâce à la démission, le mercredi 13 mai, de M. Osman Ahmed Osman, le vice-président du conseil égyptien ? La veille, une commission d'enquête parlementaire l'avait désavoué non seulement en lavant Nasser de tout soupçon de « corruption », mais en concluant encore que le fondateur de la République égyptienne n'avait à aucun moment « exploité ses fonctions à des fins personnelles ».*

*M. Osman, ami intime du président Sadate, avait déclenché la tempête en insinuant dans ses Mémoires,* Mon expérience, *publiés il y a un mois, que l'ancien chef de l'Etat s'était laissé soudoyer. L'auteur n'avait pas osé citer nommément le président Nasser, mais il avait glissé quelques « petites phrases » à la page 393 d'un volume qui en compte près de 700, selon lesquelles le raïs avait fait construire par ses soins deux villas pour ses filles. M. Osman est, en effet, un grand entrepreneur de travaux publics. L'ancien président — toujours selon les Mémoires de M. Osman — aurait feint de ne pas s'apercevoir que la facture présentée était « vingt fois moins élevée que le prix réel », en d'autres termes, du « bakchich » qu'il recevait ainsi sous une forme camouflée.*

*Le scandale était double. La probité du chef de la révolution égyptienne, vénéré par une bonne partie de l'opinion dans le pays, ainsi qu'à travers le monde arabe, était insidieusement remise en cause. M. Osman qui, parti de rien, avait édifié l'une des plus grosses fortunes de la vallée du Nil sous le régime nassérien, « trahissait » l'homme auquel il devait son ascension sociale.*

*Fils d'un petit épicier mis en faillite, M. Osman s'était vu confier de grands travaux d'utilité publique, dont le haut barrage d'Assouan. Il fut à l'époque, l'un des adulateurs les plus enthousiastes de Nasser, qu'il glorifiait dans des pages publicitaires qu'il achetait dans la presse cairote. Le raïs le traitait, semble-t-il, avec quelque mépris.*

*M. Osman indique dans ses Mémoires qu'il n'a approché l'ancien chef de l'Etat qu'une seule fois... dans la foule des personnalités qui avaient assisté à l'inauguration du haut barrage d'Assouan. L'entrepreneur se plaint encore d'avoir été qualifié, en même temps que ses pairs, de « capitaliste exploiteur », d'avoir été interrogé en 1970 comme suspect « d'intelligence avec l'ennemi israélien ». M. Osman admet, d'autre part, avoir milité dans l'organisation (à l'époque clandestine) des Frères musulmans, et demeurer attaché « spirituellement » à la confrérie.*

*L'auteur de* Mon expérience *a, depuis l'accession de M. Sadate au pouvoir, étendu notablement son empire industriel — qui compte, en Egypte seulement, cinquante-cinq mille ouvriers et employés — au monde arabe, de la Libye au golfe Persique, où ses investissements sont évalués à plusieurs centaines de millions de dollars. « Homme orchestre » du nouveau pouvoir, il est le beau-père de la fille cadette du président Sadate.*

*Devant le tollé de protestations, provenant, en particulier, des membres de la famille Nasser, qui ont menacé d'intenter un procès en diffamation, le chef de l'Etat — tout en adoptant une attitude ambiguë — a accusé les nassériens et les communistes d'avoir « insinué » qu'il avait inspiré les propos désobligeants de M. Osman. L'œuvre de ce dernier a été retirée des librairies — après que soixante-cinq mille exemplaires eurent été vendus, — en attendant la fin de l'enquête de la commission parlementaire.*

*Un scandale est peut-être clos. Un autre se profile à l'horizon. Des rumeurs persistantes circulent au Caire sur la « corruption », non seulement de M. Osman, mais aussi de l'entourage immédiat du chef de l'Etat. Suffisamment pour que l'épouse de ce dernier, Mme Jehane Sadate, se présente à la télévision pour démentir catégoriquement qu'elle ait investi des fonds personnels dans les entreprises privées, dont certaines appartiennent à M. Osman...*

ERIC ROULEAU.

## Liban

### Israël reconnaît qu'un avion sans pilote a été abattu par un missile syrien

De notre correspondant

Beyrouth. — Un avion de reconnaissance israélien sans pilote a été abattu, jeudi matin 14 mai, par un tir de fusées SAM-6 à partir des batteries syriennes installées dans la Bekaa, au Liban.

Après un moment de confusion, les versions concordantes de l'incident fournies par Tel-Aviv et Damas, ont clarifié la situation : l'appareil sans pilote est tombé près de la Syrie.

Bien que l'incident soit grave, sa portée est réduite par plusieurs considérations. Jusqu'à présent, les Syriens tirent des SAM-6 sur les avions sans pilote, mais s'abstiennent de le faire sur des appareils pilotés, ceux-ci ne se heurtant qu'à la D.C.A. classique et, au plus, à des SAM-7 portatifs, au demeurant tirés par les Palestiniens non-progressistes et non par les Syriens.

Mardi, des fusées SAM-6 avaient été tirées par les Syriens sur un avion de reconnaissance. Mais sur ce premier incident, les versions de Damas (avion abattu, tir à partir du Liban), et de Tel-Aviv (avion non touché, tir à partir de la Syrie), divergent.

Enfin, et surtout, Israël ne semble pas faire un *casus belli* de la destruction d'avions sans pilote.

L'incident de jeudi a été connu au moment où l'émissaire américain, M. Habib, arrivait dans le bureau du président Assad. La veille, à Beyrouth, il avait conféré avec le président Sarkis.

L'émissaire américain cherche à élaborer des « *voies de dégagement* » de la crise, élargissant autant qu'il le peut le cadre de sa mission pour aboutir à un règlement d'ensemble aussi complet et équilibré que possible.

Il négocie simultanément le retrait des missiles syriens et la limitation des survols israéliens au Liban, le retrait des forces phalangistes de Zahlé et des troupes syriennes des collines entourant cette ville et du mont Sannine, l'armée libanaise devant s'installer dans toutes ces positions selon un savant dosage de troupes envoyées ici et là.

Le journal *Al Nahar* qualifie les propositions américaines de « *raisonnables et logiques* ».

Cependant, M. Habib a surtout gagné du temps et obtenu un ajournement de la confrontation. Mercredi, Israël a maintenu son refus de restreindre ses activités aériennes au-dessus du Liban, en soulignant que Washington ne le lui demandait d'ailleurs pas : la Syrie a durci le ton et a repris l'initiative des combats au mont Sannine, ce qui est interprété ici comme une réponse à l'intransigeance israélienne.

L'O.L.P. craint, de plus en plus, que, même en cas de compromis syro-israélien, Tel-Aviv ne déclenche une vaste opération compensatoire, dont l'objectif principal serait l'occupation du château de Beaufort, qui a jusqu'à présent résisté à tous les assauts.

LUCIEN GEORGE.

● *La mission européenne au Proche-Orient.* — M. Van der Klaauw, ministre néerlandais des affaires étrangères, mandaté par ses collègues de l'Europe des Dix pour préparer une initiative européenne au Proche-Orient, s'est entretenu, mercredi 13 mai, avec douze personnalités palestiniennes des territoires occupés et Jérusalem-Est. « *Il n'y a pas de solution immédiate au problème palestinien,* a dit ensuite M. Van der Klaauw, *mais je suis convaincu qu'il ne faut pas laisser les choses en l'état. La situation ne peut qu'empirer.* » — *(A.F.P.)*

هكذا من الأمل



PROCHE-ORIENT

CORRESPONDANCE

# « La bombe irakienne »

## Une lettre de M. Hajdenberg

*M. Hajdenberg, président du Renouveau juif, nous écrit :*

« Révélant certains des propos qu'il a tenus au Renouveau juif, le professeur Alfred Kastler a présenté ses réflexions dans *le Monde* du 16 avril, à la suite de l'annonce publicitaire que notre mouvement a fait paraître dans votre journal des 1er et 2 février au sujet du danger que représente la livraison par la France à l'Irak de technologie nucléaire.

» [illegible]ticulièrement respectueux des avis du professeur Kastler et de l'intérêt qu'il porte aux problèmes de la non-prolifération, nous aurions vivement souhaité être convaincus qu'il n'y a pas « improbabilité » mais « impossibilité » pour l'Irak de se doter de l'arme nucléaire grâce à la France.

» Dans son argumentation scientifique, il ne mentionne pas la fourniture par l'Italie à l'Irak d'un laboratoire complémentaire permettant de transformer à un taux de 96 % l'uranium enrichi à 93 % livré par la France.

» L'Irak pourrait donc utiliser cet uranium opérationnel à des fins militaires, c'est-à-dire construire une ou plusieurs bombes du type Hiroshima.

» Le professeur Kastler ne rappelle pas non plus que l'Irak a refusé que la France lui livre du carburant faiblement enrichi du type « caramel », seulement utilisables à des fins civiles. L'éminent scientifique s'appuie surtout sur les textes des traités internationaux -auxquels a adhéré l'Irak, et sur les moyens de contrôle du bon emploi à des fins pacifiques, pour croire « improbable » le « danger » qu'il souligne cependant.

» A cet égard, il lui était cardinal et impératif de mentionner ce que d'aucuns ignorent, que, suivant les termes mêmes du *« traité de non-prolifération »* auquel il a adhéré, l'Irak peut se retirer de celui-ci, et donc résilier ses engagements avec un simple préavis de trois mois.

» Je citerai sur ce point le cri d'alarme lancé par le professeur Francis Perrin, « l'inspirateur de la bombe atomique française », déclarant à un quotidien français : *« J'estime qu'il n'est pas raisonnable que l'on garde le secret autour de ce traité car cela ne peut que provoquer les suspicions internationales, et ce n'est pas sain. L'Irak peut dire du jour au lendemain : « Maintenant, je refuse les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et j'utilise l'uranium enrichi selon mon bon plaisir. »*

» En ce qui concerne même ces contrôles, que valent-ils quand c'est le contrôlé qui en a tous les éléments, et peut se permettre de les éviter pendant un mois et demi, alors qu'il vient de recevoir une charge de 12 kilos d'uranium ? »

Le professeur Kastler n'affirme-t-il pas lui-même que seul l'engagement moral joint à l'exercice du contrôle empêcherait l'Irak de passer à la technologie militaire ? Comment y croire, connaissant la politique d'agression de l'Irak ?

Comment pourrions-nous être confiants alors que c'est dans le secret que le gouvernement de la France a livré des Mirage à l'Irak en guerre contre l'Iran ?

Comment peut-on être rassuré quand aucun débat national n'a été ouvert sur cette question, qu'aucune commission du Parlement n'a été saisie, ni informée, alors qu'elle crée une situation explosive au Proche-Orient.

Comment pourrait-on ne pas craindre le pire quand un ancien premier ministre (N.D.L.R. : M. Chirac, dont on lira ci-dessous l'essentiel des déclarations) qui a eu la responsabilité de cette initiative, fait savoir autour de lui que les risques auraient été moindres si, continuant d'exercer ses fonctions, il avait pu faire insérer dans le contrat passé entre la France et l'Irak certaines clauses plus restrictives et contraignantes ?

## Les précisions de M. Chirac

*M. Chirac a notamment déclaré à l'Agence télégraphique juive, le 5 mars dernier :*

« Les modalités de réalisation de cet accord et notamment la fourniture du réacteur Osirak et du con[illegible]tible, c'est-à-dire de l'uranium enrichi, ont été examinées à Paris avec une extrême prudence et la volonté de ne pas prendre de risques. Telle a été la situation jusqu'à mon départ du gouvernement.

» Ce qui s'est passé après mon départ ne m'est pas connu en détail. Je puis seulement dire que les modalités définitives de livraison ont été mises au point après ce départ et que c'est en octobre 1976 que le premier ministre M. Raymond Barre devait donner son accord au ministre compétent pour l'opération et les fournitures.

» Je ne puis vous en dire plus. Je rappelle cependant que l'Irak avait pris un certain nombre d'engagements. D'une part, ce pays a signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires, s'interdisant d'accéder à l'armement nucléaire, puis a signé en 1972 un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) de Vienne, plaçant ses activités nucléaires sous le contrôle de cette agence. Dans la pratique, ces contrôles combinent des comptabilités-matière, la pose de caméras automatiques et de scellés et la visite d'inspecteurs. L'ensemble de ces moyens permet de déceler à temps tout détournement et même toute manipulation suspecte. Ils s'exercent actuellement dans quarante-sept pays et jusqu'à présent aucune matière soumise au contrôle par l'A.I.E.A. n'a été utilisée pour une explosion.

J'ajoute, enfin, que sous mon gouvernement l'accord franco-irakien du 18 novembre 1975 a confirmé ces garanties par des engagements spécifiques. A ma connaissance, les premières livraisons d'uranium effectuées à l'Irak l'ont été en mai 1980 sous le contrôle de l'Agence de Vienne. Cette agence a d'ailleurs envoyé une mission d'inspection sur place après le bombardement du site du réacteur, conformément à l'accord de garanties Irak-A.I.E.A.

Voilà la mise au point que j'entendais faire à ce sujet. Je suis très conscient du danger que peut faire courir un détournement à des fins non pacifiques de l'énergie nucléaire. Pour ma part, j'ai tenu à ce que le maximum de garanties soient prises, et je puis témoigner sur la période où j'étais au gouvernement, n'étant bien sûr pas en mesure de donner des détails sur les conditions des décisions définitives prises après mon départ, sous l'autorité du président de la République, par le premier ministre.

Je veux aussi dire qu'à aucun moment le gouvernement français que je dirigeais n'a accepté pour lui-même, ou pour une société publique ou privée participant à ces projets, une demande tendant à empêcher des Français de confession israélite de participer à la réalisation du projet Osirak ».

## La réponse du professeur Kastler

Il n'est pas dans mon intention d'entamer une polémique avec Me Hajdenberg. J'ai simplement tenu à dénoncer, au nom du groupe français Pugevash, une affirmation inexacte, et que ses auteurs savaient inexacte : *« Le gouvernement français livre à l'Irak 12 kilogrammes d'uranium très enrichi permettant de fabriquer trois à quatre bombes atomiques du type Hiroshima »*.

Dans sa réponse Me Hajdenberg confond habilement deux dangers : celui résultant de l'affirmation précédente, qui est imaginaire, et un autre danger, bien réel mais plus lointain : le fonctionnement du réacteur Osirak — comme celui de tout autre réacteur nucléaire — produit du plutonium, matière première des bombes nucléaires. Il faut du temps pour accumuler la quantité de plutonium nécessaire pour faire une bombe et il faut savoir maîtriser une technologie élaborée pour assurer cette transformation.

Le cas de l'Inde a montré qu'un pays du tiers-monde est capable d'acquérir cette technologie. Toutefois, le niveau scientifique de l'Irak est loin d'être, à l'heure actuelle, celui de l'Inde. Mais il est probable que d'ici à la fin du siècle l'Irak et une dizaine d'autres pays auront rejoint le « club atomique ».

Cette évolution est fatale si les grandes puissances nucléaires continuent leur surarmement au lieu de s'engager dans la voie du désarmement comme ils avaient promis de le faire en signant le traité de non-prolifération des armes atomiques.









هكذا من الأصل







# AMÉRIQUES

**Argentine**

## L'ancienne présidente Isabel Peron pourrait être graciée

**Le sort de l'ancienne présidente Isabel Peron, détenue depuis le coup d'Etat militaire qui l'a renversée le 24 mars 1976, reste incertain après sa condamnation, le 20 mars dernier, à huit ans de prison pour *gestion frauduleuse de fonds publics*. Dans un effort pour atténuer l'opposition du mouvement péroniste, qui reste très puissant en Argentine, le général Viola, successeur du général Videla à la tête de l'Etat, pourrait être tenté d'accorder prochainement *sa grâce* à la veuve de Juan Peron.**

Correspondance

Buenos-Aires. — En demandant à trois personnalités de premier plan du mouvement justicialiste (1) d'assurer sa défense aux côtés de son avocat, M. Julio Arriola, Mme Maria Estela Martinez Peron, veuve du défunt *dictateur*, a cherché à politiser une affaire que les militaires avaient voulu circonscrire au seul plan juridique.

En fait, l'« affaire Isabel » n'a *jamais cessé d'être politique*. Lorsque, dans la nuit du 24 mars 1976, les auteurs du coup d'Etat arrêtent la présidente et l'enferment dans la résidence d'El Messidor, dans le sud du pays, c'est le *péronisme* qu'ils veulent ainsi écarter définitivement *du pouvoir*. *Le 23 juin 1976*, l'ex-présidente est, en vertu de l'« *acte de responsabilité institutionnelle* », privée de ses droits politiques et déclarée inapte à l'exercice de fonctions publiques. Même *si* la justice accumule alors les charges contre elle (*cinq au total*), *les délits qui lui sont imputés* ne justifient pas une détention *préventive* aussi longue que celle qu'elle a subie. L'extrême lenteur de la justice tout au long de ces cinq années a surtout *répondu à des impératifs politiques*.

Que reproche-t-on à Mme Isabel Peron ? *D'avoir reçu des « cadeaux »* d'une banque pour son anniversaire, *d'avoir transféré illégalement un immeuble* au parti justicialiste, d'avoir commis des irrégularités dans l'utilisation des fonds réservés de la présidence et, surtout, d'avoir géré de façon frauduleuse, avant et après sa fondation, les fonds de la croisade de s o l i d a r i t é justicialiste, une soi-disant institution de bienfaisance *créée* en 1973 et dont Mme Peron était la présidente. Selon l'*accusation*, la veuve de *Juan* Domingo Peron aurait émis une série de chèques — dont le fameux « chèque présidentiel » en faveur des sœurs de la première épouse du général Peron, Eva — qui ne correspondaient en rien aux fins de l'institution.

Ces accusations sont discutées *par* de nombreux juristes. Il *est relativement facile de soutenir que les fonds* « réservés » ont précisément été institués pour permettre au président d'en user librement sans avoir à justifier leur destination. *Par ailleurs*, en *décembre 1975, Mme Isabel Peron* avait été déclarée *non* coupable *dans l'affaire du chèque présidentiel*. Passant *outre* au *principe* de la chose jugée, la justice avait annulé cette décision en juin 1976, et le procureur avait demandé six ans de *prison*. Successeur du *général* Videla à la tête de l'Etat, le général Viola *comptait sur une décision rapide* de la justice afin de ne pas hériter d'un problème que le temps rendait de plus en plus explosif. Le 24 décembre 1980, le cas de Mme Maria Estela Martinez Peron, jusque-là prisonnière politique « *à la disposition du pouvoir exécutif* », était officiellement remis entre les mains de la justice. Tout porte à croire que les juges recevaient alors l'instruction d'accélérer le dénouement juridique de l'affaire.

*Comment expliquer dans ces conditions* que, le 20 mars dernier, à la surprise générale, le juge Norberto Giletta ait condamné Mme Peron à huit ans de prison pour gestion frauduleuse de fonds publics dans l'affaire de la croisade de la solidarité, *et que, le 15 avril, la cour* d'appel ait annulé le jugement du *4 février* dernier *qui* proclamait son innocence dans l'affaire des fonds réservés ? Beaucoup y voient la marque de l'aile dure des forces armées, dont l'opposition au général Viola est allée en augmentant depuis sa désignation comme président, *en octobre* 1980. *Les* adversaires de l'ouverture politique et du *dialogue avec les péronistes* considèrent qu'une condamnation sévère de l'*ex-présidente* aurait une valeur exemplaire et servirait à discréditer une fois pour toutes le péronisme.

### Limiter les dégâts

Ce calcul paraît aujourd'hui erroné. La figure d'Isabel Peron sort grandie de cinq années de captivité, et le spectacle peu reluisant offert par la justice n'a fait qu'accentuer son *image de victime*. La veuve *de* Juan Peron a acquis aux yeux de l'opinion publique un prestige dont elle ne jouissait pas lorsqu'elle était présidente de la nation.

*Ni* du côté des militaires ni du côté des péronistes, on ne souhaite, toutefois, que l'ex-présidente acquière une force qui lui permette de jouer un rôle politique de premier plan. Le *mouvement péroniste est en plaine* crise, tant sur le plan politique que *syndical*, et *ses divisions* se sont encore aggravées au cours des dernières années. A part quelques « ultraverticalistes » (2) inconditionnels de Mme Peron, la grande majorité des péronistes doutent de ses capacités à reconstruire le mouvement *et à lui donner des structures* claires. Les verticalistes eux-mêmes estiment que, dans le cas où la veuve de Juan Peron déciderait de faire sa rentrée sur la scène politique elle devrait « régner sans gouverner ».

Aussi parle-t-on, à Buenos-Aires, de la possibilité d'une solution permettant de « limiter les dégâts » et de *débloquer les relations* entre les forces armées et les péronistes : la *grâce présidentielle serait accordée* à Mme Isabel Peron en échange de certaines garanties *concernant* ses activités futures.

JACQUES DESPRES.

(1) Le mouvement se réclamant de Peron. Il s'agit de MM. Angel Federico Robledo, ministre de la défense et de l'intérieur dans le d e r n i e r *gouvernement péroniste*, Italo Argentino Luder, qui exerça en 1975 pendant plusieurs semaines la fonction de président de la nation, et Manuel Arauz Castex, ancien ministre péroniste des affaires étrangères.

(2) Les « verticalistes » sont les militants des syndicats verticaux, qui *constituaient* l'une des *principales* bases de l'« appareil » péroniste.

# Cambodge : de la terreur à la contrainte

## II. — « Lancer la machine »

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

***Le Cambodge n'est plus menacé par la famine, mais la situation alimentaire reste précaire : le pays manquera de riz cette année. (« Le Monde » du 14 mai).***

Phnom-Penh. — Vélos et pétrolettes tiennent le haut du pavé. Les cyclopousses ont repris du service. Gargotiers et marchands ambulants encombrent les trottoirs. A même la rue, des équipes mobiles vaccinent les passants contre le choléra. Au milieu de ses décombres, Phnom-Penh reprend goût à la vie.

Aujourd'hui, la ville compterait au moins quatre cent mille habitants ; sa population a triplé en un an. Ce sont, pour la plupart, des paysans qui, entre labours et moissons, viennent à tout hasard chercher ici un complément de revenus. Ces faux citadins campent, qui dans des boutiques éventrées, qui dans des immeubles délabrés. Le souci des autorités est de *« renvoyer à la campagne ces milliers d'inactifs et de contrôler leurs mouvements ».*

Pour bien faire, il faudrait fermer Phnom-Penh *« pour cause de travaux »*. La ville est à ce point meurtrie qu'on voit mal ses plaies se cicatriser de sitôt. 40 % seulement du parc immobilier est réparable. Le réseau d'égouts ne fonctionne plus : deux stations de pompage sur six sont en état de marche. Les besoins en eau potable sont estimés à 70 000 mètres cubes par jour, mais il est impossible d'en produire plus de 45 000 mètres cubes.

Les ordures s'accumulent dans les rues et en obstruent certaines. La municipalité, qui ne dispose que de quatre camions-bennes, peut en ramasser quotidiennement moins de la moitié. Les rats sont à la fête...

Il faudrait réparer les digues qui protègent la ville, redessiner des jardins publics, recréer un système de transports en commun. Pour l'heure, les édiles s'efforcent de parer au plus pressé. On rénove le marché central, on goudronne les rues, on remet sur pied les réverbèrse. *« Nous devons trouver des recettes et, pour cela, réanimer le commerce et l'artisanat, car les habitants n'ont pas les moyens de payer des impôts »*, explique M. Chan Ven, président du comité révolutionnaire populaire de Phnom-Penh et ministre de l'éducation nationale.

D'un bout à l'autre du pays, la situation est tout aussi précaire. L'aide internationale a cependant permis d'améliorer sensiblement l'état sanitaire de la population. Sauf certaines provinces éloignées, les cas de malnutrition sont en très nette régression. Ainsi, à l'Hôpital du 7 janvier à Phnom-Penh, le taux de mortalité est tombé de 19 % en mars 1979 à 5 %. *« Nous avons à faire face maintenant à un problème de méconnaissance des règles diététiques »*, soulignent des spécialistes.

Tirant la conclusion de cet état de fait, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a prévu de retirer ses équipes médicales, qui travaillaient dans quatre hôpitaux de province, le 30 juin prochain et d'interrompre la fourniture de médicaments le 30 septembre. *« La phase d'urgence d'immédiat après-guerre est terminée*, affirment ses responsables. *Celle de la reconstruction, qui s'engage aujourd'hui, n'est plus de notre ressort.* » Les autorités cambodgiennes devront donc négocier des accords bilatéraux d'assistance sanitaire.

Le pays n'est pas à même, en effet, de se passer de l'aide étrangère. Ses efforts ne sont pas à la dimension de ses besoins. Avant l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges, cinq cents médecins exerçaient au Cambodge ; il n'en reste plus que cinquante, dont un chirurgien et un pédiatre. La province de Prey-Veng (700 000 habitants) en a un seul à son service.

La Faculté de médecine et de pharmacie de Phnom-Penh — le seul établissement d'enseignement supérieur du pays — achève de former des étudiants qui, à cause des événements, ont dû arrêter leur scolarité en cinquième ou en sixième année. La deuxième promotion, qui vient tout juste de sortir, compte vingt-cinq diplômés. *« Notre objectif est d'avoir, l'an prochain, en poste dans chaque province un médecin, un chirurgien et un pharmacien »*, indique M. Nuth Savoen, vice-ministre de la santé.

L'urgence est telle qu'en province la formation théorique et pratique du personnel infirmier ne dépasse pas trois mois. Impossible de s'offrir le luxe d'un enseignement complet. C'est en soignant qu'on apprend à soigner...

### Tout est à réinventer

Et que dire de l'équipement hospitalier ? Pas d'eau courante à l'hôpital de Kompong-Cham : le seul poste de ravitaillement — à l'extérieur du bâtiment — ne fonctionne que quatre heures par jour ; pas d'ambulance : les malades doivent se déplacer en bateau, en camion ou en charrette à bœufs. Pas de cuisine à l'hôpital de Takeo : une tente plantée dans la cour en tient lieu.

Les Khmers rouges avaient tiré un trait sur la santé aussi bien que sur l'éducation. *« C'était une utopie. Il n'y a pas de progrès sans intellectuels*, constate M. Chan Ven. *Si nous voulons créer un cerveau révolutionnaire, il faut augmenter le degré d'instruction du peuple.* »

Tout est à réinventer. Le Cambodge repart de zéro. Un million trois cent mille enfants suivent les cours du « primaire » (neuf cent mille l'an dernier), soit près des trois quarts de la population scolarisable ; 68 % sont en première année. Les effectifs du « secondaire » sont maigres — sept mille élèves, — ceux du « supérieur », squelettiques : sept cents étudiants.

Le gouvernement s'est, en outre, donné trois ans pour alphabétiser les hommes en dessous de quarante-cinq ans et les femmes en dessous de quarante ans. Quelque quarante mille cadres sur les cent mille que compte le pays participent ainsi, en dehors de leurs heures de travail, à la formation des adultes. *« Le principe est simple*, explique le ministre de l'éducation. *Les plus instruits enseignent les moins instruits et les moins instruits les illettrés.* »

Qu'importe la qualité des instituteurs formés à la va-vite, l'absence de livres, en cours d'impression, le manque de locaux, de pupitres et de tableaux noirs, de cahiers et de crayons, l'important est de « lancer la machine ». Aussi n'est-il pas rare de voir des enfants assis à même le sol dans des salles de classe sans mobilier ou des maîtres enseigner en plein air, à l'ombre d'un manguier.

Pressé par le temps, le Cambodge l'est aussi pour rebâtir son économie. Les autorités s'efforcent de reconstituer un tissu de petites et moyennes entreprises : outillage agricole, matériaux de construction, articles ménagers. Une œuvre de longue haleine faute d'électricité, de carburant, de matières premières (...). Il y a dix ans, l'usine textile de Kompong-Cham, offerte par la Chine, tournait sans discontinuer et produisait 180 000 mètres de tissus par jour ; aujourd'hui, 2 000 mètres seulement. *« Il nous manque des colorants, des roulements, des courroies*, raconte son responsable. *Nous épuisons nos stocks de coton. Il nous est impossible de travailler le coton local faute d'égreneurs, si bien que cent quarante machines sont au repos forcé.* »

Le Cambodge cherche des partenaires. Cap à l'Est par la force des choses. *« Avec l'Union soviétique, nous avons conclu beaucoup d'accords mais nous n'avons pas signé un traité d'amitié et de coopération comme le Vietnam l'a fait*, note M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères. *Nous sommes en train de réfléchir à une éventuelle adhésion au Comecon, mais nous souhaitons aussi que les pays capitalistes apportent leur pierre à la reconstruction du pays.* »

Malgré tout, les Cambodgiens tentent de ne pas perdre espoir. Les familles que le régime précédent avait disloquées (on compte quelque 75 000 orphelins) commencent à se reformer. Les mariages se multiplient. On assiste ainsi, depuis près d'un an, à une explosion démographique, une sorte de « *baby boom* ».

Les difficultés économiques ne semblent pas contrarier le mouvement de retour au pays des Cambodgiens réfugiés dans les pays voisins. 320 000 d'entre eux, dont le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a facilité la réinsertion, ont déjà regagné leurs villages. Il en reste 237 000 en Thaïlande, 35 000 au Vietnam et 10 400 au Laos. Le H.C.R. recherche l'accord de Phnom-Penh pour accélérer ces rapatriements volontaires.

Les autorités jugent avec méfiance ces opérations, craignent que, dans le flot de ces rapatriés, ne se glissent des éléments hostiles au régime. En revanche, sans trop d'illusions, elles essayent — comme en leur temps les Khmers rouges l'avaient fait — de tendre la main à leurs compatriotes d'outre-mer qui vivent notamment aux Etats-Unis et en France. Mais ceux-ci voudront-ils se mettre au service d'un pays dont on leur dit qu'il n'est plus tout à fait maître de son destin ?

Prochain article :

L'ARMÉE VIETNAMIENNE, GARANTE DU « STATU QUO »





Le Monde

# politique

## Après la démission de M. Barre et de son gouvernement

**Après avoir remis sa démission et celle des membres du gouvernement à M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi 13 mai, M. Raymond Barre est revenu à l'Elysée pour y déjeuner avec le président sortant, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure et demie. Interrogé par les journalistes à l'issue de cet entretien, le chef du gouvernement a estimé « normal que le premier ministre remette sa démission au président de la République après une élection présidentielle ».**

**M. Barre n'a pas expliqué, toutefois, pourquoi il n'avait pas attendu, pour se démettre officiellement de ses fonctions, la fin de la période de transition. Dans des circonstances analogues, ses prédécesseurs avaient agi différemment. En 1966, Georges Pompidou avait attendu le 8 janvier, début du deuxième septennat du général de Gaulle, élu le 19 décembre 1965, pour présenter la démission de son gouvernement. En 1969, après le départ du général de Gaulle, M. Maurice Couve de Murville avait fait de même en attendant l'installation à l'Elysée, le 20 juin, de Georges Pompidou, proclamé élu la veille. En 1974, enfin, M. Pierre Messmer s'était également démis de ses fonctions le 27 mai, jour de l'installation à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing, proclamé élu trois jours auparavant.**

**Le départ de M. Barre est, évidemment, accueilli avec satisfaction par les journaux de gauche. « Giscard et son Joffre mis au rencart, le constat des dégâts opéré, l'union de toutes les forces populaires est le moyen d'aller dans le sens convenu, au rythme voulu pour le mieux-être des familles laborieuses et le progrès national », écrit Jean Le Lagadec dans l'éditorial de « l'Humanité », qui titre : « Barre, c'est fini ». « Barre (enfin) remercié par Giscard » titre « Libération ». « Démission ou pas, le gouvernement de Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing lui-même restent, aux yeux de François Mitterrand, *les vrais responsables de la France jusqu'au 24 mai* », souligne Jean-François Doumic dans « le Matin de Paris ». « Le Quotidien de Paris », en revanche, relève « son attitude digne et loyale envers Giscard déchu ». « Le Figaro » note simplement l'« hommage de Giscard à son premier ministre ».**

## *Par la porte basse...*

Sans doute la banalité de l'ultime hommage rendu par le président sortant à son premier ministre démissionnaire, mercredi 13 mai, à l'issue du conseil des ministres, tient-elle aux sentiments de déception et d'amertume qui règnent à l'Elysée depuis l'élection de M. Mitterrand.

On avait connu M. Giscard d'Estaing plus dithyrambique à l'égard de M. Raymond Barre. Jamais, sous la Vᵉ République, en effet, un premier ministre n'avait été plus louangé par le chef de l'exécutif. Après l'avoir présenté aux Français, le 27 août 1976, comme *« le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers »*, comme *« l'homme public le plus apte à résoudre le problème de la lutte contre l'inflation »*, puis, le 4 janvier 1977, comme *« le Joffre du redressement économique »*, enfin, après les élections législatives de 1978, comme *« un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps »*, M. Giscard d'Estaing n'avait cessé de le féliciter, à intervalles réguliers, pour son *« courage »*, sa *« compétence »*, sa *« ténacité »*, son *« langage d'honnêteté et de vérité »*, etc. Il l'avait fait encore au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle.

Dithyrambes en pure perte : M. Barre quitte l'hôtel Matignon avec le triste privilège d'avoir été le premier ministre le plus impopulaire que la Vᵉ République ait connu. *Il apparaît, d'ailleurs, a posteriori*, que le chef de l'Etat n'a pas rendu service à son chef de gouvernement en l'encensant de la sorte, alors que les résultats de sa politique économique et sociale étaient, au fur et à mesure, de plus en plus contestés.

Chargé en priorité de lutter contre l'inflation — au moment où la démission retentissante de M. Jacques Chirac, auquel il succédait, le 25 août 1976, ouvrait une crise de gouvernement — M. Barre, pour sa part, jugeait ces éloges superfétatoires. Il ne caressait guère l'espoir de devenir le bien-aimé de la population *« J'ai accepté une mission qui ne me donne aucune chance d'être populaire »*, confiait-il, cinq jours après sa nomination à l'hôtel Matignon. A défaut de devenir populaire, le nouveau premier ministre espérait conquérir, peu à peu, l'estime de ses compatriotes.

Son isolement politique ne lui a pas permis de trouver au sein de la majorité parlementaire les relais sur lesquels il aurait pu s'appuyer pour faire mieux accepter ses appels à l'effort collectif. Pouvait-il en être autrement ? En installant à l'hôtel Matignon un *non parlementaire, choisi essentiellement* pour ses compétences techniques, M. Giscard d'Estaing avait précisément voulu dégager l'action gouvernementale des pressions des partis et resserrer la dépendance du premier ministre à l'égard de la présidence de la République. C'était l'acculer à une impasse.

### Une étrange alchimie

Cette orientation avait été accentuée dans le deuxième gouvernement Barre, fin mars 1977, par la suppression des trois ministères d'État qui avaient constitué l'ossature politique de l'équipe gouvernementale précédente. Irrité par les querelles qui avaient divisé les deux camps de la majorité au cours de la campagne des élections municipales, M. Barre avait demandé et obtenu le départ de MM. Olivier Guichard (R.P.R., justice), Michel Poniatowski (R.I., intérieur) et Jean Lecanuet (C.D.S., plan et aménagement du territoire) Il s'était trouvé en butte, dès lors, aux assauts des communistes et des socialistes, qui lui reprochaient d'être l'artisan d'un retour au libéralisme sauvage, mais aussi aux critiques des gaullistes, rassemblés derrière son prédécesseur, *et aux réserves de certains giscardiens*, inquiets des éventuelles conséquences électorales de son impopularité croissante M. Barre finit par être contraint d'engager plusieurs fois la responsabilité de son gouvernement en faisant usage à répétition — à dix reprises — de l'article 49 de la Constitution pour imposer sa politique au groupe gaulliste de l'Assemblée nationale.

Ses convictions personnelles, cuirassées dans une inébranlable confiance en soi, son style doctoral, façonné par l'université, ses jugements à l'emporte-pièce sur ses détracteurs, quel que soit le bien-fondé de leurs réflexions, ses petites phrases chargées de mépris contre les *« analphabètes »*, les *« bécassins »*, le *« microcosme »*, les *« nantis »*, les chômeurs *« qui feraient mieux de créer des entreprises »*, n'ont pas contribué à la décrispation préconisée par le chef de l'Etat

Par quelle étrange alchimie intérieure ce professeur passionné de musique, amateur de peinture, si courtois en privé, si pénétré de sa mission d'État, si honoré à l'étranger, s'est-il comporté de façon si répulsive dans l'exercice *quotidien de sa fonction et dans* ses rapports politiques et sociaux, alors que son unique chance de succès résidait dans l'obtention d'un consensus politique et social minimum ?

### Des succès pourtant

C'est cet homme paradoxal qui a pourtant gouverné la France pendant quatre ans et près de neuf mois, sous l'autorité de l'Elysée, conservant sa charge, à la tête de trois gouvernements, plus longtemps qu'aucun autre de ses prédécesseurs sous la Vᵉ République, à l'exception de Georges Pompidou. D'abord, parce que sa capacité à répondre aux critiques par une *« immobilité de borne »*, selon l'expression de Guizot, cet autre conservateur obstiné, n'a eu d'égale que sa loyauté à l'égard du chef de l'Etat. Ses divergences ponctuelles avec ce dernier, ses agacements aussi, devant certaines attitudes euphorisantes ou anesthésiantes propres au giscardisme, son franc-parler, n'ont jamais sérieusement ébranlé l'attelage institutionnel de l'exécutif. Ensuite, parce que M. Barre n'a pas essuyé que des échecs. Paraissant égaré parmi les *« professionnels de la politique »*, qu'il ne cessait de stigmatiser, cet expert en économie, qui abhorrait la démagogie, avait surpris tout le monde, ou presque en mettant dans l'embarras le leader de l'union de la gauche, M. François Mitterrand, le 12 mai 1977, au cours d'un fameux face-à-face télévisé. Il y avait acquis la dimension politique qui lui était auparavant contestée. M. Mitterrand, pour sa part, lui avait ce jour-là, posé une question qui prend aujourd'hui toute sa valeur : *« Dans quel état allez-vous nous laisser les affaires de la France ? »* A quoi M. Barre avait répondu : *« La politique que vous proposez est une gigantesque improvisation. »*

Un an plus tard, le premier ministre, après avoir revendiqué la direction de la majorité parlementaire et mené campagne sous l'image symbolique d'un chêne indéracinable, n'avait pas fait perdre les élections législatives à la majorité, en dépit des craintes de certains giscardiens. Ce résultat demeure son meilleur souvenir.

Elu à Lyon, dans la quatrième circonscription du Rhône, il avait aussitôt assumé consciencieusement son rôle de notable local. Sa politique *n'avait pas non plus* porté préjudice à la liste de Mme Simone Veil aux élections européennes de juin 1979, malgré les attaques de plus en plus virulentes du R.P.R. et de M. Chirac dont il avait brocardé *« l'enflure »*, *« l'éloquence du menton »*, *« la légèreté »*.

Il avait aussi affronté plusieurs conflits sociaux, la crise des chantiers navals, du textile et surtout la crise de la sidérurgie — son plus mauvais souvenir, à cause de l'immense isolement qu'il avait ressenti à ce moment-là — sans perdre le contrôle de la situation. Dans le domaine des négociations sociales, son principal succès a incontestablement été d'avoir su engager et poursuivre avec la C.F.D.T. un dialogue constructif. Seul le C.N.P.F., toutefois, a jugé l'ensemble de son action *« hautement bénéfique »*.

### Une action concentrée

Jusqu'à l'élection présidentielle de 1981, M. Barre aura rempli sans faillir sa fonction de bouclier institutionnel, évitant au président de la République, qui lui avait maintenu sa confiance, les désagréments d'une politique de plus en plus contestée.

Au cours de ces années, toute la politique barriste a été essentiellement consacrée aux problèmes économiques. Dans son « testament » politique, publié en septembre dernier par *la Revue des Deux Mondes*, le premier ministre écrivait notamment : *« Quant à moi, j'ai décidé de porter, dans l'exercice de mes responsabilités, une attention centrale aux problèmes économiques et financiers pour deux raisons. La première est qu'une action gouvernementale ne doit pas se disperser ; la seconde est qu'elle doit se concentrer sur ce qui est essentiel pendant la période de cette action. Or, sans rien méconnaître des autres problèmes, ni d'ailleurs les laisser en jachère, j'ai considéré depuis 1976 que l'avenir de la France dépendait en priorité de sa capacité de faire face aux défis économiques des prochaines années. »* Cumulant, dans ses deux premiers gouvernements, les fonctions de premier ministre et de ministre de l'économie et des finances, il avait atteint trois de ses principaux objectifs économiques : le démantèlement du contrôle des prix, la défense du franc, le développement de la production d'énergie nucléaire pour réduire la part du pétrole dans l'économie française.

M. Barre avait fixé l'ensemble de ses objectifs intérieurs dans son programme de Blois, présenté avant les élections législatives, le 7 janvier 1978, et ayant valeur, à ses yeux, de programme de législature. Trente « objectifs d'action pour les libertés et la justice » avaient été retenus, regroupés en quatre chapitres : « Des citoyens libres et protégés ». « Le progrès économique au service de l'emploi », La solidarité au service de la justice sociale ». « Elever la qualité de la vie en France ». Le premier thème comportait six objectifs : perfectionner la garantie des droits et des personnes ; renforcer les droits du citoyen face à l'administration ; créer un délégué du médiateur dans chaque département ; développer les pouvoirs locaux ; faire participer les Français à l'administration par la voie du référendum communal ; accroître la sécurité des Français.

Le deuxième thème en présentait huit : assurer un développement régulier de l'économie française ; réaliser une pause des charges sociales et fiscales ; encourager la création d'entreprises ; revenir à la vérité des prix et à la stabilité des prix par une économie de concurrence ; orienter l'épargne vers les entreprises ; faire participer le commerce et l'artisanat à la modernisation de notre économie ; renforcer nos exploitations agricoles ; intensifier la politique d'aménagement du territoire.

Le troisième thème en comportait neuf : mener une politique active de l'emploi ; accroître la participation dans l'entreprise ; maintenir le niveau de vie et augmenter les revenus les plus modestes ; favoriser la famille ; renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées ; améliorer la vie des femmes ; aménager la durée du travail ; permettre à tous les Français de détenir un patrimoine ; renforcer la justice fiscale et simplifier la fiscalité.

Enfin, le dernier thème fixait sept actions : appliquer la charte nationale pour la qualité de la vie ; donner des vacances à tous les jeunes Français ; généraliser l'éducation préscolaire ; améliorer la formaiton des maîtres ; adapter à ses missions l'enseignement supérieur ; accroître l'aide financière apportée aux clubs et aux associations sportives ; favoriser l'accès à la culture.

### « Un sillon »

Ce programme n'a été que partiellement appliqué, les velléités les plus réformistes du premier ministre s'étant heurtées aux parlementaires de la majorité, aux organisations syndicales ou aux pesanteurs administratives. C'est dans le domaine social qu'il a été le mieux appliqué.

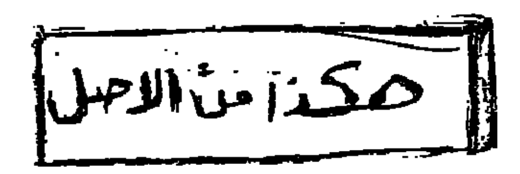
M. Barre ne s'est pas particulièrement occupé des problèmes de défense, domaine privilégié de l'Elysée. En revanche, ses origines insulaires — M. Barre est né à la Réunion — l'ont poussé à suivre personnellement la politique de départementalisation économique et sociale conduite dans les départements d'outre-mer. De même a-t-il tenu sa place dans la diplomatie française en effectuant de nombreux voyages officiels à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en U.R.S.S. en 1977, et en Chine en 1978.

Il reste que c'est sur le contenu de sa politique économique et sociale que M. Barre vient d'être jugé, indirectement par les électeurs qui ont porté son principal adversaire socialiste à la présidence de la République Une politique qui se traduit essentiellement par l'aggravation du chômage et la poursuite de l'inflation. Le chômage ? Le vrai problème tient au changement de comportement des femmes qui sont de plus en plus nombreuses à chercher un emploi, répète M. Barre. L'inflation ? Le gouvernement n'a pas voulu mener une politique plus rigoureuse pour ne pas provoquer une explosion sociale, ajoute-t-il. Les résultats du scrutin présidentiel *contredisent ces arguments*. Du coup, M. Barre, qui se flattait d'avoir ouvert *« un sillon »* et se préparait à quitter le devant de la scène sous de nouveaux lauriers giscardiens, doit le faire par la porte basse Il le fera sans courber la tête, car ce n'est pas dans sa nature, mais peut-être en méditant lui-même ce conseil qu'il lançait à la cantonade, le *7 février 1978*, au cours d'une visite en Seine-Maritime : *« La majorité doit se demander pourquoi elle n'a pas su créer l'espérance. »* Pour lui, toutefois, comme pour la majorité parlementaire *sortante, il est déjà bien tard.* La responsabilité de créer l'espérance vient de changer de camp.

ALAIN ROLLAT.







هكذا من الأمل





675
470
275
80
69
32

هكذا من الأصل



# POLITIQUE

## Le gouvernement

## Premier ministre

### M. RAYMOND BARRE

Universitaire de formation, M. Raymond Barre a été, notamment, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris (chaire d'économie politique en 1963), professeur à l'Institut d'études politiques de Paris (1961), et directeur du service de recherches sur l'activité économique à la Fondation nationale des sciences politiques (1958). De 1959 à 1962, il est directeur du cabinet de M. J.-N. Jenneney (ministre de l'industrie et du commerce, puis ministre de l'industrie). En 1966, il est membre du conseil du Centre d'études des revenus et des coûts auprès du commissariat général au Plan, puis, de 1967 à 1972, il est responsable, au sein de la Communauté européenne, des affaires économiques et financières. Nommé ministre du commerce extérieur dans le cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre, le 12 janvier 1976, M. Barre restera à ce poste jusqu'en août de la même année. Nommé premier ministre, ministre de l'économie et des finances, le 25 août, il occupe ses fonctions jusqu'aux élections législatives de 1978. Candidat (U.D.F., soutien R.P.R.) dans la quatrième circonscription du Rhône, M. Barre est élu député le 12 mars, avec 55,96 % des suffrages exprimés. Laissant son siège à son suppléant, M. Jean Baridon (N.I.), il est renommé premier ministre le 3 avril 1978. M. Barre est né le 12 avril 1924 à Saint-Denis-de-la-Réunion (la Réunion).

## Ministres

### M. ALAIN PEYREFITTE
(justice)

Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, diplomate, M. Alain Peyrefitte a été nommé ministre plénipotentiaire en 1975. Après avoir occupé différentes fonctions diplomatiques de 1949 à 1958, il est élu député U.N.R. de la quatrième circonscription de Seine-et-Marne en 1958, et sera réélu en 1962, 1967, 1968 et 1973. Après avoir occupé divers postes ministériels sous la présidence du général de Gaulle, puis sous celle de Georges Pompidou (information, éducation nationale, affaires culturelles et environnement, notamment), M. Peyrefitte a été nommé garde des sceaux, ministre de la justice, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le 29 mars 1977. Réélu député (R.P.R.) de Seine-et-Marne le 12 mars 1978 (avec 52,33 % des suffrages), il cède son siège à son suppléant, M. Claude Egmard-Duvernay (app. R.P.R.), et est renommé garde des sceaux, le 5 avril 1978, dans le troisième gouvernement de M. Raymond Barre. Académicien, M. Peyrefitte est maire de Provins (Seine-et-Marne) depuis 1965 et conseiller général du canton de Bray-sur-Seine depuis 1964. Il est né le 26 août 1925 à Najac (Aveyron).

### M. CHRISTIAN BONNET
(intérieur)

Ancien directeur général de sociétés, M. Christian Bonnet a été élu député (M.R.P.) du Morbihan en 1956. Député de la deuxième circonscription de ce département depuis 1958, il sera constamment réélu jusqu'en 1973, et siégera à l'Assemblée nationale au groupe du Centre démocratique, puis à celui des républicains indépendants. Conseiller général du canton du Palais depuis 1958. Il est maire de Carnac depuis 1964. Secrétaire d'Etat sous la présidence de Georges Pompidou (auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, puis chargé du logement), il est nommé ministre de l'agriculture le 28 mai 1974, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Le 30 mars 1977, M. Bonnet est nommé ministre de l'intérieur. Réélu député (U.D.F.-P.R.) du Morbihan, au premier tour, le 12 mars 1978 (avec 61,92 % des suffrages), il laisse son siège à son suppléant, M. Aimé Kerguéris (U.D.F.), et est renommé ministre de l'intérieur le 5 avril 1978. M. Bonnet est né le 14 juin 1921 à Paris.

### M. A. FRANÇOIS-PONCET
(affaires étrangères)

Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. François-Poncet a occupé divers postes dans l'administration des affaires étrangères, en France et à l'étranger, avant de devenir président-directeur général (1973-1975) de Carnaud S.A., et administrateur de Marine-Wendel et de la Compagnie navale Worms (en 1975). En janvier 1976, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, et devient ensuite, jusqu'en 1978, secrétaire général de la présidence de la République. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1960, M. François-Poncet est conseiller général du canton de Laplume depuis 1967 et président du conseil général de Lot-et-Garonne depuis 1978. Il était ministre des affaires étrangères depuis le 28 novembre 1978. M. François-Poncet est né le 8 décembre 1928 à Paris.

### M. ROBERT GALLEY
(coopération et défense)

Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs, M. Robert Galley occupa diverses responsabilités au Commissariat à l'énergie atomique, à l'usine d'extraction du plutonium de Marcoule, puis à l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, avant de devenir, en 1966, délégué à l'informatique auprès du premier ministre. Ministre de l'équipement et du logement sous la présidence du général de Gaulle, il est élu député (U.D.R.) de la deuxième circonscription de l'Aube le 30 juin 1968, et sera réélu en 1973. Conseiller général du canton des Riceys depuis 1970, il est maire de Troyes depuis 1972. Ministre sous la présidence de Georges Pompidou (recherche scientifique et questions atomiques et spatiales, postes et télécommunications, transports, armées), il est nommé ministre de l'équipement le 28 mai 1974, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Ministre de la coopération (août 1976-mars 1978), il est réélu député (R.P.R.) de l'Aube le 12 mars 1978 et laisse son siège à son suppléant, M. Jacques Delhalle (R.P.R.). A nouveau ministre de la coopération, il est élu sénateur de l'Aube le 28 septembre 1980, et laisse son siège à son suppléant, M. Henri Portier (app. R.P.R.). Il est nommé ministre de la coopération et de la défense le 22 décembre 1980. M. Robert Galley est né le 11 janvier 1921 à Paris.

### M. RENÉ MONORY
(économie)

Ancien président de sociétés de machines agricoles et de pétrole, maire de Loudun (Vienne) depuis 1959, conseiller général du canton de Loudun depuis 1961, M. Monory, qui est président du conseil général de la Vienne depuis 1979, a été élu sénateur de la Vienne le 22 septembre 1968 (groupe centriste). Nommé ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat en mars 1977, puis ministre de l'économie en avril 1978. M. Monory, qui est membre du C.D.S., est né le 6 juin 1923 à Loudun.

### M. MAURICE PAPON
(budget)

Préfet honoraire, M. Maurice Papon a exercé différentes fonctions au ministère de l'intérieur, aux affaires étrangères et dans l'administration préfectorale, de 1935 à 1941. Secrétaire général de la Gironde (1942), il a été successivement préfet des Landes, de la Corse et de Constantine. Après avoir été préfet de police de Paris (1958-1966), M. Papon a notamment été président-directeur général de Sud-Aviation. Elu député (U.D.R., puis R.P.R.) de la troisième circonscription du Cher en 1968, il a été réélu en 1973, puis le 19 mars 1978 (avec 51,48 % des suffrages). Il laisse alors son siège à son suppléant, M. René Dubreuil (app. R.P.R.), et est nommé ministre du budget, le 5 avril 1978. M. Papon, qui a été président (1972) puis rapporteur général (1973-1978) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, est maire de Saint-Amand-Montrond (Cher) depuis 1971. Il est né le 3 septembre 1910 à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne).

### M. MICHEL D'ORNANO
(environnement et cadre de vie)

Industriel, maire de Deauville (Calvados) de 1962 à 1977, M. d'Ornano est conseiller général du canton de Trouville depuis 1976. Président du conseil régional de Basse-Normandie (depuis 1979) il a été élu député (U.D.F.-P.R.) de la troisième circonscription du Calvados le 12 mars 1967 (réélu en 1968 et en 1973). Ancien président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale (1973-1974), M. d'Ornano a été successivement ministre de l'industrie et de la recherche (1974), de la culture et de l'environnement (1977-1978). Réélu député (U.D.F.-P.R.) du Calvados (avec 55,56 % des suffrages) le 19 mars 1978, il cède son siège à son suppléant, M. Jacques Richomme (U.D.F.) pour devenir ministre de l'environnement et du cadre de vie, le 5 avril 1978. M. d'Ornano est né le 12 juillet 1924 à Paris.

### M. CHRISTIAN BEULLAC
(éducation)

Ingénieur des ponts et chaussées, M. Christian Beullac a été notamment président-directeur général (1974-1976) de Renault industrie, équipements et techniques, et vice-président du conseil de surveillance (1975-1976) de la SAVIEM. Il a été nommé ministre du travail le 27 août 1976, puis ministre de l'éducation le 5 avril 1978. M. Beullac est né le 29 novembre 1923 à Marseillan (Hérault).

### Mme ALICE SAUNIER-SEITÉ
(universités)

Universitaire, Mme Saunier-Séïté a été notamment professeur de géographie à la faculté des lettres de Rennes, membre de la section permanente du C.N.R.S., doyen de la faculté des lettres de Brest (1968-1969), directeur de l'I.U.T de Sceaux, puis vice-président de l'université de Paris-XI. Recteur de l'académie de Reims (1973-1976), Mme Saunier-Séïté a été nommée secrétaire d'Etat aux universités le 12 janvier 1976, avant d'être nommée ministre des universités le 10 janvier 1978. Adjoint au maire de Manso (Corse) depuis 1977, Mme Saunier-Séïté est née le 26 avril 1925 à Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche).

### M. JACQUES BARROT
(santé et sécurité sociale)

Elu député de la première circonscription de la Haute-Loire en 1967 (réélu en 1968 et en 1973), M. Jacques Barrot a été nommé secrétaire d'Etat au logement le 8 juin 1974. Réélu député (U.D.F.-C.D.S.) de la Haute-Loire (avec 58,22 % des suffrages) le 19 mars 1978, il cède son siège à son suppléant, M. Roger Fourneyron (C.D.F.), et devient ministre du commerce et de l'artisanat (1978-1979), puis ministre de la santé et de la sécurité sociale, le 5 juillet 1979. Adjoint au maire d'Yssingeaux (Haute-Loire), conseiller général de ce canton depuis 1974, M. Jacques Barrot est président du conseil général de la Haute-Loire depuis 1976. Il est né le 3 février 1937 à Yssingeaux.

### M. JEAN MATTEOLI
(travail et participation)

Ancien président des Charbonnages de France, M. Jean Mattéoli a été notamment vice-président du conseil de surveillance de Charbonnages de France-Chimie (1975-1978). Membre du conseil économique et social depuis 1973, président-directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la Corse (CORSAM) (1977-1979), président de la section conjoncture du Conseil économique et social (depuis 1979), M. Mattéoli (R.P.R.) a été nommé ministre du travail et de la participation le 8 novembre 1979, à la suite du suicide de Robert Boulin. Il est né le 20 décembre 1922 à Montchanin (Saône-et-Loire).

### M. PIERRE MÉHAIGNERIE
(agriculture)

Ingénieur agronome, M. Pierre Méhaignerie a commencé en 1965 sa carrière à la coopération technique comme professeur en Tunisie. Après deux années passées à Bordeaux comme chef de service à la direction départementale de l'agriculture, il entre en 1969 au cabinet de Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture puis des affaires culturelles. Elu en mars 1973 député de la troisième circonscription d'Ille-et-Vilaine, actuellement détenue par son suppléant, M. Maurice Drouet (U.D.F.), il l'emporte au premier tour des législatives de 1978 avec 72,37 % des voix. Conseiller général depuis 1976 et maire de Vitré depuis 1977, M. Méhaignerie est membre du C.D.S. Entré au gouvernement comme secrétaire d'Etat à l'agriculture le 12 janvier 1976, il occupe les fonctions de ministre de l'argiculture depuis mars 1977. Il est né le 4 mai 1939 à Balazé (Ille-et-Vilaine).

### M. ANDRÉ GIRAUD
(industrie)

Ingénieur général des mines, M. André Giraud a quitté en 1964 l'Institut français du pétrole, dont il était le directeur général adjoint, pour occuper les fonctions de directeur des carburants au ministère de l'industrie. M. Giraud est nommé cinq ans plus tard directeur du cabinet de M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation nationale. Lorsqu'il est appelé le 5 avril 1978 au gouvernement comme ministre de l'industrie, il était notamment depuis huit ans administrateur général délégué du gouvernement près le Commissariat à l'énergie atomique, administrateur d'Electricité de France. Il est né le 3 avril 1925 à Bordeaux.

### M. DANIEL HOEFFEL
(transports)

Né le 23 janvier 1929 à Strasbourg (Bas-Rhin), M. Daniel Hoeffel a notamment occupé les fonctions de secrétaire général (1959), puis de délégué général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin. Maire de Handschuhheim depuis 1965, président du comité économique et social d'Alsace (depuis 1976), il a été élu sénateur (centriste) du Bas-Rhin le 25 septembre 1977. Nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille en avril 1978, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale en juillet 1979. Ministre des transports depuis octobre 1980.

### M. MICHEL COINTAT
(commerce extérieur)

Ingénieur agronome, directeur du cabinet du ministre de l'agriculture, M. Pisani, en 1962, M. Cointat est député gaulliste de la cinquième circonscription de l'Ille-et-Vilaine depuis 1967. Il a été réélu maire de Fougères en 1977. Ministre de l'agriculture de M. Chaban-Delmas (1971-1972), il est entré au cabinet Barre le 2 octobre 1980. Sa rupture avec M. Chirac et le R.P.R. date des élections européennes de 1979. Elu en 1978 avec 63,91 % des voix, son suppléant est M. Paul Le Ker (R.P.R.).

### M. JEAN-PIERRE SOISSON
(jeunesse, sports et loisirs)

Conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Soisson a été conseiller technique au cabinet de plusieurs ministres avant d'être élu député (républicain indépendant) de la première circonscription de l'Yonne, en juin 1968 (réélu en 1973). Maire d'Auxerre depuis 1971, conseiller général du canton d'Auxerre sud-ouest 1970-1976). M. Soisson est successivement secrétaire d'Etat aux universités (juin 1974), à la formation professionnelle (janvier 1976), à la jeunesse et aux sports (août 1976). Secrétaire général du parti républicain (juin 1977-avril 1978), il est réélu député (U.D.F.-P.R.) de l'Yonne (avec 56,21 % des suffrages) en 1978, mais laisse son siège à son suppléant, M. Marc Masson, pour devenir ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, en avril 1978. M. Jean-Pierre Soisson est né le 9 novembre 1934 à Auxerre.

### M. MAURICE CHARRETIER
(commerce et artisanat)

Avocat à Carpentras, maire de cette ville depuis 1965, élu député U.D.F.-P.R. de la deuxième circonscription de Vaucluse en 1978 avec 51,49 % des voix, sa suppléante est Mme Signouret. Il siège au gouvernement depuis le 4 juillet 1979.

## Secrétaires d'État

### M. PIERRE RIBES
(P.T.T.)

Devenu P.-D.G. en 1955 de la Compagnie générale fiduciaire (société d'expertise comptable) où il était entré en 1936, M. Pierre Ribes, maire de Civry-la-Forêt (Yvelines) de 1959 à 1971, avait aux législatives de juin 1968 enlevé au parti communiste la septième circonscription des Yvelines (Mantes). Réélu au second tour de 1978 avec 50,87 % des voix, M. Ribes (R.P.R.) a laissé son siège à son suppléant, M. Christian Coumel (R.P.R.) lorsqu'il a été appelé le 5 novembre dernier au secrétariat d'Etat aux P.T.T., pour remplacer M. Norbert Ségard. Il est né le 7 août 1919 à Ordizan (Hautes-Pyrénées).

### M. MAURICE PLANTIER
(anciens combattants)

Médecin, maire d'Artix (Pyrénées-Atlantiques) depuis 1960, conseiller général du canton d'Arthez-de-Béarn depuis 1961 (réélu en 1961 et 1973), M. Plantier est élu député U.D.R. de la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques en 1967 et est réélu en 1973. En mars 1978, il est réélu, avec 50,74 % des suffrages, mais laisse son siège à M. Auguste Cazalet (R.P.R.), pour devenir secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le 5 avril 1978. Il est né le 29 janvier 1921 à Biarritz.

### M. JACQUES DOMINATI
(rapatriés)

Journaliste, ancien gaulliste, exclu en 1960 du parti gaulliste en raison de ses opinions en faveur du maintien de l'Algérie française, conseiller de Paris en 1959. Il est député de la deuxième circonscription (II° et III° arrondissements) depuis 1967 sous la bannière des formations giscardiennes dont il fut l'un des animateurs. Il est entré au gouvernement le 1er avril 1977. Son suppléant est M. Abel Thomas (U.D.F.). M. Dominati est né le 11 mars 1927 à Ajaccio (Corse).

### M. JACQUES LIMOUZY
(relations avec le Parlement)

Ancien sous-préfet, ancien membre du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Roger Frey (1966), il est député gaulliste de la deuxième circonscription du Tarn depuis 1967 et fut maire de Castres de 1971 à 1977. Il est entré au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement en avril 1978. Son suppléant est M. Louis Bonnadieu (R.P.R.), et en 1978 il a été réélu avec 53 % des voix. M. Limouzy est né le 29 août 1926 à Castres.

### M. PIERRE AIGRAIN
(recherche)

Scientifique, électronicien, ancien responsable de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, ancien directeur technique général du groupe Thomson, il a été appelé au gouvernement en avril 1978. M. Aigrain est né le 28 septembre 1924 à Poitiers (Vienne).

## M. Alain Peyrefitte : la sécurité à tout prix

Lorsqu'il s'installe en mars 1977 place Vendôme, M. Peyrefitte fait figure d'homme providentiel. Il préside depuis un an le comité d'études sur la violence, dont les conclusions portent en germe une politique éclairée de la justice, et il a su apparaître à M. Giscard d'Estaing comme l'un des rares dirigeants du R.P.R. capables de faire pièce à M. Chirac. Quatre ans plus tard, il est devenu le symbole de la sécurité à tout prix et l'homme du mauvais calcul entraîné dans sa chute par celui du « bon choix ». Cette éclipse permettra à l'académicien de se consacrer au livre qu'il prépare sur de Gaulle et à un autre projet sur la Société de confiance.

Son action à la tête du ministère de la justice déconcerte. Lui qui, jeune secrétaire d'ambassade, s'étonnait que « la condamnation à mort soit encore admise dans les pays qui prétendent fonder en raison leurs institutions », déploie au Parlement une inlassable activité pour faire échec aux abolitionnistes. Lui qui, à son arrivée place Vendôme, condamne une proposition de loi Gerbet destinée à interdire le syndicalisme judiciaire, n'aura de cesse d'affaiblir le Syndicat de la magistrature et de poursuivre disciplinairement ses membres.

En quelques mois, l'humaniste, le libéral, s'est mué en homme d'ordre. Qui eût cru que celui qui un jour affirma qu'il serait « catastrophique » de supprimer les permissions de sortir serait le père d'une réforme limitant celles-ci ? Qui eût pensé que le ministre de l'information de 1963, qui se félicitait que « n'importe qui » puisse imprimer « n'importe quoi », ferait au Monde et à Libération de si mauvais procès ? Qui eût supposé que, ayant évoqué en 1978 les « inconvénients » de l'emprisonnement des enfants et des adolescents, il déclarerait trois ans plus tard que l'incarcération de mineurs peut créer un « choc salutaire » ?

Dans le Mal français, l'écrivain Alain Peyrefitte note que nos compatriotes sont victimes de l'« effet serendip », un néologisme tiré de Walpole, qui décrit les déconvenues de celui qui, poursuivant un but, atteint invariablement son contraire. Conservatisme inné, opportunisme politique ? Ministre, M. Peyrefitte n'échappe pas à ce mal.

L'homme qui fut pendant quatre ans à la tête de la chancellerie, se félicitait d'une telle stabilité, gage à ses yeux d'une action en profondeur. Sous sa houlette, les crédits du ministère augmentèrent rapidement, mais, à l'heure où il quitte ses fonctions, la justice est celle des grandes institutions à laquelle, selon un sondage publié récemment par le Nouvel observateur, les Français font le moins confiance. Trop d'affaires ont terni son image : celle des terrains de Ramatuelle et le suicide de Robert Boulin, qui, selon son fils, suspectait M. Peyrefitte de « manœuvrer contre lui » ; la révocation de M. Jacques Bidalou — quel que soit le comportement de l'intéressé — par un Conseil supérieur de la magistrature à la fois juge et, indirectement, partie ; les condamnations de jeunes manifestants du 23 mars 1979, à la suite de procès bâclés, etc.

### Un grand dessein

Le grand dessein de M. Peyrefitte fut le projet « Sécurité et liberté », le seul auquel il tint, celui sur lequel, pensait-il, on le jugerait, et qui marquerait son séjour place Vendôme. Le projet fut conçu au cours d'un voyage d'études aux Etats-Unis. L'inspiration n'est pas originale, mais la froide détermination avec laquelle il fut mené à bien, contre vents et marées, prit de court ses adversaires.

« Les animaux peureux deviennent méchants », prétendait M. Peyrefitte. C'est sur ce constat — cette révélation — qu'est fondée la loi « sécurité et liberté ». Pour maintenir la cohésion du corps social, il faut punir plus sévèrement les criminels, limiter les permissions de sortir et les libérations conditionnelles, pourchasser partout où ils se développent, chez les magistrats et les avocats, les germes du laxisme. Sinon les citoyens, apeurés par la montée de la violence, seront tentés de se faire justice eux-mêmes. Le temps n'est plus où l'on croyait à la réinsertion possible du délinquant. Il faut sévir d'abord, guérir (si l'on peut) ensuite.

En quatre ans, M. Peyrefitte a pu mesurer les habitudes et les routines qui paralysent le monde judiciaire. S'il n'a guère lutté contre ce phénomène, c'est moins par résignation que pour ne pas heurter les hauts magistrats et la très conservatrice Conférence des bâtonniers, dont l'appui lui était nécessaire pour venir à bout de l'hostilité suscitée dans le monde judiciaire par le projet « sécurité et liberté ». Le garde des sceaux a beaucoup sacrifié à ce grand dessein, que la nouvelle majorité veut remettre en cause.

Jusqu'au bout, M. Peyrefitte aura lutté contre le danger « collectiviste », qu'il dénonçait encore dimanche soir à la télévision, avec des arguments en rase-mottes, surprenants de la part d'un normalien nourri de culture classique et grand admirateur de Tocqueville : le candidat socialiste, assimilé à un « mollusque », la seiche, « qui se dérobe aux regards derrière un nuage noir » ; une tournée fin avril dans les départements d'outre-mer, au cours de laquelle il assurait que « voter pour Mitterrand, c'est voter pour un homme qui considère les Antillais comme des étrangers ». C'est cet homme politique qui s'efface. L'écrivain va reprendre la plume. Les lecteurs du Mal français ne le regretteront pas.

BERTRAND LE GENDRE.

## Mme Alice Saunier-Seïté : détestée souvent courtisée parfois

Plus de cinq ans à la tête du secrétariat d'Etat puis du ministère des universités ont permis à Mme Alice Saunier-Seïté de se faire détester par nombre d'universitaires. Persuadée qu'il fallait « remettre de l'ordre dans les universités » et aidée par M. Valéry Giscard d'Estaing elle s'est efforcée de combattre la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, qui selon elle, « a permis toutes les licences et fait le jeu du marxisme et du gauchisme ».

Retranchée dans son bunker de la rue Dutot, continuellement protégée par des forces de police, refusant d'informer l'opinion, elle s'est attaquée aux héritages de 1968 dans l'enseignement supérieur et notamment à la loi d'orientation pourtant votée par tous les députés sauf un.

Avec l'aide d'enseignants de rang magistral, qui n'avaient jamais accepté la perte de leur pouvoir et de petits syndicats de droite, elle s'est consacrée à une reprise en main politique des universités. Mme Saunier-Seïté, dont certains universitaires ont attendu en vain le « départ imminent », a rarement agi seule : elle a toujours su tenir compte des avis de Matignon et de l'Elysée.

Par petites touches, en décidant à l'aide de décrets, sans prendre l'avis des milieux universitaires ni tenir compte de leurs réactions, elle a transformé profondément l'enseignement supérieur. Profitant des vacances universitaires d'été, elle a ainsi modifié les modalités de recrutement et de nomination des enseignants du supérieur, puis réparti de manière arbitraire les habilitations des universités à délivrer des diplômes de deuxième et troisième cycle. Favorisant ses amis députés ou sénateurs, attentive aux souhaits des membres de l'Union nationale inter-universitaire (UNI) pour faciliter la promotion d'enseignants, soucieuse d'aider le C.N.P.F. à bénéficier de la recherche universitaire, Mme Saunier-Seïté a entretenu un profond mépris envers les syndicats de gauche — étudiants et enseignants — et de nombreux présidents d'université qu'elle considérait exclusivement comme des adversaires politiques.

Avec l'appui du gouvernement, qui ne lui a reproché que très légèrement ses écarts de langage et ses méthodes de travail, elle a réussi à provoquer la crainte et l'angoisse pour leur avenir chez les enseignants, la colère et parfois le désespoir chez des étudiants en quête de dialogue. Dans l'administration, dans les rectorats, dans les différents organismes consultatifs, à la tête de laboratoires ou d'écoles, elle a placé ses amis de l'ancienne majorité. Couronnement de son œuvre, la transformation des conseils d'université qui, grâce à une représentation plus importante des professeurs de rang magistral, est destinée à « permettre aux libéraux de s'exprimer », ils auront à peine eu le temps de s'y installer.

SERGE BOLLOCH.

هكذا من الأصل



# Le « barrisme » tel qu'il fut et tel qu'il voulait être

*« Mon action s'inscrit dans la durée »*, aimait à répéter M. Raymond Barre. L'insistance avec laquelle le premier ministre reprenait ce thème du temps — nouveau dans le langage des hommes au pouvoir — n'avait pas tout de suite été bien compris. *On l'avait d'abord interprété* comme une critique des actions de peu de souffle menées par les gouvernements précédents. Le plan de relance de fin 1975, contredisant le plan d'austérité de la mi-1974, était encore tout frais dans les mémoires. Les allusions faites à la *« politique de l'escarpolette »* manifestaient de la liberté de jugement et du courage dans l'expression ; à l'évidence, elles critiquaient ce qu'avait fait M. Chirac, chef de gouvernement, mais également M. Giscard d'Estaing, président de la *République après avoir été* ministre de l'économie et des finances. Le barrisme naissait ainsi sous le signe d'une certaine insolence.

On avait également pensé qu'en revenant sans cesse sur le thème de la durée M. Barre prenait ses précautions en arrivant à Matignon et demandait à n'être pas jugé trop vite. Chacun savait — et M. Barre le premier — que les élections législatives de 1978 n'étaient plus très loin et qu'il faudrait en tenir compte.

*Tout cela était vrai*, mais l'idée de M. Barre allait beaucoup plus loin. Elle partait d'une conviction profonde : la crise qui venait de frapper les économies industrialisées était durable. Cette idée est maintenant la chose du monde la mieux partagée, mais il n'en était pas du tout ainsi il y a cinq ans. Le VII[e] Plan, par exemple, avait tout entier été bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance de 5,5 à 6 % entre 1975 et 1980. Comme par le passé. Comme par le passé, aussi, le commerce *mondial devait croître d'environ* 8 % l'an. Nous en sommes très loin avec des taux d'expansion de seulement 1 % en 1980.

Or le VII[e] Plan, comme ceux qui l'avaient précédé, avait été élaboré après de multiples discussions menées avec les chefs d'entreprise, les *syndicats*, les représentants de *l'administration et* les experts. C'est dire à quel point la plupart des acteurs du jeu économique étaient persuadés que la France venait de connaître une simple crise, que *celle-ci était terminée et que tout* allait reprendre comme auparavant. Le plan de relance de 1975 lancé par M. Chirac n'avait pas d'autre signification.

## Un contexte lénifiant

L'ampleur des problèmes qui nous étaient posés n'a été perçue que peu à peu, et l'on se souvient des propos de M. Edmond Maire reprochant durement aux politiques de n'avoir pas assez expliqué la dimension d'une *crise trop longtemps ignorée. On se* souvient aussi que M. Giscard d'Estaing avait lui-même tenu à rassurer les Français en leur *disant* qu'ils pouvaient partir tranquillement en vacances.

Dans ce contexte lénifiant, l'un des premiers mérites de M. Barre fut de faire une bonne analyse de *la situation. La crise durable* et profonde allait, en fait, se prolonger, imposant — et pour longtemps — au pays des *disciplines* nouvelles, notamment celle de la défense d'une *monnaie forte*.

*« Quitte à paraître vieux jeu, je considère que la stabilité monétaire est absolument nécessaire, qu'elle est la condition principale pour un développement sain »*, avait déclaré M. Barre dès son arrivée à Matignon, en septembre 1976. L'Allemagne fédérale avait prouvé qu'un mark en *hausse permanente n'hypothéquait ni* la puissance industrielle ni la *capacité* d'exporter dans le *monde* entier. La R.F.A. apparaissait alors comme un modèle presque inimitable. En *France, en effet, M. Pompidou* avait habitué les chefs d'entreprises au stimulant artificiel d'une monnaie constamment dévaluée.

C'est donc une extraordinaire conversion qu'imposa M. Barre aux industriels en leur vendant l'idée d'un franc d'abord assez stable, puis carrément renforcé. De cet aspect du barrisme, on a surtout retenu la *volonté* de copier le modèle allemand. On l'a aussi interprété comme le choix de la monnaie contre l'emploi. L'expérience des prochains *mois, des prochaines années, dira si* une monnaie plus fondante est un stimulant ou, au contraire, un handicap pour la croissance économique et le marché du travail.

Toujours *est-il* que le problème essentiel posé à toutes les économies occidentales par le formidable renchérissement des prix du pétrole — à savoir le déséquilibre de leurs paiements extérieurs — a été *résolu* de façon relativement satisfaisante en France ; le pays sort du deuxième choc pétrolier avec un déficit extérieur *d'ampleur raisonnable et un* endettement modéré. Le point inquiétant demeure l'incapacité du pays à empêcher que ne se creuse le déficit vis-à-vis des grands pays industrialisés, *R.F.A. et États-Unis* notamment. Nos meilleurs clients restent les pays pétroliers et d'une façon générale les pays du tiers-monde, preuve d'une adaptation insuffisante de notre industrie à la nouvelle donne mondiale.

## Le tournant de mars 1978

*La logique du barrisme, bien sûr,* ne s'arrêtait pas là. Elle postulait aussi des entreprises compétitives volant de leurs propres ailes, capables de rivaliser, dans certains domaines, avec leurs concurrentes étrangères. La défaite de la gauche aux élections législatives de mars 1978 libéra le pouvoir des complexes *qu'il nourrissait* vis-à-vis de la politique interventionniste menée depuis plus de trente ans. Jusqu'à cette date, la conduite de l'économie avait été très fortement influencée par les *réflexions menées pendant la* deuxième guerre mondiale par les hommes de la Résistance sur les causes de la grande dépression mondiale des années 30, son cortège de chômeurs, le *new deal* américain. L'idéologie dominante voulait que l'État intervienne, réglemente, décide, notamment en matière de prix et de marges bénéficiaires.

C'est donc une décision importante que prit M. Barre en libérant les prix industriels durant l'été 1978. Le modèle français, qui faisait figure de *cas unique dans les pays industrialisés*, était abandonné au profit du modèle allemand, voire anglo-saxon, de développement. Les firmes françaises y trouvèrent davantage de liberté de manœuvre : elles en profitèrent pour se désendetter et se renforcer.

Ces analyses et ces choix furent ceux du barrisme. On aurait pourtant tort de croire que le premier ministre opta *définitivement* pour les entreprises contre les salariés. S'il est vrai que la progression du pouvoir *d'achat n'a cessé de se ralentir* jusqu'à devenir *nulle, il est vrai aussi* que, depuis le premier choc pétrolier, la France est le seul pays industrialisé dans lequel le niveau de vie n'a pratiquement jamais baissé, progressant même jusqu'en 1979. En fait, et contrairement à Mme Thatcher, qu'il critiquait d'ailleurs pour son *radicalisme, M. Barre s'est toujours* refusé à laisser le pays s'enfoncer dans la récession. Il a, à chaque fois que cela était nécessaire, donné le coup de *pouce* suffisant pour *l'éviter. Mais il est vrai* que M. Barre n'a jamais cru aux effets durables d'une *relance* importante qu'il a toujours *refusée*...

Le barrisme avait sa cohérence, même si la logique d'une politique de l'offre ne fut jamais poussée à son terme. En fait, le premier ministre mena une action beaucoup *moins dure* qu'il ne fut dit. Il est significatif que la relance du bâtiment intervenue fin 1979 soit maintenant jugée à Matignon comme une erreur.

La politique menée par M. Barre *n'était sûrement pas la seule possible*, mais tout autre choix aurait dû être payé. Il est intéressant de noter que la libération des prix industriels, qui fut très critiquée par une partie de l'opposition et des syndicats lorsqu'elle intervint il y a trois ans, n'a pas eu les conséquences néfastes que beaucoup prédisaient. Le parti socialiste ne propose d'ailleurs pas de revenir sur cette décision. De même M. Mitterrand s'est-il publiquement félicité de la gestion du budget de l'État, qui donnera au *futur gouvernement plus de marge de* manœuvre que n'en possèdent beaucoup d'autres pays industrialisés.

Mais le barrisme souffrit de trop d'économisme et, paradoxalement aussi, de trop de politique. Trop d'économisme dans la mesure où les facteurs psychologiques furent trop souvent complètement oubliés. Il en alla ainsi pour l'inflation, dont on eut tort de croire à Matignon qu'elle régresserait toute seule sous la seule poussée des équilibres retrouvés (budget, monnaie, franc, concurrence...). *Outre que ces équilibres ne* furent pas toujours atteints, des décisions peut-être saines *dans* leur principe — l'équilibre des comptes des entreprises publiques par relèvement des tarifs — entraînèrent dans leur sillage de nombreuses hausses de prix dans le secteur privé, qui alimentèrent elles-mêmes des hausses de salaire. D'une façon générale, la vision fut trop globale et probablement trop monétariste.

L'emploi n'a cessé de se dégrader pour les mêmes raisons. Pouvait-on *attendre d'un retour à des taux de* croissance forte une amélioration du marché du travail ? M. Barre pensait que oui et acceptait pour cela que l'État dépense, chaque année, des *dizaines de milliards* de francs pour l'emploi et la formation *professionnelle*. Une vision moins *économique* des choses aurait peut-être permis de dégager d'autres solutions moins globales. Encore aurait-il fallu dialoguer avec les syndicats. Mais de ce côté, les efforts faits furent aussi restreints que les résultats. La concertation *n'est pas le propre de* M. Barre.

Le barrisme souffrit, enfin, de trop de politique : après avoir beaucoup insisté en arrivant à Matignon sur la nécessité de réduire les inégalités, le premier ministre ne poussa pas outre mesure dans cette direction. Le déplafonnement partiel des cotisations de Sécurité sociale, diverses mesures de lutte contre la fraude fiscale, ne peuvent faire oublier l'absence de réformes fiscales aussi indispensables que, par exemple, la *réforme* des droits de succession.

Tous comptes faits, et si l'on met à part la politique sociale, il n'est pas certain que le futur gouvernement puisse faire autre chose que *du barrisme*...

ALAIN VERHNOLES.

# De multiples crises et règlements de comptes ont marqué la direction générale de M. de Marenches au S.D.E.C.E.

Comme prévu, M. Alexandre de Marenches a abandonné la direction *générale du Service de documentation* extérieure et de contre-espionnage (SCEDE) au lendemain de l'élection présidentielle (*le Monde du 2 mars 1979* et des 19-20 avril 1981). Il a été nommé *conseiller* d'État — comme il l'avait souhaité pour services rendus au pouvoir par le dernier conseil des ministres qui *n'a* pas rendu publique la désignation de son *successeur*, *laissant probablement* au gouvernement qui sera *formé* sous la présidence de M. Mitterrand le soin de choisir le nouveau « patron » des services secrets français. Dans ses fonctions, qu'il occupait depuis le 14 octobre 1970, M. de Marenches a accompli *le* plus long mandat de directeur général du SDECE depuis sa création en 1946, et durant ces dix années et demie il se sera attaché à remodeler une administration au travers de multiples crises, inimitiés *de personnes et règlements de* comptes.

Au SCEDE, M. de Marenches a été nommé par Georges Pompidou à la suite de l'affaire Markovitch — du nom d'une relation de l'acteur Alain Delon retrouvée morte dans une décharge publique dans la région parisienne, — qui devait donner *naissance à une invraisemblable partie* de manœuvres et d'intrigues politico-policières. Il succédait au général Eugène Guibaud, qui avait dû lui-même exclure, quelques semaines auparavant, MM. Jean-Charles Marchiani, Maurice Pierson et Paul Sentenac de la base de Paris. Le jour de son intronisation, M. de Marenches, qui était un proche du chef de l'État, évince à son tour le directeur de la recherche, le colonel Jacques Bertrand-Beaumont, et le colonel Hervé, chef du *service de contre-espionnage, ainsi* que, quelques mois plus tard, M Fichard, l'adjoint du directeur de la recherche.

Sur les conseils d'un ancien du centre de formation du SDECE, M. Didier Faure-Beaulieu, dont il fait son directeur de cabinet, M. de Marenches choisit le colonel Yves *Choppin de Janvry comme chef du* contre-espionnage, et le colonel Richard, puis, au départ de ce dernier en avril 1971, le colonel Jeannou Lacaze comme directeur du renseignement (*nouvelle* dénomination de la direction de la recherche).

## « Chasse aux sorcières »

Dès ce moment, et principalement sous l'impulsion du colonel — puis général — de Janvry, à partir de 1974-1975, la situation se modifie considérablement à l'intérieur du SDECE, et de nombreux agents commencent à accuser l'entourage de M. de Marenches, auquel se sont joints notamment le docteur Yves Beccuau et un fonctionnaire issu de l'ENA, M. Dalmas, d'ingérences excessives dans le fonctionnement technique du service. Des directives — *qualifiées de conservatrices, d'autoritaires* et de non professionnelles par les subordonnés — sont parfois données à l'insu des responsables des principaux services du SDECE, qui n'apprécient pas ces interférences de la direction générale.

La crise éclate avec le départ, en juin 1976, du général Lacaze — il *fut le premier officier à obtenir* ses étoiles à la direction du renseignement et il est devenu depuis chef d'état-major des armées — et avec l'élimination de fonctionnaires parmi les plus anciens, issus de la Résistance pour la plupart et proches, pour certains, des socialistes. Des agents parleront alors de *« chasse aux sorcières »*, à *l'intérieur du* SDECE, pour cause de délit d'opinion.

Entre 1976 et 1981, la direction du renseignement, qui est le « cerveau » de l'ensemble du SDECE, changera à quatre reprises de titulaire (le colonel Bernard Grué, le général René Candelier, le général Alain de Gaigneron de Marolles et, aujourd'hui, le général Jacques Fouilland). Cette instabilité anormale n'est pas sans répercussions sur la qualité du travail. Sous l'inspiration des spécialistes de la sécurité et du contre-espionnage (notamment, le général de Janvry, M. Guy Laugère, le lieutenant-colonel André Camus, le commandant Jean Le Tarouilly et M. Antoine Gaudin de Saint-Rémy), la mobilité des personnels devient inquiétante, et plusieurs fonctionnaires civils et militaires doivent quitter le service.

C'est ainsi, particulièrement, qu'un chef d'études au contre-espionnage, M. Maurice Clément ; le chef du service d'instruction du SDECE, M. Roger Duvernois, et M. Paul Zigmant, chef de la section des trafics d'armes, unanimement estimés dans le service, sont l'objet soit de sévices, soit de graves vexations *qui les contraignent à demander leur* retraite entre 1976 et 1978. Dans le même temps, des agents du Groupement des contrôles radioélectriques (G.C.R.), intégré au SDECE à partir de 1971, contestent leur nouveau métier, intentent une série de *procès en cours contre l'État, tandis* que trois d'entre eux (Georges Blanc, Claudine Sokolowski et Edmond Dessille) mettent fin à leurs jours à Berlin et à Domme (Dordogne).

S'étant trop longtemps reposé sur son entourage pour ce qui concerne les problèmes de gestion quotidienne, M. de Marenches a tenté, après les départs du général de Janvry et de MM. Faure-Beaulieu et Laugère, de reprendre en main l'ensemble de son service avec l'aide de son nouveau directeur de cabinet, M. Michel Roussin, et par la nomination de trois autres responsables actuellement en poste : le général Fouillant à la direction du renseignement, le colonel Jean-Albert Singland *au contre-espionnage et le* lieutenant-colonel Jean-Michel Vernière à la sécurité.

M. de Marenches laisse donc à son successeur une institution de moins de deux mille cinq cents agents, civils et militaires, qui est loin d'avoir pu tirer parti de la sérénité qu'aurait dû lui apporter la continuité de dix années de direction générale. Des cicatrices demeurent. L'arrivée à l'Élysée d'un nouveau président et la nomination d'un nouveau gouvernement, selon *l'usage qu'il sera fait des spécialistes* du SDECE, peuvent contribuer à les refermer ou à les aviver.

JACQUES ISNARD.

# Une politique de l'environnement portée aux initiatives spectaculaires mais limitées

L'environnement est entré au gouvernement il y a dix ans par la *petite porte. En 1978, le président de* la République choisit M. Michel d'Ornano, un fidèle, pour réaliser son projet d'un « grand » ministère, rapprochant des services de l'équipement, de l'habitat, de l'architecture... la protection de la nature et la lutte contre les pollutions. Venu de l'industrie, après un crochet par la culture, M. d'Ornano organise, avec une fermeté teintée d'autoritarisme qu'un visage tout en rondeurs ne laisse pas deviner, le difficile mariage des environneurs et des ingénieurs.

Si la réforme semble désormais aboutie et plus équilibrée dans l'administration centrale, il reste à renforcer les services locaux de *l'environnement* et de l'architecture, qui continuent d'être ridiculement faibles en hommes et en moyens, face aux directions de l'équipement, même si par ailleurs a été menée à bien dans le même temps la *réforme* des *rémunérations* accessoires des ingénieurs des ponts et chaussées, qui ne sont plus liés au volume des travaux exécutés pour les communes.

Avec un grand ministère en *état de marche*, avec un appareil législatif abondant, complété pour l'essentiel avant 1978 (on aura attendu en vain la loi-cadre sur le bruit), qu'a fait au jour le jour celui qui détient le record de longévité au portefeuille de l'environnement ?

Ne *craignant* pas d'affronter les élus locaux pour faire respecter les grands principes énoncés dans deux directives sur l'aménagement de la montagne et celui du littoral, M. d'Ornano a tenu bon sur plusieurs dossiers : création du parc du Mercantour, attendue depuis quinze ans (mais échec pour le parc de l'Ariège) ; *refus de certaines nouvelles stations* de montagne ; décret pour imposer les plans d'occupation des sols sur littoral à Bormes-les-Mimosas (Var) notamment. Mais la grande œuvre de planification urbaine n'a pas connu de progrès notable et on s'est contenté d'accompagner la « marée pavillonnaire » sans réussir à l'endiguer vraiment, malgré quelques orientations de détail.

L'architecture était un domaine réservé du président sortant. Elle a pris beaucoup de place dans les discours : les « mille jours » *pour l'architecture (qui ne sont pas* terminés) ont été émaillés d'expositions et d'émissions nombreuses. L'Institut d'architecture, qui devait être un grand centre culturel, a, hélas, été tourné vers la formation d'une introuvable élite, mais sa gestation est si lente qu'il est encore temps de l'orienter autrement ; des initiatives dispersées ont été prises pour encourager certaines recherches et une architecture à la fois plus innovante et plus respectueuse des sites. Enfin, les conseils d'architecture *et d'urbanisme ont été* mis en place dans les départements, mais les moyens d'exister leur sont très chichement mesurés, ce qui montre la distance qui sépare les *intentions des actes*.

## Les limites

D'une façon générale, l'environnement est resté le ministère de la parole. Des initiatives spectaculaires, mais trop limitées et publicitaires, ont été souvent privilégiées : *organisation de grands colloques* comme Urbanisme et liberté ou les Assises de l'environnement ; renforcement du service de l'information et création d'une délégation à la qualité de la vie en marge de l'administration, ce qui a tout de même permis d'entretenir le dialogue avec les associations.

Mais les volontés écologistes du *président de la République et de* son « fidèle » ont trouvé leurs limites sur les dossiers industriels aux enjeux plus *vastes. Dans le débat gouvernemental, le ministère* s'est complètement incliné devant la raison d'État qu'est le programme électronucléaire : on a capitulé sans condition face aux exigences *d'E.D.F pour le choix* des sites des centrales nucléaires ou, dernier exemple, pour le dépôt de déchets de Saint-Priest-la-Prugne (Loire). Dans l'affaire des rejets de sel dans le Rhin, la rébellion des élus alsaciens a conduit à une brouille durable avec les Pays-Bas. Enfin, l'environnement s'est effacé devant d'autres administrations quand le pétrole coulait des flancs de l'*Amoco-Cadiz* ou du *Tanio*.

MICHELE CHAMPENOIS.

# La R.F.A. affirme ne pas être ‹ touchée › par la décision de Paris de ‹ suspendre › l'emprunt dit franco-allemand

La France a « suspendu » le lancement de l'emprunt qu'elle devait émettre par tranches successives sur le marché international des capitaux en même temps que la République fédérale d'Allemagne. Cette décision a été prise mercredi par le conseil des ministres.

*C'est* le 8 avril dernier que M. Giscard d'Estaing avait lui-même annoncé cette opération en tenant une brève conférence de presse à son quartier général électoral de la rue de Marignan. Elle devait porter sur un total de 5 milliards d'ECU, dont 2,5 milliards pour la France. Cette dernière somme, équivalant à environ 3 milliards de dollars, représente à peu près les trois quarts de ce que la France a emprunté sur le marché international l'année dernière. C'est le crédit national qui devait être l'émetteur. Les sommes recueillies étaient destinées à être prêtées à taux réduit aux entreprises françaises. Bien que l'opération ait été présentée comme une émission « conjointe », chacun des deux pays devait emprunter pour son compte.

*« La R.F.A. n'est pas touchée »* par la décision annoncée à Paris, ont déclaré à Bonn les deux ministères concernés, celui des finances et celui de l'économie, rappelant l'un et l'autre à cette occasion qu'il ne s'était jamais agi d'un emprunt commun mais d'émissions « parallèles ». Du côté du ministère de l'économie de Bonn, on ajoutait que tout retour en arrière dans une opération financière déjà très avancée en R.F.A. serait *« politiquement impossible »*. Selon la même source, une telle attitude donnerait en effet raison *a posteriori* aux critiques de l'emprunt, qui a été contesté dans certains milieux politiques et financiers ouest-allemands.

M. Jobert, qui avait été reçu lundi par M. Mitterrand, a déclaré que la suspension était *« une mesure de bonne moralité financière et de bonne moralité politique »*. Il a ajouté que la France *« ne laissait pas pour autant les Allemands au milieu du gué »*. Au moment où elle avait été annoncée, l'initiative de l'emprunt dit franco-allemand avait été dénoncée notamment par les socialistes et les chiraquiens comme une opération électorale. M. Delors, conseiller économique de M. Mitterrand, l'avait critiquée.

*(Lire page 38 l'article de Ph. Lemaître sur la coopération franco-allemande.)*

# SUSPENSION DE CERTAINES LIVRAISONS D'ARMES FRANÇAISES A L'ÉTRANGER...

Les livraisons par la France de bâtiments de guerre, prévues pour les mois prochains à l'Iran et à l'Argentine, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Ces précisions ont été données mercredi 13 mai par les services du premier *ministre* à la *suite d'informations* selon lesquelles ces bâtiments de guerre, jusqu'à présent bloqués dans les arsenaux, s'apprêtaient à appareiller vers l'Iran, la Libye, l'Argentine et peut-être d'autres pays.

L'hôtel Matignon a précisé que *« sur les douze vedettes commandées par l'Iran, trois restaient à livrer »*, et que *« leur passage sous pavillon iranien avait été différé jusqu'à la libération des otages américains de Téhéran et jusqu'au règlement des arriérés financiers, qui devait intervenir fin mai »*.

Au sujet de l'Argentine, l'hôtel Matignon a confirmé qu'après la livraison de deux avisos livrés en 1978, « *un troisième bâtiment du même type était actuellement en cours d'essais pour une livraison prochaine* ».

Le cabinet du premier ministre *démissionnaire* a ajouté que *« l'exécution de ces commandes intervient dans le cadre des contrats en cours et ne relève pas de la gestion d'affaires courantes. Mais, pour éviter toute ambiguïté, l'exportation de ces matériels de guerre est suspendue jusqu'à nouvel ordre »* (*le Monde* du 14 mai).

# ... ET DES RELÈVES MILITAIRES FRANÇAISES EN AFRIQUE

Durant la période de transition entre l'élection de M. Mitterrand et la passation des pouvoirs à l'Élysée, les états-majors français ont suspendu tout mouvement de troupes des forces d'intervention en Afrique.

C'est ainsi qu'il avait été prévu, avant le premier tour de l'élection présidentielle, de commencer une relève des unités stationnées, notamment, en Centrafrique, pour le compte de l'opération Barracuda. *Une compagnie du 8[e] régiment* d'infanterie de marine devait remplacer une compagnie du 3[e] régiment d'infanterie de marine à Bangui. Cette relève a été annulée, ainsi que d'autres mouvements.

Dans les états-majors, on explique que cette décision de suspension des relèves militaires *outre-mer a été prise pour* permettre au futur gouvernement de juger, par lui-même, de la situation des différentes unités des forces d'action extérieure cantonnées en Afrique.

# En bref

● *L'UNAF : des « vœux de réussite » à M. Mitterrand.* — M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), a adressé à M. François Mitterrand une lettre dans laquelle il lui présente *« ses vœux de réussite dans son action. L'UNAF souhaite que se développe une politique de progrès social qui prenne effectivement en compte toutes les situations et réalités familiales. Pour que le progrès attendu soit réel et durable, il est nécessaire de respecter les impératifs économiques, car ce sont les plus pauvres qui sont les plus vulnérables aux effets de l'inflation. »*

● *Dans une interview à « l'Espoir »*, l'hebdomadaire de M. Jean Royer, député et maire de Tours (non-inscrit), M. Giscard d'Estaing a annoncé, entre les deux tours de l'élection présidentielle, l'installation dans la banlieue tourangelle d'une usine de la C.I.I., qui occuperait les locaux de la R.T.C.-COGECO (groupe Philips), où l'on a annoncé pour la fin de ce mois, le licenciement de deux cent cinquante employés sur six cents. C.I.I., qui pourrait employer, à terme, mille personnes, avait le choix entre Tours, La Rochelle et Toulouse. — *(Corresp.)*.

● *Un appelé du contingent,* M. Hervé Brassart, originaire de Lille, a été frappé de quarante-cinq jours d'arrêts par son chef de corps en Allemagne fédérale, et muté à Brive pour avoir signé un appel à voter, au premier tour, contre *« les candidats de la droite »*. Plusieurs organisations de gauche ont demandé l'arrêt des sanctions et, dans l'immédiat, la possibilité pour cet appelé de subir les épreuves du baccalauréat. — *(Corresp.)*

## démissionnaire

### M. MICHEL DEBATISSE
(industries agro-alimentaires)

Exploitant agricole à Palladuc (Puy-de-Dôme), où il est né le 1er avril 1929, M. Michel Debatisse a été secrétaire général de la JAC (Jeunesse agricole catholique) de 1954 à 1957, puis du C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs) de 1958 à 1964. Entré au bureau de la F.N.S.E.A. en 1963, il sera élu président de la centrale paysanne en 1971, poste qu'il a conservé jusqu'en 1979 pour être élu, sur la liste conduite par Mme Simone Veil, à l'Assemblée des Communautés européennes, où il adhère au groupe des démocrates-chrétiens. M. Debatisse avait été nommé secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé des industries agricoles et alimentaires, le 22 octobre 1979.

### M. JACQUES LEGENDRE
(formation professionnelle)

Professeur agrégé d'histoire, gaulliste, député de la seizième circonscription du Nord (Cambrai), maire de cette ville depuis 1977. Ancien secrétaire général adjoint de l'U.D.R., il avait contesté la manière dont M. Chirac avait conquis la direction de cette formation et s'était présenté contre lui. Il est entré au gouvernement comme secrétaire d'État auprès du ministre du travail en avril 1977. En 1978, il a été réélu avec 50,1 % des voix. Son suppléant est M. Claude Pringalle (R.P.R.).

### M. JEAN-PAUL MOUROT
(justice)

Administrateur de presse, directeur administratif du journal *la Nation*, M. Mourot a été élu député (U.D.R.) de la troisième circonscription de l'Indre en 1968 (réélu en 1973). Maire du Blanc (1971-1977), conseiller général du canton de Tournon-Saint-Martin depuis 1974, M. Mourot a été réélu député R.P.R. de l'Indre (avec 51,25 % des suffrages) en mars 1978. Laissant son siège à son suppléant, M. Jean Thibault (apparenté R.P.R.), il est nommé secrétaire d'État auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, en 1978. M. Mourot est né le 26 septembre 1941 à Meknès (Maroc).

### M. JEAN FARGE
(sécurité sociale)

Né le 1er août 1928 à Tours, M. Jean Farge a mené jusqu'à son entrée au gouvernement une carrière placée sous le signe de la finance. Ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Farge est inspecteur des finances depuis 1956. En 1959, il est affecté à la direction de la comptabilité publique, et il y gravit les échelons pour en devenir directeur en janvier 1968. En 1978, il est nommé sous-directeur du Crédit foncier.

Entré au gouvernement en juillet 1979, M. Jean Farge était chargé de la Sécurité sociale sous la tutelle de M. Jacques Barrot. Un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 13 mai — le jour même de la démission de l'ensemble du gouvernement — a annoncé que, « *sur sa demande* », il était mis fin à ses fonctions. M. Farge espérait ainsi pouvoir être nommé à un poste précis (sans doute à nouveau le Crédit foncier) par le gouvernement avant que celui-ci ne démissionne.

### M. RÉMY MONTAGNE
(santé)

M. Rémy Montagne est né le 9 janvier 1917 à Mirabeau (Vaucluse). Directeur politique de *l'Eure-Eclair* à partir de 1955, il se présente l'année suivante sans succès aux élections législatives sur une liste présentée par le CNIP et les républicains démocrates. Deux ans plus tard, M. Montagne bat dès le premier tour le député sortant, M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, dans la troisième circonscription de l'Eure (Louviers).

Réélu aux élections législatives de 1962 et 1967, M. Montagne est devancé au premier tour des élections législatives de 1968 par le candidat U.D.R. et il se retire avant le second tour. Il retrouvera son siège à l'Assemblée nationale en 1973 avec l'étiquette des réformateurs et il le conservera en 1978. L'entrée au gouvernement de M. Montagne a permis à M. Philippe Pontet, son suppléant (et secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités), de devenir député de l'Eure.

### M. PAUL DIJOUD
(D.O.M.-T.O.M.)

M. Paul Dijoud est né le 25 juin 1938 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est élu député de la deuxième circonscription des Hautes-Alpes en 1967 et sera réélu en 1968 et en 1973. Conseiller général du canton d'Embrun depuis 1968, maire de Briançon depuis 1971, M. Dijoud est successivement secrétaire d'État auprès du premier ministre, secrétaire d'État chargé de l'environnement, sous la présidence de Georges Pompidou. Secrétaire d'État chargé des travailleurs immigrés, puis secrétaire d'État aux sports, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, il est réélu député (U.D.F.-P.R.) des Hautes-Alpes (avec 58,63 % des suffrages) en mars 1978. Cédant son siège à son suppléant, M. Marcel Papet (U.D.F.), il devient secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer en avril 1978.

### M. OLIVIER STIRN
(affaires étrangères)

Sous-préfet, M. Stirn a été chef de cabinet de plusieurs ministres avant d'être élu député U.D.R. de la cinquième circonscription du Calvados en 1968 (réélu en 1973). Conseiller général du canton de Vire (Calvados) depuis 1970, maire de Vire depuis 1971, M. Stirn est secrétaire d'État auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement (avril 1973-mai 1974), puis secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer en juin 1974. Vice-président du parti radical socialiste depuis 1977, il est réélu, au premier tour, député (U.D.F.-radical) du Calvados (avec 61,06 % des suffrages) en mars 1978. Il cède son siège à son suppléant, M. Antoine Lepeltier (U.D.F.), et devient secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères en avril 1978. A partir de décembre 1980, il assiste M. Robert Galley au ministère de la coopération. M. Stirn est né le 24 février 1936 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

### M. P. BERNARD REYMOND
(affaires étrangères)

M. Pierre Bernard-Reymond est né le 16 janvier 1944 à Gap. Il a occupé d'avril 1977 à mars 1978 les fonctions de secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, chargé du budget.

Élu pour la première fois député de la première circonscription des Hautes-Alpes, le 5 décembre 1971, il a été réélu en 1973. Après la naissance du Centre des démocrates sociaux, il accéda au poste de secrétaire général adjoint de cette formation, mais renonça à ces responsabilités lors du congrès de Lyon du C.D.S., en octobre 1977. En 1978, il fut réélu député sous l'étiquette U.D.F. (avec 53 % des suffrages exprimés), et laissa son siège à son suppléant, M. René Serres (U.D.F.), pour devenir secrétaire d'État aux affaires étrangères.

En 1975, M. Pierre Bernard-Reymond avait présidé le comité des usagers de l'éducation, créé pour transmettre au gouvernement doléances et propositions.

### M. LIONEL STOLÉRU
(travailleurs manuels)

Polytechnicien, membre du cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances (1969-1974), puis président de la République (1974-1976). Il entre dans le gouvernement de M. Chirac, en janvier 1976, comme secrétaire d'État auprès du ministre du travail chargé des travailleurs manuels et continue d'exercer ces fonctions dans les gouvernements de M. Barre. En 1978, il s'est présenté dans la deuxième circonscription législative des Vosges (Saint-Dié) sous l'étiquette U.D.F.-P.R. mais n'avait obtenu que 48,4 % des voix contre M. Pierret (P.S.).

### Mme NICOLE PASQUIER
(emploi féminin)

Entrée en 1971 au conseil municipal de Caluire-et-Cuire (Rhône), devenue en 1977 première adjointe au maire, M. Frédéric Dugoujon, député U.D.F., Mme Nicole Pasquier, médecin, a été déléguée régionale pour la région Rhône-Alpes (de 1974 à 1976), puis déléguée nationale à la condition féminine, auprès du premier ministre, de 1976 à 1978. Membre du parti républicain, elle était secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargée de l'emploi féminin depuis le 12 janvier 1978. Elle est née le 19 novembre 1930 à Lyon.

### M. FRANÇOIS DELMAS
(environnement)

Avocat, maire indépendant de Montpellier (Hérault) de 1959 à 1977. Devenu membre du bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, il enlève en 1978, avec 50,3 % des voix, le siège de député de la première circonscription de l'Hérault (Montpellier - Lunel) à son rival sortant, M. Frêche, qui lui avait ravi la mairie un an plus tôt. Il est entré au gouvernement en avril 1978 comme secrétaire d'État auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie. Son suppléant est M. Robert Fabre (U.D.F.).

### M. JACQUES FOUCHIER
(agriculture)

Docteur vétérinaire, M. Jacques Fouchier avait donné sa démission de maire de Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres) après son échec lors du renouvellement cantonal de mars 1970, mandat qu'il détenait depuis 1951. Élu de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres depuis 1958, il avait recueilli 59,38 % des voix au premier tour des législatives de mars 1978. Nommé secrétaire d'État à l'agriculture le 6 avril 1978, il laisse son siège à M. Jean Pineau (U.D.F.). M. Fouchier est l'un des fondateurs du club Présence indépendante et libérale qui regroupe depuis janvier dernier les militants hostiles à la politique de M. Philippe Malaud, actuel président du C.N.I.P. Il est né le 10 juin 1913 à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres).

### M. J.-P. PROUTEAU
(P.M.E.)

Ancien grand-maître du Grand-Orient de France (1973-1975), M. Jean-Pierre Prouteau a été notamment président du Centre national de coopération interprofessionnelle et directeur général de la Confédération des organismes mutualistes agricoles à partir de 1976. Cette activité professionnelle l'a conduit à rallier en 1977 les groupes Initiatives et Responsabilités (G.I.R.) créés par M. Debatisse (F.N.S.E.A.), Gingembre (P.M.E.), Charpentié (C.G.C.), Combe (chambres de métiers) et Monnier (syndicats médicaux. De sensibilité radicale, il avait rallié le parti valoisien en 1977. Il avait été nommé le 6 avril 1978 secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et moyenne industrie. M. Prouteau ne cache pas des ambitions électorales dans l'Isère, où il s'est montré particulièrement présent depuis quelques mois.

# M. MITTERRAND

## AU CONSEIL DES MINISTRES

### « L'opinion ne tardera pas à rendre justice à l'œuvre accomplie » déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, le mercredi 13 mai 1981, au palais de l'Elysée. Au terme de la réunion, le communiqué suivant a été publié :

● **DÉCRETS**

Le conseil des ministres a approuvé plusieurs projets de décret :

— Sur proposition du premier ministre, un projet de décret portant création et suppression d'emplois dans les services du premier ministre ;

— Sur proposition du ministre de l'intérieur, un projet de décret instituant un congé spécial pour des préfets ;

— Sur proposition du ministre de la défense, un projet de décret portant création et suppression d'emplois au ministère de la défense, ainsi qu'un projet de décret modifiant le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

— Sur proposition du ministre de l'agriculture, un projet de décret fixant les conditions de nomination et d'avancement à l'emploi de directeur du Centre national d'études agronomiques des régions chaudes, ainsi qu'un projet de décret relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat.

Le conseil des ministres a entendu diverses communications faites respectivement :

— *Par le garde des sceaux, ministre de la justice*, au sujet du bilan de la procédure civile et des dispositions du décret, en cours de publication, qui permettra notamment plusieurs mesures de simplification pour les justiciables :

● **CONCILIATEURS MÉDICAUX**

— Par le garde des sceaux, ministre de la justice et par le ministre *de la santé et de la sécurité sociale* au sujet de la création des conciliateurs médicaux : ces conciliateurs, qui seront des magistrats honoraires désignés par arrêté du garde des sceaux, auront pour mission, en dehors de toute instance juridictionnelle, de favoriser une meilleure information des patients et de leur famille, et de faciliter le règlement amiable des différends *portant sur la responsabilité professionnelle des médecins*. Le décret instituant les conciliateurs médicaux va être prochainement publié au « Journal officiel ».

● **EXPORTATIONS DE MÉDICAMENTS**

D'autres communications ont été présentées :

— Par le ministre de la santé et de la sécurité sociale au sujet de la contribution du secteur économique de la santé à l'exportation. L'industrie pharmaceutique française est déjà largement exportatrice ; sa capacité et les actions entreprises par le gouvernement au début de *1980*, notamment dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée, doivent permettre de progresser encore. Cet exemple doit être suivi par l'industrie des matériels de santé, secteur pour lequel, malgré quelques points forts comme la radiologie, notre balance commerciale reste déficitaire : les dispositions prévues par le gouvernement, en particulier par un effort d'exportation d'hôpitaux « clés en main », comprenant la mise en service et la formation des personnels, doivent permettre d'améliorer la situation ;

— Par le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche au sujet des premiers résultats de la mission qui avait *été* confiée à Norbert Segard sur les conditions et les *conséquences de* l'emploi des technologies avancées, du point de vue social, économique et culturel.

● **L'EMPRUNT FRANCO-ALLEMAND**

*Le ministre de l'économie* a rendu compte au conseil des ministres des travaux menés en vue de définir les modalités de l'action économique concertée franco-allemande décidée le mois dernier.

Dans les circonstances actuelles, il ne peut pas être procédé au lancement de l'emprunt prévu.

Il appartiendra au futur gouvernement de se prononcer sur les modalités de cette action franco-allemande.

● **LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT**

A l'issue du conseil des ministres, le premier ministre a présenté la *démission de son gouvernement*, et le président de la République a déclaré :

« Au moment d'accepter la démission du premier ministre, M. Raymond Barre, et de son gouvernement, je tiens à saluer le travail qu'ils *ont* accompli.

» Grâce à l'action gouvernementale, le franc a conservé sa valeur, le déficit budgétaire a été limité, la Sécurité sociale remise en équilibre. L'économie française, soutenue par un puissant courant de modernisation, a résisté, mieux que les autres, aux effets de la crise.

» La dégradation de l'emploi a été combattue par la formation professionnelle et un effort continu de créations d'emplois.

» Les intérêts de la France ont été défendus avec efficacité dans les instances européennes et internationales.

» Certes, il n'était pas au pouvoir *du gouvernement* de faire disparaître les causes et les conséquences pour la France de la crise internationale. Du moins, il s'est constamment efforcé d'en protéger notre pays.

» Je suis sûr que l'opinion publique ne tardera pas à rendre justice à l'œuvre accomplie. »

### « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » (fin)

*M. Giscard d'Estaing est battu. MM. Barre et Peyrefitte s'en vont. Imperturbable,* le Journal officiel *du 13 mai a publié un décret, signé du garde des sceaux et du premier ministre, peaufinant la loi « Sécurité et liberté ». Comme si M. Jospin n'avait pas déclaré, dimanche soir, place de la Bastille, que la nouvelle majorité remettrait ce texte en cause. Comme si le président élu ne l'avait pas durement critiqué le printemps dernier à l'Assemblée nationale.*

*L'objet essentiel de ce décret est de sanctionner les auteurs de violences lorsque leur geste n'a pas entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours. Au cours de la procédure parlementaire, le projet « Sécurité et liberté » a subi des modifications, résultats d'amendements parfois incohérents entre eux. Il en résulte des trous dans les mailles serrées du filet répressif tissé par M. Peyrefitte.*

*La chancellerie assure que le décret était prêt depuis longtemps. C'est possible, mais quelqu'un, quelque part, a décidé que cette publication aurait lieu et a fait en sorte que le cheminement administratif du texte suive son cours.*

*On ignore qui. Obstination politique d'un ministre démissionnaire ? Souci des bureaux du travail bien fait ? La nouvelle majorité aurait tort de s'offusquer de cette publication. Elle prouve qu'en dépit des prophéties alarmistes, le désordre ne s'est pas installé. L'administration travaille. La bureaucratie est toujours là.* Le Journal officiel de la République française *en apporte chaque jour le témoignage rassurant.* — B. L. G.

● *Le conseil d'administration de Radio-France* (1), qui s'est réuni le 12 mai, a rendu publique une déclaration, adoptée à l'unanimité, dans laquelle il « *tient à marquer combien ont été appréciés durant toute la campagne électorale qui vient de s'achever l'honnêteté, la conscience professionnelle et le dynamisme dont ont fait preuve les journalistes de Radio-France.*

» *Il rend hommage, en particulier, aux efforts accomplis par les journalistes de France-Inter dans la couverture de la campagne sur le terrain et dans les émissions spéciales réalisées avant et après les deux tours de scrutin. De l'avis général, ces efforts ont permis, conformément à la mission de la Société nationale de radiodiffusion, d'assurer une information complète, appréciée, et également vivante, malgré les contraintes législatives et réglementaires imposées au secteur public de l'audiovisuel en période d'élection.* »

(1) Le conseil d'administration de Radio-France, présidé par Mme Jacqueline Baudrier, est composé de MM. Jacques Alexandre, représentant du personnel (syndicat Force ouvrière), Roger Bouzinac, représentant de la presse écrite, directeur général de la Fédération nationale de la presse française, Jacques Carat, sénateur socialiste, représentant du Parlement, Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur au ministère de la justice, représentant de l'Etat, et Jean Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle, représentant du monde culturel.

### NOMINATIONS INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

— *Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice* : M. Alexandre de Marenches, directeur général du SDECE (voir page 14), est nommé conseiller d'Etat ; M. Guy Braibant, conseiller d'Etat, est maintenu en position de délégation.

— *Sur proposition du ministre de l'intérieur* : M. Gérard Belorgey, préfet en disponibilité, est nommé préfet hors cadre ; M. Philippe Sauzay, préfet de la Sarthe, mis en disponibilité pour diriger la campagne de M. Giscard d'Estaing, est nommé préfet hors cadre ; M. Philippe Mestre, *directeur du cabinet de M. Barre*, préfet hors cadre, est placé, sur sa demande, en congé spécial ; M. Robert Pandraud, directeur général de l'administration, est nommé inspecteur général de l'administration.

— *Sur proposition du ministre de la défense* : le général de brigade aérienne Achille Lerche est nommé commandant des transmissions de l'armée de l'air.

## Dans la majorité sortante

# Le R.P.R. et l'U.D.F. concluent un accord électoral

MM. Jean Lecanuet et Jacques Chirac devraient signer solennellement, vendredi 15 mai, un « pacte » liant les deux formations qu'ils dirigent — *l'U.D.F. et le R.P.R. — en vue* des élections législatives de juin. Les deux responsables ont annoncé cet accord au terme d'un entretien qui a duré trois *heures, dans la nuit de mercredi à jeudi*, au Sénat.

Ils ont publié la déclaration commune suivante : « M. Jacques Chirac et M. Jean Lecanuet se sont rencontrés au Sénat, *le 13 mai 1981. En vue des prochaines élections législatives*, ils ont décidé d'unir les efforts de tous ceux qui sont attachés à défendre les institutions de la V[e] République ainsi que les valeurs de liberté, de responsabilité et de progrès.

» A cet effet, ils ont décidé l'élaboration d'un pacte qui précisera les grandes lignes de l'action future qu'ils proposeront aux Français d'approuver. Ce pacte sera signé dans les jours prochains. Il sera souscrit par chacun des candidats.

» Les deux formations qu'ils représentent sont résolues à gagner pour la France.

» Le succès dépend de leur entente. Elle est réalisée. Elle s'exprimera par un accord électoral qui tiendra compte des réalités de chaque circonscription, soit par une candidature unique, soit par deux candidatures.

» Dans ce cas, chacun des deux candidats devra s'engager :

— A ne se livrer entre eux à aucune polémique ;

— *A se désister automatiquement en faveur du candidat* placé en tête par le suffrage universel ;

— A participer activement à la campagne du deuxième tour en faveur du candidat unique.

» Les conversations en vue d'accorder les investitures aux candidats qui s'engageront à soutenir ces principes commenceront jeudi. »

Cette déclaration commune constitue un compromis. Dès le lundi 11 mai, en fin de matinée, M. Chirac avait proposé que la majorité sortante signe un accord général de candidatures uniques. Quelques heures plus tard, après s'être entretenu avec M. Giscard d'Estaing, M. Lecanuet avait annoncé que l'intention de l'U.D.F. était, par souci de « clarté », de *présenter un candidat dans chaque circonscription. Les députés* U.D.F., à leur tour, s'étaient déterminés en faveur d'une entente avec le R.P.R. et de l'élaboration d'une plate-forme commune. L'accord, annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi, tient compte à la fois du souhait de M. Chirac d'imprimer un nouveau dynamisme à la campagne électorale de la majorité sortante et du désir des dirigeants giscardiens de préserver le courant que représente l'U.D.F.

## L'U.D.F. veut empêcher la future opposition d'être trop à droite

Le conseil national de l'U.D.F. devait siéger jeudi après-midi 14 mai et examiner les modalités de la préparation des élections législatives, après l'annonce de l'accord avec le R.P.R. Le contenu de la déclaration commune élaborée par MM. Lecanuet et Chirac satisfait les *dirigeants giscardiens dans* la mesure où il ne traduit nullement une orientation vers la généralisation de candidatures uniques de la majorité.

Les responsables de l'Union considèrent en effet que non *seulement des élections primaires* leur sont nécessaires pour éviter de perdre des sièges au profit des gaullistes, mais aussi qu'elles sont utiles à la majorité sortante tout entière : dans chacun des courants, des électeurs sont décidés à ne pas voter pour les candidats de l'autre courant. On constate d'ailleurs avec satisfaction, à l'U.D.F., que M. Chirac lui-même n'est pas favorable à des candidatures uniques généralisées.

*Dans ces conditions*, les aspirations des députés U.D.F. à un accord avec le R.P.R. telles qu'elles s'étaient manifestées mardi après-midi paraissent presque avoir été au-delà de ce qui devrait se réaliser. Chez les dirigeants et les membres de l'appareil giscardien, comme à l'hôtel Matignon ou à l'Elysée, on exprime d'ailleurs ouvertement une réprobation sans réserve à l'égard de l'attitude de certains élus, qui sont qualifiés de *« myopes »* et de *« trouillards »*.

L'objectif demeure de préserver une force politique qui empêcherait la future opposition d'être *trop marquée à droite*. MM. Lecanuet, Chinaud et Pinton ont pris la responsabilité de la préparation des élections pour leur formation.

Le conseil national qui siégeait jeudi après-midi, devait aussi étudier l'éventualité d'une modification du nom même de la formation. Un projet existait, en effet, de donner à l'U.D.F. une autre appellation pour traduire une volonté d'élargissement. Certaines personnalités, comme *MM. André Giraud ou Christian* Beullac, qui, jusqu'alors n'appartenaient à aucun parti, pourraient en effet rejoindre la formation. Toutefois, certains responsables sont hostiles à cette modification.

*Ils avaient déjà, difficilement* admis, en 1979, que l'U.D.F. perde son nom lors de la présentation de la liste des candidats giscardiens à l'élection européenne ; ils n'ont guère apprécié, en 1981, que l'Union soit totalement écartée de la campagne présidentielle...

Après la défaite, ils admettent la nécessité de conduire une *« retraite en bon ordre »*, même si leur armée est *abandonnée* par quelques « fuyards ». Mais ils aimeraient autant le faire sous leurs propres couleurs.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

## M. Chirac combattra la gauche mais non M. Mitterrand

M. Chirac a voulu faire vite : moins d'une semaine après l'élection de M. Mitterrand, et avant que ne se réunisse dimanche 17 mai le comité central élargi du R.P.R., il a pu conclure un accord électoral complet avec l'U.D.F. qui porte à la fois sur le programme et sur les candidatures.

M. Chirac et ses amis sont satisfaits des résultats de la première entrevue avec M. Lecanuet. Plus aucune référence n'est faite — comme le souhaitait le maire de Paris — à la majorité ancienne ni au président de la République sortant.

Cet accord ne peut heurter *les susceptibilités des partisans* des deux camps qui ont pendant des années coopéré sans aménité et souvent même avec aigreur. Pour manifester ses bonnes dispositions unitaires, M. Chirac aurait même refusé les ralliements que lui apportaient certains élus U.D.F. Il ne veut pas — au moins jusqu'à l'issue du scrutin du 28 juin — sembler se livrer à un quelconque débauchage ni *adopter* une attitude qui puisse prêter au moindre reproche d'hégémonisme. Il a affirmé à son homologue qu'il voulait que le R.P.R. et l'U.D.F. soient traités sur un pied d'absolue égalité et qu'il *oublierait* toutes les blessures faites dans le passé et toutes les polémiques provoquées par la récente campagne électorale.

M. Chirac a tenu à préciser, en conséquence, que toutes les négociations politiques auraient lieu entre lui-même et *M. Lecanuet*, à l'exclusion de tous autres.

Dans l'esprit des responsables *« chiraquiens », le pacte s'inspirera* de celui conclu pour les élections législatives de 1978, tout au moins quant à l'affirmation des principes de solidarité de la majorité sortante. En revanche, il devrait mettre en relief le désir de changement, exprimé par les électeurs de M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, et comporter des dispositions éco*nomiques et surtout sociales plus* novatrices. Celles-ci devraient davantage s'inspirer des réformes proposées par le maire de Paris que des actions conduites pendant *le septennat écoulé*.

Seules les discussions relatives aux investitures seront confiées à un comité d'experts électoraux des deux formations qui a commencé à siéger dès jeudi, les arbitrages éventuels devant être rendus par les présidents des deux partis. On ne prévoyait pas du côté du R.P.R. de graves difficultés dans ce domaine, M. Chirac n'ayant été initialement partisan d'une candidature unique que pour des raisons de tactique. Le « code de bonne conduite » énoncé mercredi est d'une forme tout à fait classique et reprend celui de 1978 et de 1973. Les investitures et les accords de désistement seront donc négociés cas par cas en tenant compte en priorité des *désirs des députés sortants*.

Les deux négociateurs de mercredi sont convenus ainsi de *ne pas se tromper d'adversaire*, et ils devront s'efforcer de bannir toutes les rivalités internes à la majorité sortante.

Du côté de M. Chirac on souligne que la campagne que conduira le maire de Paris sera particulièrement active et que, s'il soutiendra plus particulièrement les candidats de son obédience, *il aidera tout autant ceux de* l'autre qui le souhaiteront. Si M. Chirac semble résolu à mener un dur combat contre les candidats socialistes et surtout les communistes, il est en revanche déterminé à exclure totalement du débat la personne du nouveau président de la République. Pour le maire de Paris, M. François Mitterrand, dont *« la légitimité est incontestable »*, est bien désormais, selon la formule rituelle, *« le président de tous les Français »*. M. Chirac envisage, en effet, toutes les hypothèses qui pourront se présenter au lendemain des élections législatives *pour les rapports qui devront* s'établir entre le chef de l'Etat et l'Assemblée nationale, dans laquelle il est déterminé à jouer un rôle *important*.

ANDRÉ PASSERON.

## Le vote des pêcheurs et des marins

### La sanction de la mer

Au cours du « duel » télévisé qui l'opposait, le 5 mai, à M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand avait croisé le fer avec son concurrent à propos de la pêche, reprochant à la France d'« *avoir manqué de fermeté* » dans les négociations internationales, notamment vis-à-vis de la Grande-Bretagne, et il avait ajouté : « *Nos pêcheurs savent très bien à quoi s'en tenir, et c'est eux qui concluront.* »

S'adressant alors à l'ensemble des gens de mer, le futur président de la République aurait pu ajouter : les marins en général, et pas seulement *les* pêcheurs, jugeront votre politique par leurs votes, le 10 mai.

De fait, la grande majorité des régions maritimes françaises et la quasi-totalité des ports de commerce ou des grands pôles industriels de construction navale ont donné leur préférence au député de la Nièvre. Cela n'est pas pour surprendre dans des villes tenues par *les* socialistes, comme Boulogne, Saint-Brieuc, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes ou Marseille, par les radicaux de gauche, comme La Rochelle ou Bastia, ou encore par les communistes (Calais, Dieppe, Le Havre, Concarneau, Sète, Port-Saint-Louis-du-Rhône, La Ciotat ou La Seyne dans le Var).

La circonscription du pays bigouden, pour *sa* part, où se trouvent Guilvinec, Penmarch ou Loctudy, a accordé plus de 53 % des suffrages à M. Mitterrand et à Quimper, dont le maire est Marc Becam (R.P.R.), le candidat socialiste l'emporte avec 56,95 % des voix.

Surprise aussi à Bordeaux (le maire est M. Chaban-Delmas, R.P.R.), à Rouen (M. Lecanuet, U.D.F.), à Caen (M. Girault, U.D.F.), à Fécamp (M. Deneuve, majorité) qui donnent respectivement 51,22 %, 50,41 %, 52,59 %, 55,58 % à M. Mitterrand. Mais, étonnement, en sens inverse, à Douarnenez (ville dirigée par un communiste) qui a accordé l'avantage à M. Giscard d'Estaing de même qu'à Saint-Malo où le maire est pourtant socialiste (1).

Parmi les grands ports « tenus » par l'ancienne majorité, Dunkerque, Toulon, Nice et Ajaccio placent, logiquement, en tête M. Giscard d'Estaing, mais les suffrages de celui-ci s'effritent sensiblement par rapport à 1974, notamment à Nice, Ajaccio, et aussi à Bayonne.

Le monde maritime — cela est net en Bretagne — a émis, en majorité, un vote-sanction à l'égard du président sortant. Non parce que celui-ci n'a pas institué un ministère de la mer, ce que de nombreux pêcheurs au*raient souhaité ; M. Mitterrand* n'est d'ailleurs pas convaincu de la nécessité de créer un nouveau département ministériel et il pencherait plutôt pour un grand service public de la mer, coordonnant les actions actuellement dispersées dans une quinzaine de ministères.

Mais les atermoiements de l'« Europe bleue », les désarmements de chalutiers (sauf dans le secteur de la pêche au thon et de la pêche artisanale), l'insuffisance des contrôles sur les importations de poissons à bas prix des pays du tiers-monde, le déclin de la flotte française de commerce qu'illustrent les ventes de navires ou l'énorme déficit de la Compagnie générale maritime, la réduction de quelque 50 %, depuis 1975, de la capacité de production des chantiers navals, enfin la déception des populations littorales (qui *n'ont pas oublié les affrontements* de cet été avec la marine nationale) devant l'absence d'une ambitieuse politique de mise en valeur des ressources maritimes du pays, tous ces éléments se conjuguent pour expliquer que, du marin au docker, du métallo au capitaine au long cours, du gardien de phare à l'ostréiculteur, le septennat a été jugé avec *une grande sévérité*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Demi-surprise toutefois car, en 1974 déjà, M. Giscard d'Estaing l'avait emporté dans ces deux villes sur M. Mitterrand.

## Le pacte

*(Suite de la première page.)*

*La question se posera ultérieurement mais, de part et d'autre, on ne semble pas désireux de précipiter les choses. M. Marchais a eu l'occasion d'expliquer qu'il était prêt à discuter d'un programme de gouvernement entre les deux tours des élections législatives, lorsque chaque parti aura mesuré son audience propre, comme l'avait envisagé M. Mitterrand, mais qu'il était, tout autant, disposé à le faire avant le premier tour.*

*Dans un premier temps, les socialistes préféreraient s'en tenir à une négociation purement électorale qui n'exclurait pas, de leur part, une attitude très ouverte sur ce plan. Ils ont intérêt, on l'a déjà dit, à ménager un partenaire qui paraît actuellement décidé à jouer le jeu plutôt que de le voir s'enfermer dans une opposition de gauche. En revanche, il vaut mieux pour la perception de leur image dans l'électorat qu'un accord de gouvernement — s'il est possible — n'intervienne qu'après la fixation du nouveau rapport des forces au lieu de la précéder. Les socialistes veulent, en effet, retenir des suffrages du centre gauche voire du centre, qui souhaiteraient peser sur la configuration de la nouvelle majorité et sur la composition du gouvernement qui en procédera.*

*La notion de « nouvelle majorité » est disputée à la gauche par l'« ancienne », c'est-à-dire l'U.D.F. et le R.P.R. Les deux formations ont mis les bouchées doubles pour se mettre d'accord, à la fois sur les propositions qu'elles feront aux électeurs et sur la manière dont seront réglés, circonscription par circonscription, les problèmes posés par une alliance nécessaire mais concurrentielle. Elles en reviennent à une pratique éprouvée, et plus que jamais opportune.*

*La difficulté principale est de faire oublier le souvenir d'une action politique qui a été condamnée et de se présenter sous un jour nouveau. Les élections législatives ne sont donc pas présentées comme un troisième tour avec un esprit de revanche sur un précédent choix électoral qui a été tranché, mais comme un moyen de compenser, par une majorité parlementaire défendant les acquis de la V[e] République et « une société de liberté, de responsabilité et de progrès », les risques d'autres orientations. Couronnée par le succès, cette entreprise commune de l'U.D.F. et du R.P.R. n'exclurait pas la cohabitation avec le nouveau président. Rejetée dans l'opposition, elle n'exclurait pas davantage, selon certains de ses promoteurs, la participation à des majorités de rechange sans les communistes.*

ANDRÉ LAURENS.

## Autour du président élu

# M. MITTERRAND : nous aurons à demander au pays les moyens de notre action

*M. François Mitterrand doit rencontrer, jeudi après-midi 14 mai, à Paris, les membres des comités de soutien à sa candidature. La veille, il avait pris la parole, brièvement, devant les parlementaires socialistes, toutes Assemblées confondues (Assemblée nationale, Sénat, Assemblée des Communautés européennes), dans un salon d'un grand hôtel parisien, l'accès au Parlement lui étant désormais interdit par la Constitution. Le président élu s'était ensuite rendu au siège du P.S., rue de Solférino, pour saluer, remercier et recevoir les vivats du personnel administratif et politique du parti.*

*En s'adressant aux élus socialistes, le nouveau président de la République avait notamment évoqué la perspective des élections législatives :* « Dans quelques jours, nous aurons de nouveau à nous adresser au pays pour lui demander les moyens de notre action. » *D'ores et déjà, les responsables du P.S. s'attachent à mettre en œuvre les procédures de désignation des candidats et préparent les négociations avec toutes les forces qui ont contribué à l'élection du chef de l'Etat.*

S'il a dit quelques mots aux parlementaires socialistes, réunis mercredi après-midi, M. Mitterrand n'en a pas moins rappelé qu'il ne ferait aucune déclaration au pays avant d'avoir été proclamé élu puis installé dans ses fonctions. Le président élu souhaite bien marquer qu'il est *soucieux, avant tout, de la « légalité républicaine »* ; il ne saurait donc être question d'entretenir une quelconque confusion avec le pouvoir sortant, d'autant que l'un des premiers actes du nouvel exécutif sera de présenter un bilan de la gestion précédente.

*Au fond*, M. Mitterrand veut rester fidèle, à la fois à une application stricte du texte constitutionnel et à l'image qu'il s'est *forgée pendant la campagne :* celle d'une « *force tranquille* » qui se prépare sereinement à assumer la plus haute charge de l'Etat et qui assure sans heurt l'alternance. Il convient donc de bien distinguer entre le président et celui qui peut parler en son nom d'une part (M. Pierre Bérégovoy, responsable de « l'antenne présidentielle »), le parti socialiste d'autre part.

Les quelques mots que le nouveau président a prononcés devant les élus étaient pour remercier, rassurer et encourager ceux qui vont très rapidement retourner « au charbon » en vue du scrutin législatif.

Après que M. Gaston Defferre l'eut remercié d'avoir donné au P.S. « *la plus belle des victoires* », le président élu a exprimé « *son amitié et sa gratitude* »; puis il a souligné que, s'il n'est pas « *le président des socialistes* », il « *reste l'ami* » des socialistes « *sur le plan des grands choix qui fondent l'évolution de notre société* ». « *Je continuerai de me sentir porté par votre idéal* », leur a-t-il déclaré.

Ayant ainsi rassuré les parlementaires, restait à les encourager afin que le pays donne au président de la République « *les moyens* » d'agir, c'est-à-dire une majorité parlementaire.

*Mais, avant toute chose*, le président élu doit faire face à un problème précis : constituer les équipes qui gouverneront et qui *siégeront soit à l'Elysée, soit au* gouvernement.

L'équipe élyséenne est sans doute préfigurée par l' « antenne présidentielle » que dirige M. Bérégovoy, et qui vient d'être étoffée : y participent désormais, Mme Nicole Questiaux et MM. Jacques Fournier, François-Xavier Stass, Hubert Védrine et Jean-Claude Colliard.

Quant au gouvernement, *M. Defferre a indiqué que le premier ministre « devrait plutôt être un politique car c'est lui qui animera la campagne électorale ».* Le maire de Marseille lui-même a sans doute laissé deviner ses préférences personnelles lorsqu'il a fait part de son goût pour la décentralisation.

Les contours de celle-ci seront évidemment fonction des résultats d'un scrutin que le P.S. prépare activement. La réunion mercredi du secrétariat national puis du bureau exécutif a permis de mettre au point un calendrier accéléré : les candidats pourront se faire connaître dès la semaine prochaine ; ils seront désignés par des « *assemblées de circonscription* » réunies pour la circonstance, *une convention* nationale en arrêtant définitivement la liste le 27 mai prochain. Compte tenu des délais légaux, *les candidatures doivent en effet* être déposées trois semaines avant un scrutin dont le premier tour devrait avoir lieu le 21 juin *prochain*.

Le comité directeur du P.S doit étudier, dès le vendredi 15 mai, le problème des relations avec les forces qui ont contribué à la victoire de M. Mitterrand. Celles-ci se situent à la droite et à la gauche du P.S.

*Les premières devraient*, à l'inverse des secondes, participer au premier gouvernement transitoire, puisqu'il n'ira pas au-delà *des élections législatives.* Elles comprennent des radicaux de gauche, des gaullistes « *de gauche* », et, selon M. Gaston Defferre (mercredi, au micro de France-Inter), « *des hommes qui sont sympathisants du parti socialiste sans en être membres et qui l'ont manifesté* ».

### FIXER L'ÉLECTORAT DE CENTRE GAUCHE

Certains avaient conçu le projet de structurer ces forces, afin de fixer l'électorat de centre gauche qui a rejoint M. Mitterrand. M. Lionel Jospin, en s'adressant aux parlementaires avant l'arrivée du président de la République, a estimé qu'une telle entreprise est peut-être « *au-dessus des forces* » du P.S., compte tenu du peu de temps dont il dispose. Penser que cela peut être possible relève, selon lui, d'une « *illusion* ». En fait, le premier secrétaire du P.S. souhaite ni plus ni moins « fixer » en effet cet électorat, mais directement pour le profit des socialistes : ce qui n'a rien de très surprenant venant d'un chef de parti. Quant au regroupement des forces qui ont soutenu M. Mitterrand, qu'elles soient d'origine radicale ou gaulliste, « *c'est leur affaire* », semble dire M. Jospin, traduisant ainsi sans doute la pensée de M. Mitterrand.

Encore convient-il de distinguer, au sein de la famille radicale, c'est-à-dire au sein du M.R.G., ceux qui, tels MM. Maurice Faure, Roger-Gérard Schwartzenberg, ou François Loncle, ont soutenu M. Mitterrand et ceux qui se sont rangés sous la bannière de M. Michel Crépeau. Les seconds n'ont guère de chance de figurer au gouvernement. Les premiers devaient rencontrer, dès jeudi 14 mai, une délégation du P.S. pour négocier un accord électoral en vue du scrutin du mois de juin.

En cette matière, des négociations devront, tôt ou tard, s'ouvrir avec le P.C.F., les dirigeants socialistes, ou du moins certains d'entre eux, semblant enclins à *la conciliation. Constatant qu'ils* sont, objectivement, en situation d'aider les communistes, et donc de conforter ceux d'entre eux qui souhaitent revenir à une ligne unitaire, ils envisagent de faire au P.C. une sorte de « bonne manière ». Cela signifie que le P.S. pourrait étudier la situation de certains députes sortants du P.C., et rendre, ainsi, à ce dernier la politesse du service rendu en 1967. A l'époque, le P.C. avait consenti treize « cadeaux » aux socialistes, dont huit à des « conventionnels » (membres de la Convention des institutions républicaines de M. Mitterrand, tels Georges Dayan ou MM. Claude Estier et Georges Fillioud). Le P.C. leur avait, alors, laissé le champ libre dans les circonscriptions où, pourtant, le rapport des forces lui était favorable.

On touche là à l'objet principal des négociations P.C.-P.S., mais on ne saurait négliger les difficultés pratiques, et politiques, d'une telle entreprise, l'électorat, et d'abord les militants socialistes, pouvant se montrer réticents.

Reste la situation interne au P.S. Mercredi M. Michel Rocard, arguant de la bonne conduite des minoritaires pendant la campagne électorale, a demandé qu'ils soient intégrés aux secrétariats du parti, tant national que fédéraux. Cette demande a été repoussée par la direction. Preuve, s'il en était besoin, que si le débat entre la majorité du parti *et les rocardiens a été mis entre* parenthèses, il n'en va pas de même du rapport des forces.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

## Devant les parlementaires du P.S.

## « JE NE SUIS PAS LE PRÉSIDENT DES SOCIALISTES JE SUIS LE PRÉSIDENT DES FRANÇAIS »

M. François Mitterrand s'est adressé, mercredi après-midi 13 mai, dans les salons d'un grand hôtel parisien, aux parlementaires socialistes et aux membres socialistes de l'Assemblée européenne. Il leur a notamment déclaré : « *Il s'agit d'une réunion tout à fait inhabituelle. Je me suis promis de ne rien dire jusqu'à mon installation et de ne faire aucune déclaration, sauf celles qui viennent du cœur. Je ne suis plus le président des socialistes. Je suis le président de tous les Français. Mais je reste votre ami, notamment sur le plan des grands choix qui touchent à l'évolution de notre société.* » « *Je continuerai de me sentir porté par votre travail, par votre idéal. Rien ne nous séparera.* »

Soulignant que le Parlement avait été souvent « *attaqué injustement* », il a ajouté : « *J'exercerai mes responsabilités de président de la République dans leur plénitude. Il faut que les autres exercent les leurs dans les compétences qui leur sont reconnues par les institutions. C'est aussi simple que cela. Dans quelques jours, vous aurez et j'aurai, chacun dans son domaine, une autre grosse responsabilité, lorsque nous allons nous adresser à nouveau au pays et lui demander de nous donner les moyens de notre action. Je suis devenu, grâce à vous pour une large part, président des Français. Réjouissons-nous avant d'affronter l'événement et d'avoir à le dominer pour le plus grand bien de nos compatriotes.* »

## CRÉANT UN CENTRE DE RÉFLEXION ET DE DÉBAT

## Des militants communistes estiment que leur parti « doit changer profondément »

Vingt-neuf membres du parti communiste, dont quatre conseillers de Paris, ont décidé de créer un « *centre d'initiative pour la réflexion, la recherche et le débat* », auquel ils ont donné le nom de « Rencontres communistes ».

Présidé par M. Henri Fiszbin, conseiller de Paris, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de la capitale, Rencontres communistes se propose de « *contribuer à la circulation des idées, à la discussion à ciel ouvert* » au sein du P.C.F. Il éditera un hebdomadaire *Rencontres communistes-hebdo*, qui sera « *un outil d'information permanente sur l'actualité idéologique, en liaison avec la vie politique* ».

Les animateurs de ce centre souhaitent « *favoriser la discussion des communistes sur tous les problèmes d'actualité, sans écarter les plus brûlants, les plus controversés. L'actualité idéologique*, estiment-ils, *ne peut attendre le bon vouloir de qui que ce soit.* »

Les animateurs de Rencontres communistes déclarent :

« *La volonté unitaire des travailleurs et des démocrates a balayé les réticences, les difficultés, les entraves. La gauche est victorieuse. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République ouvre un champ immense au changement.*

» *Militants, responsables, élus du parti communiste français, nous partageons pleinement l'espoir qui soulève les travailleurs et nous voulons contribuer à ce que notre parti, dans cette situation historique nouvelle, assume les grandes responsabilités que les circonstances lui confèrent à l'égard de la classe ouvrière et de notre peuple. Le parti doit pour cela changer profondément.*

» *La victoire ne peut masquer l'échec subi par le parti au premier tour des élections. La situation dans laquelle il se trouve placé suscite des inquiétudes sur sa capacité à favoriser pleinement la mise en œuvre des changements profonds qu'attendent les travailleurs et les démocrates.*

» *Le parti, en s'écartant de sa propre stratégie et en ne permettant pas le développement en son sein d'un libre débat sur ses actions et ses orientations, s'est mis, depuis 1977, dans l'impossibilité de jouer son rôle d'avant-garde politique. Il s'en est trouvé affaibli et connaît depuis plusieurs années une crise politique.* (...)

» *L'orientation et la place du parti communiste français sont une grande question nationale. On ne peut sans dommage soumettre la ligne politique à des variations et des remises en cause improvisées et décidées en dehors des communistes.* »

Ils ajoutent : « *La situation crée parmi les communistes un immense et urgent besoin de réflexion et de discussion. Dans le bref délai qui nous sépare du début de la nouvelle campagne électorale, il est certain que les communistes discuteront et donneront leur opinion dans leurs cellules, dans les organismes de direction ; de nombreuses organisations tiendront sûrement à se prononcer. La direction du parti prendrait une lourde responsabilité si elle ne créait pas les conditions d'une réflexion et d'une élaboration collectives, à plus forte raison si elle s'y opposait. Elle a le devoir de les favoriser par tous les moyens dont elle dispose, notamment la presse du parti, avant de décider, le moment venu, l'orientation de la campagne.* »

Les auteurs de cette initiative sont MM. Henri Fiszbin et François Hincker, anciens membres du comité central du P.C.F. ; Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres (Hauts-de-Seine) ; Maurice Berlemont, ancien président du groupe communiste au Conseil de Paris ; Patrick Bouchain, Serge Briand ; Mmes Anne Bronswic et Anita Chicard ; MM. Jean-Pierre Delilez, Claude Detraz, conseiller municipal d'Orsay (Essonne) ; Tony Duché, Patrick Dumond ; Mmes Françoise Durand, conseiller de Paris, et Janine Echard ; MM. Jean-Paul Fabre ; Michel Férignac, conseiller de Paris, Maurice Goldring, Georges Heckli, Eddy Kenig ; Mme Louise Mannker ; MM. Jean-Pierre Marchand, Jean Magnoni, Gérard Morain, Bernard Pagean ; Mmes Frédérique Plal et Yvonne Quilès ; MM. Roland Rappaport, Louis Régulier, Jean Rony et Jean-Jacques Rosat, conseiller de Paris.

★ 19, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 271-57-50.

# En présentant des revendications étalées dans le temps la C.F.D.T. se veut cohérente et lucide

*M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a présenté, mercredi 13 mai, le calendrier des revendications de la centrale, qui a été arrêté au bureau national du 12 mai, et sera soumis au conseil national des 20 et 21 mai.*

*En prenant cette initiative, la C.F.D.T. a voulu, une nouvelle fois, se démarquer des autres confédérations et démontrer son réalisme, mais aussi sa fermeté. Il s'agit d'une sorte d'illustration des deux maîtres mots qui, depuis trois ans, sont utilisés pour qualifier cette organisation : un recentrage qui consiste surtout à incorporer les problèmes économiques et leur dure réalité dans le cahier revendicatif, et une resyndicalisation qui tend à rappeler que la* « politique ne peut pas tout » *et qu'une* « mobilisation consciente et lucide » *est nécessaire.*

*Le réalisme mais aussi la volonté d'innover sont très nets quand les cédétistes se refusent à des majorations* « feu de paille », *et proposent des étapes pour le SMIC comme pour la semaine de trente-cinq heures. Les mesures réclamées, allégement des charges sociales des entreprises, refus du blocage des prix et des frontières,* « annualisation » *des salaires, se veulent cohérentes et sont le fait de syndicalistes qui ne veulent pas rêver. Reste que, sans être maximaliste, la C.F.D.T. additionne, cependant, des revendications très coûteuses ; et celles qui ne le sont pas (pouvoir accru aux syndicats dans les firmes) sont de nature à effrayer de nombreux patrons.*

*Le souci de resyndicalisation est aussi évident. M. Maire entend ne pas mélanger les genres entre l'action syndicale et l'action politique. Il souhaite la* « poussée » *de la base et l'amélioration des relations inter-syndicales, mais* « cela suppose du temps et du sérieux », *a indiqué M. Maire. Les cédétistes sont décidés à multiplier les contacts (y compris avec la C.G.T.). Certains ont eu lieu mais, pour l'heure, la discrétion est à l'ordre du jour.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. Edmond Maire a présenté les priorités revendicatives de son organisation après avoir indiqué : « *Ces priorités sont celles choisies par le congrès de Brest. Nous ne les changeons pas.* »

● LA SEMAINE DE TRENTE-CINQ HEURES EN CINQ ANS. — « *Une discussion tripartite doit, au départ, décider de l'ouverture de négociations par branches pour aboutir à des accords avant la fin de l'année sur l'ensemble des problèmes posés. Si ces accords modifient la réglementation (décrets de 1937), le gouvernement doit s'engager à la modifier en bout de course mais pas sous forme de préalable. Le gouvernement devra agir par des mesures d'accompagnement, au fil des mois, pour modifier l'horaire hebdomadaire maximum, supprimer les équivalences. L'objectif ultime est que dans un délai de cinq ans, toutes les entreprises appliquent la semaine de trente-cinq heures, avec des rythmes différents selon les secteurs.* »

Cette réduction, a ajouté M. Edmond Maire, « *peut poser des problèmes aux P.M.E. Nous pensons qu'il est important que, parallèlement, on opère un transfert d'une partie des charges sociales pesant sur les industries de main-d'œuvre, sur les industries de pointe par une taxe sur la valeur ajoutée, et que les pouvoirs publics adoptent une politique appropriée à l'égard des entreprises* ».

● LE SMIC : + 30 % DU POUVOIR D'ACHAT EN TROIS ANS. — Constatant un retard du pouvoir d'achat du SMIC de 28,6 %, la C.F.D.T. réclame dans l'immédiat une majoration en juin ou juillet de 10 %, dont 7,3 % en pouvoir d'achat. Cette « *étape substantielle* » devra déboucher sur une négociation tripartite permettant de prévoir des « *étapes* » portant de 7,3 à 30 % l'amélioration du pouvoir d'achat du SMIC en trois ans. « *Nous savons que l'augmentation du SMIC a des répercussions sur les autres salariés*, a ajouté M. E. Maire, *et que le total des relèvements peut amener un grossissement de la masse salariale qui provoquerait un dérapage de l'économie.* » La C.F.D.T. est donc d'accord pour que les « *répercussions de la hausse du SMIC soient limitées par une surveillance des prix et une recommandation gouvernementale visant à maintenir ces répercussions* ».

● L'AMÉLIORATION DES SALAIRES OUVRIERS. « *Nous ne sommes pas d'accord pour limiter les répercussions de la hausse du SMIC à 2, 3 ou 4 fois la valeur du SMIC. C'est une mauvaise méthode, car elle écrase la hiérarchie ouvrière. Il faut resserrer la hiérarchie totale, mais revaloriser celle des ouvriers. Toute décision ultérieure d'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC devrait être accompagnée d'une décision selon laquelle les glissements observés pour les autres salaires seraient des à-valoir sur l'augmentation annuelle des traitements à négocier dans chaque entreprise.* »

● LA RETRAITE A SOIXANTE ANS constitue une autre revendication urgente. La C.F.D.T. demande le transfert de la « *garantie de ressources* » — ou préretraite — à soixante ans au taux plein dès cet âge, tout en créant officiellement une préretraite de cinquante-huit ans à soixante ans dans les zones critiques.

● LA REFORME DES ALLOCATIONS FAMILIALES : la C.F.D.T. approuve la majoration de 25 % promise par M. Mitterrand, mais demande qu'avant le deuxième relèvement de 25 % une discussion s'ouvre pour modifier le contenu des prestations.

A ces revendications prioritaires, la C.F.D.T. ajoute : la suppression de toute expulsion d'immigrés, l'application ferme de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, l'amélioration de la loi sur la formation en alternance, la transformation en contrats à durée indéterminée des contrats formation, etc. Dans le domaine de la santé, la C.F.D.T. réclame la suppression des abattements dans les centres de soins, l'interdiction des médecins « flics » du patronat, le tiers payant.

Il est aussi réclamé la refonte de la loi de 1950 sur les conventions collectives, le contrôle accru de l'intérim.

« *Tous ces objectifs sont hors de portée en quelques mois* », reconnaît M. E. Maire. *Le danger majeur est une débâcle économique à la suite d'une redistribution non maîtrisée.* » C'est pourquoi, outre la satisfaction par étapes de ces revendications, la C.F.D.T. souligne la nécessité d'une nouvelle politique industrielle.

« *Il n'est pas question de fermer les frontières. Il n'est pas bon de bloquer l'ensemble des prix, sinon de surveiller les points chauds.* » Outre une « *aide sélective aux entreprises* », la C.F.D.T demande « *une harmonisation, au niveau de la Communauté* », de la lutte contre le dumping d'entreprises étrangères, des mesures communautaires pour l'automobile et une « *initiative européenne pour engager des négociations avec les pays en voie de développement.* »

## « L'antenne présidentielle »

### M. Jean-Claude COLLIARD

Agrégé de droit public, M. Jean-Claude Colliard, trente-huit ans, a notamment enseigné à l'université de Paris-I. Ancien membre du comité directeur et ancien rapporteur spécial aux réformes constitutionnelles du P.S., il fut l'un des conseillers de M. Mitterrand avant d'être l'un de ses délégués au cours de la campagne électorale.

### M. Jacques FOURNIER

Ancien élève de l'ENA, conseiller d'Etat, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jacques Fournier, cinquante-deux ans, connaît bien les affaires sociales pour avoir notamment succédé à *M. Jacques Delors au poste de chef* du service des affaires sociales au commissariat du Plan en 1969 et pour avoir exercé ces fonctions jusqu'en 1972. Depuis cette date, il siège au Conseil d'Etat. Membre du P.S. depuis 1971, M. Fournier est membre du CERES et du bureau exécutif du parti.

### M. Hubert VEDRINE

Ancien élève de l'ENA (promotion 1974), administrateur civil, M. Hubert Vedrine, trente-trois ans, a travaillé de 1974 à 1979 au secrétariat d'Etat à la culture où il fut successivement *chargé de mission*, chef du bureau des villes protégées, puis chef de la division de la protection et de la mise en valeur des ensembles architecturaux à la direction de l'architecture. Il est actuellement conseiller des affaires étrangères à la direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay où il suit plus particulièrement les problèmes du Proche-Orient, les questions de santé et des sciences sociales.

### M. François-Xavier STASS

Directeur de cabinet du commissaire au Plan, M. Michel Albert, M. François-Xavier Stass, trente-trois ans, a participé à la préparation du VIIIe Plan. Cet expert est un ancien du P.S.U., où il a noué ses liens avec M. Michel Rocard, dont il est un des principaux conseillers économiques. M. Stass est plus connu sous son pseudonyme, Jacques Gallus.

### Mme Nicole QUESTIAUX

Maître de requêtes au Conseil d'Etat, Mme Nicole Questiaux, cinquante et un ans, a été la première femme nommée commissaire du gouvernement après les formations contentieuses. Elle a joué au sein du P.S. un rôle discret mais efficace. C'est sous sa présidence qu'avait été préparé le congrès de l'unité des socialistes, à Epinay-sur-Seine, en 1971. En 1975, M. Mitterrand l'avait nommée déléguée nationale aux Communautés européennes. Elle s'était démise de cette fonction un an plus tard, parce qu'elle n'approuvait pas certaines des analyses de M. Robert Pontillon et était hostile au processus d'intégration de l'économie française dans le cadre de la C.E.E. Ayant rejoint le CERES au moment du congrès de Metz, en 1979, elle s'occupait, au P.S., des questions de communication. Elle est, en outre, l'une des meilleures spécialistes des questions sociales.

● *M. Michel Vauzelle*, membre de l' « antenne présidentielle » mise en place par M. Mitterrand, et placée sous la direction de M. Pierre Bérégovoy, a indiqué, mercredi 13 mai, que le futur gouvernement présentera « *à la future assemblée* » un projet de loi d'amnistie. « *Lors de la campagne électorale, François Mitterrand avait indiqué qu'il souhaitait voir respecter sur ce point la tradition républicaine*, a-t-il rappelé. *Comme le président élu a un souci de justice, un examen particulier sera fait de tout ce qui a un caractère politique.* »

## « L'HUMANITÉ » : querelle sans objet.

*L'Humanité* du jeudi 14 mai commente ainsi la création de de Rencontres communistes : « *Après n'avoir pris aucune part — ni pour le premier ni pour le second tour des élections présidentielles — à la bataille résolue du P.C.F. pour battre Giscard et ouvrir la porte à un réel changement, alors que le parti tout entier est d'ores et déjà engagé dans l'effort pour parachever la défaite de la droite et mettre en place les moyens de réussir le changement, H. Fiszbin reprend la parole pour s'en prendre à nouveau à son propre parti. Cette querelle subalterne et sans objet ne peut tendre à autre chose qu'à essayer de gêner l'effort du parti pour le succès du combat populaire actuellement engagé.*

» *S'agissant de la réflexion, de la recherche et du débat, le parti lui-même — à tous les niveaux — y fait appel en permanence sans jamais les séparer, mais au contraire en les mettant au service de l'action.* »

## DES ORGANISATIONS DE SOUTIEN AUX IMMIGRÉS EXPRIMENT LEUR ESPOIR

L'élection de M. Mitterrand suscite l'espoir d'une amélioration de la condition des travailleurs étrangers et de leurs familles, ont déclaré en substance, dans divers communiqués, plusieurs organisations de soutien aux immigrés.

Ainsi, pour le groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), l'arrivée au pouvoir du candidat de de la gauche devrait mettre un terme « *aux pratiques intolérables d'arbitraire, d'intimidation et de mépris des gens, qui ont cours actuellement dans nombre de services administratifs* ». Le GISTI demande au nouveau gouvernement de prendre des mesures d'urgence pour stopper, notamment, « *le blocage des regroupements de familles, et les expulsions* ».

Pour sa part, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), « *espère que les luttes pour la défense des droits des immigrés débouchent, maintenant, sur l'amélioration sensible de leur condition et le développement de la solidarité entre tous les travailleurs* ».

# M. MITTERRAND

## L'enjeu économique

*L'EVASION DES CAPITAUX A LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE*

### Gabelous et fraudeurs : une partie inégale

« La direction générale des douanes ne semble pas avoir la volonté d'empêcher la fuite des capitaux », *a déclaré, mercredi 13 mai, M. Alain Mauger, secrétaire général du syndicat C.G.T. des douanes, lors d'une conférence de presse. Le syndicat avait en effet demandé une entrevue à la direction générale pour réclamer des mesures complémentaires aux dispositions déjà prises et jugées* « insuffisantes ». « Renforcer le contrôle des voyageurs aux frontières est une mesure « alibi », inadaptée à la situation actuelle », *affirme la C.G.T. Elle réclame* « la priorité absolue à la surveillance des banques et des entreprises nationalisables », *car* « elles peuvent transférer des capitaux par de simples jeux d'écriture ou des virements sur des comptes privés ». *La C.G.T. a annoncé que,* « si la direction générale des douanes ne modifie pas sensiblement son attitude », *elle envisageait de demander à ses adhérents* « d'intervenir sur leur propre initiative chaque fois qu'un soupçon de fraude existerait », *comme les règlements le prévoient.*

*De son côté, le syndicat C.F.D.T. des douanes a envoyé à M. Mitterrand un télégramme demandant une nouvelle définition des missions des douaniers.*

*Une rencontre entre les différents syndicats de douaniers devrait avoir lieu prochainement, a également annoncé la C.G.T.*

De notre envoyé spécial

Genève. — Ce petit couple de Français moyens — lui tassé par la peur derrière son volant, elle guère plus fiérote — qui s'apprête à passer la frontière franco-suisse avec ses économies, est-ce bien nous ? Goguenards, nos voisins suisses ont déjà dit oui. Ce petit couple craintif, son cochonnet-tirelire calé dans une remorque immatriculée 75, *la Tribune de Genève* en a fait son dessin du jour, le 12 mai, sous le titre rapide et cruel « *La grande patrouille* ». Les élections françaises, il n'y a rien à faire, ont toujours en Suisse une bonne odeur d'argent qui passe. Qui peut dire le contraire ? Les banquiers, ces hommes du prétendu silence, confirment que dans la période récente ils ont « *constaté à Genève un afflux de capitaux comparable au raz de marée survenu en mai 1968 et en mars 1978* ». C'est ce qu'a déclaré à la même *Tribune de Genève*, le représentant des banquiers privés. Alors, *est-il besoin d'autres preuves ?*

S'il en fallait une dernière, la voici, superbe, et à retardement, jusqu'à la caricature. Ce fut ce fameux télex, envoyé *tous azimuts* par la direction générale des douanes à la demande de M. Raymond Barre, quelques heures après l'élection de M. Mitterrand. Attention, gabelous, était-il dit en substance, les fraudeurs existent... vous pourriez les rencontrer. La nouvelle valait en effet d'être diffusée ! Peu importe à présent qu'un autre message, quelques semaines auparavant, ait demandé aux mêmes fonctionnaires de mettre un bémol à leurs investigations sous forme de « *visites domiciliaires* », entendez les perquisitions. Oui, peu importe ces ordres et contre-ordres, ces recommandations politiques et cette « cuisine » psychologique du domaine du vulgaire. Les bons douaniers n'ont pas attendu l'aube de ce lundi historique pour prêter attention aux mouvements de capitaux. Sérieusement, sur cette frontière franco-suisse, que faire d'autre ? « *C'est notre mission prioritaire,* assure M. Bernard Faillie, chef de la division des douanes d'Annemasse, *nous essayons de tenir la frontière.* »

#### Caprice de l'histoire

*Et vraiment*, c'est une sacrée partie, sacrément inégale. En regard du flot de touristes, d'hommes d'affaires et de frontaliers qui vont et viennent — « *sur France* » et « *sur Suisse* » comme l'on dit par ici, — les douaniers font figure de bricoleurs. C'est d'abord qu'ils ne sont pas nombreux et qu'ils s'en plaignent, qu'ils soient *sans grade ou hiérarques*. Quelque trois cent vingt agents sur le terrain pour surveiller les postes-frontières autour de Genève et un front d'une centaine de kilomètres au *sud* du lac Léman, c'est peu. Mais fallait-il encore que l'histoire s'en mêlât et lègue aux gabelous une ligne frontalière aussi vicieuse ? L'histoire eut ce *caprice*. Et les *douaniers*, depuis des générations, n'ont pas de mots assez durs pour la dénigrer. Les familiers parlent de cette frontière comme d'une « *passoire* » ; les régionalistes comme d'un « *gruyère* ». Les techniciens, eux, évoquent une « *ligne perméable* ». Mais ces mots n'y changent rien.

La France et *la Suisse s'enchevêtrent*. Par dizaines, par centaines, les routes et les chemins (parfois non gardés) mènent de l'une à l'autre. Environ vingt et un mille *frontaliers filent sur* Genève tous les jours. Des maraîchers français possèdent leurs terres en Suisse. Entre Saint-Julien et Etrembières, la nationale 206 se *promène entre* les deux pays. D'un côté la France, de l'autre la Suisse. Qui veut passer passe. Avis aux amateurs ! Un douanier laisse tomber, mi-figue mi-raisin : « *Ici, la frontière a été tracée pour les fraudeurs, pas pour les douaniers.* » Sur cette même route, l'Auberge franco-suisse, qui n'a pas volé son nom, eut, dit-on *son heure* de gloire dans le trafic de l'anéthol entre les deux pays. Poussez sa porte et vos semelles quittent le sol français...

Encore cet *embarras* historico-topographique et le handicap du petit nombre ne sont-ils pas tout. Le pire n'est-il pas que les douaniers savent que la majeure partie de l'évasion des capitaux ne se produit pas sous leurs yeux, empruntant ces routes *qu'ils* surveillent, mais se joue des frontières *physiques* par la grâce de jeux d'écritures de banque à banque — des banques on ne peut plus officielles comme celle de Paris et des Pays-Bas, où l'on découvrit récemment deux *mille cinq cents* dossiers irréguliers — d'officine à officine. Les douaniers n'aiment pas trop y penser ; ils répugnent en tout cas à en parler. Le temps, pensent-ils, œuvre pour eux. Un jour, un jour, le fraudeur commet une erreur...

Pour l'heure, les douaniers comptent sur leur flair, ce capital d'expérience et d'intuition. Encore faut-il que ce flair ait de quoi s'exercer. Ainsi, mardi après-midi, le vol AF 664 n'a-t-il offert qu'une « livraison » banale aux fonctionnaires de l'aéroport de Genève-Cointrin. Une trentaine de passagers, guère plus. Une poignée d'hommes d'affaires, un couple de touristes japonais, et une Américaine entre deux âges. La routine, un vol sans histoire. « *Depuis dimanche,* explique un douanier, *on ne trouve rien, les gens sont informés.* » Et ce fonctionnaire note aussi que le calme de la Bourse, avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, a pu rassurer certains fraudeurs potentiels. Avec un million de passagers par an se rendant de *France en Suisse, et de Suisse en* France, Genève-Cointrin est tout naturellement un des points sensibles de la frontière, d'autant que la ville est devenue l'un des *grands marchés* d'œuvres d'art en Europe.

Autre poste-frontière, autre douane. A Moëllésulaz, on pratique une « *vieille douane* ». L'aéroport de Genève-Cointrin est loin. Ici, le poste se caractérise par sa clientèle locale pour 80 % des passages. Ce sont entre dix mille et vingt mille voyageurs qui franchissent quotidiennement la douane et un nombre considérable de piétons. Depuis lundi, comme à tous les postes frontières français, les contrôles se portent plus particulièrement sur les « sorties ». Les frontaliers qui franchissent souvent quatre ou six fois le poste en vingt-quatre heures font, comme les autres, l'objet de vérifications.

Non loin de là, le poste de Vallard-Thonex traite, au débouché de l'autoroute blanche qui conduit au tunnel du Mont-Blanc, un trafic plus international. Le propriétaire d'une Mercedes immatriculée 92 regarde son portefeuille, épluché consciencieusement par un douanier. « Radio-Gabelous » vient de signaler avec précision un véhicule suspect, qui transporterait trois millions de centimes... Allons ! la douane n'est pas inutile. Les brigades *mobiles* et les groupes d'intervention et de recherche, qui travaillent en principe en arrière de la frontière, sont venus renforcer leurs collègues *aux* avant-postes. Les grandes manœuvres ont commencé. Confiant, le responsable de cette stratégie assure : « *Notre dispositif est conçu pour durer longtemps.* »

Mais depuis lundi, la circulation est normale. Il n'y a pas de grosses saisies de capitaux. Serait-ce une ruse des fraudeurs ?

LAURENT GREILSAMER.

#### L'ŒIL DU DOUANIER

« *Ils sont imaginatifs, mais on ne nous roule pas comme ça !* » Il secoue la tête : « *On les repère vite, ceux qui ont quelque chose à cacher.* » Pour cet inspecteur des douanes, longtemps en poste « *sur la ligne* », détecter un fraudeur est une question d'expérience. « *Ils ont un air... ou gêné, ou trop naturel.* » Mais, apparemment, les styles diffèrent.

Il y a d'abord les « *classiques* » : « *Les bijoux cachés dans la perruque ou les billets dissimulés dans une fausse poitrine. Pas toujours facile à déceler, surtout quand la personne prétend être chanteuse d'opérette.* »

— Le naïf : il sort sans encombre et dépose son argent en Suisse. Au retour, il suffit d'ouvrir son portefeuille et de « cueillir » le reçu...

— Le compliqué : après avoir allumé les phares et actionné les essuie-glaces, on passe la marche arrière. En branchant simultanément la radio, on a peut-être *une* petite chance de trouver le bouton qu'il faut pousser pour déclencher l'ouverture de la cache...

— L'inconscient : il avale des petites pochettes de plastique remplies d'huile de canabis avant *de prendre l'avion. Il ne s'est* pas renseigné sur leur capacité de résistance. Elles éclatent dans son estomac. On le retrouve dans le coma.

— L'émule d'Arsène Lupin (la meilleure cachette est la plus évidente) : malheureusement pour lui, il a été « donné ». On est sûr qu'il fraude. On le fouille entièrement. On le déshabille. Il n'a que très peu de bagages. On déballe tout : rien. Pendant ce temps, il *lit* tranquillement son journal. *Il* y a 2 millions d'anciens francs à l'intérieur.

— L'arroseur arrosé : il se fait prendre avec un sac de diamants qu'il allait mettre en lieu sûr. On lui apprend que les pierres qu'il vient d'acheter sont fausses. *Il a un vague sourire :* il *avait* payé en faux dollars...

C. B.

L'AVENIR DE L'AUDIO-VISUEL

### Un projet socialiste favoriserait la création de radios locales

Après l'élection de M. Mitterrand, un projet de loi sur la radio-télévision nationale, autorisant les radios locales dans certaines limites, devrait être déposé dès le début de la prochaine législature, devant l'Assemblée nationale. M. Georges Fillioud, député de la Drôme, chargé de l'audiovisuel dans le groupe socialiste à l'Assemblée, et qui a été un des porte-paroles du président élu pendant la campagne, a en effet déclaré le 14 mai à l'Agence France-Presse que « *ce projet fera partie des premiers trains de mesures législatives* ».

« *Il s'agira,* a-t-il dit, *de changer les structures de la radio-télévision nationale telles qu'elles sont fixées par la loi de 1974.*

» *D'autre part, il importera d'autoriser la création des radios locales.*

» *Nous entendons mettre fin à la règle actuelle du monopole au profit de l'Etat sur l'ensemble de l'appareil audiovisuel,* a-t-il précisé. *Nous voulons maintenir les structures techniques. Ce qui était T.D.F. et qui est devenu un service des télécommunications sera maintenu dans le service public. Un ensemble de dispositions assurera le pluralisme en matière de programmes et il y aura une décentralisation de la réalisation avec la possibilité ouverte de créer des radios locales.* »

Le député de la Drôme a ajouté cependant : « *Ce qu'on ne veut pas non plus, c'est une totale anarchie pour faire n'importe quoi. Nous voulons éviter la mainmise des grandes puissances financières sur ces radios locales.*

» *Un organisme national — le Conseil national de la radio-télévision — délivrera les autorisations d'émettre. Le gouvernement sera minoritaire dans ce conseil national. Les recettes publicitaires seront limitées et réglementées* », a-t-il enfin conclu.



## Les réactions à l'étranger

### L'élection de M. Mitterrand pourrait être « un événement historique »

*estime le conseiller de M. Reagan pour la sécurité*

Les conditions actuelles dans le monde pourraient faire de l'élection de M. Mitterrand « *un événement historique* », a déclaré le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, M. Allen.

Dans un entretien avec Nina Sutton, la correspondante à Washington de *Paris Match*, dans le numéro de ce jeudi 14 mai, M. Allen remarque que « *M. Mitterrand n'est pas né d'hier* » et pense qu'il « *va tenter de servir ce qu'il voit comme l'intérêt national de la France de façon claire et intelligente* ».

*M.* Allen affirme que *les* Etats-Unis sont prêts à travailler avec le nouveau président. « *Nous menons notre politique étrangère en fonction de nos intérêts nationaux,* a déclaré M. Allen, *et l'éventail des intérêts liant la France et les Etats-Unis est une réalité. (...) Nous prenons le monde tel qu'il est et nous sommes prêts à faire face au résultat, quel qu'il soit.* »

« *Il est clair que la nomination de membres du parti communiste français* (au gouvernement de M. Mitterrand) *attirerait notre attention* » — dit encore le conseiller de M. Reagan. « *Nous allons entreprendre une analyse attentive du programme de votre nouveau gouvernement, ce qui signifie que nous passerons en revue les domaines dans lesquels nous avons des intérêts communs, en fonction des nouveaux ministres concernés et de leur politique.* »

A propos d'éventuelles divergences, par exemple en Amérique latine, M. Allen a déclaré que le fait que d'autres pays ne partagent pas la politique américaine « *ne nous dérange pas particulièrement* ». Il a ajouté que, dans certains domaines, comme le Proche-Orient, « *nos positions peuvent même être plus proches.* »

A BONN, le chancelier Schmidt a réaffirmé mercredi lors d'une réunion du cabinet l'intérêt de la R.F.A. à poursuivre avec M. Mitterrand une étroite coopération, qu'il a qualifiée de facteur décisif de la politique européenne, indique-t-on mercredi dans les milieux proches du gouvernement fédéral. Il a demandé à tous les ministres de prendre contact dès que possible avec leurs homologues français quand le nouveau gouvernement sera formé à Paris, de manière à renforcer sans délai la continuité des relations entre Bonn et Paris. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a souligné que les relations franco-allemandes sont tellement nécessaires à l'Europe qu'elles survivent aux personnes et aux changements de gouvernement. Tout indique, a-t-il ajouté, que la substance de la politique commune entre la France et la R.F.A. sera sauvegardée.

A TUNIS, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, a fait appel à M. Mitterrand pour qu'il reconnaisse le droit des Palestiniens à un Etat. Dans un message adressé, mercredi, au président élu, M. Klibi écrit notamment : « *Les principes de liberté, de justice et d'égalité pour lesquels vous avez tant lutté* » (...) « *doivent s'appliquer aussi bien aux rapports entre citoyens d'une même nation qu'aux relations de peuple à peuple. C'est à ces principes que je fais appel pour que soit reconnu au peuple palestinien le droit à ce que vous-même avez appelé « une patrie prenant forme étatique »* (1). (...) *Aussi, j'exprime le souhait que, sous votre présidence, la France, tant dans le cadre de la C.E.E. que par son action propre, continue d'aller de l'avant dans la recherche d'une solution juste du problème palestinien dont dépend, vous le savez, la paix au Moyen-Orient.* »

M. Klibi souligne aussi que le « *simulacre de solution* » de Camp David (que M. Mitterrand a considéré comme une « *marche vers la paix* ») a conduit à un « *blocage* » et risque à tout moment de provoquer une « *explosion* ».

Au CAIRE, le président Sadate a publié mercredi deux télégrammes qu'il avait adressés la veille au président élu et au président sortant. A *M. Mitterrand, il* déclare notamment : « *Il m'est agréable d'apprécier le rôle d'avant-garde de la France qui a soutenu le progrès de la paix au Moyen-Orient dans le cadre des accords de Camp David.* » Le président égyptien ajoute à ses vœux le souhait que la France continue à jouer « *ce rôle constructif* ». M. Sadate remercie M. Giscard d'Estaing de « *ses efforts constructifs* » pour une « *paix durable* » et les « *excellentes relations* » franco-égyptiennes « *dans tous les domaines* ». « *La France,* ajoute-t-il, *a joué pendant cette période* (le dernier septennat) *un rôle d'avant-garde avec les pays européens frères pour contribuer à trouver des solutions équitables à tous les problèmes de l'époque.* » Le vice-président Moubarak a envoyé à MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing des télégrammes plus courts, dans le même esprit.

A BANGUI, les *autorités* centrafricaines n'avaient pas encore fait connaître officiellement, mercredi, leur réaction. Néanmoins, dès l'annonce de la victoire de *M. Mitterrand, le chef de l'Etat,* M. Dacko, et le premier ministre, M. Bozanga, lui ont adressé un message de félicitations, mettant l'accent sur les liens privilégiés qui unissent la France à la R.C.A. et souhaitant que la coopération franco-centrafricaine se développe davantage. Dans la population, la nouvelle de l'élection de M. Mitterrand a provoqué une explosion de joie, notamment parmi les jeunes, les cadres et les intellectuels.

(1) *Le Monde* du 13 mai.



### LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN SERAIT « EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPÉ » PAR D'ÉVENTUELLES NATIONALISATIONS EN FRANCE.

Washington. — *Le gouvernement américain* « sera extrêmement préoccupé par toute *possibilité de nationalisations* en France », a déclaré le délégué au commerce extérieur, M. William Brock, lors d'une conférence de presse.

Après avoir observé qu'aucune décision ne pourrait être prise en la matière avant les élections législatives, le délégué a déclaré ne pas encore savoir s'il lui sera possible, lors de son passage à Paris, le 27 mai, « d'avoir des entretiens avec l'entourage de M. Mitterrand ».

On précise de source officielle que M. Brock s'entretiendra à Paris avec MM. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), et Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (O.C.D.E.). — (Agefi.)



# APRÈS L'ÉLECTION DE M. MITTERRAND

## Dans la presse étrangère

### ALLEMAGNE FÉDÉRALE

**KOELNISCHE RUNDSCHAU (Cologne, chrétien démocrate) : L'axe Bonn-Paris ne tournera plus.**

*« La légendaire amitié franco-allemande des fumeaux financiers Giscard-Schmidt est passée. Le baromètre marque la confrontation. L'axe Bonn-Paris ne tournera plus, bien que, du point de vue politique, au niveau des partis, il repose sur des bases semblables.*

**DIE WELT (Hambourg, groupe Springer) : L'heure des neutralistes.**

*« Comment la Communauté européenne et l'alliance atlantique vont-elles vivre ce choc ? Quand Ronald Reagan et son secrétaire d'Etat passent en revue leurs partenaires de l'OTAN, un profond pessimisme doit s'emparer d'eux à l'idée d'une politique étrangère qui essaie de rétablir le vieil équilibre Est-Ouest au moyen du désarmement diplomatique. Partout sur le continent européen progresse un neutralisme qui s'appuie sur la doctrine socialiste et devient de plus en plus militant. Il domine depuis longtemps en Scandinavie, en République fédérale, aux Pays-Bas et désormais en France (...).*

*» La victoire de Mitterrand ne peut non plus manquer d'avoir des conséquences dans la péninsule Ibérique. Elle améliore en Espagne les perspectives des socialistes d'arriver enfin au pouvoir. Les chances en sont d'autant réduites pour les Etats-Unis de voir Madrid rejoindre l'OTAN. Ce n'est certes pas l'heure d'Helmut Schmidt. Mais ne nous faisons pas d'illusions, c'est celle des neutralistes. »*

**FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (milieux d'affaires) : Un côté utopique et émotionnel.**

*« La France, puissance industrielle, dépend davantage que l'Amérique et le Japon et presque autant que la R.F.A. de ses exportations. C'est pourquoi ses capacités de production sont très vulnérables. Déjà, la menace qui pèse brusquement sur son programme de construction de centrales nucléaires peut avoir de graves conséquences. Le côté utopique et émotionnel de M. Mitterrand a peut-être un effet bienfaisant sur l'âme populaire, mais il est peu à même de satisfaire au bien de l'ensemble et à sa réputation d'homme d'Etat.*

*» Il y a maintenant deux possibilités : soit la victoire de M. Mitterrand amorce un courant qui ouvre la voie à une majorité socialiste et communiste (...). Soit la bourgeoisie retrouve son unité au moins sur une tactique électorale et conserve la majorité. Le président socialiste serait alors obligé de travailler avec ceux qui, parmi elle, ont une « volonté de réforme ». Rien ne dit qu'au fond de lui M. Mitterrand ne préfère cette deuxième hypothèse. »*

### BELGIQUE

**LE SOIR (Bruxelles) : Réhabilitation des naïfs.**

*« Et si cela ne concernait pas qu'un pays ? (...) Si cette élection de François Mitterrand nous concernait aussi, vous et moi..., matraqués et peut-être ébranlés par un discours mille fois répété qui fait de la politique l'affaire de petits calculs et de grands ambitieux ?... Finalement, ce qui vient de se passer en France réhabilite tous ceux que (...) l'on prend pour des naïfs. Dans ce sens, et pour cette raison, la victoire de François Mitterrand et de ses camarades. Mitterrand et de ses camarades est aussi la nôtre (Mme Raymonde Dury, attaché de presse du groupe socialiste au Parlement européen). »*

### DANEMARK

**L'INFORMATION (Copenhague, indépendant) : La fin de l'axe Paris-Bonn.**

*« L'investiture d'un président socialiste en France signifie pour l'Europe un déplacement radical de son image politique, qui a été dominée d'un côté par la Grande-Bretagne conservatrice et de l'autre par l'axe Paris-Bonn. Ce dernier doit maintenant être considéré comme un chapitre terminé. »*



### FINLANDE

**DE MARI (Helsinki, social-démocrate) : Aucune modification en politique étrangère.**

*« Le changement de président ne se traduira par aucune modification du cours de la politique extérieure. La diplomatie française a été souvent un facteur important de la réduction de la tension en Europe, et Mitterrand n'entend apparemment pas changer cette ligne (...). La victoire de Mitterrand est la victoire de tous les socialistes démocrates. L'évolution droitière dont on a tant parlé n'est en aucun cas une loi implacable de la nature. La démocratie française a montré sa majorité. »*

### GRANDE-BRETAGNE

**THE DAILY TELEGRAPH (Londres, conservateur) : Un déclin inévitable.**

*« Les Français ont une très faible idée de ce qui les attend... dans un an, le taux d'inflation et celui du chômage seront plus hauts et la production industrielle plus basse. La France semble bonne pour un déclin inévitable tant qu'il (M. Mitterrand) sera son président. »*

**THE TIMES (Londres, indépendant) : La Grande-Bretagne devrait en tirer parti.**

*« L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste, ayant une tradition d'engagement au principe d'unification européenne, crée une nouvelle situation dont la Grande-Bretagne devrait tirer parti. Si la Grande-Bretagne veut atteindre ses objectifs en Europe, résoudre ses problèmes financiers et créer une Communauté efficace, il lui faut avoir des relations étroites à la fois avec la France et avec l'Allemagne occidentale et ne pas se trouver exclue, comme elle l'était du temps où M. Giscard d'Estaing était à l'Elysée. »*

### ITALIE

**LA STAMPA (Turin) : La fin du nationalisme exacerbé.**

*« Avec la défaite de Giscard d'Estaing disparaît une France qui s'inspirait du nationalisme exacerbé de de Gaulle, plein de prétention. Elle laisse la place à une France qui doit encore se choisir un rôle du fait que la conversion à l'anticommunisme de Mitterrand est encore trop fraîche. »*

**L'UNITA (Rome, organe du parti communiste) : Un point de départ.**

*« La gauche se trouve devant la possibilité et la nécessité de vaincre un défi : affronter la crise dans un des pays capitalistes les plus développés et trouver des réponses progressistes sur tous les terrains, aussi bien économique que social, ou celui des idées. Pour saisir pleinement cette occasion, la gauche française elle-même doit profondément se rénover, renforcer sa propre unité, sa capacité de gouverner et de faire des projets. La victoire d'hier ne représente pas un point d'arrivée, mais un point de départ. »*

**SOLE 24 ORE (Milan, milieux d'affaires) : Faire évoluer l'image socialiste doctrinaire.**

*« Ce que l'Europe attend maintenant de M. Mitterrand est une évolution de la vieille image socialiste rigide et doctrinaire vers une compréhension de certaines réalités, comme l'entreprise et le marché, qui lui ont été longtemps culturellement étrangères, lui faisant ainsi faire de tragiques erreurs. M. Mitterrand a une responsabilité historique dans la mesure où il doit éviter que ces erreurs ne se répètent, précipitant l'Europe dans une crise sans issue. »*

**IL GIORNALE (Milan, droite libérale) : Occidental et atlantiste.**

*« La communauté occidentale n'a pas de motifs de préoccupation. M. Mitterrand sera occidental et atlantiste autant, sinon plus, que M. Giscard d'Estaing, parce qu'il n'aura pas, comme ce dernier — tardif et évanescent imitateur de de Gaulle, — la même superbe. »*

**IL POPOLO (Rome, démocrate-chrétien) : Un nouveau rapport entre le Parlement et l'exécutif.**

*« La victoire de M. Mitterrand propose à nouveau avec force les termes d'un rapport plus ouvert entre la société politique et le Parlement, et entre le Parlement et le pouvoir exécutif. Cela est tellement vrai qu'a déjà été annoncé le retour — pas encore pour cette première phase électorale de juin prochain, mais à peine les circonstances le permettront-elles — au système proportionnel pour une représentation parlementaire plus fidèle et sensible aux véritables tendances du pays. »*

### SUISSE

**VINGT-QUATRE HEURES (Lausanne) : Un socialisme dilué.**

*« Les Français ont renvoyé, dimanche, M. Giscard d'Estaing, auquel ils trouvaient les dents longues. Ils ont choisi M. Mitterrand, qui, disait la rumeur, s'est fait limer les incisives pour améliorer son image télévisuelle. Magnifique symbole (...). En dépit des réformes, et surtout des nationalisations annoncées, nul apparemment ne craint beaucoup les morsures de ce socialisme-là, fort en gueule, mais majoritaire à peine, et bientôt dilué. »*

**JOURNAL DE GENEVE : Le grand saut.**

*« François Mitterrand, président de la République française : ce n'est pas le grand soir, mais c'est le grand saut (...). Le nouveau président devra concilier l'immense espoir que suscite dans son électorat... avec la profonde inquiétude régnant chez 48 % des votants... En fait, s'il opte pour le réalisme et non pour l'utopie, il devra se rapprocher du centre de l'échiquier politique français... Les Français ont choisi le changement. Mais c'est le changement dans l'incertitude, cette fois. »*

**LA TRIBUNE LE MATIN (Lausanne) : Renforcer le P.S.**

*« La peur de ministres communistes au gouvernement devrait inciter les Français à consolider le rééquilibrage qui s'est opéré au sein de la gauche dès le premier tour, et donc de renforcer le poids du P.S. face au P.C. Ainsi pourrait naître des urnes une majorité nouvelle social-démocrate... qui permettrait à François Mitterrand de tenir compte du contexte socio-économique pour appliquer son programme. »*

### U.R.S.S.

**PRAVDA (Moscou) : Continuer à contribuer à la compréhension mutuelle.**

*« L'opinion française attachée à la paix espère que la politique étrangère du pays continuera de contribuer à la compréhension mutuelle entre l'Est et l'Ouest dans l'intérêt de la réduction de la course aux armements, au désarmement, à l'élimination des foyers de guerre, à la consolidation de la sécurité en Europe et dans le monde entier. »*

### CANADA

**LE DROIT (Ottawa) : Le visage humain du socialisme.**

*« S'il est un homme qui puisse représenter le visage humain du socialisme, c'est bien M. Mitterrand. Il a la réputation chez nous, comme en Europe, d'être un homme modéré, expérimenté et prudent. Il se rappellera, comme M. Harold Wilson en Angleterre, qu'il représente non seulement son parti mais tous les Français (...). Notre pays se réjouit à l'avance de sa prochaine visite à l'occasion du sommet économique d'Ottawa. »*

### ÉTATS-UNIS

**THE NEW YORK TIMES : Quelle sorte de changement ?**

*« Une majorité des électeurs français ont voté pour le changement et sont sûrs de l'avoir, peut-être même au-delà de ce qu'ils désiraient. Mais quelle sorte de changement ? Hélas ! même François Mitterrand n'est pas en position de le dire... Les Américains se demandent naturellement de quelle distance M. Mitterrand s'éloignera de l'alliance atlantique et quels intérêts de celle-ci il est prêt à sacrifier, malgré son antisoviétisme, pour obtenir le soutien des communistes. Si fondés soient-ils, ces soucis sont prématurés. En fait, la majorité de centre gauche qui semble avoir la préférence de M. Mitterrand exigerait qu'il ait l'appui des alliés centristes de M. Giscard d'Estaing. Ce qui suppose une modification importante du mode de scrutin en vigueur, lequel favorise la droite gaulliste (...). Il est donc probable que le gouvernement Mitterrand devra gouverner en négociant simultanément avec les partis du centre et avec les communistes, jouant les uns contre les autres. »*

**THE WALL STREET JOURNAL (New-York, organe des milieux d'affaires) : Un Jimmy Carter plus sérieux, mais une voix du passé.**

*« Combien de temps faudra-t-il à la France pour découvrir qu'elle a élu un Jimmy Carter à sa présidence ? (...) Sans doute ne faut-il pas pousser l'analyse trop loin. M. Mitterrand est un politicien ferme et intelligent. En politique étrangère, il arrive avec très peu de la naïveté qui marquait le gouvernement Carter. A maints égards, il apparaît plus anti-soviétique et pro-israélien que l'officiellement conservateur Giscard. Il faut se souvenir qu'en 1978 M. Mitterrand a eu le courage de rompre avec les communistes à propos de leurs exigences extrêmes à l'intérieur, bien qu'un front commun aurait mis une victoire à sa portée au Parlement. C'est un homme sérieux.*

*» Mais ce que M. Mitterrand ne paraît pas comprendre, pas plus que M. Carter, c'est qu'il n'est pas la voix de l'avenir mais celle du passé. Le « changement » qu'il propose n'est pas un changement mais l'aggravation de la même chose, plus d'impôts pour les éléments productifs de la société, plus de ces vaines tentatives de guérir la stagflation en renforçant la demande plutôt qu'en accroissant l'offre (...). Quant aux nationalisations, il s'agit vraiment d'une relique du passé.*

*» Nous soupçonnons que le vote de dimanche est moins un mandat pour ce type de socialisme qu'une décision de l'électorat d'ébranler la complaisance des conservateurs giscardiens. »*

### ISRAEL

**MAARIV (Tel-Aviv) : La politique au Proche-Orient sera influencée par les communistes.**

*« Il n'y a pas de doute qu'il faut préférer le président élu François Mitterrand à M. Giscard d'Estaing, chef de file des initiatives anti-israéliennes adoptées par la Communauté européenne.*

*» Mais il n'y a aucune certitude que M. Mitterrand, qui a une grosse dette à rembourser aux communistes français, reniera certaines des positions adoptées par la France concernant le conflit du Moyen-Orient. Or si le président élu introduit dans son nouveau gouvernement des ministres communistes, ceux-ci influeront sur sa politique étrangère, notamment au Moyen-Orient. »*

**YEDIOT AHARONOT (Tel-Aviv) : Pas d'espoirs exagérés.**

*« Nous ne pouvons qu'espérer une politique plus amicale à l'égard d'Israël, mais il faut nous garder d'espoirs exagérés. Nous avons été déçus jadis par le fossé séparant les promesses électorales des réalisations accomplies par d'autres responsables politiques étrangers. »*

### PAKISTAN

**THE MUSLIM (Pakistan) : Faire cause commune avec le tiers-monde.**

*Le tiers-monde et les pays musulmans attendent avec impatience de voir comment va évoluer la position pro-israélienne du président élu et de mesurer son soutien à l'exigence des nations pauvres pour un ordre économique international plus juste.*

*» Ces nations veulent mettre fin à l'expansionnisme soviétique, au néo-colonialisme occidental et à l'hégémonie d'autres puissances. C'est uniquement en faisant cause commune avec elles que M. Mitterrand peut ajouter une nouvelle dimension à sa présidence et assurer la stabilité interne et l'équilibre extérieur pour les sept années à venir. »*

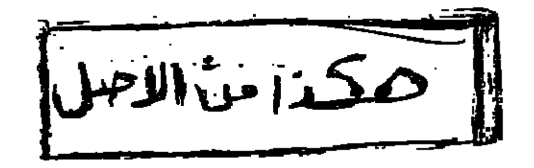
### AFRIQUE DU SUD

**DIE VADERLAND (Johannesburg, gouvernemental) : Une période de froid avec l'Afrique du Sud.**

*« Il est possible que les pires prédictions ne soient pas vraies, mais il est certain que les relations entre l'Afrique du Sud et la France vont entrer dans une période de froid.*

*» L'élection de M. Mitterrand pose de nombreuses questions sur des sujets qui touchent directement l'Afrique du Sud. Elle pourrait avoir un effet sur les investissements français en Afrique du Sud, sur la construction de la centrale de Koeberg par Framatome et la livraison d'équipements électroniques perfectionnés qui peuvent servir à la défense. »*





# Le Monde DES LIVRES

## A la recherche d'Edith Wharton

● *L'éclatant talent d'une disciple de Henry James*

VA-T-ON tirer Edith Wharton de son sommeil et retrouver le chemin d'une œuvre majeure, injustement oubliée ? Amie et disciple d'Henry James, habituée à la fréquentation des meilleurs auteurs de son temps, cette grande figure du roman américain de ce début du siècle a peut-être eu le tort de n'être jamais sortie du milieu privilégié, riche et oisif, qui fut le sien et dont elle sut montrer avec une implacable lucidité les futilités, les cruautés, les égoïsmes, tout en gardant la nostalgie de ses brillances et de ses raffinements.

Fille d'armateur new-yorkais, épouse d'un banquier bostonien, la fortunée Mrs Wharton a connu l'existence heureuse et errante de cette société cosmopolite qui avait pour lieux de rendez-vous New-York ou Paris, Monte-Carlo ou Venise. Au monde, elle a même sacrifié, un temps, ses aspirations littéraires, pour ne pas contrer inutilement les préjugés anglo-saxons à l'égard des femmes du meilleur milieu qui rêvent d'écrire. Comme Gertrude Stein, Nathalie Barney, Somerset Maugham et combien d'autres, Edith Wharton finit par s'installer en France en 1907, et, dès lors, elle partagera son temps entre son appartement de la rue de Varenne, sa maison de campagne de Saint-Brice, près de Paris, et sa propriété de Hyères. Lorsqu'elle meurt en 1937, elle laisse près d'une cinquantaine d'ouvrages, dont certains sont parmi les plus beaux de la littérature anglo-saxonne de cette première moitié du siècle.



C'est précisément le cas de *Chez les heureux du monde* — publié en 1905, — qui vient de reparaître dans l'excellente collection « Bibliothèque anglaise », qui, de Thomas Hardy à Christopher Isherwood, multiplie les heureuses initiatives. Il était temps ! D'Edith Wharton, il ne restait d'actuellement disponibles au public français que deux ouvrages : *les Beaux mariages*, roman publié en 1964 dans la collection « Pavillons », chez Laffont, et *Ethan Frome*, un récit énigmatique et ardent, un pur *chef-d'œuvre*, publié en 1969 dans la belle collection de Pierre Leyris, « Domaine anglais », au Mercure de France.

Lily Bart, vingt-neuf ans, l'héroïne, est d'un milieu social fermé et fort riche. Tout le monde admire sa beauté, sa grâce, son intelligence et un charme indéfinissable fait de rigueur et d'élégance mêlées. Pourtant, Lily a une tare qu'elle cache tant qu'elle le peut : orpheline, elle est pauvre. Cette tare, elle la dissimule sous les toilettes éblouissantes et en tenant sa place à la table de bridge, où elle se ruine.

Nous allons ainsi assister à la déchéance progressive de Lily Bart. Alors que *tout* semble lui sourire, elle multiplie les erreurs : elle perd le jeune millionnaire timide et amoureux qui aurait *pu l'épouser*, détourne de sa personne le seul homme qu'elle aime et qui l'aime, accepte avec *étourderie* que le mari de sa meilleure amie effectue pour elle des placements en Bourse. Fautive par *idéalisme et parce qu'*elle ne conçoit pas de mener une autre vie, Lily perd aussi la partie par manque de *cynisme*, de calcul et pour rester fidèle à une morale élevée, une honnêteté foncière qui ne sont pas l'apanage de ses protecteurs.

Emmenée en croisière par la richissime Betha Dorset pour distraire le mari qu'elle trompe, Lily sera sacrifiée par cette amie le jour où celle-ci entend reconquérir son mari. Calomniée, Lily perd son crédit auprès du monde. Trop fière pour se défendre et utiliser à son profit une indiscrète correspondance, elle se résigne à travailler, déçoit, se trouve de plus en plus détachée *de la vie active et, par lassitude* et ennui, finit par forcer sur les doses de somnifère — jusqu'à *l'ultime sommeil*. Faite *pour* faire rêver les puissants, Lily meurt d'avoir trop rêvé en *oubliant que les « gens de bien »* savent se réveiller à temps, gouvernés qu'ils sont par l'ingratitude du cœur et la *science* de leurs intérêts.

Edith Wharton parvient à faire du personnage de Lily Bart une héroïne du détachement, meurtrie par son idéalisme même, avec la psychologie fouillée et subtile que l'on trouve souvent chez Henry James, dans des romans comme *Portrait de femme*, par exemple. Son sens de l'ellipse, son art du *flou* artistique, sa sensibilité vibrante n'excluent pas, bien au contraire, la fermeté, l'acuité de la vision, l'habileté de l'observation. La comédie mondaine avec tous ses arrière-plans, tant psychologiques que sociaux, est ici démontée avec une maestria remarquable. *Les formules de moraliste* fusent, au demeurant, dans ces saynètes qui sont autant de *tableaux de mœurs pris sur le vif* et ombrés par toute une philosophie du scepticisme et du *désenchantement*. *L'ensemble* forme un vaste miroir où se reflètent, au-delà des effets d'une chatoyante parade, les rictus d'une société en décomposition.

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 25.)

## Le retour au désert d'Andrée Chédid

● *La trame antique des drames actuels.*

ANDRÉE CHÉDID a failli être un auteur anglo-saxon. Son premier recueil de poèmes, publié en 1943 chez Horus, au Caire, s'intitulait *On the trails of my fancy (Au gré de ma fantaisie)*. Elle bascula vite vers la patrie linguistique française, mais son « double pays » charnel, Egypte et Liban accolés, est constamment depuis venu se rappeler, s'imposer à elle.

Comme *le Sommeil délivré*, *le Sixième Jour*, *Bérénice d'Egypte* ou *Néfertiti et le rêve d'Akhnaton*, *les Marches de sable* ont ramené Andrée Chédid à la terre matricielle. Ce « roman », nous prévient-on, n'est pas une « reconstitution historique ». Certains y verront surtout l'expression d'une recherche formelle, où le thème est second. Bannissant les émotions verbales, traquant les adjectifs, Andrée Chédid dénude l'écriture jusqu'à l'os.

Tout en appréciant le classicisme et la rigueur auxquels atteignent *les Marches de sable*, on ne peut tenir pour éléments non essentiels de ce livre la pulpe de l'histoire, la trame antique de tant d'interrogations et de drames actuels qu'il nous apporte. Qu'elle l'ait délibérément cherché ou non, Andrée Chédid vient d'écrire un ouvrage qui, par-delà « l'emprise du temps », s'enracine profondément dans le présent oriental, où le passé n'est jamais derrière nous, comme un traître ou un ange gardien, mais à côté de nous.

*Les Marches de sable* déchirent l'épais rideau de l'oubli sur ces six siècles d'histoire d'Egypte, coincés entre Cléopâtre et Mahomet, et que les manuels d'histoire arabes expédient en quelques paragraphes.

C'est d'Alexandrie, ou de sa province, où du premier au cinquième siècle un interminable et sanglant corps-à-corps opposa le vénérable paganisme au jeune christianisme, *que viennent* ces trois femmes de conditions et d'âges différents, dont la quête *de paix au désert* va se dérouler un moment en commun. Cyre, douze ans, muette par vœu, échappée d'une communauté dont elle était la Cendrillon ; *Marie*, trente-cinq ans, courtisane repentie au profil rappelant cette sainte Marie l'Egyptienne, née en 345 à Alexandrie, dont la lubricité puis la repentance fascineront Rutebeuf au treizième siècle ; Athanassia, soixante ans, dame de condition, qui a fui la cité de Phare depuis que l'un de ses enfants y a subi le martyre.

L'Orient judéo-hellène d'il y a seize siècles voyait, comme celui d'aujourd'hui (qu'il soit arabo-israélien ou islamo-chrétien), « *les deux croyances (...) rongées par des divisions internes, se (côtoyer) pacifiquement, s'accommodant de leurs différences (et) soudain ! s'(emportant) l'une contre l'autre* ».

Le désert de Nitrie, où sont réfugiées les trois héroïnes, alors tavelé de laures d'anachorètes que les archéologues mettent en ce moment au jour, est à présent aussi le théâtre d'une incandescente renaissance monastique. Comme jadis, s'enfoncent sous nos yeux dans les sables du Ouadi-Natroun pêcheurs ou hommes de science, identiques à ceux qu'Athanassia, Marie et Cyre y croisèrent au cours de leur errance.

Anachorètes ou cénobites veulent, hier comme maintenant, oublier au Sahara les tragédies de l'intolérance, prendre le temps d'y interroger leur âme. Sont-ils nombreux à répondre comme Pambô le moinillon festoyeur et guérisseur des *Marches de sable* « *Qu'a-t-elle à nous répondre la vie ? Rien... Insulte-la ! Bénis-la ! (...) (mais) continue d'exister !* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LES MARCHES DE SABLE, de Andrée Chédid, Flammarion, 1981, 251 pages. Environ : 60 F.

## La fabuleuse histoire de l'« Homme aux loups »

● *Le cheval de parade de la psychanalyse.*

LE patient le plus célèbre de Freud, nul n'en disconviendra, est l'Homme aux loups. De son vrai nom Serguéi Constantinovitch Pankejeff, il est né à Kharkov, en Ukraine, le soir de Noël 1886 selon le calendrier julien, et il est décédé à Vienne, le 7 mai 1979, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son histoire personnelle, souvent tragique, n'a pas été épargnée par les cataclysmes sociaux de ce siècle : la première guerre mondiale, la révolution bolchevique, le nazisme, la seconde guerre mondiale, l'occupation russe.

Les éléments romanesques et morbides n'ont pas manqué non plus dans son existence : suicide de sa sœur Anna (vingt-deux ans), suicide vraisemblable de son père (quarante-neuf ans), suicide de son épouse, Thérèse, le 31 mars 1938, peu de jours après l'entrée des nazis à Vienne, liaisons tumultueuses et sordides enfin, notamment avec Louise. Lui-même songera souvent à se donner la mort, et, quand il apprendra que le gaz d'appartement est épuré de ses substances toxiques, il ironisera : « *Encore un espoir d'issue favorable qui s'en va.* »

Lorsque Serguéi Pankejeff, *jeune nabab russe*, se rend à Vienne, accompagné de son médecin privé, pour y commencer une *analyse avec Freud*, il a déjà été soigné par les plus illustres psychiatres de son époque : E. Kraepelin à Munich et F. Ziehen à Berlin. Il est alors considéré comme « neurasthénique » et traité dans des sanatoriums avec les procédés thérapeutiques en vogue : cures d'eau thermale, suggestions, électrothérapies... Comme il l'observe : « *Tout contact faisait défaut entre le malade et le médecin.* »

Avec Freud, en revanche, Serguéi Pankejeff a moins l'impression d'être un patient qu'un jeune collaborateur avec qui le plus expérimenté explore une terre inconnue, l'inconscient. « *D'une façon générale*, écrit-il, *la manière dont Freud vous écoutait le distinguait remarquablement de ses célèbres confrères dont j'avais eu auparavant l'occasion de faire la connaissance et chez qui j'avais rencontré une absence totale de compréhension psychologique profonde.* » Son analyse dura plus de quatre ans, *et elle fit l'objet d'une étude* clinique sous le titre : *Extrait de l'histoire d'une névrose infantile*.

*C'est* un rêve qui valut à Serguéi Pankejeff son étrange et poétique surnom. Ce rêve, dont l'interprétation prit plusieurs années, se présente ainsi : c'est la nuit ; tout à coup la fenêtre s'ouvre d'elle-même et, à sa grande surprise, le petit Serguéi voit sur un noyer, face à la fenêtre, six ou sept loups blancs, assis, immobiles. Les loups ont de grandes queues et ressemblent plutôt à des chiens de berger ou à des renards. L'enfant s'éveille en proie à une grande frayeur.

J'avais, dira le patient, lorsque je fis ce rêve, *trois*, *quatre* ou tout au plus cinq ans. Freud complète : « *Et ce rêve me rappelle quelque chose qui devait s'être passé à une époque plus reculée.* » Ce « quelque chose » *que le génie analytique de Freud* s'emploie à élucider — et que des générations de psychanalystes *discuteront*, — *c'est* une *scène* (hypothétique ou réelle) que le petit Serguéi aurait vécue à l'âge de dix-huit mois, scène primitive et terrifiante, que, souffrant alors de malaria et reposant dans la chambre de ses parents, il aurait observée et troublée en déféquant. Au terme de sa vie, revenant sur cette construction de Freud, il confiera qu'elle lui semble quand même diablement tirée par les cheveux...

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 24.)

## Préfaces inédites de Henry James

## Un roman, comment ça se trame ?

D'UN *critique à qui les écrivains amis de l'ancienne* majorité *reprochent de poser sur les livres un regard* trop politique — comme s'ils n'en faisaient pas, de la politique, le *moment* venu, et *autrement militante !* — d'un lecteur assurément attentif à l'idéologie inavouée ou inconsciente de l'écriture, on pouvait attendre qu'il choisît, *en une pareille semaine, un sujet plus brûlant que...* la manière dont un écrivain américain du siècle dernier sentait monter et s'organiser en lui l'idée de ses romans !

*Méditer* avec Henry James *sur les cheminements* de l'imagination manifeste, au contraire, que la réflexion d'ordre esthétique ne cesse d'être de circonstance, et n'est pas *sans lien avec d'autres considérations. Ce n'est pas un* hasard si la plupart des auteurs partisans d'un retour au roman-feuilleton au premier degré se sont marqués à droite. *Dévoiler les coulisses de tout* art a *quelque chose*, *en soi*, *de progressiste*. Brecht l'a *prouvé*, au théâtre, et Picasso. C'est attester, à tout le moins, qu'on ne prend pas les lecteurs *pour des enfants*, *seulement soucieux d'évasion* et d'illusion.

Il y a longtemps que la qualité de la peinture ne se *mesure plus à sa ressemblance avec le réel*, *mais à* la façon de raconter ses démêlés avec lui. Le public occasionnel des livres est bien assez grand pour prendre le même *plaisir* que les écrivains de profession *à la lecture des* confidences techniques de Flaubert, Kafka ou Raymond Roussel.

HENRY JAMES, *lui aussi*, *s'est expliqué sur ses* secrets de fabrique, dans des préfaces à l'édition dite « de New-York » de ses romans. Rassemblés en 1962 par Scribners' Sons, ces textes sont inédits en France, pour la plupart. Le sous-titre donné à leur traduction — « A la recherche du Proust américain » — trahit inutilement notre besoin de tout ramener à des références hexagonales, peu appropriées ici car le travail très balzacien de James sur des personnages fictifs a peu à voir avec *la Recherche du temps perdu*, mais enfin voilà à notre portée, grâce à Marie-Françoise Cachin, une pièce essentielle du dossier de l'invention littéraire vue de l'intérieur.

Il y a un intérêt proprement romanesque à apprendre comment un auteur a eu l'idée de telle créature ou de telle situation plus vraies que la vie. Où vont-ils chercher tout ça ? On n'aurait jamais cru, par exemple, que le personnage de *l'Américain*, James l'avait trouvé dans un tramway à chevaux, et qu'au même instant s'était imposé à lui le thème entier de la nouvelle. Il *s'agirait*, *impérieusement*, des traîtrises d'une aristocratie réputée à la pointe de la civilisation. Et en quittant le tram l'auteur savait déjà que le héros, tout en se vengeant, n'oserait pas profiter de sa vengeance. Tandis qu'il rédigera, en contemplant les toits de Paris ou les falaises d'Etretat, James s'appliquera à développer l'idée première comme une vérité nécessaire, intouchable..

***par Bertrand Poirot-Delpech***

La préface à *Portrait de femme* permet de mieux apprécier *le degré de lucidité de l'auteur*, et *ce que son flou* a de volontaire. Rien, en réalité, n'est laissé au hasard. C'est la politesse de James, et le secret de son charme, de laisser *aux lecteurs l'illusion de découvrir les arrière-plans de l'œuvre*. L'auteur a prévu d'emblée ce qu'il esquisse comme une hypothèse parmi d'autres, à savoir qu'il entre, dans le sens *du devoir déployé par Isabelle Archer*, *un goût prononcé du* malheur...

C'EST pour les célèbres *Ailes de la colombe*, remises ces jours-ci en mémoire par un film de Benoît Jacquot, que James a le plus dissimulé ses connaissances préalables, et le mieux *mimé une surprise contagieuse devant* les *rebondissements* prévus par lui de longue main. Dès la première ligne, il savait que l'histoire *devrait* être celle d'une jeune malade dont la mort proche borne et illumine les actes.

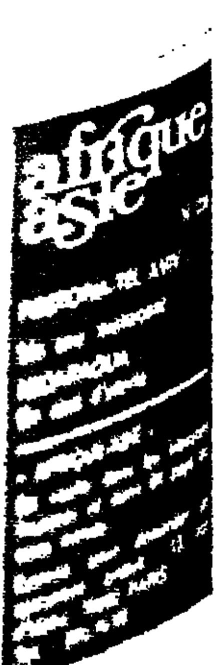
La lecture des *Ambassadeurs* se trouve enrichie, et comme poétisée, si l'on sait que ce roman typiquement jamesien où s'affrontent, ni plus ni moins, le raffinement de la civilisation européenne et l'ingénuité puritaine du Nouveau Monde, l'auteur en a eu la « révélation » en entendant des propos désenchantés à Paris, dans le vieux jardin d'un atelier d'artiste.

Il est rare, chez James, qu'une phrase prise au vol serve de déclic. Comme Tourguéniev, il aperçoit d'abord un ou *plusieurs personnages*, *tantôt saisis par un détail physique*, *tantôt par* un trait moral, mais tous marqués du signe d'une certaine *disponibilité*, impatients d'accéder de l'essence à *l'existence. Ce passage, ce sera à l'intrigue de l'accomplir*, en révélant les êtres à eux-mêmes, sous nos yeux.

TOUT *l'art de James est dans la progression de cette* révélation, chez les personnages et chez le lecteur. Cela ne va pas sans mal. Mais l'auteur aime la difficulté, *pour peu qu'elle soit centrale; consubstantielle à l'œuvre* en cours, il dit : congénitale. On le sent excité par ce qui lui résiste, comme tant d'autres forçats de l'imagination. Les *métaphores stratégiques lui viennent* spontanément pour suggérer la bataille engagée avec le néant de la page blanche. Il y mêle des allusions fréquentes au corps-à-corps des peintres avec leur chevalet. L'encre prend, pour lui, l'épaisseur des couleurs sur la palette. Le modèle se défend. Selon lui, un roman se *trame*, en français dans le texte, comme on dit, à la fois, d'une toile et d'un complot.

(Lire la suite page 25.)





# la vie littéraire

## *L'Ane* : un magazine lacanien

La preuve est faite avec *l'Ane* qu'il est possible de réaliser un magazine d'inspiration psychanalytique susceptible d'informer les amateurs sans décevoir les spécialistes. Mise en page d'une manière exceptionnellement soignée et élégante, cette nouvelle publication, bimestrielle et diffusée en librairie seulement par les éditions du Seuil, est l'œuvre d'un collectif de lacaniens comprenant notamment Dominique Kalfon, Alain Grosrichard, Sylvie Carrouge, Gérard Miller et Judith Miller.

*L'Ane* ne cache pas ses partis pris : on trouvera dans ce premier numéro un écho des conflits qui ont divisé les milieux lacaniens depuis la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris. Mais, au-delà de cet aspect polémique, ce magazine entend adopter *« sur toutes choses une perspective freudienne — pour la mettre à l'épreuve. Pas de conception du monde, non, mais le goût du manque et du lapsus où se trahit le malaise dans la civilisation ».*

Parmi les articles d'intérêt général, signalons, entre autres, une évocation émouvante de l'ethnologue Alfred Métraux par Marc V. Howlett, une étude subtile de Gérard Miller sur les rapports entre la psychanalyse et la politique avec, en complément, un entretien avec Pierre Kaufmann sur les possibilités d'une caractérologie politique, un entretien de Judith Miller avec François Cheng sur le thème : « Comment regarder la peinture chinoise », et un ensemble sur le Moyen Age. Catherine Clément est, elle aussi, présente avec un bloc-notes dans lequel elle consigne l'actualité psychanalytique. Enfin, une part importante de *l'Ane* est consacrée à l'analyse critique d'ouvrages récemment parus. — R. J.

## Des nouvelles de Nohant

George Sand a cinquante-quatre ans quand elle adresse à Emile Aucante la lettre qui ouvre le tome XV de sa *Correspondance générale* éditée par Georges Lubin, chez Garnier ; elle en aura cinquante-six lorsqu'elle écrit à son éditeur Hetzel la lettre du 30 juin 1860 qui clôt le volume : six cent quatre-vingt-dix-neuf lettres *en* deux ans, plus *cent* soixante-huit dont on sait qu'elles ont été envoyées mais qui n'ont pas été retrouvées, plus de cent correspondants nouveaux, dont Frédéric Mistral, qui entre en scène, imagine-t-on l'activité que cela représente pour une femme vieillissante qui publie, durant le même temps, six romans, une pièce en trois actes, deux brochures politiques et de nombreux articles et préfaces *ici* ou là ?

Attendu par tous ceux que cette immense épistolière passionne, l'ouvrage paraît au moment de la réédition des *Maîtres sonneurs* par Pierre Salomon et Jean Mallion, qui apportent sur l'œuvre (composition et variantes) d'abondantes et neuves précisions.

On signale avec plaisir que le tome premier de la *Correspondance*, épuisé jusqu'à ce jour, est de nouveau à la disposition des amateurs *qui seraient passés à côté du premier tirage*. — G. G.-A.

## L'enchantement des jardins

*Les jardins*, aussi « spontanés » qu'ils paraissent, tels les « jardins anglais », sont tous des créations de l'intelligence, le décor fabriqué relié progressivement au cadre naturel selon des lois qui combinent savamment la perspective, l'architecture, l'hydraulique et la réflexion de la lumière. La France moderne montre malheureusement, dans un domaine où elle eut si longtemps la maîtrise — jardins carrés enclos dans nos livres d'heures, créations de la Renaissance, « jardins à la française » du Grand Siècle, ou parcs romantiques comme celui d'Ermenonville — *une pauvreté d'inspiration déconcertante* à l'heure où le jardinage devient une passion pour beaucoup, et l'« espace vert » bien agencé, une nécessité vitale.

Un jardin, c'est le reflet d'une civilisation, voire d'une philosophie, comme ces jardins abstraits du Japon, symphonie de pierres et de graviers sans une fleur, jardins pour contemplatifs. Des jardins disparus, qui font encore rêver, aux jardins exotiques du dix-neuvième siècle avec leurs serres monumentales, Christopher Thacker nous raconte l'histoire de ces espaces pour la rêverie, avec *mille détails qui séduisent et mille illustrations* admirablement choisies pour mieux expliquer cette séduction. On tient là, semble-t-il, un « classique » et, à coup sûr, plusieurs heures de lecture enchantée.

G. G. A.

(*) *Histoire des jardins*, de Christopher Thacker-Denoël, 288 pages. Envir. 185 F.

## *Mélanges*, revue orientaliste des dominicains, fait peau neuve.

Parmi les publications en français paraissant au Proche-Orient, *l'une des plus appréciées* des cercles intéressés par l'évolution culturelle et philosophique de l'Orient arabe fut, de 1954 à 1977, *Mélanges*, revue de l'Institut dominicain des études orientales du Caire. Ses six mille pages publiées dans cette ville, en vingt-trois ans, demeurent une mine de renseignements pour les orientalistes francophones.

Un moment interrompue, la parution de *Mélanges* vient de reprendre sous une formule nouvelle, éditée cette fois à Beyrouth par la Librairie du Liban, mais toujours sous l'égide des dominicains égyptiens et, notamment, de ce grand savant arabe à la fois linguiste, chimiste, théologien et pionnier du dialogue islamo-chrétien qu'est le Père Georges Anaouati.

Fort de cinquante pages, le premier numéro de la *nouvelle série* de *Mélanges*, outre un panorama de la vie culturelle et littéraire en Egypte depuis 1977, contient une série d'articles, souvent en prise directe sur l'évolution en profondeur du monde musulman, comme l'analyse du Père Jacques Jomier sur les congrès des oulémas d'Al-Azhar de 1964 à 1977 ou la longue étude (plus de cinquante pages) du Père Edouard Sabanegh sur la loi coranique et l'Egypte *actuelle*. — J.-P. P.-H.

★ Editions de la Librairie du Liban, place Riad El-Solh, Beyrouth.

## La mémoire des peuples

Luda Schnitzer n'a pas publié une bonne douzaine d'albums de contes populaires — traduits, adaptés, recueillis et parfois *« inventés »* — *sans que leur univers* l'ait interrogée. Des bords de la Bièvre aux rives de l'Amazone et du fleuve Jaune en passant par la toundra et la banquise des Lapons, elle a écouté des années durant ce qu'on racontait — et qu'on raconte encore — dans les chaumières, les isbas, les huttes de branchages, les cases de pisé, les tentes de peau. Son livre d'aujourd'hui poursuit ce tour du monde pour faire entendre « ce *que disent les contes* ».

Transposition des mythes originels, résidus de superstitions, fiction poétique, satire de la société, recueils de secrets pour initiés, ils sont certes tout cela, mais encore « autre chose ». Luda Schnitzer raconte leur complexité : *« Tissés d'une multitude d'éléments conscients et inconscients (...) œuvres collectives, mémoire d'un peuple et sa projection vers l'avenir (...) ils sont aussi sa philosophie et son éthique, sa conscience formulée ».* C'est dire que l'explication *« psychanalytique »* n'offre pas plus que d'autres une clé universelle. Elle ne vaut en général que pour les civilisations occidentales. Plus encore : le conte *« exprime moins l'inconscient collectif que le conscient collectif ».*

Ce travail solide, fruit d'une longue fréquentation amoureuse, se veut aussi un outil *pour les enseignants, mais il* est avant tout, à travers cent textes authentiques et colorés, une célébration de la richesse inépuisable des contes populaires. — JEAN RAMBAUD.

(*) *Ce que disent les contes*, de Luda Schnitzer. Ed. Le Sorbier, 185 pages. 51, rue Barrault, Paris.

# vient de paraître

### Romans

PAUL VIALAR : *l'Homme de fleuve*. — Un homme au cœur simple qui vit dans un village perdu, en communion avec la nature, rencontre une jeune citadine suivie des rumeurs perfides de la ville... (Flammarion, 225 p.)

FRANÇOISE PONCET : *le Dieu des Kakors*. — Un rêveur inoffensif décide de devenir grand parmi les petits et prend sous contrôle une poignée d'insectes dévoreurs et fornicateurs. Jusqu'au jour où cet infime univers se détraque. (Albin Michel, 250 p.)

FLORA GROULT : *Une vie n'est pas assez*. — Lison assume ses différentes existences de femme, fidèle mais tentée, et de mère. Les difficultés et le bonheur d'être. (Flammarion, 263 p.)

MICHEL PEYRAMAURE : *les Roues de fer : la lumière et la boue* (III). — Dans ce troisième et dernier volet d'une fresque sur la guerre de Cent Ans, l'auteur nous *convie au rendez-vous* des grands chefs militaires, des terrifiants capitaines et du peuple passible et floué (Robert Laffont, 317 p.)

FREDERIQUE HEBRARD : *la Chambre de Goethe*. — Dans ce roman autobiographique, l'auteur évoque sa jeunesse dont l'insouciance rieuse fait place peu à peu à la gravité, alors que gronde la guerre. (Flammarion, 245 p.)

CLAUDE OLLIER : *Eté indien*. — Réédition d'un récit publié pour la première fois en 1963. Un directeur de production de cinéma, au cours d'un bref séjour à New-York, pressent des menaces, des périls mal définis... *Nébules*, publié chez le même éditeur, réunit une vingtaine de textes d'origine *et de facture diverses, écrits entre* 1961 et 1978. Par l'auteur de *Marrakch Medine*, prix France-Culture 1980 (Flammarion, 214 p. 194 p.)

### Nouvelles

JACQUES PERRET : *Tirelires*. — Un recueil de cinq nouvelles où l'auteur du *Caporal épinglé* et de *Bande à part* laisse libre cours à sa verve, à sa fantaisie et à son goût de la vie. (Julliard, 215 p.)

### Poésie

ROBERT DAVEZIES : *l'Eau et le Vin*. — Un recueil de vers bucoliques d'une grande tenue et d'un extrême dépouillement, empreints du goût des êtres et des choses simples. (Maspéro, 124 p.)

### Critique littéraire

STEFFEN NORDAHL LUND : *l'Aventure du signifiant*. — Une certaine lecture de Barthes, visant le signifiant et ses corrélats. (P.U.F., 124 p.)

### Civilisation

JACQUES LACARRIERE : *En cheminant avec Hérodote*. — Sur les traces d'Hérodote, qu'il traduit en langue claire et moderne, Jacques Lacarrière entraîne son lecteur aux *« extrémités de la terre » qu'étaient* la Nubie, la Mésopotamie et les marches de l'Asie mineure. Un vagabondage dans le temps, par l'auteur des *Promenades dans la Grèce antique*. (Seghers, 310 p.)

### Religion

PETRU DUMITRIU : *Comment ne pas l'aimer ?* — Une lecture de l'Evangile selon saint Marc par un partisan sans réserve des sciences exactes et philosophe de formation. (Cerf, 317 pages.)

### Théâtre

G. MONGREDIEN - J. ROBERT : *les Comédiens français du dix-huitième siècle*. — Un dictionnaire biographique, suivi d'un inventaire des troupes (1590-1710), établi d'après des documents inédits. (Editions du C.N.R.S., 328 p.)

### Essais

RENE PELISSIER : *Explorar* — Les états d'âme du meilleur spécialiste français de l'Afrique d'expression espagnole et portugaise exprimés à l'occasion de ses voyages d'études en Angola, à Sao Tomé et au Portugal. (Chez l'auteur à Montamets, 78630 Orgeval, 255 p.)

JEAN DUVIGNAUD et JEAN-PIERRE CORBEAU : *les Tabous des Français*. — Une enquête sur les attitudes des Français concernant la mort, la foi, l'amour, le travail. (Hachette, 240 p.)

### Correspondance

JEAN TULARD présente *Napoléon, lettres d'amour à Joséphine*. — La première édition intégrale établie par Chantal de Tourtier-Bonazzi. Préface de Jean Favier. (Fayard, 465 p.)

# colloque

## Les Lumières à Belgrade

Si les dix-huitiémistes sont de plus en plus nombreux, est-ce parce que le dix-huitième siècle est proche du nôtre (1) ? *On hésite à répondre si on veut éviter de confondre apparences et réalités, et projeter dans le passé nos préoccupations et nos goûts d'aujourd'hui.* Le colloque international sur « L'actualité des Lumières », organisé à Belgrade (22-26 avril) par la Société serbe de littérature comparée, sous l'impulsion du dynamique Dragon Nedeljkovic, incitait délibérément à l'anachronisme (2). Mais toute lecture ne se fait-elle pas au présent ? Le problème — il est de taille — est celui d'une analyse critique de nos regards sur le dix-huitième siècle. Ce *n'est sans doute pas un hasard s'il est abordé pour la première* fois de front dans le seul pays traversé — et en son milieu — par la frontière qui a séparé l'Europe des Lumières de l'Orient turc et byzantin. Ici, l'actualité des Lumières semble vivement *ressentie. Au risque de sous-estimer la remarque faite par un* participant français : « *Plus j'étudie le dix-huitième siècle et plus il se révèle différent du nôtre.* » Pour l'un des organisateurs yougoslaves, cette actualité tient à trois idées-forces : la tolérance — ou la coexistence ; la civilisation (un mot créé vers 1759 — ou l'échange entre peuples de cultures différentes et de développement inégal ; enfin, l'esprit critique. En somme, plus que sur l'actualité, l'accent porte sur l'actualisation des Lumières. Ce n'est pas un colloque qui en épuiserait le programme. Et cela n'est pas seulement l'affaire des spécialistes. Du moins ceux-ci ont-ils aussi leur mot à dire. Résultat le plus tangible du colloque : les Yougoslaves vont *créer* une Société d'étude du dix-huitième siècle — la treizième des sociétés nationales de dix-huitiémistes..., — organisée, pour commencer, par les Serbes, les Croates, les Slovènes et les Bosniaques.

ROLAND DESNÉ.

(1) Voir le numéro spécial de la *Revue de synthèse* « Pourquoi des dix-huitiémistes ? », n[os] 97-98 (1980).

(2) Actes à paraître en français. S'adresser à M. Branko Dimitrijevic, Vlasnjik 2, 71000 Sarajevo.

# en bref

● LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE propose, pendant l'été prochain, les colloques, rencontres et ateliers suivants : du 10-06 au 17-06 : « L'auto-organisation : de la physique au politique » (Direction : P. Dumouchel, J.-P. Dupuy) ; du 19-06 au 29-06 : « Sade, écrire la crise » (Direction : R. Mauzi, Ph. Roger et la revue « Obliques ») ; du 05-07 au 11-07 : « Karl Popper et la Science d'aujourd'hui » (Direction : R. Bouveresse) ; du 13-07 au 23-07 : « George Sand » (Direction : S. Vierne) ; du 25-07 au 04-08 : « Jorge Luis Borges, l'autre » (Direction : G. de Cortanze) ; du 06-08 au 16-08 : « Méliès et la naissance du spectacle cinématographique » (Direction : M. Malthête-Méliès) ; du 18-08 au 25-08 : « Frénaud, Tardieu » (Direction : D. Leuwers) ; du 18-08 au 25-08 : « Pour une théorie matérialiste du texte » (II) (Atelier, coordination M. Avelot, 15, rue Chandron, 75010) ; du 27-08 au 06-09 : « Alfred Jarry » (Direction : N. Arnaud, H. Bordillon) ; du 10-10 au 11-10 : « Croyances et traditions populaires en Normandie » (Direction : M.-R. Simoni-Aurembou) et du 17-10 au 18-10 : « Le monde rural normand à l'heure européenne » (Direction : J.-M. Daillet). Pour tous renseignements et participations éventuelles, écrire au : C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, F 75016 Paris.

● LES EDITIONS PERSONA, (35, rue Simart, 75018 Paris ; tél. : 256-33-49), fondées par quatre collaborateurs de la revue « Masques », se proposent de publier des textes français et étrangers, des recherches, des témoignages qui restitueront « la parole dite homosexuelle ». Les deux premiers livres à paraître sont « les Hommes au triangle rose », de Heinz Heger, journal d'un déporté homosexuel dans les camps nazis, et une réédition du « Livre blanc », de Jean Cocteau, suivi de quatorze textes érotiques inédits.

● LA PETITE VILLE DE REMALARD, dont la famille d'Octave Mirbeau était originaire et où il a fait de longs séjours, a décidé d'organiser une exposition à la mémoire de l'écrivain (1re semaine d'août). Les personnes qui détiennent des manuscrits, des correspondances, des documents photographiques ou autres, ainsi que des objets ayant appartenu à l'auteur du « Journal d'une femme de chambre », peuvent entrer en rapport avec M. et Mme André Gyss, Boissard, 61110 Rémalard. Tél. : (33) 83-72-60.

● RECTIFICATIFS. — « L'homme rapaillé », de Gaston Miron (Maspéro), dont nous avons parlé dans « le Monde des livres » du 8 mai, est vendu autour de 45 francs. Le « Journal » de Gombrowicz, dont a parlé B. Poirot-Delpech dans ce même numéro, est publié chez Christian Bourgois.

هكذا من الاهمال



## romans

# Muriel Cerf au miroir

● ***Les risques d'une démesure.***

L'UN, Amine, est né sous le signe du Scorpion et au Liban, l'autre (Maria, Gémeaux), vit près du square Montholon. *Le* premier veut être architecte, l'autre est un écrivain connu. A la page 143, ils se rencontrent, et ce sera le début d'une passion, avec chemin de croix et double mise à mort, passion vénéneuse dont Maria ne sort qu'aux alentours de la page 600, pour retrouver ses livres, ses chats, sa grand-mère et son intégrité.

Si on ne se laisse pas assommer par la massue du prologue, on peut lire le dernier roman de Muriel Cerf, *Une passion*, comme le portrait d'une femme dont la seule passion, en fait, est l'écriture. Maria Tiefenthaler aime aussi la vie, et ces bonheurs que *sont* la lecture, l'amitié, le voyage, drogues bénéfiques qui, loin de la gêner, l'inspirent et la nourrissent. En revanche, son amant, Amine Youssef Ghoraieb, est jaloux non seulement de ce qu'elle fait, mais de ce qu'elle est : un créateur, ce qu'il n'est pas. Avec rage, il cherchera à la détruire complètement, dans son âme, dans son corps devenu loukoum, et dans son œuvre, qu'elle abandonne, tant la passion la rend passive.

### Voyeuse, voyante et poète

*Muriel* Cerf a un don peu commun : elle sait voir, en voyeuse, en voyante et en poète, puisqu'elle a les moyens de transmettre cette vision. Elle se regarde avec le même œil que le reste, et se décrit avec lyrisme et minutie, comme une licorne qu'elle connaîtrait bien et dont elle prendrait plaisir à détailler les beautés : cils recourbés, crinière bouclée, longues jambes fines, os iliaque pointu et triomphant. Mais elle nous montre aussi les gencives de la bête, pâles de piorrhée, ses intestins infestés de bestioles et ses hémorroïdes, sans perdre un gramme de son lyrisme.

On dirait que les envers la fascinent. Qui est Amine, sinon l'envers du personnage de Maria, qu'il définit comme le *« parfait transfuge de ce qu'il eût rêvé être »* ? Qu'est-ce que cette boulimie qui défigure l'héroïne, sinon l'envers de sa propre anorexie, et qu'est-ce que cette passion sinon l'envers de la passion telle qu'on nous la décrit d'habitude ?

Contrairement à pas mal *d'écrivains qui n'ouvrent plus* les livres des autres dès qu'ils ont commencé le leur, Muriel Cerf ne lit jamais autant qu'en période d'écriture. Lecture et écriture s'interpénètrent. Elle lit dans une pièce et écrit dans l'autre. En ce moment elle prépare un roman qui se passe au *Mexique, et son* bureau de compilatrice disparaît sous des livres de toutes sortes : *les Aztèques, Rites de la mort, A guide to tequila and pulque, le Serpent à plumes*, l'encyclopédie des alcools, des romans de Carlos Fuentes, *la Zoologie fantastique*, de Borges. Elle prend des notes dans un grand cahier, et d'un mot, d'une phrase recopiée, jaillissent des images bien à elle, d'un détail technique une péripétie *utile à l'intrigue. Par* exemple, dans le dictionnaire médical, à « infarctus », elle lit que le port de valise est dangereux pour les gens victimes de... Ce qui lui inspire aussitôt une scène où son héros malade portera ses valises, etc.

Sartre faisait un peu la même chose, quand il avait dix ans et qu'il s'essayait au roman. Il avait remarqué que dans Jules Verne souvent le récit était coupé par la description d'une plante vénéneuse d'un habitat indigène. « *Lecteur, je sautais ces passages didactiques. Auteur, j'en bourrerais mes romans* », écrit-il dans *les Mots*.

Chez Muriel Cerf, toutes ces références livresques sont transfigurées par un lyrisme délirant, où l'ironie ne brise rien, et ce mélange n'appartient qu'à elle. L'ennui, c'est que, lorsque ces références sont trop concentrées ou trop disparates, l'alchimie *devient collage* et la lecture un acte courageux (voir prologue). A vouloir être trop précise et nommer les choses en grec, en sanskrit ou en javanais dans le texte, elle provoque une lecture imprécise, ou... pas de lecture du tout : on saute le mot, ou le passage.

### Les « termes jubilatoires »

Si elle continue à croire que les critiques qui la critiquent sont des *« déjetés et des mal baisés, et qu'ils veulent casser sa machine à mots, museler sa passion de l'écrit, et sanctionner son audace à user de termes jubilatoires »*, elle risque de se retrouver chevauchant seule, Maria Muriel, chevauchant de grands espaces sauvages, où la grêle des mots rares, l'avalanche des dieux et des déesses, des anges et des démons, Ariane et Perséphone, Yamanga et Civa, Méduse, Satan, Azrael et Cie, où toute cette armée en rang serré dont elle aime s'entourer risque de lui masquer un horizon sans hauteur vers lequel elle s'achemine : le degré de lisibilité zéro.

Ce serait dommage.

JACQUELINE DEMORNEX.

★ UNE PASSION, de Muriel Cerf. Ed. Lattès, 600 pages. Environ : 70 F.

# La fin de la trilogie de Jean-Louis Curtis

● ***Trois solitudes.***

AVEC *le Battement de mon cœur* se termine la trilogie de Jean-Louis Curtis, *l'Horizon dérobé*. Le premier volume nous montrait les années de formation de trois jeunes Béarnais, Catherine, Thierry et Nicolas, qui se retrouvaient à Paris. Dans le second tome, *la Moitié du chemin*, c'était déjà la fin de la « douceur de vivre ». Sur le fond d'une chronique de mœurs contemporaine, les trois amis devenaient des adultes quelque peu désenchantés, malgré la réussite sociale de Thierry, et à cause du mariage désastreux de Catherine. Seul Nicolas, le plus marginal, semblait garder une indéfectible jeunesse.

En exergue du dernier tableau, une citation : *« Je suis seul avec le battement de mon cœur. »* Catherine, Thierry et Nicolas vont affronter la peur de vieillir et la solitude. Thierry est rejeté, par la belle Alix et par son propre fils, du clan dans lequel il s'était cru adopté. Catherine, après son divorce, travaille bénévolement en Extrême-Orient pour une organisation charitable. Autrefois impulsive et brillante, elle est devenue grise et résignée. Dernière injustice du sort, elle est atteinte d'une tumeur au cerveau. Quant à Nicolas, entiché d'un jeune réfugié thaïe auquel il tient lieu d'*« instituteur, de cuisinier et de valet de pied »*, il souffre d'accès de jalousie féroce.

A quoi tient la déception que l'on éprouve à lire le dernier tome de cette lente chronique ? Sans doute au fait que les personnages attirent moins la sympathie. Mme Saint Aygulf disparaît. Dommage, malgré ses extravagances elle était généreuse. Thierry est trop cynique, Catherine, trop sacrifiée. Nicolas, trop narcissique, vieillit mal : c'est le « châtiment de l'esthète ». Entre eux, malgré d'inextricables malentendus — « Thierry aime Catherine qui aime Nicolas qui aime un enfant des steppes » — subsiste une sorte d'« alliance » qui est la meilleure part de cette fresque languissante.

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE BATTEMENT DE MON CŒUR, de Jean-Louis Curtis. Troisième volume de L'HORIZON DÉROBÉ. Flammarion, 340 pages. Environ 60 francs.

# CES GUERRES SI CRUELLES AUX ENFANTS...

DERRIERE ce roman qui nous parvient sous un pseudonyme, il y a une œuvre, la fondation de l'Espérance, il y a un homme, qui est le créateur de l'un et de l'autre et il y a une des *plus* grandes misères du monde contemporain : ces enfants abandonnés ou orphelins qu'une guerre ou une révolution ont poussés hors de leur nid, hors de leurs terres. Ils errent sans défense, sans protection, sans éducation, sans affection, à moins qu'on ne leur trouve des familles d'adoption et qu'on ne se charge de leur formation jusqu'à l'âge adulte.

Le Sud-Est asiatique n'est pas le *seul pourvoyeur en victimes* innocentes. Aussi la fondation de l'Espérance, née en 1979 pour remédier à ces désastres, est-elle ouverte à toutes les races, à toutes les nationalités. Mais c'est à un Vietnamien émigré jeune en France, avant les événements, et devenu un des hommes d'affaires français les plus actifs qu'elle doit son existence. Et c'est lui aussi qui raconte l'histoire d'Ama, une histoire presque vraie, une histoire plus vraie que les odyssées particulières, parce qu'elle est faite de toutes, comme un modèle épure la diversité des situations. Une histoire qui n'est *pas idyllique parce qu'elle ré*vèle la difficulté, voire l'impossibilité des compensations.

Le récit est mis dans la bouche d'une petite Vietnamienne de quatorze ans, Ama, qui se retrouve l'adoptée d'une famille française après avoir traversé les pires tribulations. On oscille ainsi entre un présent doux et meurtri à Ville-d'Avray et un passé tragique qui nous mène sur les routes de fuite vers la Thaïlande. Ce dur chemin de l'exil nous montre comment les enfants peuvent se trouver séparés des parents, qui *s'effacent* de leur horizon comme s'effacent les rêves de *bonheur*.

Ce roman est d'abord un document, témoin sans fard sur notre époque. Il s'y ajoute une dimension poétique qui le conduit au seuil de la littérature. Non pas que le langage de l'adolescence y soit parfaitement restitué. L'art passe ailleurs : dans la discrétion exemplaire avec laquelle s'exprime une *douleur* et dans les rapports subtils, oppositions ou *rapprochements*, que *l'auteur* averti marque entre deux civilisations.

JACQUELINE PIATIER

★ AMA, de Philippe Malmont. Editions France-Empire, 240 p. *Environ : 42 F.*

## journal

# *Ce que Michel Deguy enseigne avec la poésie*

● ***Capter l'imperceptible***

*« IL y a du silence à faire dans chaque mot »*, écrit Michel Deguy dans son ouvrage peut-être le plus dense, le plus aigu : *Donnant donnant*. Et c'est dans ce silence où déferlent les langages tus (nos langages essentiels) qu'il repère et restitue la voix et les voies de la pensée. Poète, philosophe — mais écrivain avant tout, — il rend compte avec « un soin infini » des chemins, des images que ce *« joueur de flûte, le poème... rassemble pour les perdre. »*, et des expériences d'un homme abordant la vie avec la violence de l'exactitude, avec cette aptitude à la surprise qui font les créateurs véritables.

Qu'il s'agisse de voyage ou de politique, de la science poétique ou de la relation à l'autre, aux autres et à l'œuvre même, son admirable précision ouvre des champs illimités que la langue, ici vaincue, s'acharne d'ordinaire à éviter. Cette langue dont les carences obligent à *« recréer avec ce qui ne fut pas créé »*.

Sous forme de poème ou de prose, de méditations brèves ou de relations plus prolongées, il s'agit là, en trois parties : « Cartes », « Airs », « Brevets », d'un seul texte non pas fragmenté, mais mouvant, tout de facettes, de plongées qui ramènent, sans aucun narcissisme, à l'auteur, tel un journal intime dans lequel, sans réticences, s'exprime une passion insistante, obstinée : *celle de capter, de traduire* l'imperceptible. Mais sans jamais négliger l'apparition première et naïve.

De cette attention méticuleuse au dit, à la chair, au climat, aux lieux, aux *émotions* — de cette pénétration dans le secret, l'absence, dans les distances, surgit une vision hautement politique des mutations d'un monde où la géographie des corps et des pays devient celle des civilisations ; où *« la poésie subit le sort des chamois, des séquoias, des Dogons : mise en réserve culturelle... Nous pouvons par nous-mêmes expérimenter le sort des chamois, des Hopis. La mise en réserve nous englobe. Et l'Occident s'est fait subir le sort qu'il réservait à son dehors. »*

— Deguy, l'un des si rares poètes à ne pas céder à la réthorique ni à la métaphore, crée un mode neuf d'appréhender la vieillesse du monde où *« nul ne se lève ne se couche ne hurle dans la rue, chacun s'affaire à sa propre mort »*, parmi *« tant de témoins rangés sous peu de terre »*. Face à cette provocation permanente qui vise à la cadavérisation de chacun, le poète se dresse, bouge, arpente le terrain. Impatient à chaque instant de ressusciter en pleine vie, de ressusciter la vie, en négociant *« dans la fin, les confins, la douceur, l'indifférence de l'impasse, la stance de notre retour »*.

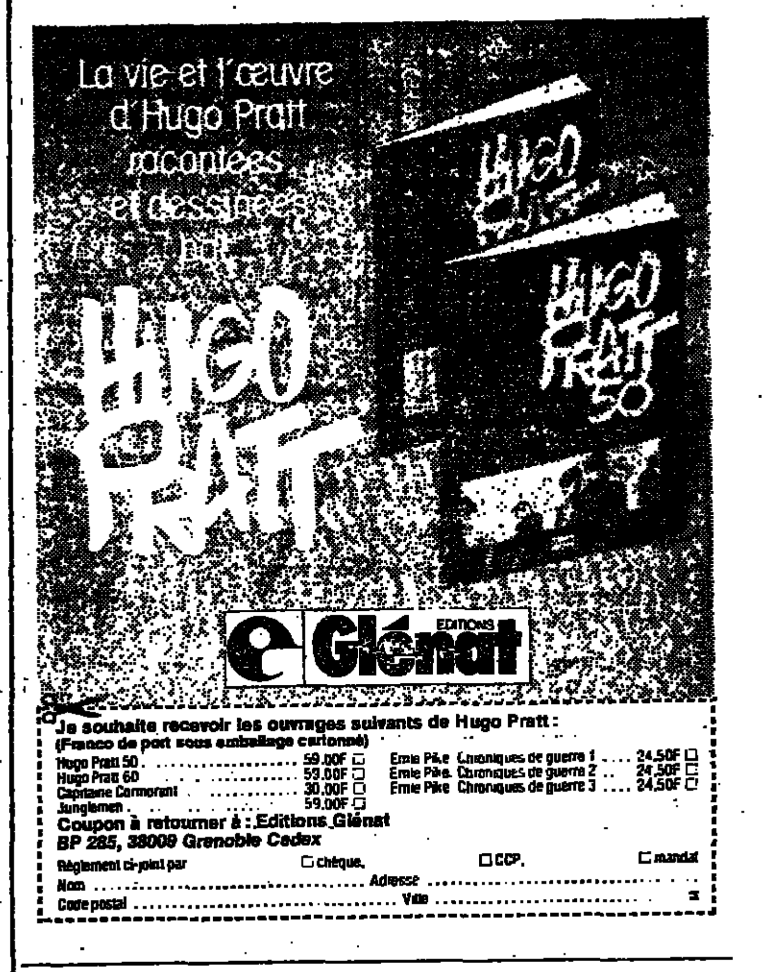
De retours ponctuels aussi, comme de ce voyage en Chine, une Chine *inédite* dans son inquiétante étrangeté, où les monuments s'effritent tandis que les paysans viennent voir *« comme notre peuple à Versailles à la fin du siècle, silencieux, dans quel palais les dieux avaient vécu »*. Connaître la Chine ? Connaître la poésie ? Connaître la mémoire *« au-cœur d'une pensée de la temporalité »* ? Connaître les mythes ? Deguy songe : *« Mais le poète... il n'enseigne rien »*. Sans doute. *Lui*, Michel Deguy, invente ce qui ne s'enseigne pas, le réel sur lequel la langue n'a pas de prise, mais le poète — ce poète-là, rebelle, maître de la langue et de ses silences — *oui !*

VIVIANE FORRESTER.

★ DONNANT DONNANT, de Michel Deguy, Gallimard, collection « le Chemin », 149 pages. Env. 50 F.








هكذا من الأصل







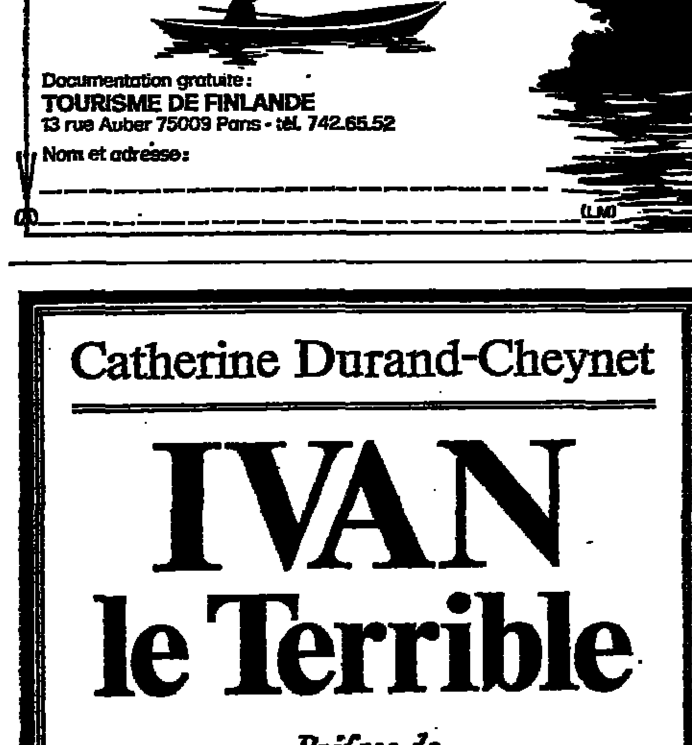
PUBLICATION JUDICIAIRE

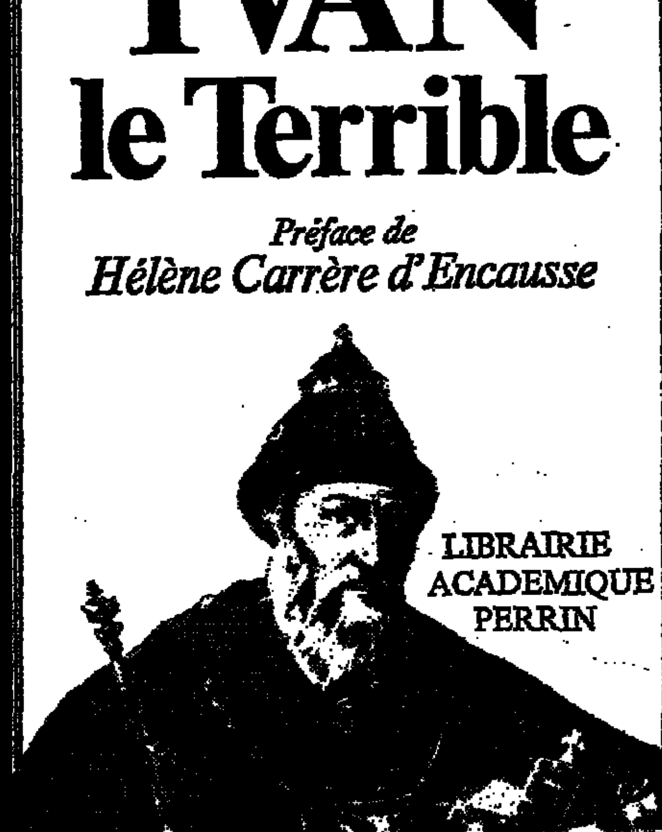
D'une ordonnance de référé rendue le 10 avril 1981 par le Président du Tribunal de Grande Instance de PARIS, il résulte que Lady Diana MOSLEY a protesté contre la traduction en langue française, publiée par les EDITIONS MENGES, de son ouvrage « THE DUCHESS OF WINDSOR ».

Lady Diana MOSLEY reproche à cette traduction de déformer, sur de nombreux points, sa pensée originale et entend obtenir la cessation du trouble moral qu'elle subit.








# étude

## Il y a cent ans naissait

## L'ÉTERNEL VOYAGEUR

Pierre Teilhard de Chardin naquit à Sarcenat (commune d'Orcines), dans les environs de Clermont-Ferrand, le 1er mai 1881. Devenu novice de la Compagnie de Jésus, il fut ordonné prêtre en 1911, fit la guerre de 1914-1918 comme brancardier et passa, après sa démobilisation, un doctorat de sciences naturelles.

L'année 1923 le voit partir pour la Chine, où il vivra le plus clair de son temps jusqu'en 1946. Dans ce pays secoué par de profonds bouleversements, il déploie, malgré des conditions de vie précaires sur le plan matériel, une importante activité de chercheur dans les deux disciplines qui sont les siennes : géologie et paléontologie. Il appartient au petit groupe de savants qui établissent, pour la première fois, l'existence de l'homme dès le paléolithique dans cette région du monde. Il participe aussi aux grandes fouilles de Choukoutien, non loin de Pékin, site *préhistorique de première* importance pour l'étude du sinanthrope.

C'est également la paléontologie qui conduit Teilhard vers l'Afrique du Sud en 1951. A cette date, il n'a encore publié que des articles et des textes à caractère scientifique : mais ses idées philosophiques et théologiques, exprimées dans des manuscrits qu'il laisse circuler ou dont il résume librement les thèmes à ses interlocuteurs, finissent par attirer sur lui les foudres ecclésiastiques. Comprenant, à Pretoria, qu'il sera placé dans une maison de retraite et sous stricte surveillance s'il revient à Paris, il choisit de s'embarquer pour l'Amérique. Cet éternel voyageur passera donc la fin de sa vie aux Etats-Unis. C'est à New-York qu'il meurt, le 10 avril 1955, jour de Pâques, dans la quasi-indifférence de ses compatriotes.

Par deux fois, la hiérarchie romaine a empêché Teilhard de briguer une chaire au Collège de France ; jusqu'à sa mort, elle lui a interdit de publier ses textes à caractère philosophique ou théologique. C'est donc la fidèle assistante de Teilhard, Jeanne-Marie Mortier (1), instituée par celui-ci sa légataire universelle, qui assura la publication de ses manuscrits et continue d'animer, vingt ans après la mort du penseur, la Fondation Teilhard-de-Chardin.

Le numéro de mai de la revue « Etudes » contient, outre d'intéressants témoignages personnels, une bibliographie très complète de l'œuvre de Teilhard, établie par le Père Russo et s'appuyant sur les travaux considérables d'un autre « teilhardien », Claude Cuénot. Quant aux péripéties de la vie de Teilhard, elles sont racontées plus en détail et avec beaucoup de vie dans une biographie récente dont on ne peut que recommander la lecture comme introduction à l'œuvre : « Teilhard, l'homme, le prêtre, le savant », par Marie et Ellen Lukas (éditions Ramsay, 1980).

C. D.

(1) Celle-ci vient de publier aux Editions du Seuil, *Pierre Teilhard de Chardin, penseur universel*. 96 pages. Environ 35 francs.



# Une pensée en avance sur son temps

L'ANNONCE de la prochaine commémoration du centenaire de la naissance de Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) a rencontré un bien plus grand écho que l'observation superficielle du présent ne l'eût laissé supposer. Qu'il s'agisse des milieux scientifiques *ou religieux, ou politiques, de la* France ou de l'étranger, la quasi-unanimité s'est faite, presque aussitôt, sur l'importance, l'utilité, voire la nécessité d'une telle manifestation aujourd'hui.

Il est clair que Teilhard n'appartient déjà plus à personne. Par la parole et par la plume, il n'a cessé de rechercher et de proposer la synthèse capable d'embrasser la connaissance, d'unifier la foi et l'action des hommes, en vue d'une intelligence plus profonde du réel. Sur plus d'un point la victoire est acquise.

Certes, si vous consultez les courbes de ventes, vous constaterez, sans surprise, qu'après les succès considérables des années 60 en librairie, dans les traductions, dans les thèses et études de toutes sortes, un certain tassement paraît s'être produit.

Mais, l'observateur plus attentif sait, depuis plusieurs années déjà, que beaucoup d'idées, de conceptions, d'analyses teilhardiennes, qui, à leur naissance, avaient suscité l'étonnement, voire la réprobation ou le scandale, sinon le scepticisme, se sont, aujourd'hui, vérifiées ou confirmées, au point d'être devenues des évidences. On n'en citera, pour exemples, que sa théorie de l'infiniment complexe, ou ce qu'il appelait la loi de complexification-conscience, ou l'étroite harmonie qu'il analysait avec tant d'amour entre le spirituel et le matériel, entre la matière et l'esprit, la convergence personnalisante et socialisante, pour ne rien dire de ses apports décisifs dans la recherche paléontologique.

Mais il convient dès à présent de distinguer les éléments de réflexion ou de transformation intellectuelle qui ont déjà opéré leur effet et ceux qui définissent une attitude philosophique et religieuse qui n'a rien perdu de sa chaleur et de son efficacité, même si quelques séquelles de *Vatican II en ont quelquefois* perverti l'esprit.

Il est ainsi hors de doute que ses analyses si personnelles du phénomène social et de la convergence humaine, l'approche anthropologique et chrétienne qu'il a esquissée d'une socialisation personnalisante, ont apporté une contribution essentielle au dialogue des religions et des Etats, et plus particulièrement des Etats socialistes. On n'imagine plus aujourd'hui ce que pouvaient être ces relations, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Roumanie, pour ne rien dire de l'U.R.S.S. quand Roger Garaudy a revu et préfacé la traduction russe du *Phénomène humain*, au début des années 60. Si le dialogue nous paraît maintenant aller de soi, le rôle de Teilhard dans cette évolution ne doit pas s'effacer de la mémoire.

Déjà, dans les années 20, au temps où les sensibilités catholiques, encore meurtries des tragédies du modernisme et des drames du Sillon, se cherchaient, les retraites pascales que prêchait le Père aux étudiants catholiques de l'Ecole normale supérieure *avaient apporté une clarté* et une espérance. Les premiers éléments du *Phénomène humain* y apparaissaient comme les bases d'un autre dialogue entre l'Eglise et le monde moderne, entre l'Eglise et le réalisme scientifique. Là encore, *tout* ce qui a été conçu, construit, acquis, et que des hommes comme Maurice Blondel et Alfred Le Roy avaient fort bien perçu, fait si naturellement partie de notre vie et de notre manière de penser que nous n'avons même plus conscience de l'effort intellectuel et du courage qu'il a fallu pour redire la foi et la fidélité en termes également perceptibles par l'Eglise et par le monde.

Teilhard a subi les orages les plus effrayants, *sans jamais* dévier de sa route, sans rien répudier de sa soumission à l'Eglise. Combien de fois, même dans la Compagnie de Jésus, des voix amies, ou qui se voulaient telles, lui ont conseillé de quitter la soutane pour reprendre sa liberté ! Seul, mieux que tous, et avant tous, il a compris que son combat ne prenait tout son sens, et sa valeur exemplaire, qu'à l'intérieur de l'Eglise.

Sa lutte persévérante pour intégrer l'idée d'évolution à la pensée catholique et à la vie religieuse est en voie d'atteindre son but. Il est hors de doute que, sans Teilhard, l'idée même du concile n'aurait pu prendre corps. Sa méthode et sa pensée ont, du reste, plané sur les premiers travaux (sans qu'on le nomme, selon l'usage), et si elles y avaient été aussi présentes au temps de Paul VI qu'en celui de Jean XXIII, une harmonie plus profonde se fût établie entre l'aggiornamento et la tradition, les documents scientifiques, et même théologiques, eussent bénéficié de plus de hardiesse et de plus de rigueur, et la nouvelle synthèse catholique se fût mieux préservée d'innovations hâtives sans grande valeur religieuse et sociale. L'universalisme de Teilhard était à la mesure de l'Eglise, tandis que celui de l'Eglise est, parfois, aujourd'hui, plutôt à la mesure du monde politique.

Ce centenaire est l'occasion de revenir à une œuvre, qui offre toujours à l'esprit bien des ressources pour la vie intérieure et pour la relation de l'homme avec le monde.

JEAN DE BEER,
*secrétaire général de l'Association des amis de Pierre Teilhard de Chardin.*

### Couvert d'une boue rouge

Après sa mort, comme de son vivant, des catholiques, des gens d'Eglise, l'ont couvert d'une boue rouge qui n'avait rien de cardinalice, accusé de crypto-communisme, ce qui est grave, ou de marxisme, ce qui, à leurs yeux, est pire encore. Certains intégristes se sont distingués par la grossièreté et la sottise de leurs injures. Des gens qui n'y connaissaient rien ont contesté sa rigueur scientifique. On est allé (cela s'est écrit, imprimé) jusqu'à lui reprocher de croire à la rotondité de la Terre et à la gravitation universelle. Faut-il citer des noms ? Ils rougiraient sans doute aujourd'hui de ce qu'ils ont écrit alors. Rien n'a été épargné à Teilhard dans l'Eglise — ne disons pas : par l'Eglise, — ni les faux, ni les mensonges, ni les calomnies, ni les barrages, ni les interdits.

Personne ne peut ignorer que l'enseignement lui a été interdit *jusqu'au bout* ; qu'il a dû refuser la chaire qui lui était offerte au Collège de France en 1950. Aucun de ses livres n'a pu être publié avant sa mort en 1955. On est allé plus loin. Alors que Pie XII s'était formellement refusé à condamner ses idées, certains membres du Saint-Office et quelques religieux ont profité d'une indisposition du pape pour glisser dans l'*Osservatore Romano* un « Monitum », qui n'est en somme qu'un avis, abusant du caractère semi-officiel de la publication pour accréditer le bruit d'une mise en garde officielle du souverain pontife, d'une condamnation des œuvres dès le début de leur publication.

Il est bon de rappeler ces choses en ce moment, sans omettre la molle incompréhension de la Compagnie, où, sauf de belles et rares exceptions, le Père n'a guère trouvé d'appuis. C'est même du général des jésuites qu'est venue, en 1950, la dernière et définitive défense de publier et d'enseigner. Il est bon de rappeler *ces choses* pour comprendre quel rideau épais il lui a fallu franchir pour accéder à la lumière. Même sa famille était alors disposée à entretenir le silence.

C'est dire quelle dette de reconnaissance est due à celle qui s'est instituée son exécutrice testamentaire pour rassembler les manuscrits et les faire connaître au public, ainsi qu'aux éditeurs qui en ont assuré la publication. Il serait *certes* temps aujourd'hui d'entreprendre une édition critique, avec une analyse détaillée des sources.

### Au long d'une année

**18 mai.** — « Table ronde » à l'Institut catholique, rue d'Assas, à Paris.

**23-24 mai.** — Journées philatéliques à Orcines (émission d'un timbre à l'effigie de Teilhard).

**13 juin.** — « Table ronde » au Centre jésuite de Paris, 35, rue de Sèvres.

**16-18 septembre.** — Colloque international à l'UNESCO. Durant le colloque, pose d'une plaque sur la maison des « Etudes » (15, rue Monsieur), où Teilhard habitait quand il était à Paris.

**Septembre (?).** — Exposition au Muséum d'histoire naturelle.

**20 septembre.** — Messe solennelle à Notre-Dame de Paris.

**Du 12 novembre au 23 décembre.** — Exposition au Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand.

**Janvier 1982.** — Exposition à la mairie du sixième arrondissement à Paris.

## L'œuvre

**I. — ÉCRITS PROPREMENT SCIENTIFIQUES**

Ont été rassemblés par Karl Schmitz-Moorman et publiés par Walter Verlag, Olten, Suisse, 1971 (dix volumes plus un volume de cartes).

**II. — AUTRES ÉCRITS**

a) Livres, opuscules, articles :

Ont été rassemblés par Jeanne-Marie Mortier et publiés par les éditions du Seuil (treize volumes, dont la parution s'échelonne de 1955 à 1976).

Dans cette édition, seuls deux volumes, « le Phénomène humain » (tome I) et « le Milieu divin » (tome IV) constituent de véritables livres ; les autres sont des recueils d'écrits plus ou moins longs. Tous sont posthumes.

b) Correspondance :

A été partiellement publiée chez différents éditeurs :

— « La Genèse d'une pensée » (1914-1919), Grasset, 1961 ;

— « Lettres de voyage » (1923-1955), Grasset, 1961 ;

— « Accomplir l'homme » (1926-1952), Grasset, 1958 ;

— « Lettres à Léontine Zanta » (1923-1939), Desclée de Brouwer, 1965 ;

— « Lettres intimes » (1919-1950), Aubier Montaigne, 1972 ;

— « Lettres familières au Père Leroy », le Centurion, 1976.

c) Journal :

Il demeure presque entièrement inédit. Seule la première partie, correspondant aux années 1915-1919, a été publiée chez Fayard (1975).

## Teilhard de Chardin

# Un scientifique ?

ON comprendra aisément que, quand nous posons la question de savoir si l'œuvre de Teilhard est scientifique, il ne s'agit pas ici de ses travaux scientifiques proprements dits, dont on sait qu'ils ont porté surtout sur la géologie et la paléontologie de la Chine et qu'ils lui ont valu d'être élu membre de l'Académie des sciences. De ces travaux, nul ne contestera le caractère scientifique ni la valeur.

Il ne s'agit pas non plus de ses écrits spirituels ou théologiques — livres, notes d'ampleur variable, lettres, — qui représentent une part notable de son œuvre. Ni même des textes qui relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler philosophie de la nature tels que *la Lutte contre la multitude* et *l'Union créatrice* (1917, Œuvres, t. XII) ; ou du plus grand nombre de ceux qui traitent de l'avenir de l'homme (surtout dans le tome V, publié sous ce titre). Tous ces textes, bien évidemment, ne prétendent pas à la scientificité.

Si celle-ci est en question, c'est avant tout dans l'œuvre majeure de Teilhard, *le Phénomène humain*, et dans d'autres écrits qui la complètent, principalement *la Centrologie* et *la Réflexion de l'énergie* (Œuvres, t. VII), ainsi que dans *le Groupe zoologique humain* (Œuvres, t. VIII), et les textes réunis sous les titres *l'Apparition et l'homme* et *la Vision du passé* (Œuvres, t. II et III).

### L'évolution manifeste l'esprit

Dans ces écrits, Teilhard déclaré expressément qu'il se limite au « phénomène ». En conséquence, il estime que ses conclusions devraient recueillir l'adhésion de tous, quelles que soient leur philosophie, leur idéologie, leur croyance. Teilhard se propose avant tout de comprendre l'évolution, d'en expliciter le sens. L'explication, les détails, le retiennent beaucoup moins. Mais, il faut le souligner, à la différence de tels propos d'un prix Nobel au récent colloque de Cordoue, les développements de Teilhard ne se situent pas *à côté* de la science positive ; ils s'y enracinent au contraire profondément.

On connaît ses vues fondamentales : l'évolution est une montée spirituelle qui a sa source dans « *la puissance spirituelle de la matière* ». « *L'Evolution va vers l'Esprit, et l'Evolution dans l'Homme s'achève dans la personne* ». Vue que Teilhard précise par la loi de l'accroissement conjoint de la complexité et de la conscience, par l'adjonction à la « déesse énergie des physiciens » d'une « énergie d'arrangement », et par l'affirmation que les choses n'ont pas seulement un « dehors » mais aussi un « dedans ». Ainsi comprise, l'évolution n'est plus ce qu'elle fut longtemps, l'arme du matérialisme contre le spiritualisme, rôle qui explique en partie le refus de l'Evolution par le magistère de l'Eglise — il a fallu attendre l'encyclique *Humani Generis* (1950) pour la voir « autorisée ». Tout au contraire, manifestation de l'Esprit, du spirituel, elle s'inscrit dans le sens de la pensée chrétienne.

Que ces propositions teilhardiennes ne soient pas strictement scientifiques au sens de la connaissance scientifique moderne telle qu'on l'entend le plus couramment ; que ces vues ne soient pas vraiment positives, opérationnelles, qu'elles impliquent la reconnaissance d'une finalité, nous l'admettons volontiers. Mais s'agissant de l'intelligence de la vie, de l'évolution, on peut se demander si les exigences de la scientificité sont aussi impératives ; si le besoin incoercible que l'on rencontre non seulement chez Teilhard mais chez nombre de biologistes actuels dont la compétence ne saurait être contestée en France, Pierre Grassé par exemple, de passer outre à leurs interdits pour oser parler de finalité est condamnable. On nous permettra d'en douter.

Il est d'ailleurs significatif que, depuis la mort de Teilhard (1955), des savants de grand renom ont, eux aussi, éprouvé le besoin d'en dire plus sur la vie et sur l'évolution que ne l'autorise la stricte science positive. Ainsi en va-t-il de trois prix Nobel, Monod, Jacob, Prigogine. Leurs « lectures » sont certes opposées à celles de Teilhard, du moins dans leurs orientations fondamentales, mais elles se situent sur le même registre. D'ailleurs, par une heureuse contradiction entre beaucoup d'autres, un Monod se déclare prêt, à la fin du *Hasard et la Nécessité*, à reconnaître l'existence de la conscience et de l'esprit, se rapprochant ainsi de Teilhard, que cependant il accable d'une façon gravement inexacte et assez pénible. S'agissant du hasard de Monod ou du désordre de Prigogine, ces concepts, du fait de la grande généralité qui leur est conférée sont au moins aussi éloignés de la science positive que ceux de Teilhard que l'on vient d'évoquer.

Hantés par le spectre de la finalité, ces savants ont cru l'écarter en changeant son nom. Désormais la finalité aura nom téléonomie (Monod) ou projet (Jacob). Ils nous disent bien que cela se passe « comme si ». Mais ce « comme si » nous laisse perplexe quant à sa capacité d'éliminer la finalité.

Il faudrait évoquer aussi des publications relevant du même registre dues à des auteurs suggestifs et pénétrants, mais non producteurs de science, tels que Arthur Koestler et Edgar Morin. Il est frappant de constater qu'ils aboutissent, aux termes près, à la loi de complexité-conscience de Teilhard comme trait majeur de l'évolution, mais, il faut le reconnaître, avec des raffinements que l'on ne trouve pas chez Teilhard. Cependant, ils ne citent pas Teilhard, ou à peine. Pourquoi ce silence ? Nous l'attribuons à leur « idéologie » : la crainte qu'en manifestant leur attention à la pensée de Teilhard ils ne se trouvent entraînés à un spiritualisme et surtout à la reconnaissance d'une transcendance dont ils ne veulent à aucun prix.

### Que disent donc les autres ?

Nous respectons leurs positions, mais nous voudrions qu'ils veuillent bien admettre, ce qu'ils se refusent à faire, qu'en se donnant un chaos primitif (Edgar Morin), de même d'ailleurs, ce qui est équivalent, un désordre (Prigogine), ils laissent sans réponse la question de savoir d'où vient ce chaos-désordre, et aussi son pouvoir de susciter les constructions de l'évolution, leur déduction purement physique de la vie et des êtres vivants, et cela jusqu'à l'apparition de l'homme, étant vraiment peu convaincante. Il est notable d'ailleurs que celle de Prigogine s'oppose radicalement à celle de Monod. Quant à la *nouvelle alliance* de Prigogine, nous nous permettrons de préférer celle de Teilhard, qui a si bien montré à quel point l'Homme est « attaché » à la Terre tout en la dépassant.

Certes, la neutralité de la science au plan spéculatif s'affirme sans cesse davantage. Mais, tout en la respectant, Teilhard n'a pu supporter « *d'étouffer sous ce ciel trop bas* ». Il a estimé et, on l'a dit, bien d'autres après lui, que la science devait et pouvait s'« ouvrir ». Mais l'ouverture de Teilhard, qui a porté surtout sur la question du sens, demeure pour nous celle qui paraît la plus digne d'adhésion.

FRANÇOIS RUSSO S.J.

# Une christologie cosmique

QUE reste-t-il aujourd'hui de l'œuvre de Teilhard ? Je ne parle pas de son œuvre scientifique, ni d'un livre comme *le Groupe zoologique humain*, qui demeure éclairant, mais de la grande synthèse cosmique, maintes fois reprise et qui prend parfois des allures de poème. A cette question, je réponds sans hésiter : il reste une christologie particulièrement apte à bousculer



★ *Dessin de CAGNAT.*

la théologie quelque peu frileuse de l'après-concile.

Il est curieux d'ailleurs de constater qu'en des temps de censure ecclésiastique particulièrement obtuse la pensée théologique restait vivante et combative, alors que l'après-concile laisse trop souvent la parole et la réflexion se perdre dans les cercles trop étroits de petites communautés repliées sur une recherche de simple convivialité.

La chose capitale à ne pas oublier en lisant Teilhard, c'est qu'il a été condamné au silence. Le Père Gaston Fessard, un de ses amis les plus critiques, disait de lui : « *C'est un théologien à qui l'on a empêché de faire de la théologie...* » L'épreuve fut terrible et dura toute sa vie. Le 31 décembre 1926, il écrivait au Père Valensin : « *A certains moments, je sens si lourdement peser sur mon esprit le poids du corps ecclésiastique que je me sens traversé par des éclairs de révolte.* » Et, en 1950, l'année où l'encyclique *Humani Generis* fermait un peu plus les issues nécessaires à toute pensée vivante, il écrivait dans ses notes de retraite : « *Impossible de vous* [le Christ] *aimer et de vous communier sans vous organiser et vous grandir — vous cosmiser. Mais impossible de vous cosmiser sans voir se dissoudre, se noyer ou se transformer toutes sortes de traits en lesquels l'« orthodoxie » croit encore devoir vous enfermer.* »

Toute la recherche spirituelle de Teilhard culmine en effet dans une sorte de christologie cosmique. Mais, avant d'en parler, il faut savoir que ce fut un cheminement souterrain, voire clandestin. L'écho suscité par un livre, la critique publique, amicale ou sournoise, est indispensable à un auteur pour reconnaître ses failles, ses maladresses, ses lacunes, ses points forts aussi. Le large éventail des relations de Teilhard à travers le monde, la qualité de ses amis, scientifiques, philosophes, théologiens, ne peuvent totalement compenser l'absence d'affrontement avec le public. Il est indispensable de se rappeler l'atmosphère calfeutrée de suspicion dans laquelle écrivait Teilhard pour comprendre son style souvent précautionneux et l'allure quelque peu initiatique de certains écrits.

On ne parlera donc de la christologie de Teilhard qu'après sa mort, à partir d'une œuvre déjà livrée aux exégèses, alors que ce qui importe c'est le grand mouvement spirituel qui permet de construire une telle christologie.

Le Christ de Teilhard est celui de saint Jean, le Verbe qui est, qui était, qui vient et qui bouleverse l'histoire en la traversant. C'est aussi le Pantocrator des Pères grecs. En ce sens, c'est le Christ traditionnel retrouvé et repensé au vingtième siècle. Ni Dieu sans l'Homme, ni l'Homme sans Dieu, mais le Dieu fait Homme. Encore le cycle incarnation - rédemption - résurrection n'est-il qu'un épisode dans une histoire cosmique où le Christ est « *celui qui donne à tout sa consistance* », et pas seulement un individu qui serait à la fois vrai Dieu et vrai Homme...

Pour Teilhard il s'agit du Verbe, qui est l'énergie créatrice, qui s'incarne dans le phylum humain pour suranimer son effort, qui meurt et ressuscite pour assurer le retournement interne, en bloc, sur elle-même, de la noosphère. Et ce renversement d'équilibre la fera enfin reposer de tout son poids sur une autre face du réel, divine celle-là. C'est ainsi que ce terme vers lequel se meut la terre des hommes, ce fameux point Omega, est au-delà non seulement de chaque chose individuelle mais encore de l'ensemble des choses. Le point Omega ne prend un sens que dans la transcendance christique.

C'est à partir de sa christologie que Teilhard construit ses réflexions aussi bien sur la socialisation que sur la vision évolutive du monde, ce qui est peut-être une faiblesse, ce qui, en tout cas, le conduit parfois à des simplifications abusives. Par contre, dans une Eglise en proie aux séquelles du rétrécissement janséniste, partageant le monde et l'homme en bon et en mauvais, cette volonté de tout regarder dans le mouvement majeur de résurrection est capitale et pleine de santé. Il en va de même de l'acceptation de tous les avatars et de toutes les novations de l'histoire, à une époque où la théologie officielle est ratatinée sur un fixisme vieillot.

### La seule démarche authentique

Cette christologie de Teilhard a connu plusieurs formulations successives, e ndes textes souvent très courts. Elle s'est affinée au cours du temps. Elle est présente dans des contextes parfois inattendus. Elle a déjà suscité quelques études importantes. Si je ne puis l'évoquer ici, je voudrais souligner combien elle me paraît adaptée à notre temps. Sauf en de rares exceptions, la théologie d'aujourd'hui manque d'ambition. Elle se réfugie volontiers dans un retour exégétique aux sources écrites aussi indispensable qu'insuffisant. Le christianisme devient une tradition particulière ; on va jusqu'à lui accoler le préfixe rassurant de « judéo ». Et il ne s'agit plus que d'une relgion entre d'autres, voire d'un courant culturel auquel on veut bien concéder qu'il fut riche et important dans l'histoire. D'autres aussi. Après quoi la porte est ouverte à l'œcuménisme, c'est-à-dire au dialogue sans fin et sans portée. Chacun campe sur ses positions comme un avare sur son magot, à moins que la bonne volonté ne pousse le respect de l'autre jusqu'à l'amalgame.

La démarche de Teilhard est inverse, beaucoup plus respectueuse de l'autre ; c'est d'ailleurs la seule authentique. Teilhard sait que les racines comme le terme de l'histoire humaine, dans son articulation sur l'histoire de la vie et du cosmos, sont universels. C'est le même Verbe présent dans toutes les traditions culturelles, qui les fait converger vers le même centre, à travers les reculs et les conflits et malgré la violence des oppositions. Quoi qu'on puisse penser de ses synthèses parfois prématurément optimistes, il est temps aujourd'hui encore de ne pas avoir d'autre patrie définitive, pas d'autre terre promise, que le cosmos, ou, pour parler comme Teilhard, de vivre « *dans un univers au sein duquel tout concourt à la formation graduelle de l'esprit que Dieu élève vers l'union finale* ». On ne construit pas la somme en accumulant les éléments : l'unité n'est pas une addition de particularisme rendue possible par des concessions réciproques; il faut partir de la totalité pour accepter, comprendre et aimer toutes les diversités légitimes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans la méthode même de Teilhard, la synthèse précède l'analyse. Une synthèse provisoire que l'analyse permettra de reprendre ou de refondre.

Rien n'est plus étranger à Teilhard que les facilités du dualisme, cette attitude d'esprit selon laquelle il n'est de distinction possible que dans la séparation et l'extériorité réciproque. Mais on ne comprendra rien non plus à sa pensée la plus profonde si l'on ne saisit pas que l'unité d'où il part et où il revient est christique et transcendante.

(1) *Science et Christ*, éd. du Seuil, tome IX.

ABEL JEANNIÈRE,
*Directeur adjoint de la revue* Projet.

هكذا من الأصل









## sciences humaines

# L'« Homme aux loups »

(Suite de la page 19.)

Les rapports de l'Homme aux loups avec la psychanalyse ne cesseront pas avec son traitement. Après la guerre, ruiné, il revient à Vienne avec son épouse, Thérèse, une infirmière dont il s'était follement épris dans la clinique de Kraepelin. Il est significatif de noter à ce propos que sa passion, combattue et condamnée par toute sa famille, fut interprétée par le psychiatre allemand *comme un symptôme* de psychose maniaco-dépressive. Freud, en revanche, l'encouragea, à sa vive satisfaction, dans son élan amoureux.

Sans ressources, Serguéi Pankejeff sera aidé financièrement par Freud avant de trouver un emploi modeste dans une compagnie d'assurances. Durant ses loisirs, il s'adonne à la peinture et plusieurs psychanalystes lui achèteront une version dessinée de son fameux rêve. Il rédige également, sur l'impulsion de Muriel Gardiner, son autobiographie, éditée par Gallimard, qui lui a adjoint une traduction nouvelle du texte de Freud, ainsi que le *Supplément à l'Extrait de l'histoire d'une névrose infantile*, de Ruth Mack Brunswick. Cette dernière soigna l'Homme aux loups en 1926 ; il souffrait alors d'une idée fixe hypocondriaque. Il était persuadé qu'un dommage irréparable avait été causé à son nez par un médecin négligent.

### Dépossédé de son histoire

Ce qui rend unique le cas de l'Homme aux loups, c'est qu'il a été suivi, pratiquement de son enfance à sa mort, par des psychiatres et des psychanalystes, ces derniers n'ayant pas cessé de l'entourer, de le protéger, de le questionner. Ainsi, par exemple, le docteur K.R. Eissler, qui veille jalousement sur les archives Freud, à New-York, l'a enregistré pendant des centaines d'heures sur une période couvrant un quart de siècle. Jamais, à ma connaissance, un être humain n'a été l'objet d'une investigation aussi constante, aussi minutieuse et, à la limite, aussi déréalisante. « *Avec la psychanalyse*, dit l'Homme aux loups navré de tant d'amour, *on vit, en somme, plus ou moins avec la raison d'autrui.* » Et il reproche aux disciples de Freud de s'être emparés de lui. D'une certaine manière, c'est vrai : en voulant *se l'approprier, ils l'ont* dépossédé de son histoire.

Jusqu'à sa mort, les freudiens considéraient comme leur « chasse gardée » ce vieux Russe chargé de représenter aux jeunes psychanalystes les découvertes du Maître. Aussi n'ont-ils guère apprécié qu'une journaliste viennoise, Karin Obholzer, parvenue en 1973 à retrouver sa trace, à gagner sa confiance et à le convaincre d'avoir avec elle des entretiens en vue d'un livre qui serait publié après sa mort. Dernier témoignage de l'Homme aux loups, ces confessions sont bouleversantes. En les lisant, on comprend mieux la fascination que ce personnage, issu tout droit d'un roman de Stefan Zweig ou d'Arthur Schnitzler, a pu exercer sur ceux qui l'ont approché.

### Un regard critique et narquois

La première impression de Karin Obholzer, quand elle le rencontra, fut d'avoir affaire à un homme auquel il conviendrait d'offrir des orchidées. « *Ma jeunesse*, écrit-elle également, *me faisait croire que l'âge vous rend raisonnable et sage. L'Homme aux loups m'amena à comprendre le tragique qui se cache dans ce mot de Jean Cocteau : « Le » pire avec la vieillesse, c'est » qu'on reste jeune.* » *Mon interlocuteur conservait toujours les problèmes de sa jeunesse, des problèmes de femmes, des problèmes d'argent.* »

Il conservait également son humour, ses obsessions et son ambivalence à l'égard de la psychanalyse. Ainsi, à propos du traitement qu'il suivit avec Ruth Mack Brunswick, il observa : « *Mme Mack a écrit que je souffrais de paranoïa, et c'est peut-être à cause de cela que j'ai si rapidement recouvré la santé, pour prouver qu'elle avait tort.* »

Il a parfaitement conscience d'être devenu un « cheval de parade » de la psychanalyse, ce dont il tire à la fois un certain orgueil et une certaine amertume, comme s'il était secrètement blessé de voir sa compagnie *recherchée non pour* elle-même, mais parce qu'il avait été le plus illustre patient de Freud. Il assume certes sa légende, mais avec un regard critique et narquois. Il joue parfois avec une ironie pathétique son rôle de névrosé en quête d'identité et d'amour.

Lors de leur premier entretien, il confia à Karin Obholzer qu'il avait déjà réglé les forma*lités de son enterrement. Il voulait* être inhumé dans le cimetière du Wienerwald, là où reposent sa femme et sa mère. « *On ne se plaindrait pas de mourir plus tôt* », ajouta-t-il. Il lui fallut pourtant encore des années pour surmonter son attachement compulsif à la vie ; il répétait inlassablement qu'il voudrait la recommencer depuis le début, tout faire autrement : en même temps, il ne cessait pas de s'interroger : tout n'est-il pas vain, absurde, faux ?

Un jour avant sa mort, Karin Obholzer vint lui rendre visite à l'hôpital psychiatrique de Vienne. Elle le décrit, étendu, les yeux fermés, complètement démuni, presque comme un enfant, son visage exprimant la paix, comme s'il avait enfin accompli sa destinée. Suspendue d'un néant à l'autre, sa trajectoire l'aura amené, après avoir rencontré Freud, à s'accomplir dans cette tâche inépuisable, incertaine et terrible : la recherche du temps perdu, la quête d'un moi disloqué, l'affirmation d'une singularité.

ROLAND JACCARD.

★ L'HOMME AUX LOUPS PAR SES PSYCHANALYSTES ET PAR LUI-MÊME, textes réunis et présentés par Muriel Gardiner. Trad. de l'anglais et de l'allemand par Luc Weibel. Ed. Gallimard. Coll. « Connaissance de l'Inconscient », 466 pages. Environ 112 F.

★ ENTRETIENS AVEC L'HOMME AUX LOUPS, de Karin Obholzer, préface de Michel Schneider. Trad. de l'allemand par R. Dugas. Ed. Gallimard. Coll. « Connaissance de l'Inconscient », 283 pages. Environ 95 F.

## Les souvenirs de Muriel

J'AURAIS aimé avoir une grand-mère comme Muriel Gardiner ; elle m'aurait raconté son enfance dans les quartiers chics de Chicago ; elle m'aurait parlé du sentiment confus qu'elle éprouva très jeune déjà que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Elle m'aurait lu les deux livres qui l'influencèrent le plus durant son adolescence : *les Pensées de Marc-Aurèle* et *les Essais* d'Emerson.

Surtout, elle m'aurait décrit sa vie à Vienne dans les années 30 : comment elle avait commencé une analyse avec Ruth Mack Brunswick ; comment elle s'était liée avec l'Homme aux loups ; comment elle s'était engagée dans la résistance antifasciste ; comment enfin, elle, la richissime héritière d'un des rois de la viande à Chicago, avait épousé Joseph Buttinger, le chef du parti socialiste autrichien clandestin.

Heureusement, tout cela Muriel Gardiner le rapporte dans un livre de souvenirs étonnamment pudique, simple et émouvant. On ne se lasse pas d'écouter cette vieille dame qui mit son point d'honneur à lutter contre le fascisme.

Dans sa préface, Anna Freud écrit qu'on peut tirer deux leçons de cet ouvrage : « *La première, c'est qu'il est possible, même à de simples individus, de se dresser de toutes leurs forces et avec succès contre le sinistre pouvoir d'un régime unique ; et la seconde, c'est que, pour chaque bande de malfaiteurs prenant plaisir à blesser, nuire ou détruire, il y aura toujours au moins une femme ou un homme (juste) prêt à porter secours et à délivrer ses semblables au détriment de son bonheur personnel.* » C'est exact ; mais il me semble que, dans le cas de Muriel Gardiner, c'est précisément son bonheur personnel qui exigeait qu'elle luttât aux côtés des socialistes autrichiens et des juifs opprimés. Et c'est ce sens d'un bonheur partagé qui donne à ce livre généreux toute sa saveur.

R. J.

★ LE TEMPS DE L'OMBRE, de Muriel Gardiner. Trad. de l'américain par J.-M. Denis. Ed. Aubier-Montaigne. 192 pages. Environ : 66 F.

## Trois figures majeures

● *Quand un grand psychologue en lit un autre...*

FREUD, Wallon, Piaget : une vingtaine d'années environ séparent la naissance de chacun de ces grands théoriciens, qui ont indéniablement marqué, avec, sans doute, des styles tout à fait différents, l'évolution de nos connaissances sur l'homme. Une branche du savoir fondée par chacun d'entre eux s'associe immédiatement à l'énoncé de ces noms prestigieux. Pour Freud, c'est la psychanalyse. Pour Piaget, l'épistémologie génétique. Et Wallon ? Coincé entre l'aîné et le benjamin, Henri Wallon pâtit un peu du statut ingrat qui, dans une famille, est souvent celui de l'enfant du milieu, précédé et suivi par deux personnalités géniales. On l'oublie parfois, on néglige son rôle. Ainsi, Henri Wallon n'est-il pas assez lu, et beaucoup trop rarement traduit. Pourtant, il s'agit là incontestablement du plus remarquable des psychologues de l'enfant, du plus fécond. Aujourd'hui, par l'intermédiaire, entre autres, de son disciple direct, René Zazzo, une large partie de la recherche française en psychologie peut, à bon droit, se réclamer de lui.

Mais Wallon ne s'est pas seulement révélé comme un observateur éblouissant du développement. On doit voir aussi en lui un lecteur lucide, un critique très en avance sur son temps. Dès les années 20, alors que la France, traumatisée par la première guerre mondiale, a tendance à rejeter en bloc la pensée germanique et que Piaget publie ses premiers essais, Wallon entame déjà un dialogue passionné avec le maître de Vienne et celui de Genève.

### Ressemblances et différences

Il faut donc féliciter tout particulièrement Emile Jalley, universitaire français, pour avoir patiemment recherché et exhumé ces précieux textes de Wallon, dont la plupart méritent, aujourd'hui encore, une relecture — ou une lecture — attentive.

Les ressemblances sont flagrantes entre les pensées de ces trois géants : importance donnée aux premières années de la vie, aux interactions précoces avec l'entourage, à la notion de stades successifs qui transforment le bébé dépendant en adulte autonome. Mais les différences, tant dans les méthodes que dans les concepts de base, n'apparaissent pas moins marquantes. Freud « reconstruit », par exemple, *a posteriori*, l'enfance de ses patients à partir du discours qu'ils tiennent sur le divan, Wallon l'observe directement (comme *Piaget*). Autres oppositions, cette fois-ci sur le plan théorique : Wallon, tout en ayant précocement admis le rôle de la sexualité infantile, ne lui a jamais accordé le statut de notion cardinale que lui reconnaît Freud. Par ailleurs, le chercheur parisien a toujours insisté sur la dimension sociale du développement plus ou moins négligée par l'école de Genève, qui s'intéresse beaucoup plus aux transformations exercées sur le monde physique (manipulation des objets par exemple).

Faisant apparaître contrastes et points communs entre ces courants d'idées déterminants, la synthèse d'Emile Jalley est donc d'un intérêt constant pour qui veut essayer de comprendre l'histoire des doctrines en sciences humaines. Sa fragmentation en paragraphes bien articulés, la présence d'un *index détaillé* et du *corpus* complet des textes de Wallon sur Freud devraient en rendre la consultation aisée pour tous ceux qui désirent s'y référer à l'occasion. Quel dommage que, à l'image d'autres commentateurs, de stricte obédience marxiste, Emile Jalley tente, à toutes forces, d'engoncer les subtiles variations de la pensée wallonienne dans le moule rigide du matérialisme historique tel qu'il se trouve, revu, corrigé et figé par la vulgate en usage ! Dommage aussi que cet universitaire, qui sait fort bien écrire (en témoignent les pages d'introduction générale sur l'œuvre de Piaget, reprises à la revue *Révolution*), ait, trop souvent, cédé à la tentation d'une exhaustivité impossible.

EVELINE LAURENT.

★ WALLON, LECTEUR DE FREUD ET PIAGET. Environ 1[illegible] F. Par Emile Jalley. Editions sociales, [illegible] pages.

# lettres étrangères

## Joyeux naufrages

PAR une nuit calme du printemps 1912, la ville flottante heurtée par un iceberg coule dans l'incrédulité générale : tandis que l'eau glacée envahit les cales, *« les musiciens en uniforme immaculé jouent* Wigl wagl wak my monkey *»*. En 1969, à Cuba, un poète révolutionnaire venu d'Allemagne commence une épopée en vers, *le Naufrage du Titanic* :

*En ce temps-là nous pen-*
*[sions tous*
*que tout irait mieux demain,*
*[ou alors*
*sinon demain, au moins*
*[après-demain.*
*Merveilleux sentiment, je me*
*[souviens.*

Dans l'hiver 1977, un poète revenu de ses illusions se souvient de fêtes tropicales et d'un manuscrit perdu qu'il faut récrire.

*Et me voilà ici enveloppé*
*[de couvertures*
*tandis qu'il neige sans arrêt*
*[au-dehors neige,*
*et je prends plaisir au nau-*
*[frage,*
*au naufrage du* Titanic.
*Je n'ai rien de mieux à faire.*

Non, Hans Magnus Enzensberger ne cède pas aux larmoiements de l'après 68. On trouve chez lui la même ironie tonique et féroce que chez Herbert Achternbusch. Comme leurs images se rencontrent ! Le grand hiver de l'Allemagne prise dans les glaces et ce nageur solitaire qui n'abandonne pas quand tous autour de lui se noient. Enzensberger, infatigable animateur des lettres allemandes, ne vient-il pas de fonder une nouvelle revue intitulée *Transatlantik* ?

Rien de plus farce que toutes ces fins du monde. Depuis toujours peintres et poètes se délectent à composer l'Apocalypse. Y croient-ils ? Vous font-ils peur ? Qui donc veut croire que la mort viendra pour lui ?

*Nous croyions encore à une*
*[fin, à l'époque*
*(quand, « à l'époque ? », en*
*[1912, 18, 45, 68 ?),*
*c'est-à-dire en fait à un*
*[début.*
*Mais entre-temps nous le*
*[savons :*
*le dîner continue.*
*Roast turkey, Cranberry*
*[sauce...*

JACQUES LE RIDER.

★ LE NAUFRAGE DU TITANIC, UNE COMEDIE, de Hans Magnus Enzensberger, traduit de l'allemand par Robert Simon, Gallimard, 126 p. Environ 49 F.

## LETTAU RETROUVÉ

### ● Une excursion dans le récit

LA publication de *Propos de petit déjeuner à Miami* a de quoi réjouir les amateurs des aspects de la littérature allemande actuelle moins connus que les grands noms habituellement retenus ici. Non que ce soit son premier livre en français, puisque *Promenade en carrosse* et *Manig fait son entrée* furent publiés dans des collections disparues (respectivement « Feux croisés », Plon 1963, et « L'Herne 10-18 », 1964). On a eu le temps, depuis, d'oublier le nom de Reinhard Lettau.

De sa vie, on sait peu de chose, sinon qu'il est né en 1929 à Erfurt, a étudié les lettres à Heidelberg et Harvard, puis est devenu professeur de littérature comparée à l'université de Californie à San-Diego en 1967. Depuis, il vit aux Etats-Unis. On sait aussi que, séjournant en Allemagne en 1967-1968, il se joint aux attaques de l'opposition gauchiste contre le groupe Springer et est à deux doigts de se faire expulser de Berlin-Ouest pour avoir excité les étudiants contre la police. De retour à San-Diego, où enseignait un compatriote, Herbert Marcuse, il fera même un bref séjour en prison après une manifestation. Il est dans cette biographie un point sans doute plus important encore : Lettau a soutenu en 1960 une thèse sur *l'Utopie et l'art du roman*.

Les textes de Lettau traitent fondamentalement d'un même problème : la possibilité du récit. Chacune de ses saynètes, chacun de ses tableautins met en place le projet d'un récit qui finit bientôt par revenir sur lui-même et par se clore. *Lettau nous mène* ainsi non pas en bateau, mais en promenade, en excursion, toujours brève, dans des pseudo et minirécits, qui sont les parages d'une idée de départ et constituent en fait des récits qui pourraient être. Il y a du mouvement brownien là-dedans.

*Les Ennemis*, second texte du volume, met bien en action ce système, datant d'ailleurs de 1968 ; il assure la transition entre les premiers récits et les *Propos*. Les ennemis sont voués à aller et venir dans le brouillard sans jamais se tomber dessus, et à faire un surplace ridicule. La parabole n'est pas nouvelle et on songe à des précédents, mais l'originalité de Lettau est de réduire ses personnages en pures figures de discours, enlevant ainsi à la guerre qu'ils se livrent un contenu suffisant, au lieu de stigmatiser celle-ci en critiquant ses motifs, ce qui a été fait mille fois, et en vain.

Il y a un lien logique entre figures discourantes et modèles de langage eux-mêmes ; Lettau a franchi ce pas en écrivant *Propos de petit déjeuner à Miami* en 1977. Il passe du même coup de l'ironie à la Kafka (qui est, avec Kleist, son maître, et sur lequel il a par ailleurs écrit un essai) à un humour parfois désopilant. Nous voyons une poignée d'ex-dictateurs et de généraux déposés deviser de leur pays perdu avec candeur. Lettau devient là si drôle que les répliques pourraient sortir des Marx Brothers. Dans ce *A Day in a Banana Republic* imaginaire, Groucho serait parfait en président Ross et Chico conviendrait à merveille pour incarner un de ces hommes d'affaires dont on ne sait jamais s'ils représentent la Mafia, la C.I.A. ou les deux à la fois. Mais la plus grande surprise, Lettau nous la réserve en appendice, en nous révélant qu'un certain nombre de ces amusantes formules sortent en vérité de la bouche de personnages qui ont nom Lyndon Johnson, Richard Nixon, le colonel Petro Ewing, porte-parole de la junte chilienne, ou encore le président brésilien Geisel. Lettau en fait du cabaret, mais, comme dans *Cabaret*, les saillies baignent dans le sang.

PHILIPPE MIKRIAMMOS.

★ PROPOS DE PETIT DEJEUNER A MIAMI, de Reinhard Lettau, traduit de l'allemand par Julien Hervier, Seuil, 156 pages, environ 47 francs.



## Edith Wharton

(Suite de la page 19.)

On pourra toujours dire que la psychologie mondaine en procès, telle que l'établit Edith Wharton, sent son époque et qu'elle est aujourd'hui anachronique, faire le rapprochement avec les œuvres d'un Paul Bourget, par exemple, plus estimables que l'on veut bien le croire d'instinct — car on ne le lit plus. Mais le monde de Proust est-il si éloigné ? Si les mœurs ont changé, *la cruauté et la cupidité d'une* certaine mafia mondaine restent les mêmes, et les préjugés, déguisés sous un prétendu libéralisme démocratique, continuent de sévir lorsque, comme dans *Chez les heureux du monde*, le ressort de l'action humaine confrontée au sentiment reste l'argent. En cela, le constat bien élevé, mesuré, mais impitoyable d'Edith Wharton est universel et intemporel.

Certaines pages sont magnifiques et, plus que James, évoquent Proust. Ainsi pour ce passage où Lily découvre, chassée du monde chic, les splendeurs douteuses des parvenus :

*« Elle ne connaissait pas à New-York, le monde des hôtels à la mode — un monde surchauffé, trop tapissé, trop pourvu d'appareils mécaniques pour la satisfaction de besoins fantastiques, tandis que les aises d'une vie civilisée y étaient aussi impossibles à obtenir que dans le désert. A travers cette atmosphère de splendeur torride se mouvaient des êtres pâles aussi richement tapissés que les meubles, des êtres sans occupations définies et sans relations permanentes, portés par un faible courant de curiosité du restaurant à la salle de concert, du jardin d'hiver au salon de musique, d'une exposition artistique à une inauguration de couturière. Des chevaux qui piaffaient ou des automobiles à carrosserie merveilleuse attendaient pour transporter ces dames à quelque lointain divertissement, d'où elles revenaient, encore plus pâles sous le poids de leurs zibelines, pour être de nouveau absorbées par l'étouffante inertie de la routine de l'hôtel. »*

Là est l'art d'Edith Wharton, fait de précision, de chatoiement et d'un indéfinissable frémissement. Mieux qu'un roman à faire cruellement rêver, admirablement servi par la traduction de Charles Du Bos, *Chez les heureux du monde* est un roman qui donne à penser. Au déclin du vingtième siècle, il nous offre, en de troublantes images et à la suite d'une malheureuse héroïne, l'image captivante d'une caste qui sacrifiera toujours la beauté à l'utile, inconsciente d'être au bord d'un gouffre pour avoir été *fabuleusement* inutile.

PIERRE KYRIA.

★ CHEZ LES HEUREUX DU MONDE, d'Edith Wharton, traduit par Charles Du Bos, préface de Frédéric Vitoux, « Bibliothèque anglaise », Hachette P.O.L., 367 pages. Environ 65 F.

## HENRY JAMES

(Suite de la page 19.)

Peintre, il l'est jusqu'au bout du porte-plume devant la question de fond, posée à tout romancier, qu'est le « point de vue » de l'auteur. Où ce dernier se situe-t-il ? Que sait-il ? Comment l'a-t-il appris ? A-t-il accès aux consciences, et à toutes pareillement ? L'histoire du roman pourrait s'écrire à travers l'histoire de cette distance laissée à la discrétion vertigineuse de l'écrivain.

A première vue, on dirait que l'évolution s'est faite du dedans vers le dehors, que le montreur de marionnettes s'est voulu de plus en plus neutre, impuissant à modifier les caprices de ses créatures, à expliquer comme à juger leurs actes...

Mais on trouverait maints exemples du contraire. Sous couvert de raconter des histoires sans intervenir, bien des auteurs d'aujourd'hui se gardent la haute main sur ce qui se passe, et ce que le lecteur doit en penser, alors que Flaubert, déjà, se voulait observateur indécis des choses, avec sa fameuse insensibilité de façade et son célèbre « on » qui l'ont fait prendre pour patron par les tenants du Nouveau Roman. Sartre n'avait pas encore en tête son futur *Idiot de la famille*, cela se voit quand, en 1939, il a cru découvrir chez Dos Passos (*Situation I*, « Idées » 1974) la « révolution du regard froid », au nom de laquelle il allait contester les droits divins de Mauriac sur ses ouailles.

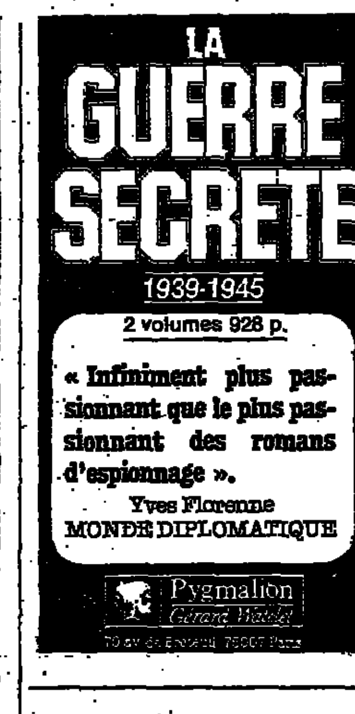
Un des pères de la fiction moderne, et de sa liberté, c'était James justement. Peut-être à cause, et au prix, de son écartèlement entre l'Europe et l'Amérique, il avait compris un des premiers qu'un comportement humain ne livre jamais de fin mot. On n'en connaît au mieux que des éclairages divers et successifs. L'image de cercles de lampe dispersés dans une bibliothèque sombre aux recoins indiscernables revient souvent, et évoque tout à fait le sentiment de perception lacunaire laissé par les romans de James, inoubliablement.

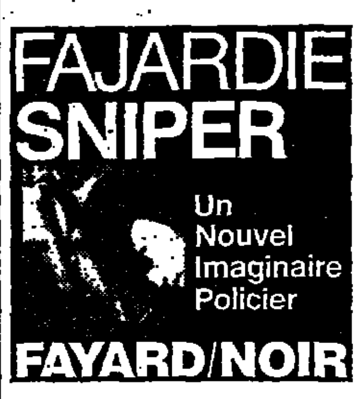
Subtilités pour orfèvres ? Pas le moins du monde ! Le vrai bonheur que donne une œuvre d'art n'est pas de subir son illusion, mais de l'accepter comme telle, et d'en maîtriser les moyens. Alors seulement elle constitue, comme le dit joliment James, *« l'expérience la plus élevée que nous puissions avoir du LUXE »*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LA CREATION LITTERAIRE, de Henry James, introduction 374 pages. Environ 25 F.



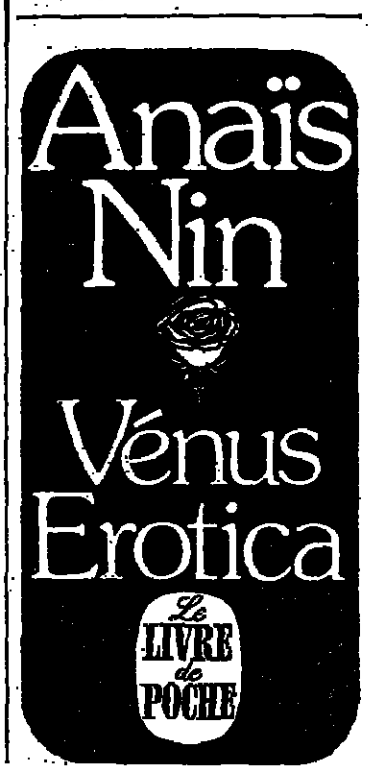



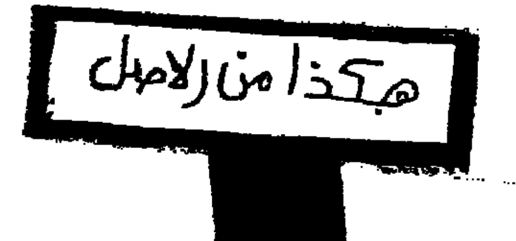
















Le Monde

# société

## JUSTICE

EN RAISON DU SURPEUPLEMENT

### Nouvelle manifestation de détenus à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines)

Une centaine de détenus de la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines) ont manifesté, le mercredi après-midi 13 mai, dans plusieurs cours de l'établissement et ont refusé de regagner leurs cellules pour réclamer de meilleures conditions de détention. Certains se plaignent de dormir sur des matelas à même le sol (une quarantaine environ) dans cette prison prévue pour accueillir 594 détenus et qui abrite 1 340 prisonniers. Ceux-ci ont regagné leurs cellules une heure après le début de leur mouvement, sans que les forces de l'ordre aient à intervenir.

Déjà, dimanche 10 et lundi 11 mai, des manifestations s'étaient produites dans cet établissement moderne qui a ouvert ses portes en février 1980 (*le Monde* du 14 mai). A l'origine *de ce mécontentement*, il y a évidemment le surpeuplement, mais également l'absence d'une salle destinée à accueillir les visiteurs attendant d'accéder aux parloirs.

L'administration pénitentiaire a prévu de construire un local, mais les travaux n'ont pas encore débuté. En ce qui concerne le surpeuplement, un transfert de cinquante détenus a déjà eu lieu et un inspecteur général s'est rendu sur place, ainsi qu'une brigade de la sécurité pénitentiaire.

D'autre part, les surveillants sont préoccupés par la dégradation de leurs conditions de travail, et les autorités pénitentiaires ont prévu d'affecter à cet établissement des effectifs supplémentaires afin d'atteindre l'effectif théorique qui est de deux cent un surveillants. Ils étaient, jusqu'à ces derniers jours, cent quatre vingt-neuf auxquels sont venus s'ajouter sept autres de Versailles, et un renfort de dix autres est prévu pour les semaines à venir.

La prison ultra-moderne de Bois-d'Arcy, équipée de matériels électroniques sophistiqués, avait, déjà, à Noël 1980, été le théâtre de manifestations de mécontentement. Les détenus se plaignaient de retard dans la distribution du courrier et réclamaient une amélioration de la nourriture. L'administration affirme avoir remédié à ces difficultés mais cet établissement, dont le coût global avait été évalué, en 1980, à 500 millions *de francs, souffre de malfaçons*, à tel point que l'eau tombe dans certaines cellules (*le Monde* daté 15-16 février) et que, d'autre part, l'équipement sanitaire s'est révélé nettement insuffisant en raison de la surpopulation.

Dans les prisons françaises, le nombre de personnes incarcérées s'élevait, au 1er avril, à 42 600, un record. Et ce chiffre s'est encore accru depuis.

Dimanche dernier 10 mai, à 20 heures, lors de l'annonce de la victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle le succès du candidat socialiste a été salué dans plusieurs établissements pénitentiaires par des manifestations de joie.

● *Cinq ans de réclusion et trois ans de prison pour les auteurs d'un viol.* — Deux automobilistes auteurs du viol d'une jeune auto-stoppeuse ont été condamnés l'un, Alain Perriat, à cinq de réclusion criminelle, l'autre, Guy Montvernay, à trois ans de prison, mercredi 13 mai, par la cour d'assises de l'Isère. La victime a obtenu 10 000 francs de dommages et intérêts.

● *Un « motard en colère »* a été inculpé pour rébellion et dégradation d'édifice, le mardi 13 mai, par M. Jean Cabonat, premier juge d'instruction à Versailles, avant d'être écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, pour avoir pris part à des heurts avec les forces de l'ordre, le dimanche 26 avril à Versailles (*le Monde* du 28 avril). M. Emmanuel Guerra, vingt-sept an, participait au rassemblement organisé par la Fédération française des motards en colère contre la vignette moto. Des affrontements brefs mais assez violents avaient alors opposé quelque deux cents jeunes gens aux gardiens de la paix devant la préfecture de Versailles.

### Des officiers de C.R.S. rappellent qu'ils sont au service de la République.

Le Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S. (S.N.I.O.), qui a tenu au lendemain de l'élection présidentielle, le mardi 12 mai et le mercredi 13 mai, son quatrième congrès, a réaffirmé sa volonté d'être « *au service des citoyens et de la République* », mais les membres du S.N.I.O. — soit près de 85 % des officiers et commandants de C.R.S. — ont demandé qu'on préserve la pérennité du corps qu'ils représentent en lui maintenant son caractère de réserve générale. Ainsi le S.N.I.O. s'est élevé contre toute éventuelle régionalisation.

D'autre part, ce congrès qui avait pour triple thème l'espoir, la vigilance et l'efficacité, a réaffirmé sa totale opposition au régime statutaire de 1977, qui les a privés de certains grades. « *Nous attendons du président élu*, a estimé M. Pierre Lemoine, *la rapide concrétisation de nos revendications par le biais d'une grande concertation avec la nouvelle administration.* » A cet égard, les commandants et officiers du S.N.I.O. ont pris acte avec satisfaction des propositions relatives à l'avenir de la police, telles qu'elles ont pu être énoncées par M. François Mitterrand, alors candidat.

### Un enquêteur de la D.S.T. est accusé d'avoir participé à des attentats.

Un enquêteur de la D.S.T. à Versailles (Direction de la surveillance du territoire) a été inculpé, mercredi 6 mai, d'association de malfaiteurs et de destruction ou détérioration volontaire *de biens immobiliers et* mobiliers par M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ce policier, M. Marc Zaffran, vingt-trois ans, a été écroué. Il lui est reproché d'avoir participé à l'attentat à la carabine commis, *le 10 mai*, contre le siège de la Syrian Airlines, revendiqué par le groupe Pessah (*le Monde* du 12 mai). Ce groupe avait commis deux attentats similaires, le 26 avril, contre le centre universitaire de la rue d'Assas et une librairie diffusant des ouvrages d'extrême droite, rue du Bac, à Paris. On indique au palais de justice que M. Zaffran a agi, selon toute vraisemblance, à titre personnel en raison de ses convictions sionistes.

M. Joly avait inculpé, le 12 mai, dans la même affaire, MM. Albert Nacache, vingt et un ans, Alain Baroukh, vingt ans, et un mineur de dix-sept ans (*le Monde* du 13 mai).

### L'amour maternel et la perplexité d'un tribunal.

Toulouse. — Jugée, mardi 12 mai, au tribunal correctionnel de Toulouse pour avoir détourné au préjudice de son employeur (de 1975 à 1978) 1 340 000 F, une employée, âgée de trente-quatre ans, a pu regagner son domicile dès la fin de l'audience.

En falsifiant habilement la comptabilité de l'entreprise pour laquelle elle travaillait, Mme Sylvie E. avait réussi pendant près de quatre ans à tromper les experts comptables et les contrôleurs du fisc. Mais au-delà des faits plutôt accablants, la plaidoirie de Me Dencausse-Strub a révélé au président du tribunal correctionnel, M. Ducassé et au procureur de la République, Mme Pantz, la véritable personnalité de la prévenue acculée à l'escroquerie par amour pour son petit garçon.

Employée jusque-là réputée sérieuse, Mme E... avait appris en juillet 1975 que son fils, alors âgé de vingt mois, était atteint d'un cancer de la rétine et devait subir une énucléation. Fortement traumatisée, Mme E... s'était mise en demeure de procurer à son fils tous les plaisirs auxquels peut rêver un enfant : des voyages, des jouets entassés par milliers dans tout l'appartement.

« *Madame, vous avez placé le tribunal dans une grande perplexité...* », a dit, au terme d'une longue délibération, le président. Elle a finalement été condamnée à trente mois de prison dont vingt-quatre avec sursis. La détention préventive a couvert la peine de prison ferme et Mme E... a quitté le tribunal librement.

## SPORTS

FOOTBALL

LA CRISE DE L'O.M.

### Mise en place d'un directoire provisoire

*De notre correspondant régional*

Marseille. — M. Jean Sadoul, président du Groupement du football professionnel (G.F.P.) a annoncé, le vendredi 8 mai, à Marseille, la mise en place d'un directoire provisoire chargé, avec sa caution, de prendre la relève des anciens dirigeants de l'Olympique de Marseille. Ce directoire est composé de cinq personnes « qui ont fait la démonstration, a déclaré M. Sadoul, de leur volonté de servir l'O.M. ».

Il s'agit de MM. Marc Braillon, P.-D.G. de Relations-Main d'Œuvre (R.M.O.), une importante société de travail temporaire ayant son siège à Grenoble ; Robert Huc, ancien président du F.C. Martigues ; Pierre Ghazarian, P.-D.G. d'une société de meubles de la région marseillaise et « sponsor » de plusieurs clubs de football amateur, ainsi que MM. Georges Millot et Bernard Napoli, responsables du comité de sauvegarde du football de haut niveau à Marseille, crée à leur initiative au lendemain de la mise en liquidation du club phocéen.

#### La participation de la municipalité

M. Marc Braillon a été désigné comme le « chef de file » de ce groupe de futurs dirigeants. Agé de quarante-sept ans, il a animé pendant quatre ans, de 1975 à 1979, le club de football du F.C. Grenoble. Ancien arbitre fédéral, il préside depuis dix ans le district du Dauphiné.

M. Sadoul a également fait appel à M. Jacques Benoit, secrétaire administratif du F.C. Sochaux (et père du joueur de ce club, Eric Benoit) qui aidera temporairement l'O.M. à se doter des structures administratives qui lui sont nécessaires. Le président du G.F.P. a précisé qu'il n'avait pas été question d'apport financier. « *L'argent ne donne pas obligatoirement la compétence*, a-t-il déclaré. *Si nous présentons un plan de restructuration crédible, nous n'aurons pas besoin d'aide extérieure car l'O.M. est le seul club en France et peut-être en Europe, qui peut vivre par ses propres moyens.* »

Deux conditions impératives doivent désormais être remplies pour que l'O.M. soit définitivement sauvé : la conversion du jugement de liquidation de biens prononcé le 7 avril 1981 (*le Monde* du 9 avril) par le tribunal de commerce de Marseille, en règlement judiciaire ouvrant la possibilité d'un concordat pour apurer les dettes du club (14 millions de francs, dont 6 millions de dettes fiscales), et la participation financière de la ville de Marseille.

M. Sadoul a également indiqué qu'un tournoi de football professionnel serait organisé à Marseille aux alentours du 14 juillet au profit de l'O.M. avec le concours des huit meilleures équipes françaises dont celles de Nantes, Strasbourg, Paris-Saint-Germain et Monaco, qui ont déjà donné leur accord par écrit. Cette manifestation pourrait rapporter, selon M. Sadoul, entre 5 et 20 millions de francs.

GUY PORTE.

### TBILISSI VAINQUEUR DE LA COUPE DES COUPES

L'équipe soviétique de Tbilissi a remporté, le mercredi 13 mai, à Düsseldorf, la finale de la Coupe des vainqueurs de Coupes en battant l'équipe est-allemande de Carl Zeiss Iéna par 2 buts à 1.

La finale de la Coupe des Coupes n'a pas fait recette en République fédérale d'Allemagne ; huit mille spectateurs seulement ont assisté à la rencontre.

AUTOMOBILISME. — *La Fédération internationale des sports automobiles (FISA) dont la commission de Formule I vient de se réunir à Paris, a décidé de supprimer du calendrier le Grand-Prix des Etats-Unis qui devait être disputé le 4 octobre à Watkins-Glen. La direction du circuit doit 800 000 dollars (plus de 4 millions de francs) aux équipes ayant participé au Grand Prix l'an passé.*



TENNIS

Les tournois professionnels

### L'OCCUPATION DU TERRAIN PAS LA GUERRE

Une conférence de presse a été réunie le mercredi 13 mai au stade Roland-Garros par M. Philippe Chatrier, président des fédérations française et internationale de tennis, sur la prochaine saison des tournois professionnels. Les conditions d'organisation de ceux-ci sont déjà dans un état de complication qui échappe totalement à l'entendement du grand public. Le rôle des organisateurs, administrateurs, superviseurs, promoteurs est moins clair, encore qu'à l'évidence le veau d'or, autrement dit le dollar, domine toutes leurs préoccupations. Mais où l'on ne comprend plus rien, c'est de la position des dirigeants et des joueurs.

Le terrain de la discussion est l'annonce le 1er mai à Dallas par le milliardaire texan Lammar Hunt, fondateur du W.C.T. (World Championship of Tennis) d'un nouveau circuit pour 1982 comptant dix-huit tournois dotés de 300 000 dollars chacun et de ce fait concurrençant les organisations officielles dites du Grand Prix. Dans un premier commentaire n'engageant que sa personne, M. Chatrier avait nettement réagi contre l'initiative de M. Lammar Hunt, le 10 mai à New-York, à la réunion du conseil professionnel international. Le président de la Fédération internationale, qui en fait partie, assistait à cette réunion. Loin d'entrer en conflit avec le promoteur texan, le conseil prit une position conciliatrice.

« *Situation modifiée* », « *saine évolution* », « *occupation du terrain* », « *parfaite cohabitation* » : telles furent les formules qu'employa M. Chatrier pour expliquer son revirement, aligné avec une modération et un esprit de conciliation tout nouveaux sur l'attitude du conseil professionnel. « *Trente-quatre fédérations ou communautés ont posé leur candidature pour participer l'an prochain au Grand Prix. Pour nous, c'est l'élargissement de la base qui est l'essentiel ainsi que la responsabilité des trois grands tournois : Roland-Garros, Wimbledon et Flushing-Meadow* », déclara M. Chatrier, lequel en profita pour énumérer les onze tournois qui remplacent les anciens tournois W.C.T. dits « super-séries » : Sydney, Monte-Carlo, Philadelphie, Tokyo, Bruxelles, Rotterdam, Houston, Madrid, Francfort, Denver, Milan.

En revanche, Earl Bucholz, directeur exécutif de l'A.T.P. (Association des joueurs professionnels) a déclaré à Hambourg, où il suit le tournoi du Grand Prix, que le tennis professionnel n'avait rien à gagner avec deux circuits séparés et qu'il craignait que la situation ne devienne trop confuse pour le public.

OLIVIER MERLIN.

## LA CRISE DE « L'EXPRESS »

# M. Jimmy Goldsmith estime que l'élection de M. Mitterrand entraînera de sérieuses difficultés financières dans l'entreprise

**Une crise grave est ouverte à « l'Express ». Après le renvoi, décidé par le propriétaire du groupe, M. Jimmy Goldsmith, de M. Olivier Todd, directeur adjoint de l'hebdomadaire, la démission de M. Jean-François Revel, directeur — solidaire de M. Todd, — et celle de M. Max Gallo, éditorialiste, faisant jouer la clause de conscience, le personnel de « l'Express », réuni mercredi 13 mai après-midi, a entendu M. Goldsmith exiger un plan de restructuration de l'hebdomadaire.**

**Mais les difficultés économiques que M. Goldsmith prévoit dissimulent mal le différend politique qui éclate au lendemain de la défaite de M. Giscard d'Estaing.**

**Le comité d'entreprise de « l'Express » devait se réunir ce jeudi matin 14 mai.**

Le conflit à la direction de *l'Express* a été révélé officiellement par un communiqué du *propriétaire du magazine*, M. Goldsmith, publié mercredi 13 mai, en début d'après-midi (nos dernières éditions).

Rendant hommage à l'« important travail » accompli par MM. Revel et Todd, le président du groupe Express déclarait :

*« M. Jimmy Goldsmith, directeur de publication, reprend l'ensemble de ses fonctions à la suite de la démission de Jean-François Revel et d'Olivier Todd. Pour cela, il sera assisté d'Yves Cuau et de Yann de L'Ecotais. »*

Pour sa part, M. Jean-François Revel précisait, dans un communiqué : *« A la suite de la couverture du numéro de* l'Express *du 5 mai, jugée par Jimmy Goldsmith hostile à Valéry Giscard d'Estaing, le propriétaire de* l'Express *a décidé de licencier le rédacteur en chef, Olivier Todd. Le directeur du journal, Jean-François Revel, estimant, d'abord, qu'il devait assumer personnellement la responsabilité de cette couverture, ensuite, que le désaccord entre le propriétaire et lui-même était politique, a déclaré à M. Goldsmith que le renvoi du rédacteur en chef entraînerait sa propre démission. »*

La couverture du numéro du 5 mai, qui est à l'origine du courroux de M. Goldsmith, représentait une photo de M. Mitterrand tandis que M. Valéry Giscard d'Estaing apparaissait, en dessin, sous les traits d'un homme vieilli.

*M. Goldsmith* a rappelé qu'en 1977 une autre couverture de *l'Express* avait donné lieu à un incident similaire : à l'époque, la présentation en première page de M. Mitterrand, sous la forme d'un coq gaulois, avait entraîné la disgrâce de M. Philippe Grumbach, alors directeur de la rédaction.

Apprenant les décisions du propriétaire de *l'Express*, M. Max Gallo, éditorialiste à *l'Express*, annonçait mercredi après-midi sa décision de faire jouer la clause de conscience.

*« N'ayant jamais caché mes sympathies pour la gauche socialiste, j'ai jusqu'à présent écrit librement dans* l'Express, *dirigé par Jean-François Revel, et quels que soient les choix politiques personnels de ce dernier »*, précisait M. Max Gallo dans un communiqué.

*« Le propriétaire du journal, M. Jimmy Goldsmith, a décidé, refusant le constat objectif — et que les élections ont confirmé — qu'exprimait une couverture de* l'Express, *d'exiger le renvoi d'Olivier Todd et d'accepter la démission de Jean-François Revel.*

*» Il est clair dans ces conditions que le pluralisme de la publication et son objectivité, à laquelle j'étais attaché, ne sont plus respectés. De ce fait, je fais jouer la clause de conscience. »* (1).

Rappelons que, en janvier, M. Goldsmith, également propriétaire du magazine *Now* — qu'il a d'ailleurs sabordé le 27 avril, — avait interdit l'envoi sur le continent de cet hebdomadaire parce qu'il contenait un article de son correspondant à Paris, M. Jack Gee, consacré à M. Giscard d'Estaing et aux « affaires » qui avaient émaillé *la fin du septennat.*

Dès l'annonce du renvoi de M. Todd, M. Revel réunissait la rédaction de *l'Express* pour l'informer du conflit, mais mercredi après-midi M. Goldsmith convoquait l'ensemble du personnel, à qui il brossait un très sombre tableau de la situation de l'hebdomadaire.

Au cours de cette assemblée, MM. Albert du Roy, rédacteur en chef adjoint ; Max Gallo, éditorialiste, et Jacques Derogy, grand reporter, ont déclaré qu'ils étaient solidaires de MM. Revel et Todd.

La première partie de la réunion, consacrée par M. Goldsmith à la justification de sa décision, a donné lieu à de violents échanges. *« Vous me faites chier*, a même dit le propriétaire de *l'Express*, perdant son flegme britannique. *Ce journal ne se fera pas dans la merde ! »* L'accrochage le plus vif s'est produit avec M. Max Gallo.

*Dans la seconde partie*, consacrée aux difficultés économiques prévisibles et consécutives, selon lui, à l'élection de M. Mitterrand, il a évoqué un plan de restructuration nécessaire, comprenant un « dégraissage » de 30 % des dépenses. A défaut, il menace de *« mettre la clé sous la porte »*.

Mais la crise de *l'Express* reste dominée par la volonté de M. Goldsmith d'imposer à l'hebdomadaire une ligne politique conservatrice, comme il l'avait indiqué lors du lancement de *Now* (*le Monde* du 15 septembre 1979, voir notre encadré). L'équipe de *l'Express* avait pu maintenir un *modus vivendi* conciliant la « charte » de M. Goldsmith et les impératifs de leur métier, dans l'optique « droite libérale ». *Aujourd'hui, ce point d'équilibre* est menacé.

Le comité d'entreprise de *l'Express* est convoqué ce jeudi matin 14 mai, tandis qu'une nouvelle assemblée générale de la rédaction doit avoir lieu jeudi en fin de journée.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Selon le statut du journaliste professionnel, la clause de conscience peut être invoquée en cas de *« changement notable dans le caractère ou l'orientation »* du journal. Elle ouvre droit à indemnités.

### RIDES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Au sujet de la couverture de *l'Express* qui a entraîné la disgrâce de M. Todd, ce dernier explique : *« Une série de contraintes techniques en ont souligné les contrastes* (la silhouette vieillie de M. Giscard d'Estaing) *plus qu'il n'était prévisible »*.

Au départ, le dessin représentait M. Giscard d'Estaing devant un écran blanc, car on ne savait pas si le débat avec M. Mitterrand entre les deux tours aurait lieu. Après l'accord entre les deux candidats, l'idée a été émise d'inclure une photo de M. Mitterrand dans l'écran, face à M. Giscard d'Estaing.

Il était prévu, selon les directives de M. Revel, d'atténuer les rides qui alourdissaient le visage du président sortant, a précisé Olivier Todd. Mais le document ayant été commandé à l'étranger à un dessinateur israélien, a-t-il ajouté, les retouches souhaitées *n'ont pu être exécutées* comme prévu, si bien que les impératifs techniques ont commandé les hommes, leur faisant *dire plus qu'ils ne voulaient* exprimer.

### CONSERVATISME DES DEUX COTÉS DE LA MANCHE

**Lors du lancement, en septembre 1979, du magazine « Now », M. Goldsmith déclarait dans une interview au « Financial Times » :**

**« Il aura la même politique que « l'Express », dans la mesure où cet hebdomadaire soutient la politique conservatrice-libérale Giscard-Barre contre le corporatisme et pour le Marché commun. Il en est de même pour le gouvernement actuel en Grande-Bretagne. »**

## Le droit du propriétaire

par JACQUES SAUVAGEOT

M. Giscard d'Estaing a-t-il perdu *la bataille du 10 mai parce que, en* couverture de *l'Express*, son visage, il faut l'avouer, n'était pas flatté à l'excès ?

*Il faut le croire puisque*, hors de lui, usant et abusant, selon l'adage, de son *droit* de propriété, M. Jimmy Goldsmith, collectionneur de *journaux en France et en Grande-*Bretagne, congédie un rédacteur en chef et déclenche des démissions en chaîne. Le directeur de *l'Express, M. Jean-François Revel, s'en explique* aujourd'hui dans nos colonnes après avoir adopté la seule attitude digne de ses responsabilités.

*C'est au sein du monde politique* qu'on attendait les premières répercussions du changement. Les mots qui venaient à l'esprit, c'étaient *transition, majorité nouvelle, législatives*, gouvernement, programme, et l'on aurait jugé indécent d'y ajouter presse et information. Il serait temps *d'y penser plus tard et d'autres* urgences s'imposaient.

Or les nouvelles aventures de *l'Express* nous rappellent *opportunément que* les atteintes *aux libertés* publiques touchent en priorité la presse. Dans deux mois, nous célébrerons, avec moins de nostalgie que si les *circonstances* étaient *différentes*, le centenaire de la loi dite « sur la liberté de la presse », loi du 29 juillet 1881, dont on aurait aimé que *l'article* premier fût *l'article* unique : « L'imprimerie et la librairie sont libres. »

La liberté de qui ? La liberté de quoi ? En ce cas d'espèce — et les précédents sont nombreux, — c'est celle du propriétaire. Ce fut celle du fondateur, Jean-Jacques Servan-Schreiber, lorsque, lassé de commenter l'actualité et irrité — déjà — par des journalistes frondeurs, il *décida* d'engranger les quelques dizaines de millions accumulés par ceux qui, avec lui et autour de lui, firent de *l'Express* un des tout premiers hebdomadaires *français*.

La liberté, c'est donc celle de vendre un journal, ses meubles, ses machines et ses hommes. On vend *bien les usines textiles, et pourquoi* la presse n'aurait-elle pas droit à ses frères Willot, sauveteurs ou naufrageurs d'entreprises, qu'ils aient noms *Robert Hersant, Jean-Luc Lagardère* ou Jimmy Goldsmith ?

Il existe pourtant une petite différence *qui n'est pas loin d'être* essentielle et qui tient à la nature même du produit. Le journaliste ne loue pas seulement sa force de travail, *pour utiliser le jargon* conventionnel, il ne prête pas seulement sa compétence et sa conscience professionnelles, mais il met en jeu sa *conscience tout court*, qui ne s'accommode pas forcément des sautes d'humeur d'un propriétaire.

Il n'y avait guère jusqu'alors d'espoir, sinon en quelques trop rares citadelles de la libre information. Il n'y avait plus guère d'espoir, puisque le pouvoir politique — on l'a vu vingt fois en vingt ans — ne se souciait pas d'appliquer les quelques lois protectrices existantes, mais se préoccupait davantage de tisser une vaste toile d'araignée où venaient, les uns après les autres, se fixer les moyens d'information écrits ou parlés.

*Il ne faudra cependant* pas *attendre* trop longtemps — si l'on souhaite que le mauvais exemple de *l'Express* ne soit pas contagieux — pour donner aux journaux et aux journalistes de ce pays les moyens d'une véritable indépendance.

Indépendance économique tout d'abord, puisque c'est en agitant le spectre de la diminution des ressources publicitaires que M. Goldsmith a pu exercer une sorte de chantage à la fermeture. Que les recettes des journaux soient diversifiées, rien n'est plus normal, *mais que dire lorsque aucune distinc*tion n'est faite entre les entreprises qui ont pour unique objet l'information et celles qui recherchent avant *tout — c'est leur droit — le profit.*

Indépendance des auteurs ensuite, ce qui ne signifie en rien la licence de dire n'importe quoi n'importe où, mais ce qui suppose une protection statutaire légale ou conventionnelle des équipes, rédactionnelles, comme elle existe à divers degrés en Grande-Bretagne, en Italie, en R.F.A., qui ne sont pas les patries de l'anarchie débridée ou du collectivisme.

*Lorsque*, il y a quelques mois, on évoquait dans les instances professionnelles les mots tabous « statut de la presse », on était à bon droit *traité de doux rêveur*. Il est désormais permis de rêver.

# J'ai estimé que notre fonction consistait à saisir la vérité de l'instant, si cruelle fût-elle

## *nous déclare M. Jean-François Revel*

*« Rien, ces dernières semaines, ne laissait penser qu'une crise aussi grave pût secouer* l'Express. *Comment en est-on arrivé là ?*

— La crise a éclaté à propos de la couverture du journal du 5 mai, paru entre les deux tours de l'élection présidentielle. Cette couverture était à mes yeux la photographie exacte de la situation dans laquelle se trouvait V.G.E., à cette date, par rapport à François Mitterrand : il suppliait pour obtenir un débat télévisé que son adversaire ne souhaitait pas. *Il était d'évidence* en perte de vitesse. J'ai estimé que notre fonction de « *newsmagazine* », reflet de l'actualité, consistait à *saisir la vérité de* l'instant, si cruelle fût-elle.

*— Que reprochait exactement M. Goldsmith à cette « une » ?*

— Pour lui, c'était tirer sur une ambulance. On n'avait, selon lui, pas le droit de se désolidariser de V.G.E. au moment où on le savait perdant. Mais, pour moi, une « une » n'est pas un manifeste. Faire la couverture avec les chars russes à Prague ou l'ayatollah à Téhéran ne signifie pas que l'on est pour ou contre, mais seulement que cela s'est passé. Mes opinions, je les exprime dans mes articles. Jimmy Goldsmith m'a dit qu'il se sentait déshonoré, qu'il n'osait plus saluer ses amis ni dîner chez sa mère, qu'on avait, ce jour-là, quitté le navire en train de sombrer.

*— Il y a donc bien divergence politique...*

— J'ai assez dit et écrit, de *mon côté*, que j'étais méfiant à l'égard du projet socialiste. Concrètement, j'avais donné des consignes pour qu'on corrige certains points de cette couverture — qu'on gomme le surplus de rides de V.G.E., qu'on sorte, en photo, un Mitterrand moins triomphaliste, — *mais cela* n'a pas été appliqué aux échelons inférieurs. J'ai aussitôt mis les choses au point avec les « fautifs » *mais je continue d'assumer* la responsabilités de cette « une ». Jimmy Goldsmith m'a dit : *« Olivier Todd est partisan d'un » mitterrandisme rocardisé, ce » n'est pas possible... »* Comment pourrais-je demain serrer la main d'un journaliste si je laisse limoger mon rédacteur *en chef* sans me solidariser ?

*— Cette affaire de couverture n'était qu'un prétexte...*

— Je crois que *Jimmy* Goldsmith a très sincèrement été affecté par cette « une ». Mais cela prouve bien qu'il a commis une erreur : ou l'on *fait* un journal d'information, ou l'on fait un journal de combat. J'aurais pu ridiculiser V.G.E. en le montrant rayonnant sous un titre « *Giscard* vainqueur dimanche. » Je n'ai pas cru que ce genre de plaisanterie faisait partie de notre contrat *primitif de* propriétaire à directeur.

### « Une position incompréhensible »

*— Quel contrat ?*

— Quand Jimmy Goldsmith m'a demandé de prendre la direction de *l'Express*, il m'a dit vouloir publier un journal qui exprime et couvre des sensibilités diverses, de la droite non extrémiste à la gauche non totalitaire. J'étais parfaitement d'accord avec cette définition, et *l'Express* n'a rien fait d'autre *depuis trois* ans. M. Goldsmith a engagé Olivier Todd, qui, aussitôt, lui a précisé qu'il était socialiste et entendait, aux élections législatives de 1978, soutenir le pari d'un socialisme débarrassé des communistes. Jimmy lui a donné son aval, jugeant que cette opinion devait pouvoir s'exprimer dans son journal.

» C'est un *contrat* qui *n'a* jamais été trahi. *L'Express* n'a jamais défendu le P.C. — nous avons même joué un rôle non négligeable dans le rétrécissement de son influence — ni encouragé l'extrême ou la « nouvelle » droite avec laquelle il a mené de nombreuses polémiques...

*— C'est donc M. Goldsmith qui a rompu le contrat...*

— Je n'ai pas à me *plaindre* de Jimmy Goldsmith. J'ai pu faire, jusqu'à avant-hier, un journal qui reflétait et rassemblait la majeure partie des sensibilités de la société française, et je tiens à lui rendre hommage de m'avoir laissé faire ce journal. Je ne comprends pas qu'il ait changé brusquement d'avis au moment précis où la crédibilité que nous avions acquise devenait plus utile que jamais.

*— Comment votre rédaction a-t-elle réagi ?*

— Elle m'a exprimé une grande sympathie. On se trouve toujours un peu bête dans ces moments-là et j'ai eu envie de pleurer. Nous nous sommes réunis mais je n'ai voulu engager aucune polémique. J'ai fait mon devoir : informer mes collaborateurs. Certains sont venus me dire qu'ils allaient eux aussi partir. Je leur ai dit de réfléchir...

» La position de Jimmy Goldsmith est incompréhensible. Je l'attribue à l'influence de médiocres et de mouches du coche qui l'entourent, journalistes ratés ou parasites de troisième ordre. *Jimmy Goldsmith est* trop intelligent pour se laisser abuser indéfiniment par de telles gens...

*— L'expérience de ces derniers jours remet-elle en cause votre conception de l'indépendance de l'information ?*

— Il s'agit d'abord de définir *le genre de journal* que l'on veut faire. Le plus dangereux est de laisser trop de flou : on permet alors aux médiocres de jouer leur *jeu. La conception* d'un journal, c'est un peu comme une course de formule 1 : bien savoir ce que l'on veut faire, préciser la formule *et l'appliquer jusqu'au bout...*

*— Mais l'indépendance ? Vis-à-vis du pouvoir et de l'argent ?*

— Quel que soit le pouvoir dont dépend un journal — propriétaire capitaliste, pouvoir politique (dans le cas d'une information étatisée) ou coopératives de journalistes — le seul véritable problème est de savoir avec quelle mission on délègue quel pouvoir à celui et ceux qui devront créer un instrument de communication dont le public est finalement le seul et unique juge.

*— Que comptez-vous faire dorénavant ?*

— D'abord me mettre à écrire un livre pour lequel des contrats sont déjà signés. Ensuite je tenterai d'étudier, avec des journalistes dont la seule ambition est de faire du journalisme, la possibilité de créer un organe vraiment indépendant. »

*Propos recueillis par*
DOMINIQUE POUCHIN.

● *Une O.P.A. de M. Murdoch.* — Le magnat australien de la presse, M. Rupert Murdoch, a lancé, mercredi 13 mai, une O.P.A. de 22 millions de livres (46 millions de dollars U.S.) sur la maison d'édition William Collins, après avoir rallié à lui la famille Collins qui détient environ 30 % des actions de l'entreprise. M. Murdoch avant déjà racheté il y a quelques semaines le *Times* et le *Sunday Times*.

La maison Collins était aussi convoitée par le groupe d'édition Pergamon Press, dirigé par M. Robert Maxwell.

## M. André Boussemart est élu membre du directoire du « Figaro »

M. André Boussemart, directeur de la Sirlo (l'imprimerie du *Figaro*), a été élu mercredi 13 mai au directoire de la société de gestion du *Figaro*, en remplacement de M. Louis Chauvet, décédé récemment.

Le nouveau directoire comprend MM. Robert Hersant, Marcel Gabilly, Jean Miot, Christian Grimaldi et André Boussemart.

Les représentants de la rédaction précisent qu'ils ont voté contre cette désignation. En octobre 1980, rappellent-ils, ils ont voté pour la reconduction du mandat de M. Robert Hersant au poste de président, *« après avoir obtenu l'assurance de la présence d'un troisième journaliste au directoire »*. Le poste de Louis Chauvet aurait donc dû, selon eux, *« revenir à un autre journaliste et non pas à un cadre administratif »*.

La direction du groupe Hersant indique pour sa part que M. Jean Miot, représentant la direction, est également journaliste.

Les représentants des journalistes demandent *« l'application stricte des statuts de la société de gestion qui prévoient*, disent-ils, *que le président et le deuxième directeur sont obligatoirement membres de la rédaction »*.

Pour sa part, la société des rédacteurs du *Figaro* réaffirme, mercredi dans un communiqué, *« son attachement indéfectible à l'indépendance de la rédaction vis-à-vis de tous les pouvoirs »*, après avoir par deux fois, le 24 mars et le 5 mai, protesté contre *« le détournement de l'esprit libéral du journal au profit d'un électoralisme sans nuance »*.

*« Le Figaro*, explique la société des rédacteurs, *doit à ses lecteurs le respect de leurs convictions. Il leur doit une information exhaustive. Ce qui n'exclut, bien entendu, ni la polémique ni les dossiers. Un « troisième tour » électoral va mobiliser la rédaction pendant près de six semaines. »*

Le conseil d'administration de la société des rédacteurs demande que « le Figaro *se reprenne et, tout en faisant connaître clairement sa position, renonce à se fourvoyer dans un militantisme manichéen qui réduit sa crédibilité »*. Il demande *« plus de rigueur dans l'information politique, le respect scrupuleux des faits, l'importance de l'enjeu exigeant de ne pas amalgamer idéologie et déontologie »*.

هكذا من الاصل



Le Monde

# régions

## CIRCULATION

UNE VOIE AUX VOIX

### Audition publique pour le tracé de la déviation Collioure - Port-Vendres

De notre correspondant

Perpignan. — La direction de l'équipement des Pyrénées-Orientales a décidé d'organiser une audition publique sur le projet de déviation de la R.N. 114 à Collioure et Port-Vendres.

Cette procédure d'information réciproque entre public, élus et administration, assez nouvelle en France alors qu'elle est assez courante dans les pays anglo-saxons, est utilisée pour la première fois en Languedoc-Roussillon.

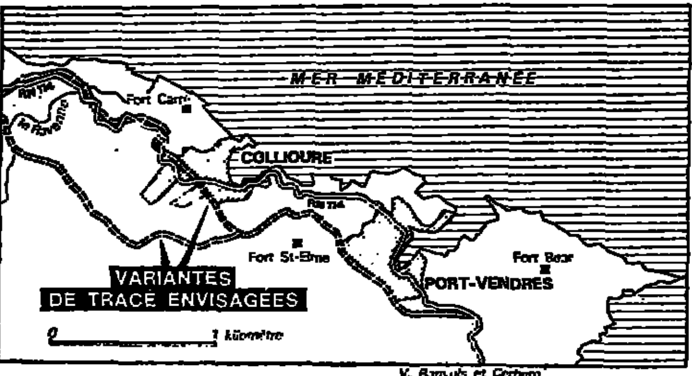
Après avoir longuement travaillé sur ce dossier (la R.N. 114, qui conduit à l'Espagne par Cerbère-Port-Bou, pose d'importants problèmes de circulation en été depuis de nombreuses années), la direction de l'équipement a écarté trois choix :

— *Conserver la route actuelle* qui, traversant Port-Vendres, aboutirait à l'asphyxie de cette localité.

— *Un tracé de haute corniche* : il ne répond pas à l'objectif de desserte du port de commerce de Port-Vendres (rampes trop fortes pour les camions) et porte une forte atteinte au vignoble (cru Banyuls).

— *Un tunnel* : trop chère (30 millions de francs pour cinq cents mètres de tunnel), cette solution pose des problèmes d'exploitation.

Il reste donc deux propositions soumises à l'audition publique : 1°) *celle d'un tracé bas* qui capte mieux le trafic de transit et peut être réalisé en plusieurs phases. Son inconvénient est d'augmenter la nuisance le long de la traversée de Collioure ; 2°) *celle d'un tracé haut* : elle écarte le trafic lourd de l'agglomération et crée une seconde route pour desservir les autres communes de la Côte Vermeille comme Banyuls-sur-Mer et Cerbère. Son inconvénient vient de son plus grand impact sur le vignoble et les sites naturels.




Les deux variantes coûteraient sensiblement le même prix, soit 60 millions de francs.

L'audition publique comportera des expositions : à Port-Vendres, du 12 au 17 mai (hall de la gare maritime), à Collioure, du 19 au 24 mai (foyer culturel), les deux solutions étant présentées sous la forme de photomontages. Enfin, une réunion publique sera organisée le 20 juin à Collioure.

Il faut rappeler que le principe de l'audition publique n'est pas un référendum, mais uniquement une information réciproque entre utilisateurs et administration.

JEAN-CLAUDE MARRE.

### M. FRANÇOIS MITTERRAND ET LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

M. Jérôme Spycket, adversaire bien connu du port obligatoire de la ceinture de sécurité, avait, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, interrogé les candidats sur la question qui le préoccupe. Voici la réponse qu'il avait reçue, le 9 avril, de M. François Mitterrand :

« *Pour le fond, et sans vouloir trancher dans le débat qui oppose partisans et adversaires de la ceinture de sécurité, j'ai le sentiment que cette mesure a constitué une amélioration sensible de la sécurité des automobilistes. Encore faudrait-il que des études poussées, menées conjointement par les services du ministère des transports, de la sécurité routière et les associations d'automobilistes, permettent à mon jugement d'être mieux assuré encore.*

» *Sur la forme, mon appréciation est tout autre. Elaboration confidentielle, décision arbitraire, imposition autoritaire, toutes les composantes de la méthode de gouvernement du candidat sortant sont ici rassemblées en un raccourci saisissant. Je considère pour ma part qu'on ne peut prendre une telle décision sans qu'au préalable une large consultation des intéressés ait eu lieu et sans qu'une campagne d'information incitative se soit développée.* »

● *Permis de conduire : fin de la grève.* — Le conseil national du syndicat Force ouvrière des inspecteurs du permis de conduire — ceux-ci sont en grève depuis six semaines — a décidé de suspendre ce mouvement à partir du 21 mai prochain.

Le conseil précise que cette décision « *repose sur le fait que les dirigeants du syndicat n'ont plus d'interlocuteur capable d'engager de véritables négociations* ».

● *Prêt européen à La Rochelle.* — Par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement, la *Communauté* européenne a accordé un prêt de 15 millions de francs français au projet d'élargissement du port français de La Rochelle-Pallice, en Charente-Maritime. *Ce prêt* est remboursable en quinze ans. — *(Reuter.)*

## FAITS ET PROJETS

### LES DÉLÉGUÉS DE BASSIN.

Un nouvel échelon administratif — le délégué de bassin — vient d'être créé par une circulaire du ministère de l'environnement et du cadre de vie (*Journal officiel* du 13 mai). Ce fonctionnaire sera désigné par le ministre chargé de l'environnement dans chacun des six bassins existant sur le territoire. Entouré d'une équipe légère constituée par les effectifs des ex-services hydrologiques, il sera le représentant de l'administration centrale. Sa mission principale sera de coordonner l'activité des nombreux organismes (services de l'équipement, de l'agriculture, de l'industrie, services maritimes, services de la navigation, préfectures, agences de bassin, etc.) qui assurent la police des eaux et leur gestion.

Le délégué de bassin sera responsable de la collecte des informations concernant le régime des cours d'eau, les réserves souterraines, la qualité des eaux superficielles et souterraines. Il assurera le libre accès de ces données aux administrations et aux usagers. Le délégué suivra l'évolution de la qualité des eaux et établira des schémas d'aménagement des eaux pour l'ensemble de son bassin. Il perfectionnera les techniques d'annonce des crues. D'une manière générale, il définira les modalités d'application pour son bassin de la politique nationale de l'eau.

La création de ces nouveaux hauts fonctionnaires de l'eau répond à un souci légitime de meilleure coordination et donc d'efficacité dans la difficile gestion des ressources en eau. C'est en même temps le renforcement de l'autorité du pouvoir central face aux *comités de bassin*, ces sortes de « parlements de l'eau » constitués de fonctionnaires, d'élus et de représentants des usagers.

Ces organismes paritaires, créés par la loi de 1964 pour financer la lutte contre la pollution des rivières, ont pris avec le temps de plus en plus d'importance et d'autorité. Leur mode de financement et de fonctionnement leur permettaient d'échapper pour une bonne part à la tutelle parisienne. Ils trouveront désormais à côté d'eux — sinon en face d'eux — un représentant direct du ministre de l'environnement.

M. A. R.

### POUR SAUVER LE PATRIMOINE NIÇOIS.

Le Pen Club français, qui rassemble cinq cents écrivains, a décidé de s'associer à la campagne lancée par M. Michel Butor pour la sauvegarde du patrimoine architectural niçois (*le Monde daté 19-20 avril 1981*). Dans une lettre adressée au Mouvement niçois pour défendre les sites et le patrimoine (MONIDESIPA), association qui sert de support à cette campagne, son président, M. René Tavernier, écrit : « *L'absurde destruction de la villa Orlamonde, où demeurait Maurice Maeterlinck, qui fut président international du Pen Club, inscrit, comme les autres menaces à l'encontre de la belle ville de Nice, dans une perspective culturelle qui nous choque extrêmement.* »

Le MONIDESIPA (2, place Saetone, 06000 Nice) a déjà recueilli de nombreuses signatures de personnalités du monde des arts et d'universitaires.

Il envisage de publier une plaquette faisant le point sur les menaces de destruction qui pèsent sur plusieurs monuments architecturaux niçois, dont, en particulier, l'ancien casino du Palais de la Méditerranée, pour lequel un permis de démolir a été récemment sollicité (1). Cette plaquette sera adressée aux parlementaires du département et aux pouvoirs publics. — *(Corresp.)*

(1) Cette demande a été déposée le 12 mars auprès des services de l'équipement par la Société anonyme immobilière du palais vénitien, propriétaire des murs. Elle est en cours d'instruction.

### PASSEPORT POUR LA PICARDIE.

Edité en collaboration par *le Courrier picard*, le Crédit agricole de la Somme, la Société Descombes de diffusion de presse et Picardie-Matin-Havas publicité, *Passeport pour la Picardie*, tiré à 15 000 exemplaires, se veut le « *guide économique d'une région en devenir* ». L'ouvrage est agréable à feuilleter : une photo par page, un caractère bien lisible, des rubriques courtes. Quatre grands chapitres : les structures, les industries, l'agro-alimentaire, culture et communication.

Comme l'écrit M. Bernard Roux, directeur général du *Courrier picard* : « *Il ne s'agit pas d'un guide traditionnel, (...) il ne s'agit pas non plus d'un guide institutionnel, (...) il s'agit d'un guide du futur : sans négliger les difficultés actuelles, des femmes et des hommes sont présentés pour l'importance de leur réflexion ou la portée de leur action, les entreprises sont analysées dans leur situation face au marché et dans leur capacité d'anticipation.* »

Un oubli de taille sera toutefois remarqué : l'université d'Amiens, qui a d'ailleurs le titre d'université de Picardie, alors qu'est mentionnée l'université de technologie de Compiègne. — M.C.

★ 25 F chez les dépositaires de presse, dans les librairies et dans les agences du Crédit agricole des trois départements picards (Aisne, Oise, Somme).

### EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LE CLUB.

Nouvelle progression spectaculaire du Club Méditerranée, le premier tour-opérateur français, pour l'année 1979-1980 : 111,6 millions de francs de bénéfices au lieu de 85,9 millions l'an dernier, soit une augmentation de 30 %. Le chiffre d'affaires s'est accru de 24,4 % : plus de 2,4 milliards.

Comme le constate Gilbert Trigano, « *cette saison a été finalement bonne, malgré un certain retard au début en Amérique, en Allemagne et en Belgique, compensé par d'excellentes ventes en France, Italie, Suisse, Brésil, Australie et une confirmation du Japon* ».

La pénétration du Club sur les marchés australiens et japonais a été illustrée par l'ouverture récente d'un village en Nouvelle-Calédonie qui vient compléter ceux de Nouméa, de Maurice et de Malaisie. Le coefficient de remplissage des villages a perdu un demi-point et s'établit à 72,28 %. Au total, le nombre des adhérents reçus dans les villages s'est accru de 11 % au départ de la France et de 15,20 % au départ des pays étrangers. Le nombre des adhérents reçus dans les villages du Club et de ses filiales Club Nature et Valtur-Servizi est passé, pour sa part, à 773 100.

Le Monde

# culture

## MAISONS DE LA CULTURE

### Cinq candidats à Grenoble

Cinq personnes seulement se sont portées candidates pour le poste de directeur de la Maison de la culture de Grenoble laissé vacant à la suite de la démission, le 13 janvier 1981, de M. Bernard Gilman (*le Monde* du 17 janvier 1981). En 1978, pour succéder au premier directeur de la « maison », M. Didier Beraud, quatre-vingt-dix candidats avaient déposé un dossier : ils étaient quarante-cinq en 1977 à convoiter le siège laissé vacant par Mme Catherine Tasca ; enfin, deux ans plus tard, lorsque M. Henri Lhong renonça à sa charge, neuf personnes offrirent leurs services, dont le directeur du Centre national dramatique des Alpes (C.N.D.A.), M. Georges Lavandant. Il fut écarté au profit de l'ancien responsable des affaires culturelles de la ville de Grenoble, M. Gilman.

Après avoir été pendant deux mois « non candidat » mais « disponible » pour prendre en main la maison et après avoir mené une véritable campagne pour faire connaître ses idées, le directeur du C.N.D.A. a remis, le 21 avril, au conseil d'administration de la Maison de la culture de Grenoble son programme et fait officiellement acte de candidature. M. Georges Lavandant souhaite privilégier au sein de la Maison de la culture de Grenoble la création, notamment le théâtre, tout en faisant une large place à la danse et à la musique. Il entend également « *récurer l'intérieur de la maison* », notamment en se séparant de la plupart des animateurs.

Le projet proposé pr M. Didier Debril est tout différent. Animateur culturel de la ville de Lille, il estime que l'action culturelle, telle qu'elle était conçue en 1968, n'a rien à voir avec celle de 1981 et qu'une maison de la culture doit faire une large place aux nouveaux moyens d'expression et de communication tels que le magnétoscope, et qu'elle peut enfin s'organiser autour de la musique sous toutes ses formes.

Parmi les autres candidats figurent un comédien, M. Frekiel, le directeur du Centre culturel d'Angoulême, M. Delfino Usaï, et... un délégué médical, M. Paul Gerbet. Quant à M. André Mairal, directeur du Centre dramatique de Franche-Comté, qui figurait sur la liste des candidats, il a fait connaître, mercredi 13 mai, son intention de se retirer de la compétition. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au vendredi 15 mai, le nouveau directeur devant être désigné le 12 juin 1981.

CLAUDE FRANCILLON.








## DANSE

### Jiri Kylian au Théâtre de la Ville

#### *Une chorégraphie ondoyante*

Le Nederlands Dans Theater a été une des compagnies invitées au Théâtre de la Ville lors de sa première saison en 1969. D'abord très « typé » sous le règne de trois solides Hollandais (Van Mannen, Van Danzig, Van Schayk), il a affirmé depuis son cosmopolitisme en accueillant des créateurs venus d'horizons divers et parmi eux un jeune Tchèque, Jiri Kilian. Directeur de la troupe depuis 1976, celui-ci s'est révélé aussi comme un artiste d'une grande force créatrice. Il est considéré comme une des valeurs montantes de la danse européenne contemporaine. Son originalité tient à l'intérêt qu'il manifeste pour la danse populaire. Pour lui, elle est la source de mouvements, un héritage fabuleux où toutes les possibilités du corps ont été répertoriées et sélectionnées. Il utilise cet acquis un peu à la manière dont un Bartok, un Smetana ou un Janacek se sont servi du folklore pour élaborer des musiques savantes.

Mêlé au vocabulaire classique et à une danse moderne américaine de technique Graham, cet apport populaire donne à ses ballets un dynamisme et un caractère inusités. Pour cerner totalement la personnalité de Kylian, il faut savoir qu'il a étudié le piano et la composition. Tout comme John Neumeier, il a séjourné aux ballets de Stuttgart du vivant de Cranko.

Voici donc un chorégraphe capable de diversifier son style suivant le thème choisi ou la partition musicale. Sa prédilection va aux grandes orchestrations comme *la Symphonie des psaumes*, de Stravinski, qui lui a inspiré un chef-d'œuvre. Un décor rouge de tapis d'Orient, une double rangée de prie-dieu délimitent une aire de jeu où huit couples se lancent sans relâche à l'assaut de l'espace dans une chorégraphie ondoyante toute en houle et en déferlements. C'est comme si une grande marée d'équinoxe les lançait sur des crêtes de vagues, les roulait comme des cailloux, les éparpillait dans des lames de fond. Elle les laisse rompus face à l'angoisse de l'interrogation. Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

Un autre ballet construit sur le même principe, *Soldatenmis*, est moins réussi dans la mesure où les gestes restent trop dépendants d'une musique de Martinu qui suggère des effets de masse assez conventionnels. Les *Folksongs*, de Berio, par contre, ont inspiré à Jiri Kylian une suite de scènes très courtes, enjouées, où les pas vifs stylisent avec humour la brigue amoureuse dans différentes régions du monde. Ce style coulé, cette danse miroir, éclatée en mille reflets, s'accordent miraculeusement à la transparence de Debussy, et l'on regrette que *la Cathédrale engloutie*, une œuvre bouleversante de simplicité créée à Venise en 1974, n'ait pas été programmée ici.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

## CINÉMA

### Le XXXIVe Festival de Cannes

#### Premier jour

*Un ouistiti en laisse a voulu attaquer un caniche. Un mendiant unijambiste a passé la soirée sur la Croisette, sa prothèse posée près de lui, avec soulier et chaussette bleue. Les vendeurs de bracelets phosphorescents ne sont pas encore arrivés, mais on a vu Tre Fratelli, de Francesco Rosi, le premier film italien de la sélection officielle (hors compétition) (1).*

*En prévision du nouveau Palais du festival, qui devrait s'entrouvrir en 1982, les journalistes n'hésitent pas à s'en rapprocher déjà, quitte à être logés au moins à sept minutes à pied du palais actuel. Signalons toujours en ce qui les concerne, que depuis la réforme de l'organisation générale par M. Michel Bonnet, chargé de mission, on ne leur a pas distribué leur carte d'accréditation au troisième étage, mais au quatrième. Un bar est à leur disposition.*

*Aux terrasses des cafés, les Cannois constatent que ce n'est [illegible] la foire commence. A vrai dire, la foire qui semble les intéresser le plus est d'une tout autre échelle. M. Mitterrand, entend-on, après avoir créé un climat de confiance, donnera un grand coup de barre. Mais cela n'inquiète pas ce monsieur qui prépare un programme de logements de 1,5 milliard. Dans la construction, on s'arrange. Il [illegible] jardin compris. Quant aux [illegible] valiers, un peu rêveurs [illegible] du soleil, ils se racontent ces histoires de cafés « du Capitol » et des ici du Commerce. C'est à qui aura connu, le 10 mai, la fête la plus épuisante. Le premier jour s'achève. Les critiques, encore peu nombreux sont allés aux projections du film allemand, de Thomas Brasch, les Anges de fer (1), qui sera présenté le lendemain. Cependant, qu'au Paris, pour l'inauguration, on a rendu hommage à Charles Vanel.*

*Surtout que l'on n'aille pas imaginer que cette journée, pauvre en films, était inutile. Chacun a mis en place le dispositif rodé au fil des ans qui va lui permettre d'affronter le marathon.*

CL. D.

(1) *Le Monde* du 14 mai 1981.

### À LA RADIO

A l'occasion du Festival de Cannes, [illegible] a installé un studio [illegible] festivals. Jacques [illegible] dans le cadre du [illegible] du 12 et 19 mai, de 17 heures à 18 heures, des personnalités du cinéma. Pierre Bouteiller, de 18 heures à 19 heures, du 13 au 15 et du 25 au 27 mai, portera un jugement critique sur les films, et José Artur recevra, du 13 au 27 mai, de 22 heures à 1 heure, les personnalités les plus en vue.

D'autre part, les émissions « Les étoiles de France-Inter » des samedis 16 et 24 mai (18 h.-19 h.) et « Le masque et la plume » du dimanche 24 mai, seront réalisées de Cannes. Le « Téléphone sonne » du vendredi 15 mai aura pour thème le cinéma français.

Sur France-Musique, « Les nuits de France-Musique » des 26 et 27 mai de 22 h. 30 à 1 h. seront consacrées aux rapports de la musique et du cinéma.

Pendant la durée du Festival, « Les nuits magnétiques » de France-Culture seront réalisées en direct de Cannes.

— Sur R.T.L., Rémo Forlani présentera sa chronique quotidienne au cours du journal de 13 heures. [illegible] développera l'aspect psychosociologique des films. L'émission « Cinémax », de 20 h. 30 à 22 h. 30, accueillera des metteurs en scène, des producteurs et des auteurs.

— Sur Europe 1, Christian Barbier présentera, dans son émission « Barbier de nuit », de 22 h. à 1 heure, les vedettes présentées à Cannes.

— Radio-Monte-Carlo propose trois rendez-vous quotidiens : à 7 heures, « Les films de la nuit », à 8 heures, le « Billet » critique de Bernard Spindler, et à 13 heures, sept minutes seront consacrées au Festival.

— Sud-Radio propose deux rendez-vous quotidiens à 8 h. 45 et dans le journal du soir, et le samedi et le dimanche dans les journaux de 9 heures et 13 heures.

### LES PRODUCTIONS FRANÇAISES EN 1980

Les statistiques du Centre national du cinéma (C.N.C.) récemment publiées font apparaître que 189 films de long métrage ont été produits en France en 1980 (contre 174 en 1979), pour un coût total de plus de 808 millions de francs ; 144 de ces films sont français à 100 %, avec un coût moyen de 3,52 millions de francs ; 24 sont des coproductions à majorité étrangère, 15 d'entre eux des coproductions à majorité française, et les productions des 6 films restants sont tripartites et quadripartites.

Côté budget, 2 films seulement ont dépassé les 20 millions de francs ; il s'agit de « les Uns et les Autres » de Claude Lelouch, et de « la Guerre du feu » de Jean-Jacques Annaud. Dix-huit films ont un devis compris entre 10 et 20 millions, tous les autres ayant coûté moins de 10 millions et 51 d'entre eux moins de 0,50 million. Enfin, 29 films ont bénéficié de l'avance sur recette « avant réalisation » pour un montant de plus de 25 millions de francs et 6 « après réalisation » pour 0,76 million de francs.

## MUSIQUE

### La « Septième Symphonie » de Mahler par Leonard Bernstein

*Le grand chef russe Kyrill Kondrachine, mort brusquement en mars dernier, devait diriger la* Septième symphonie *de Mahler à la tête de l'Orchestre de Paris. Pour lui rendre hommage, Leonard Bernstein a accepté de venir interpréter cette même œuvre si poignante, ce corps à corps où ce jeu de cache-cache de la vie et de la mort, de la nuit et du jour.*

*Sans doute Kondrachine aurait-il insisté sur la dimension tragique. Bernstein l'a remplie d'amour ; car il y a chez lui un immense amour de la vie. C'est avec une sorte de délectation qu'il dénoue et exalte les complexités et les surcharges, plus apparentes que réelles, de cette œuvre fantastique aux deux sens du terme, un monde grouillant de visions romantiques et médiévales à travers lesquelles Mahler cultive son angoisse et s'en délivre.*

*Bernstein illumine l'œuvre dans tous ses recoins, en dégage toutes les merveilles et les agences avec une souplesse de phrase qui rend limpide la succession de ces épisodes où s'entrechoquent mille impressions contrastées. Tout est jeune, vrai, naïf, dans cette interprétation radieuse d'une « histoire » qu'il raconte avec ses doigts, son visage baigné d'émotion, ses trépignements, ses envols de patineur.*

*Et l'Orchestre de Paris, minutieusement agencé aux répétitions, resplendit, chaque instrument donne sa sonorité la plus belle, un grand courant passe, un transcendant optimisme qui sublime le tragique jusqu'à ce prodigieux final où manœuvrent autant de cortèges et de corporations que dans les* Maîtres chanteurs, *l'*Ouverture académique *de Brahms et les symphonies de Ives réunis.*

*Acclamé par son orchestre et la foule, Bernstein, enfin, élève vers le ciel la partition de Mahler et l'embrasse.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ La 7e *Symphonie* sera redonnée ce jeudi, au Palais des congrès, et vendredi, au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30.

## PETITES NOUVELLES

■ L'artiste Christo, qui s'est fait une spécialité de tendre d'immenses [illegible] chaussée, 28, rue des Saints-Pères, Paris (6e), la réponse, à 21 heures, dans l'hémicycle du Palais des études de l'Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte, Paris (6e).

■ Le ministère de la culture et de la communication a récemment élaboré un décret visant à améliorer la protection juridique dont bénéficient les acheteurs d'œuvres d'art. Ce décret — publié au « Journal officiel » du 20 mars 1981 — apporte une définition précise du vocabulaire employé dans les transactions (par exemple « attribué à », « école de », « style », « d'après » etc.). Il prévoit également l'obligation pour le vendeur de délivrer, à l'acquéreur, à sa demande, un document écrit contenant les spécifications énoncées lors de la vente. Enfin, les fabricants de reproductions seront désormais tenus de faire figurer de manière visible sur leurs produits la mention « reproduction ».

■ La fonderie de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) viennent de réaliser, pour le mécène américain M. Gérald Cantor, une nouvelle édition de la « Porte de l'Enfer » de Rodin, d'après le modèle complet en plâtre prêté par le musée Rodin.

Cet exemplaire de « la Porte de l'Enfer », le cinquième existant au monde, sera présenté à l'exposition « Rodin rediscovered », à partir du 28 juin, à la National Gallery de Washington, pour six mois. Il rejoindra ensuite l'exposition permanente des sculptures de Rodin à l'université de Stanford (Californie).

■ Le portrait de Wagner par Renoir, qui avait été volé en 1974 à l'Opéra de Paris, et retrouvé il y a deux ans à San-Francisco, grâce à un marchand à qui il était proposé, vient d'être restitué à la Bibliothèque nationale, son propriétaire.

■ Une souscription est ouverte en faveur des « Lundis du musée Guimet ». De graves difficultés financières ont notamment contraint l'association à ajourner les concerts prévus en mai et juin (« le Monde » du 25 avril).

★ 9, square Albouï, Paris (16e). Tél. : 647-68-74.

■ L'Association Média Forum organise à Annecy, les 4, 5 et 6 septembre, son troisième congrès sur le thème « Technique et Création », dans le domaine de la photo, du cinéma, de la vidéo, de la musique et de la projection fixe. Les débats porteront sur les nouvelles technologies de l'audiovisuel.

★ Renseignements : Média Forum, 151, rue d'Alésia, Paris (14e). Tél. : 542-31-13.

## THÉÂTRE

### MORT DE RENÉ KALISKY

**L'auteur dramatique René Kalisky est mort au début du mois de mai. Il était âgé de cinquante ans. René Kalisky est né en Belgique et vivait à Paris. C'est en voyant, salle Gémier, « Vendredi ou la vie sauvage », d'après Michel Tournier, dans la mise en scène d'Antoine Vitez, qu'il s'est engagé dans la recherche d'une écriture adaptée à la liberté du théâtre, et c'est Antoine Vitez qui l'a fait connaître en montant, deux ans plus tard, en 1974, au Studio d'Ivry, « le Pique-nique de Claretta », puis, à l'Odéon, « Dave au bord de mer ».**

**On a pu voir également, salle Gémier, en 1980, « la Passion de Pier Paolo Pasolini », par le metteur en scène belge Albert-André Lheureux, et au Petit TEP « Sur les ruines de Carthage » par Jean-Pierre Miquel et le Centre dramatique de Reims.**

#### Comme un écolier

*René Kalisky est mort, et nous sommes vivants. On dit : il n'aura pas été longtemps malade ; c'est ce qu'on dit. Mais moi je dis : nous ne le verrons plus, il ne nous parlera plus, nous n'entendrons plus sa belle voix, nous n'admirerons plus sa démarche élégante, il ne nous écrira plus.*

*Voici un homme exemplaire. Si exemplaire qu'on ne pouvait y croire : on doutait que cette naïveté fût entière et cet émerveillement, sincère.*

*Rarement un écrivain aura montré plus d'insistance, d'acharnement, d'entêtement même, à poursuivre une œuvre qui est comme un défi perpétuel : l'affirmation que le théâtre existe, qu'il est bien un genre de la littérature et qu'il sert à résoudre les contradictions du monde.*

*René Kalisky croyait à l'utilité du théâtre. Il ne se posait pas là-dessus de question. Sa mort nous prive de ses progrès. Souvent l'artiste déplie, déploie, tout au long de sa vie une œuvre qu'il a conçue dans sa jeunesse ; il ne fait qu'en tirer le fil. Kalisky, au contraire, se perfectionnait sans cesse, comme un écolier. Cette image de l'écolier devrait demeurer attachée à lui, jeune mort plein de grâce — comme l'écolier de Gœthe, avide de tout apprendre.*

*Son théâtre résiste aux classements sommaires. Il met en scène insolemment l'histoire, le destin des hommes, les mythes de notre vie ; les grands mots ne l'effraient pas, les grands personnages non plus, et moins encore la dérision des grands personnages. Le chemin était long depuis Brecht ; il fallait quelqu'un pour nous parler à nouveau du monde, et pour notre bonheur, Kalisky était là. Qui retrouvera cette parole prophétique ?*

*Prophète d'Israël, un des derniers en date, invectivant son peuple pour l'aider à vivre, il riait aussi de la prophétie — tout est ironie, clownerie, grand concert métaphysique dans cette œuvre inachevée qu'il nous laisse, haussée par l'ironie même à la lecture universelle.*

*Ni seulement juif, ni seulement belge et ni seulement de langue française, jamais prisonnier de son essence, véritable cosmopolite, homme des temps à venir, civilisé, nous avions bien besoin de lui contre les barbares. Les barbares, à vrai dire, le savaient : que d'insultes subies, de crachats reçus !*

*Maintenant Kalisky est mort ; il faut le lire, jouer son œuvre, il gagnera.*

ANTOINE VITEZ.

## REGGAE

### Bob Marley sera enterré dans son village natal

La nouvelle de la mort de Bob Marley (*le Monde* du 13 mai) a été reçue avec émotion dans de nombreux pays. A la Jamaïque, les radios ont diffusé des programmes ininterrompus de ses chansons, et les deux journaux de Kingston, le *Daily Gleaner* et le *News*, ont publié des pages spéciales retraçant sa carrière.

*Le premier ministre, M. Edward* Seaga, a salué en lui un « ambassadeur » de la culture jamaïquaine et a annoncé qu'il assisterait en personne avec sa famille aux funérailles. M. Seaga a même reporté d'une semaine la présentation du budget devant le Parlement afin d'assister à la cérémonie.

Les obsèques nationales du prince du reggae auront lieu jeudi 21 mai au stade principal de Kingston, qui peut accueillir dix mille personnes. Son corps y sera exposé pendant les deux jours précédant le service funèbre. A l'issue de la cérémonie une procession se rendra à Tuff-Gong, quartier général de Bob Marley, puis à l'église orthodoxe éthiopienne. La dépouille mortelle s'envolera ensuite de l'aéroport de Tinson Pen pour le lieu de naissance du chanteur, St-Ann-Hills, sur la côte nord de la Jamaïque, près d'Ocho-Rios, où il sera enterré.

En France, la plupart des disquaires ont constitué d'importants stocks de la dizaine d'albums produits par le prince du reggae. Ses disques ont toujours eu beaucoup de succès en France : *Exodus* était resté six mois en tête du hit parade en 1978.

## FESTIVALS DE BERLIN

Les Rencontres théâtrales de Berlin, qui ont lieu du 15 mai au 4 juin, rassemblent les meilleurs spectacles produits pendant l'année en Allemagne fédérale, à Zurich et à Vienne, et sélectionnés par un jury de critiques. La ville elle-même est représentée par la Schaubühne avec l'*Orestie* dans la mise en scène de Peter Stein, tandis que les visiteurs pourront assister aux dernières représentations de *Chacun meurt pour soi*, d'après Hans Fallada par Peter Zadek au Schiller Theater, et à *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, par Klaus Grüber, à la Freie Volksbühne.

Le Cirque imaginaire de Jean-Baptiste Thiérée et Victoria Chaplin, la Guild School de Londres, des « Performances » venues de New-York représentent la participation étrangère.

D'autre part, les 15 et 16 août, le Mur servira de décor à une série de manifestations et de concerts sur le thème de la Prusse et de son histoire, thème également des trente et unième Festwochen qui ont lieu du 2 septembre au 8 octobre.

Renseignements : Berliner Festpiele, 50 Budapester Str. D 100 Berlin 30. Tél. (49-30) 26. 34-1.

# SPECTACLES

## théâtres

**NOUVEAUX SPECTACLES**

Sur le front : Théâtre Présent (205-02-55). 21 h.
Susie, pourquoi tu pleures * C.C.L. (10, rue de la Juiverie), 20 h. 30.



### Jeudi 14 mai

*Les salles subventionnées et municipales*

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée Francis Poulenc.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange. Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Centre Pompidou (277 - 12 - 33), 18 h. 30 : Les voies et les voix de la communication (les industries culturelles) ; 19 h. : Le cinéma expérimental fin des années 60 ; 20 h. 30 : les Quatre Petites Filles.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ben Zimet ; 20 h. 30 : Nederlands dans Theater.

*Les autres salles*

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Chapelle de la Salpêtrière (251-35-93), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-75), 20 h. 45 : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742 - 57 - 49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Sherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentalogues, 22 h. 30 : Angel.
Studio-Théâtre 14 (773-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322 - 11 - 02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : les Aventures de l'archer Yi.
Théâtre de la Mer (589 - 70 - 22), 21 h. : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint - Médard (783-50-88), 20 h. 30 : Ubu président.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

*Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 30 : P.-G. Monneret ; 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs - Manteaux (887 - 17 - 84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Matters.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djalma ; 23 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t'en je t'aime.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Disbloguement vôtre ; 22 h. : Claude Astier.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Tremplin de Paris (281 - 56 - 79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
Tremplin de Paris (281 - 56 - 79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ?
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

*Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

*Les comédies musicales*

Cirque d'Hiver (806-63-30), 20 h. 45 : Barnum.

*La danse*

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Trajectoires.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Echolalie.
Galerie A.-Oudin (271 - 88 - 65), 20 h. 30 : Compagnie K. Saporta.

*Les music-halls*

Aire libre (322-70-78), 22 h. 15 : Jean-Yves Joanny.
Casino Saint-Martin (208 - 21 - 93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre culturel de l'Abbaye (354-30-75), 21 h. : Musique triangulaire.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : A. Simons.
Espace Gaîté (327-95-95), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Forum des Halles (297 - 53 - 47), 20 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Gwendal.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Alyette et Raisinéa.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Serge Reggiani.
Palais des Congrès (758 - 22 - 58), 20 h. 30 : Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Véronique Sanson.
Potinière (261 - 44 - 16), 18 h. 30 : Stilletos ; 21 h. : H. Christiani.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Karumanta.

*Les concerts*

Croq'Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Lucernaire, 21 h. : J.-M. Damase, E. Stocks Hansen, I. Hubert (Sanguet).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. P. Dervaux, Chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Chausson).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).
Ranelagh, 20 h. 30 : Artistes lyriques amateurs ; Orchestre d'Instruments anciens, dir. : G. Flechter (Monteverdi).
Conciergerie, 20 h. 30 : E. Haefliger, J.E. Dahler (Schubert).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : L. Bernstein, sol. Yo Yo Ma (Prokofiev, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
UNESCO, 20 h. 30 : L. Diret.
Galerie de la Défense, 17 h. 30 : M. Falconnat, J.L. Sajot, D. Kim (Schumann, Brahms).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : O. D'Narc (Mozart).
Hôtel Carnavalet, 20 h. 30 : Hortus Musicalis (Caccini, Bataille, Frescobaldi...)
Théâtre des Deux Portes, 20 h. 30 : J.-G. Ferlin (Liszt).
Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 21 h. : V. Krpan, L. Samardziski.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Trio Baroque (Soler, Laserna, Vivaldi...)
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : L. Robilliard (Bach).

*Jazz, pop, rock, folk*

ABC (723-61-27), 20 h. 30 : C. Bernard, J.-J. Avenel, G. Faroux, C. Ferris, O. Hutman.
Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Certain Radio.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Magma.
Cardinal Paf (272-63-05), 21 h. : Hommage à Fat's Waller.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 23 h. : Dany Doriz.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : R. Raux, A. Cullaz, G.E. Noual.
Centre Culturel Censier (337-93-40), 21 h. : M.-A. Martin.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Hammond ; 23 h. : la Parfecta.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : Stella Levitt.
Dunois (584-72-00), 21 h. : P. Akendengue.
Gibus (700-78-88), 22 h. : les Craqueurs.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Booker T. Laury et Sugar Blue Quartet.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Tania Maria.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. 30 : Buddy Guy.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 A. Marcœur.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : T. Gubitsch, O. Calo.
Slow Club (233-84-30) : 21 h. 30 : R. Franc.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Bonga.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h. : Shamrock.

# SPECTACLES

## cinémas

### La cinémathèque

**CHAILLOT** (704-24-24)
15 h., Enamorada, de E. Fernandez ; 19 h., Hommage à M. Cimino : Magnum Force, de T. Post ; 21 h., Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Le Tombeur de ces dames, de J. Lewis.

**BEAUBOURG** (278-35-57)
15 h., Champagne Charlie, de A. Cavalcanti ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h., le Défi, de F. Rosi.

### Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86), Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All. Suisse, (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à V.
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), jusqu'à J ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), jusqu'à J. ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à J. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
DIVA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-qu'à J.) ; à partir de V. : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) (jusqu'à J., a.-m. de V. : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) (à partir de V.) ; Wepler, 18e (522-46-01).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FORMULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) jusqu'à J.
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) H. Sp.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à J. ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-36-14), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; ABC, 2e (236-55-54), mat. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99)
OUT OF THE BLUE (**) (Ang., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-00-65) jusqu'à J.
PLEIN SUD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA (Ango., v.f.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). J., S., mar.
SCANNERS (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA, LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
SIGNE FURAX (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mercr., vend., dim., lundi.
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'à jeudi ; Colisée, 8e (359-29-46).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

### Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules-Parnasse, 6e (326-58-00), vend.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-65) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
GUET-APENS (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JULIA (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MANHATTAN (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE 41e (Sov., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à vendredi.
SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ST ETACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à vendr.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillots, 17e (758-24-24).

### LES FILMS NOUVEAUX

LE BAHUT VA CRAQUER, film français de Michel Nerval. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
COMME AU BON VIEUX TEMPS, film américain de Jay Sandrich. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FLAMBEUSE, film français de Rachel Weinberg. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE LAC DES MORTS-VIVANTS (**), film américain de J.-A. Lazer. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MALEVIL, film français de Christian de Chalonge. — Movies-1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RESURRECTION, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TROISIEME WAGON, film-vidéo français de J.-C. Bonnet. — Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h, 13 h (sf Mar.).
VIRUS, film japonais de K. Fukasaku. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES YEUX DE LA TERREUR, film américain de Ken Hughes (**). — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

A PARTIR DE VENDREDI :

TROIS FRERES, film italien de Francesco Rosi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

# RADIO-TÉLÉVISION

## Entendu... à entendre

*Le Monde à l'envers*, présenté jeudi 14 mai à 20 heures par France-Culture, dans le cadre du Festival du théâtre romantique que la chaîne diffuse actuellement, est une pièce admirable. Ecrite en 1797 par Ludwig van Tieck, dans la tradition du théâtre de tréteaux, cette œuvre de jeunesse n'a pas seulement la fraîcheur débridée d'une revue ou d'un spectacle de cabaret, elle porte aussi la marque d'un grand écrivain et d'un grand homme de théâtre. A travers le mélange parodique des genres — « noble », « bourgeois », populaire, d'improvisation — et des modes littéraires de l'époque, dont certaines ne sont pas si éloignées des nôtres, ce qui nous parvient d'abord et demeure vivant c'est une passion du théâtre, traduite en une langue éblouissante. Quant à l'argument principal de la pièce, qui est la prise du pouvoir sur la scène par les spectateurs et le renversement des rôles des comédiens, il ne saurait être plus actuel.

*Le plaisir est double : c'est d'abord celui de découvrir un texte ignoré, admirablement traduit et adapté pour la première fois en français par Jean-Pierre Burgart ; mais c'est aussi d'entendre une réalisation radiophonique de très grande qualité, qui porte en elle-même la preuve, s'il en est besoin, que le théâtre peut exister et s'enrichir par la radio. Le texte était difficile, la mise en scène délicate en raison de la multiplication des plans dramatiques et des changements de tableaux et de styles. La réalisatrice Jeanne Rollin-Weisz a utilisé tous les moyens radiophoniques — en particulier et la stéréophonie et le recours à la musique — pour traduire en sons l'espace complexe de ce théâtre de miroirs. Mais plus encore, il faut saluer le travail réalisé en commun par l'équipe de production et les trente-trois comédiens pour mettre en valeur, par la diction et par l'improvisation, toute la force du texte de Tieck, sa puissance comique, déchaînée, magnifique.*

*Dans un tout autre genre, celui du portrait littéraire, France-Culture propose vendredi 15 mai le troisième volet d'une émission consacrée à Flaubert, dans la série « Un homme, une ville ». Parce que Barthes avait écrit, à propos du nouveau roman, que « tout Robbe-Grillet était déjà dans cinq lignes d'une description de Flaubert », Jean Montalbetti a demandé à l'auteur des Gommes de jouer le rôle du « médiateur » entre les lieux de Flaubert (lieux réels, en Normandie, mais aussi lieux mentaux de l'écriture ou de l'érotisme) et l'auditeur. La vision qu'a Robbe-Grillet de l'œuvre de Flaubert est celle, on ne s'en étonnera pas, d'un enquêteur passionné, souvent drôle, extrêmement pointilleux et très partial*

BRIGITTE ANDERSEN.

★ France - Culture, vendredi 15 mai, 14 h. 45.

## A RADIO FRANCE INTERNATIONAL LE CINQUANTENAIRE DU POSTE COLONIAL

● Radio France international (*dix-sept heures de programmes* quotidiens en vingt-trois langues vers une bonne partie du monde), fête actuellement un cinquantenaire. C'est en effet le 6 mai 1931 que le maréchal Lyautey prenait l'initiative de créer la première émission en ondes courtes du poste colonial, devenu aujourd'hui Radio France international, le but premier étant de servir les Français résidant aux colonies. Aujourd'hui, quatre mille cinq cents émetteurs en ondes courtes, comprises entre les fréquences de 1 600 et 30 000 khz, diffusent jour et nuit des programmes variés, dans de nombreuses régions du monde. A l'occasion de ce cinquantenaire de la radiodiffusion en ondes courtes, Radio France international (R.F.I.) organise une exposition samedi 16 mai de 12 h. à 19 h. 30, dans l'auditorium de la FNAC au Forum des Halles, sur le thème « Découvrez le monde par la radio ».

De nombreux documents illustrant l'activité ondes courtes et montrant les différents types de récepteurs utilisés, seront présentés. Un bureau d'information, sera à la disposition du public.

### TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 14 MAI

— *MM. André Méric*, sénateur de la Haute-Garonne, président du groupe socialiste, *Jacques Thyraud*, sénateur du Loir-et-Cher, membre du groupe de l'Union des républicains et des indépendants, participent à l'émission réservée au Sénat sur Antenne 2, à 19 h. 45.

## Jeudi 14 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.
20 h 30 Série : Salut champion.
Le bon couloir. Réalisation S. Friedman.
*John Duffy raconte à Vincent sa vie de prisonnier et d'athlète. Tout se passe aux U.S.A.*
21 h 25 Magazine : L'événement.
de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
*La situation en Irlande ; Norodom Sihanouk : un prince en exil ; L'armée espagnole après le putsch.*
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : le Voleur de crimes.
Film français de N. Trintignant (1969), avec J.-L. Trintignant, R. Hossein, F. Bolkan, S. Marquand, K. Blanguernon.
*Après avoir assisté à un suicide, un petit bourgeois, pour échapper à sa vie étriquée, s'accuse, par lettres anonymes aux journaux, d'être un assassin. Intéressante étude d'un cas de mythomanie ; Une forte composition de Jean-Louis Trintignant, dirigé par sa femme, réalisatrice.*

### DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Sept hommes en enfer.
21 h 50 Magazine : Coups de théâtre.
de G. Kahn : L'actualité théâtrale.
*La découverte du nouveau théâtre de Marseille créé à la place de l'ancienne criée aux poissons du Vieux-Port.*
22 h 50 Histoire courte.
23 h 20 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : « le Boulanger de Valorgue ».
Film français de H. Verneuil (1952), avec Fernandel, M. Silvain, P. Bruno, F. Linel, H. Vilbert, G. Chamarat, L. Gloria.
*Le fils du boulanger d'un village de Provence a séduit la fille de l'épicière avant de partir au service militaire. Un enfant naît. Le boulanger refuse d'en être le grand-père et, exaspéré par les reproches de ses concitoyens, cesse de faire le pain.*
22 h 10 Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h, Le monde à l'envers, de L. Tieck. Adaptation : J.-P. Burgart. Avec : F. Marthouret, J. Seller, R. Bret, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concours de guitare : Vingt-troisième concours international de guitare (Smith Brindle, Bach, Banios, Mangore, Giuliani).
20 h 30, Concert (en direct de l'Espace Cardin) : Mozart (Symphonie n° 32 en sol majeur ; Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur ; Symphonie n° 40 en sol mineur), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec A. Weissenberg (piano).
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent (Chaynes, Debussy, Messiaen, Bartok, Ligeti).

## Vendredi 15 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Alice Dona.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Sports : Football.
France-Brésil au Parc des Princes.
22 h 15 Opéra première.
Extraits du « Bal masqué », de G. Verdi. Réalisation P. Sisser.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Département S.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... Point 2000.
Le monde du froid.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
de J. Armand, réal. D. Moosmann.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Profession : médecin.
Avec F. Attali (*Le temps qui tue et le temps qui guérit*), E. Bensaïd (*la Lumière médicale*), P. Huguenard (*Mes combats pour la vie*), P. Perrève (*la Burle*), G. Schlögel (*De l'autre côté du bistouri*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Marx Brothers) : l'Explorateur en folie.
Film américain de Victor Heerman (1930), avec les Marx Brothers, M. Dumont, L. Sorin, H. Thompson (v.o. sous-titrée. N.).
*Une milliardaire de Long Island veut éblouir ses invités en leur présentant un tableau de maître et un célèbre explorateur revenant d'Afrique. Le tableau est volé. L'explorateur se conduit comme un mufle et joue au détective.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération de l'éducation nationale (FEN).
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les nouveaux esclaves.
Une émission d'A. Sabas ; enquête : C. Druhot. Avec un reportage de R. Delourme et D. Nastlezes.
21 h 30 Variétés : Guide guindé à l'usage de l'Uzege.
Une émission de J.-M. Marlou ; réal. : G. de Mandiargues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La Trinité-sur-Mer...

### FRANCE-CULTURE

14 h, Sons : Orly.
14 h 5, Un livre, des voix : Une passion, de M. Cerf.
14 h 47, *Un homme, une ville : Flaubert* sous la loupe de Robbe-Grillet.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : L'édition musicale, disque et livre ; Denis Levaillant ; Les « lettres », de Debussy en musique ; Musique en peinture en province
18 h 30, Feuilleton : Les cinq sous de Lavarède.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne ; La catalyse.
20 h, La séduction.
21 h 30, Black and blue : L'improvisation dans le jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea.

### FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Chopin) ; 16 h, L'Opéra de la semaine « Jenufa » de L. Janacek, par les Chœurs et l'orchestre du Théâtre national de Prague, dir. B. Grégor.
18 h 2, Le Club du jazz : Disques et actualité du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Banc d'essai de jeunes chefs d'orchestre, Stéphane Cardon, dirige le Nouvel Orchestre philharmonique (Haendel, Stamitz, Hindemith, Bieuze).
20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Capriccio » de Puccini, « Berceuse élégiaque, opus 42 » de Busoni, « La force du destin », ouverture, de Verdi, « Rara requiem, pour voix, guitare, violoncelle, instruments à vent, piano, harpe et percussions » de Bussotti, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, la Schola Cantorum et le Stuttgart Sudfunk-Chor, dir. G. Sinopoli, avec G. Ravazza, soprano, E. Estinbaum, mezzo-soprano, A. Battedon, ténor, G. Luccardi, basse, W. Bruch, guitare, et S. Palm, violoncelle.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, J.-F. Heisser, piano (Brahms) ; 23 h 5, Vieilles cires : Max von Schilling dirige Wagner ; 0 h 5, Jazz forum.

هكذا من الاصل





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. | Le mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

## OFFRES D'EMPLOIS

**EUROMARCHE**

dans le cadre de son expansion
recherche pour région Parisienne et Province

**1) CHEFS COMPTABLES**

Les candidats qui n'auront pas moins de 25 ans doivent posséder :
- Niveau DECS, BTS ou formation équivalente.
- Une expérience de l'outil informatique.
- Le sens de l'organisation du travail et du commandement d'une équipe.
- Le goût du contact humain.

**2) ADJOINTS AUX CHEFS COMPTABLES**

Les candidats, qui à terme doivent accéder à la fonction de chef comptable auront :
- Le niveau BTS ou formation équivalente.
- Une réelle expérience de la comptabilité générale.

*Pour ces postes les postulants doivent envoyer :*
- Lettre manuscrite précisant la nature du poste et la région souhaitée.
- C.V., photo récente et prétentions à :

**EUROMARCHÉ**
M. C. Vallegeas
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

bleu

---

Importante Société d'Ameublement
Région Parisienne
recherche
pour une application de télé-gestion
sur 64/20 CII-HONEYWELL-BULL

**UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

**UN PROGRAMMEUR**

Connaissances COBOL et T.D.S. exigées.

Envoyer C.V. à l'adresse suivante :
GLOBAL ILE-DE-FRANCE
BP 10 - 78301 POISSY CEDEX

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL**

recherche

**CADRE COMMERCIAL DE DIRECTION GÉNÉRALE**

30 ans environ

- Libre rapidement.
- Lieu de travail : Porte Maillot, 75116 Paris.

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Spécialisation en matière d'exécution de contrats de négoce international portant plus particulièrement sur produits pétroliers, céréales, commodities.
- Excellentes connaissances et pratique en matière maritime ; affrètements, assurances, contentieux.
- Maîtrise parfaite de la langue anglaise.
- Grande disponibilité.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous nº 8.397 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Cabinet International d'Audit
recherche
pour son bureau de Paris

**FISCALISTE**

Fortement motivé par un travail d'équipe dans le milieu international des affaires.

Formation : maîtrise de droit + formation comptable complémentaire.

Pratique de la langue anglaise exigée.

Expérience minimum de 3 ans dans la fiscalité des entreprises.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7652 à

PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS Cédex 02

-qui transmettra.

---

Recherchons courtier-démarcheur, publicité, références pour mensuel consommation. Tél. 722-24-23.

---

Entreprise T.P. recherche

**DESSINATEUR**

d'exécution. Quelques années d'expérience appréciées. Possibilité d'évolution pour personne compétente. Travail à Montrouge, Porte d'Orléans. Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 7.665 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

Entreprise T.P. à MONTROUGE (Porte d'Orléans), recherche

**COMPTABLE**

25 ans min., 5 ans expérience comptabilité générale et analytique. Libre rapidement. Adresser C.V. et prétentions s/réf. 7.664 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

**ING. Arts et Métiers**
AERO. Tél. : 790-40-30.

---

**Ingénieur Technico-Commercial**

Filiale américaine recherche pour son département **PHYTOSANITAIRE** un **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL AGRO ou EQUIVALENT.**

C'est un homme de terrain qui assumera l'entière responsabilité des ventes de pesticides dans sa région.

Pour réussir, il lui faudra posséder le goût du commerce international, l'expérience des pesticides *et une parfaite connaissance de l'anglais.*

Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à **PENNWALT FRANCE** 1, rue des Frères Lumière 78370 PLAISIR.

MEDIA PA

---



## emplois régionaux



**elf aquitaine**

recherche pour sa

**DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX**

**UN AGENT TECHNIQUE PROCEDES**

Cet Agent sera appelé à travailler en liaison avec un ingénieur procédés pour la préparation de dossiers techniques comportant des calculs, des schémas, croquis ou plans.

Ces travaux font l'objet de rédaction de dossiers procédés et de spécifications techniques et font un large appel à l'informatique (exploitation, modifications et adaptation de programmes).

Le candidat devra avoir la formation et l'expérience professionnelle ci-après :
- *DUT CHIMIE ou GENIE CHIMIQUE*
- bonne connaissance de l'anglais
- 3 ans minimum dans un poste similaire de préférence dans la profession pétrolière
- aptitude physique et morale à l'expatriation et esprit d'équipe.

Ecrire avec C.V. et photo à no 97239 S.N.E.A.P.
D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 12.04
64018 PAU CEDEX.

---

**BUREAU D'ÉTUDES FRANCIS LEFEBVRE**

NEUILLY-SABLONS

recherche
pour un poste d'avenir

**UN JEUNE FISCALISTE**

- Diplômé des grandes écoles de gestion D.J.C.E. ou docteur en droit.
- Ayant de bonnes connaissances comptables et la pratique de l'anglais (écrit et parlé).

Envoyer curriculum vitae et photo en précisant mention ou rang de sortie et autres références au 3, villa Emile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

---

**Important groupe de Presse**

*recherche pour démarchage, négociations téléphoniques avec bureaux de vente, immobilier et promoteur*

**2 TRÈS BONS VENDEURS ou VENDEUSES**

ayant plusieurs années d'expérience Promotion, vente. Formation assurée, travail en équipe, bonne présentation. Possibilité Avenir.

Salaire en rapport avec capacités et expérience professionnelle.

Ecrire à : Madame Michel, avec C.V. 30, rue François-Bonvin, 75015 PARIS.

---

LA DIRECTION OPÉRATIONNELLE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE NICE
RECRUTE POUR SES SERVICES
IMPLANTÉS A NICE

**2 AGENTS CONTRACTUELS**

DÉBUTANTS OU AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

1) Un jeune ingénieur ou diplômé de gestion/(maîtrise de gestion, IEA, ESCAE, ou équivalent) sera chargé de la gestion financière et du contrôle de gestion au sein d'un des services techniques de la direction. Il sera en relation fonctionnelle avec les responsables des unités opérationnelles et leurs adjoints et devra avoir pour cela une bonne aptitude au dialogue.

2) Un jeune ingénieur ou diplômé E.T.P., A.M., INSA, ESIM/ou équivalent sera responsable d'opérations de construction, réaménagement ou entretien de bâtiments. Il encadrera une équipe, prendra part à la conception des opérations et sera chargé de l'étude, de la mise au point et de la réalisation. Il assurera un objectif de prix et veillera au rapport qualité-prix.

Ecrire en indiquant l'emploi sollicité avec C.V. à :

DIRECTION OPÉRATIONNELLE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Cabinet,
2, Montée Claire-Virenque,
06034, NICE CEDEX.

---

Société recherche

**ÉTUDIANT**

pour distribution de tracts dans les universités de province. tél. et voiture nécessaires. Tél. 358-00-34.

---

## OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONAUX

Entreprise internationale de travaux publics recrute pour ses chantiers en Afrique du Nord et au Moyen-Orient :
- Des chefs mécaniciens et des mécaniciens diesel et engins de chantier avec bonne connaissance et solide expérience exigée.
- Des chefs chantier de routes (terrassement et couche de base). Langue anglaise exigée.

Ecrire avec C.V. et indiquer nº de téléphone à B.P. 1600, 1085 TUNIS R.P.

---

Pour déplacements

**ÉTRANGER**

1º CONDUCTEUR TRAVAUX génie civil, confirmé
2º INGENIEUR
pour inspection de séchage et mise en gaz.
minimum 30 ans.
Se présenter ou écrire
DIXIT-ETT
Caution bancaire
18, rue Turbigo, 75002 Paris
Mº Etienne-Marcel. 281-83-07.

---

**ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL**

Siège : Paris
Voyages d'études, séjours et échanges internationaux pour groupes ruraux, C.E., associations

recherche

**DIRECTEUR**

(15.000.000 de francs de budget 15 salariés)

- Formation et expérience de directeur, gestion ;
- Formation et expérience tourisme et voyages ;
- Langue étrangère parlée couramment (anglais ou allemand) ;
- Motivation pour animation vie associative.

Envoyer C.V., à M. HALBRAND, 27, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**

**296-15-01**

---

## secrétaires

SOCIÉTÉ NATIONALE recherche

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Haut niveau
- TRILINGUE (français - anglais - espagnol).
- Sténodactylo.
- Contacts haut niveau (ministères, préfectures, etc.).
- Lieu de travail : Champs-Elysées.
- Libre très rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. H.P. à nº 1.089 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q. tr.

---

NORTHRUP KING SEMENCES
*Le Directeur Général de la Filiale Européenne à TOULOUSE* recherche

Sa SECRETAIRE PERSONNELLE

Bilingue : anglais écrit et parlé parfaitement, elle a 30 ans minimum, une bonne formation générale : BAC, BTS ou équivalent.

Sténo et dactylo, elle a des qualités d'ordre, de curiosité d'esprit, de l'initiative.

- Elle seconde le directeur pour le courrier, le classement ; l'établissement et la tenue à jour d'un tableau de bord, la préparation des budgets annuels.
- Elle l'assiste pour le suivi de certains dossiers administratifs, prend en charge l'organisation de tous ses déplacements et de ses réunions.

13 mois. Position cadre. Avantages divers.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo, prétentions salaire sous nº 81.047

Marie-Françoise LAUTREC LEPY conseiller d'entreprise
22, rue Sainte-Marthe 31000 TOULOUSE discrétion absolue

## formation professionnelle

L'Institut de Formation à l'Animation (IFA) dans le cadre de la formation professionnelle propose un stage de 9 mois à temps plein de directeurs coordinateurs d'équipements socio-éducatifs. Conditions : avoir plus de 23 ans (dégagé des obligations militaires) [illegible]

## information divers

[illegible]

## occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE

75 F TTC m² - [illegible]

## propositions diverses

[illegible]

## automobiles

## ventes

de 8 à 11 C.V.

[illegible]

## divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL SUR VÉHICULES D'EXPORTATION

[illegible]

## caravanes

[illegible]

## boxes - parking

[illegible]

## DEMANDES D'EMPLOIS

**INGÉNIEUR I.D.N.**

(29 ans)
*ANGLAIS COURANT*

3 ans d'expérience dans compagnie de services à l'étranger

recherche situation
ORIENTATION MÉCANIQUE
Région parisienne

Ecrire s/nº 711 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

Jeune femme, 33 ans, licence lettres, diplômée secrétaire, bilingue anglais, expérience correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques, à Paris. Ecr. sous nº 6.121 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire stagiaire journal *le Monde*, 23 ans, B.T.S. secrétariat de direction italien, anglais, 2 ans expérience presse, libre fin juin, cherche poste stable à responsabilité. Ecrire sous nº 6.120 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur à partiel de secrétariat recherche emploi stable. Ecr. s/nº 2527 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 38 ans, form. univers., exp. enseign. et administ., libre suite, rech. emploi respons. dans organ. social Paris ou proche banlieue. [illegible]

[illegible] fonction [illegible] Tél. 070-05-73.

# L'immobilier

## constructions neuves

En bordure du 17e arrondissement dans résidence neuve

**DU 2 AU 5 PIÈCES**

Livraison immédiate ou septembre 1981. Prêt conventionné possible.

HAMPTON & SONS - Tél. : 737-33-60.
Tous les jours sauf mardi et mercredi de 11 h. à 19 h.

---

**LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)**
RER 200 m

**12 APPTS DE STAND.**
RESTE 3 ET 4 P.
Livraison juillet
Prix fermes et définitifs.
s/place du vendredi au lundi de 14 h. à 18 h.
15, QUAI de la MARNE ou tél. 883-57-66.

---

**LE PETIT MANSARD**

**MEUDON BELLEVUE**

Gare à 100 mètres, immeuble pierre de taille, 10 appartements de grand standing, 4 et 5 PIÈCES. livraison juin 1981. APPARTEMENT DÉCORÉ sur place mercredi à dimanche, de 10 h à 13 h et 15 h à 18 h, 4, rue Albert-de-Mun ou tél. 682-08-08.

## locaux industriels

A vendre ou à louer à long terme

**TERRAIN INDUSTRIEL**

situé dans la région DUSSELDORF Nord

Accès facile, environ 1.000 m de l'autoroute, actuellement installé en fabrique chimique productrice d'articles de protection BATIMENT et MOUSSE SYNTHETIQUE.
Grandeur terrain : 5.000 m².
Halle chauffée : environ 2.500 m².
Bureaux + pièces annexes : environ 900 m².
Appartement : environ 100 m².

Ecrire sous le nº 490 à HOLLMANN-Werbung, Postfach 4340, D-4000 DUSSELDORF 1.

## viagers

LIBRE Près ETAMPES propriété 8 P., dépendanc., parc 3.000 m² 500.000 + 3.600 F. F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

15e Vaugirard, grand 2 P. tt cft. [illegible] 100.000 + 2.000 F [illegible]
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

[illegible]

## manoirs

PERIGORD - Manoir XVIIe luxueusement restauré, 10 pces principales, 3 bains, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Prix justifié. Téléphone : (53) 90-68-37.

## domaines

Achète

**GRAND DOMAINE**

[illegible]

## châteaux

[illegible]

## proprietes

[illegible]

## terrains

[illegible]

# CARNET

## Décès

— Besançon.
Mlle Madeleine Arnould,
Mme Honoré du Buisson du Plessis, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Arnould, ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Arnould, ses enfants et petits-enfants,
ses sœurs, belles-sœurs, neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
Tous les membres de la famille,
Mme J. Jacquerot, sa garde,
La paroisse universitaire,
Le Tiers-Ordre dominicain,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mlle Marie-Louise ARNOULD,**
*professeur agrégé*
du lycée Pasteur, à Besançon,
tertiaire de Saint-Dominique,

survenu le 12 mai 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Claude de Besançon, sa paroisse.
*Un service et l'inhumation* auront lieu le samedi 16 mai, à 16 heures, à Signy-l'Abbaye, dans les Ardennes.
Ni fleurs ni couronnes, remplacer par des messes.

— Françoise Marsan,
André Milesy,
Les administrateurs, les membres handicapés et valides du Club des loisirs et d'entraide de l'hôpital Poincaré de Garches,
Ainsi que de l'association L'Hospitalet,
Le journal « le Point Carré »,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 mai 1981, dans sa soixante et onzième année, emporté par une crise cardiaque, de

**M. Robert BILLAUDOT.**

Pendant dix-huit ans et jusqu'à ses derniers jours, il a déployé une activité inlassable, compétente, efficace et totalement désintéressée au service des handicapés physiques,
Il ne comptait que des amis et *tous ressentent une grande peine.*




— M. Bernard Ditisheim,
*M. et Mme* François Ditisheim et leurs enfants,
M. et Mme André Ditisheim et leur fille,
Mme Marcelle Neel,
Les familles Haas, Obadia,
ont la douleur de faire part du décès de

***Mme Bernard DITISHEIM,***
née Irène Picard,

survenu le 14 mai 1981, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mai 1981.
Réunion porte principale du cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet), à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

7, rue de Chantilly,
75009 Paris.

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

HOTEL des VENTES
73, *faubourg Saint-Honoré*, 75008
Mes LOUDMER, POULAIN C.P.
*LUNDI 18 MAI*, à 20 h. 30
ART NOUVEAU, ART DECO
*JEUDI 21 MAI*, 10 h. et 14 h. 15
CARTES POSTALES
Télex : 641958 F - Tél. : 266-90-01.

— Marie-Claude et Bruno,
Mme Suzanne Bauguen,
Les familles Bauguen, Fernandez, Boscioné, Fargeon, Péruz, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme FARGEON,**
née Anne-Marie Bauguen,
survenu à Pau, le 9 mai 1981, à l'âge de cinquante et un ans.

— Mme Henri-Charles Geffroy,
son épouse,
M. et Mme Louis Geffroy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Geffroy, leurs enfants et petits-enfants,
M. Henri Geffroy,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

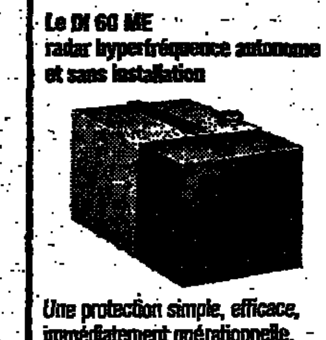
**M. Henri-Charles GEFFROY,**
fondateur de « la Vie claire »,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, à Moissy-Cramayel, le 12 mai 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (Paris-14e), le vendredi 15 mai 1981.
Réunion au cimetière, à 17 heures.

14, rue Pierre-Aubergé,
77550 Moissy-Cramayel.

# contre le vol
## il y a quelque chose à faire
**ALARME 2000**
## la solution d'aujourd'hui en pensant à demain

Le DI 60 ME radar hyperfréquence autonome et sans installation



Une protection simple, efficace, immédiatement opérationnelle. Téléphonez au 525.44.32. à votre service sur toute la France.

Ne vivez pas chaque sortie avec l'angoisse du retour. N'hésitez pas : pour connaître les possibilités du DI 60 ME remplir et retourner le bon ci-dessous à ALARME 2000 8, rue Gudin, 75016 PARIS

Nom ..................
Prénom ..................
rue ..................
n° ...... code postal ..................
Ville .................. 148

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Annette GRACY,**
née Sauerbach,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu le 28 avril 1981, à la suite d'une courte maladie.

— M. et Mme Bernard Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Robert Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Diligent et leurs enfants,
Les familles Veber, Grange, Michelin,
ont le regret de faire part de la mort de

**M. François MICHELIN,**
ingénieur civil des Mines,
*décédé en son domicile*, à Antibes, le 10 mai 1981, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Antibes et à Nancy, dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort, le 13 mars 1981, à Bruxelles, des suites d'une très longue et douloureuse maladie supportée avec un courage exemplaire, de

**Salomon Serge PERL.**
De la part de :
Simone Perl, son épouse,
Danielle et Philippe Salomon,
Jean-Marc et Josette Perl,
Mady et Bernard Lipsteinas,
Mireille Maud Perl,
Joëlle Jael Perl,
Pierre-Olivier Perl,
ses enfants,
Anne, Jérôme, Laurent, Sophie, Bruno, Carine, Delphine, Mathieu, Tristan, Elise,
ses petits-enfants,
M. et Mme A. Perl,
Mme C. Perl,
*M. et Mme* I. Lanxner,
Le docteur et Mme J.-L. Lévy,
Le docteur et Mme R. Lévy,
ses frères et sœurs,
Sa famille et ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mai, vers 13 heures, au cimetière de Bagneux.

FABRICANT — VENTE DIRECTE
**COUVERTS**
ARGENTÉ ET INOX
**ORFEVRERIE**
Garantie 25 ans s/couverts argentés
Réargenture
**FRANOR** 70 R. AMELOT 75011 PARIS
TÉL. 700.87.94 - Fermé le samedi
Catalogue gratuit M sur demande

— Combourg, Werl (R.F.A.), Bruz, Vallet,
Mme Fernand Salingue,
M. et Mme Jean Salingue et leurs enfants,
M. et Mme Appel - Salingue,
M. et Mme Pierre-Yves Salingue et leurs fils,
La famille, les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Fernand SALINGUE,**
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance française,
croix du combattant volontaire
1939 - 1945,
Silver laurel Leaf Emblem,
membre
de la R.A.F. Escaping Society,
médaille d'or de l'ordre de la Couronne (Belgique),
officier des Palmes académiques.
*Les obsèques ont eu lieu* à Robecq (Pas-de-Calais), le 9 mai 1981, dans la plus *stricte* intimité.

— A la suite du décès de
**M. Benjamin Henry SHEARES,**
président
de la République de Singapour,
un registre de condoléances est ouvert à l'ambassade, 12, square de *l'avenue Foch, de 10* h. à 13 h., et de 15 h. à 17 h., les 14 et 15 mai.

— M. et Mme S.H. Spalter,
M. et Mme Fred Nathusius,
ses enfants,
Le docteur Henri Dorfmann et Mme le docteur Nicole Dorfmann,
Me Sylvia Spalter, avocat à la cour,
M. et Mme Robert Nathusius,
ses petits-enfants,
Stéphanie et Johanna Nathusius,
Bettina et Annabelle Dorfmann,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme veuve Maurice SPALTER,**
née Rosa Bettina Kroeck,
survenu en son domicile, le 9 mai 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
135, rue Paul-Déroulède,
92270 Bois-Colombes,
25, rue du Louvre,
75001 Paris.

— M. Jean-Marie Valance,
M. Jean-Damien et Mlle Marie-Hélène Valance,
M. le docteur et Mme Pierre Lowys,
M. et Mme Jean-Pierre Lowys et leurs enfants,
Mlle Marie-Alice Lowys,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Mme Françoise VALANCE,**
née Lowys,

survenu à Arles, le 5 mai 1981, dans sa quarante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 8 mai 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13200 Arles.
*13090* Aix-en-Provence.
42400 Saint-Chamond.

## Messes anniversaires

— **Roselyne SYDONY,**
agrégée de l'Université,
assistante à Paris-IV,

rejoignait Dieu le 22 mai 1978.
Une messe en grégorien à l'abbaye des *Bénédictins (5, rue de la Source, Paris-16e)*, sera *célébrée*, à 11 h. 45, en ce jour anniversaire.

## Messes

— Un service religieux sera célébré à la mémoire de
**Antoine NAUFAL,**
fondateur des Librairies Antoine
et
cofondateur des Messageries
du *Moyen-Orient* à Beyrouth,
le mardi 19 mai, à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban (17, rue d'Ulm, Paris-5e).
De la part de ses amis de la presse française et étrangère.

## Commémorations

— L'association Les Parents des tués, les pères et mères des disparus et des morts pour la France, rappelle les cérémonies du souvenir du dimanche 17 mai, à 9 h. 30, messe solennelle en l'église Saint-Louis des Invalides et à 18 h. 30 ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

## Communications diverses

— *Le banquet annuel de l'Association* des anciens élèves du lycée Henri-IV aura lieu le jeudi 21 mai, à 19 h. 45 (23, rue Clovis, à Paris).
L'hôte d'honneur sera M. Yvan Christ, homme de lettres, historien d'art.
Prix du couvert : 160 F (80 F pour les adhérents de moins de vingt-*cinq ans) à adresser, par chèque au* nom de l'Association (ou C.C.P. Paris 376-07) à M. Guy Bonargent, 97, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

# ANCIENS COMBATTANTS

● *Nouvelle adresse à Paris.* — Les services parisiens de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre informent qu'à partir du 1er juin ils seront installés 295-303 rue Saint-Jacques, 75005 Paris (métro Port-Royal). Téléphone : 329-12-64. Durant les opérations de transfert qui s'effectueront au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai 1981, un service d'accueil sera assuré simultanément, dans les nouveaux locaux, et jusqu'au 27 mai 1981 inclus dans les anciens : 105, rue Réaumur, Paris-2e.

# L'immobilier



## appartements ventes

### 4e arrdt

Prox. VOSGES. 354-95-10
**MAISON** Jardin, terrasse. 150 m², triplex, soleil, calme.

**ILE ST-LOUIS** dans hôtel 17e classé. Magnifique appt, 250 m², vastes récept., jardin 150 m². Plein-sud, prix élevé justifié. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

SULLY-MORLAND
Double liv., 2 ch. imm. tt cft, 3e ét., asc. Calme. 272-40-19.

### 5e arrdt

9, RUE DE L'ESTRAPADE. 2 pièces, rez-de-chaussée dégagé, 55 m² + cave. Restauration soignée dans petit hôtel particulier. 788.000 F + notaire 2 %. Possib. parking. Sur place : jeudi, vendredi, samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30. BEGI - Tél. 267-42-06.

**21, RUE MONGE** 306-41-05
pierre de taille, double living + 2 chbres, 110 m², refait neuf, tt cft, balcon, chbre serv. Visite vendredi, sam., 14 h. 30 à 17 h.

### 7e arrdt

SUFFREN s/jdin. Ec. Militaire
BALCON SOLEIL
*séjour, 2 chambres, 85 m².*
Tél. : 354-95-10.

207, RUE DE L'UNIVERSITÉ
Bel immeuble, vue dégagée, 4e étage, 5 pièces, cuisine, bains, douche, décoré, 175 m², 6e étage, 2 pièces, kitchenette, douche, box. 3.000.000 F. JEAN COURTOIS. 261-80-02.

Exceptionnel, péniche (Jack hollandais), 30 m. Poss. stat. de Paris : 125 m² ent. am. en 2 logmts, moteur nf GM471, 120 cv, *chf. cent., salle de bains.* Prix : 520.000 F. Tél. 329-43-58, ap. 17 h.

**PLACE BRETEUIL**
**VUE EXCEPTIONNELLE**
6e ÉTAGE, ASCENSEUR
**4 PIÈCES** entièrement SUR BALCON + CUISINE, BAINS.
**PRIX : 1.275.000 F**
MÊME ÉTAGE SUR COUR
**3 PIÈCES** cuis., w-c, poss. salle de bains.
**PRIX : 575.000 F**
Sur voir, vend., sam. 14 h.-18 h.
**1**, PLACE DE BRETEUIL ou tél. 723-81-22.

**DUROC** 4, SQUARE DU CROISIC
accès 18, *bd du Montparnasse.* Très bel imm., ét. élevé, asc. CALME - SOLEIL - VERDURE.
**4 P.** double living + 2 pièces grand confort, impecc. 980.000 F + possib. 2 chbres. VERNEL, 526-01-50. S/place, vendredi, samedi, 14 h. à 18 h.

### 8e arrdt

**MONCEAU**
DANS BEL IMMEUBLE PIERRE DE T., ASCENCEUR, CHAUFF. CENTRAL, TAPIS, ESCALIER
**4 P.** Salon, salle à manger, 2 *chambres, entrée* + cuis., bains, w.-c. A RÉNOVER + chbre service + débarras
**PRIX 860.000 F**
Voir jeudi, vendredi 14-18 h.
**10** RUE DARU OU TÉL. 723-95-05

BD DE COURCELLES
(près Villiers), gd stdg, 4e ét.
**5 P.** 200 m² serv., parkg. DORESSAY. 548-43-94.

### 9e arrdt

PL. CLICHY, immeuble stand., studio tout confort, bas prix vue *urgence. 526-00-35.*

IXe p. de taille de très belle rénovat. Living + 2 CH., cuis. éq., tissu, moquette, bains, tr. gd cft. *Habitation ou plact. Net d'impôts* 5 ans. EUROVIM 723-41-00.

Près square Berlioz. Bel imm., 6 p., entrée, cuisine, 2 bains, *2 w.-c., 150 m² + 2 ch. serv.,* 2 caves. Soleil, calme, 975.000. 43, r. Douai, 4e ét., asc. prévu. 520-13-57 ou voir 13 h.-15 h. Vendredi, samedi, dimanche.

### 10e arrdt

GARE DU NORD, imm. anc., 70 m², tt cft, *séj., 2 chambres,* lingerie, 3e ét. 828-63-31.

**GRANDES SURFACES**
*rénovées, divisibles, double* exposition, 6.500 F le m². Terrasses - Tél. : 806-31-41.

### 11e arrdt

**NATION** immeuble récent bon standing 72 séj. double s/r., balc. + 2 chbres *s/jard.*, s. bains + s. d'eau. 750.000. Micot. 344-43-97.

### 12e arrdt

Pte DORÉE, pr investisseur, beau 2 p., ent., cuis., w.-c., bns, pend. état neuf. Loué 1.100 F/mois. Px 210.000 F. 785-82-30.

Hte RENTABILITÉ près Mº et RER SUR MONTREUIL de bel imm. réno. 4 STUDIOS équi. tt cft. Rap. 10 % Locat. assurées, net d'impôts 5 ans EUROVIM - TÉL. : 723-41-00.

**DAUMESNIL** Près place de imm. récent bel appt de 100 m², double living + 3 chbres; 260 m² terrasse constr., 2 BOXES, 1.700.000 F, à débattre. Téléphone pour R.-V. 260-67-36 ou 260-67-66.

### 13e arrdt

MAISON BLANCHE. Imm. récent, magnifique 3 p. tt cft, 77 m², gde cuis., dressings Est-Ouest + park: URGENT. Px 630.000 F. 322-31-20.

**GOBELINS** 2 p., ent., cuis., w.-c., débarras, ét. él., 320.000 F. 325-97-16.

### 14e arrdt

**GAITÉ**
Immeuble neuf, standing
**4 PIÈCES** 97 m², 3e étage excellent plan cave 2 park. Frais réduits Sinvim & Cie. 501-78-67.

### 15e arrdt

16e BALARD - RÉCENT liv. 27 m² + 4 chbres, 7e ét., 8e étage, terrasse 90 m² privé. Vue. 1.100.000. 532-66-10.

### 16e arrdt

**16e NORD**
BEAUX 5 et 6 PIÈCES, service *MATIN : 567-47-47.*

**AVENUE PRÉSIDENT-KENNEDY**
FACE TOUR EIFFEL
Dans imm. tout confort, living, 2 chbres, 6e étage. 562-38-48.

**ÉGLISE D'AUTEUIL** : dans m m. haut stand., luxueux appt de 5 p. 1er étage, clair, 2 ch. de service. Prix élevé justifié. Tél. pour r.-v. 260-67-36 ou 260-67-66.

**MIRABEAU** séjour, chambre cuisine, s. bains. Prix 340.000 F. T. 272-40-19.

### 17e arrdt

VILLA DES TERNES
dans hôtel particul., TRIPLEX 135 m² beau volume, grand standing. Téléphone : 261-22-81.

PLACEMENT DE QUALITÉ
300 m du Métro, 100 m Neuilly S/Levallois ds imm. en cours rénovation totale, 8 STUDIOS ET PETITS 2 P. EN DUPLEX. *Refait neuf, très gd cft; locat. assurées net d'impôts 5 ans* EUROVIM. Tél. : 723-41-00.

52, r. Guy-Moquet, bel imm., 4e ét., *3 p. entrée, cuis., bains,* w.-c., 65 m². Libre. 385.000 F. mitoyen 55 m², occ., 195.000. 224-02-86 ou voir 16 h.-18 h. Vendredi, samedi, dimanche.

### 18e arrdt

**39, AV. DE ST-OUEN**
Immeuble neuf,
façade pierre de taille.
**3 P., 69 m² + BALCON**
habitable immédiatement,
visite sur place les vendredi, samedi, dimanche, et lundi de 14 heures à 19 heures - ou Z. Immobilier 267-37-77.

DUPLEX, comme une maison, séj., 2 ch., bns et *cuis. Luxueux* 5 m s/plafond, terr. CHARME 515.000 F. 295-00-46.

### 19e arrdt

**BUTTES-CHAUMONT**
*Hameau privé,* villa 200 m². Garage, jardin. 1.800.000 F. Téléphone : 266-26-40.

### 78 - Yvelines

**ROCQUENCOURT** LE PARC
5 p., 90 m², + balcons. Cave et garage. Prix rare. URGENT. 680.000 F. Tél. 955-00-60.

PARLY-II - Part. vend 6 p., 2 s. de bns, 4 chbres, gde loggia vitrée sur piscine, triple exposition, cave, parking. Tél. : 954-47-90 (heures repas).

**MAISONS-LAFFITTE**
De parc, près centre et gare, *imm. p. de t., 3e et dernier étage* (asc.), 100 m² habit. Séjour + 3 chbres + s. de bns (poss. salle d'eau). Chauff. indiv. au gaz. Garage. Tél. après 19 h. : 750-21-45.

### 91 - Essonne

**SAVIGNY/ORGE** proximité centre.
Immeuble de rapport avec appts et commerce. Prix à débattre. *Téléphone* : 905-42-17.

### 92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BAGATELLE
240 m², appt exceptionnel, vaste réception, salle à manger, 4 chambres, terrasse, 150 m², chbre de service, 2 parkings. GARBI. 567-22-88.

**MONTROUGE** HOTEL-DE-VILLE
4 bis, rue René-Barthélemy. Imm. bourgeois ét. élevé balc.
**70 m²** Ravissant 3 P. cft luxueux 495.000 F.
Vendredi, samedi 14 h. à 19 h.

**GARCHES** dans belle résid. face au parc de Saint-Cloud, bel appt 120 m², 3 chbres, chbre service, jardin privatif, prix intéressant. Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

NEUILLY Bois, calme, part. vd 108 m² plein *Sud* sur jard., gde terrasse 90 m². 637-08-31.

**ASNIÈRES** près mairie
dans bel imm. 2 p., cuis., entrée, s. d'eau, w.-c., chff centr., 2e étage sur rue. 200.000 F. Tél. bureau 376-77-20 ou *domicile 376-21-56.*

### 93 Seine-Saint-Denis

ST-DENIS beau 3 P. s/r., w-c, *bains, cuis., dressing refait luxe,* soleil, imm. ravalé, pr. Mº, créd. propriétaire 296-12-08.

### 94 Val-de-Marne

**ST-MANDÉ** BOURGEOIS près BOIS
**4 P.** tout confort, balcon, px 720.000 F. 344-07-13.

ST-MAUR près R.E.R.
dans immeub. pierre de taille 3 pces part. état 430.000 F. Tél. 883-46-72 - 283-61-74.

### 95 - Val-d'Oise

**ISLE-ADAM**
Proximité de la forêt et centres hippiques.
Luxueuse résidence
de deux immeubles
de deux étages avec ascenseurs
dans parc naturel.
3 APPARTEMENTS DE 4 P.
Grande terrasse avec barbecue.
PRIX : 480.000 F
(Reste également un 3 Pièces et un 5 Pièces), Visite sur place ts les jours de 15 à 20 h, sauf lundi et mardi.
92, av. des Bonshommes, Isle-Adam ou sur R.-V. 469-32-99.

### Province

LYON, part. vd à part. appart. *ds imm. anc.* Quai Rhône 4e ét. asc. Plein soleil matin. Vue splendide. 3 chambres + gde salle à manger + cuis. + salle d'eau + gd hall, entrée, cheminées. *Chauff. centr. gaz ind., chaud.* neuve 190 m² env. + cave + grenier + ch. rangt. 5e ét. Tél. matin avant 8 h 15 ou soir après 20 h. (7) 827-19-62. Agences s'abstenir.

A vendre appt, 65 m² env. dans petit immeuble de 8 appts. Tél. : 16 (50) 58-63-84.

## appartements achats

**ACHÈTE** comptant sans crédit
3 à 4 pièces, Paris. Urgent. Mme FAURE : 261-68-81. Le soir : 900-84-25.

**ACHÈTE** Directement
URGENT. PARIS. 2 à 4 PIÈCES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubl. Paiement comptant.

PART. rech. quartier NATION immeuble standing, appt 65 m² minimum, dernier étage avec terrasse - Téléph. : 372-98-37.

URGENT
Particulier recherche appt. 2-3 P., confort 60 m² environ, bon immeuble, 320.000 F, maximum, 11e, 12e, 20e. Proximité Nation. Ecr. s/nº 709 M. à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETUDE DEJOIE
rech. APPTS 16e-7e-6e-5e.
TEL. 551-99-93.

## locations non meublées offres

### Paris

**CABINET BOUCHARDON**
28, rue Porte-Côté, BLOIS
(54) 78-10-31

**LOUE STUDIO**
143, rue St-Dominique, 7e, 2e étage, nº 8. 1.100 F mensuel + charges.
Visite sur place vendredi *15 mai* de 10 h 30 à 13 h 30.

PRES 12e, 150 m CHATEAU, MÉTRO ET BOIS VINCENNES
Pptaire loue sans commission ds imm. rénové STUDIOS, 2 P. en duplex équipés tout cft, jamais habités, de 1.250 à 2.100 F HC. Sérieuses références exigées. S/pl. Ce jour, 25 bis, rue Raymond du Temple à Vincennes.

**PPTAIRES** Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. Services gratuits. 272-02-62.

### Région parisienne

SANS COMMISS., Val-de-Marne, 25 mn. de l'Opéra par R.E.R.
**BOISSY** Immeuble neuf grand standing
ST-LEGER, dans verdure, studios 1.100 F. 2 pièces, 1.600 F., cuis. équipée. 608-11-64.

**SAINT-MAUR** SUPERBE VILLA
living 85 m², cuisine équipée, 3 chambres, 2 bains, garage, terrain paysagé. Tél. 340-35-83.

## locations non meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**
8, av. de Messine, Paris (8e)
Rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS
Paris ou Ouest résidentiel. **562-78-99**

Cadre de banque (allemand) cherche meublé ou pas, quartier agréable. Tél. bur. 359-07-07, p. 428 ou P.K., r. de Prony, 17e.

ETUDIANT recherche
STUDIO VIDE
cft, à partir de juillet,
quartier République,
Jacques-Bonsergent ou Ternes.
Faire offres à
M. Philippe BERTHELOT,
*13, rue de Sofia, 75018 PARIS.*

J. F., cherche à louer, au 1-7-81, studio ou petit 2 *pièces*. Loyer 1.200 F, CC. Tél. 340-92-98, le soir après 19 h. Agences s'abstenir.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banl. Loyers *garantis. 5.000 F max. 283-57-02.*

Ingénieur marié 3 enfants rech. appart. 110 m², 2 s. de bains, sur Versailles, Le Chesnay, libre le *15 juillet. M. Ginolhac, 28, rue* des Perrières, 21000 Dijon ou tél. 950-42-94.

## locations meublées demandes

### Paris

**H. INTERNATIONAL**
recherche pour BANQUES ETRANGERES et DIPLOMATES, appt. et maisons Paris et Ouest *résidentiel.* VIDE ou MEUBLE LOCATION ou ACHAT. Téléphone : 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

### Province

Personne seule, recherche à louer pour toute l'année, petit logement meublé dans village, campagne du Centre-Ouest ou Sud-Ouest. Ecr. M. GANDIER, 2, rue Pierre-Loca, 13003 MARSEILLE.

## bureaux

**SIÈGES DE SOCIÉTÉS**
avec secrétariat, tél., télex TOUTES DEMARCHES POUR CREATIONS D'ENTREPRISES
**ACTE S.A. 261-80-88 +.**

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

**PARIS 11e** *Pptaire loue* 1.600 m² en 1 ou 2 lots. 583-83-33.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
**BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e**
**ASPAC** PARIS-8e 293-60-50 +
*votre* SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIEGE A PARIS
VOTRE SIEGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
*S.E.I.C.A.* 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris 2e.

LEVALLOIS MAIRIE
Murs luxueux, bureaux 385 m² *2.300.000 F. Tél. 633-33-67.*

## immeubles

**NEMOURS** BEL IMMEUBLE
divisé en 4 apparts libres. Parc clos murs 1.300 m². Prix : 1.200.000 F. *LECAUCHOIS* à Nemours, 428-02-07 et 52-87.

## maisons de campagne

*A vendre près PIERREFONDS, à 90 km de Paris*, maison ancienne à aménag., Px 130.000 F. L. FABRE. Téléph. 370-78-28.

*Près ALBERTVILLE (73)*, vends p. résid. sec., alt. 750, maison rust. pierre, 4 gdes pces, gde chem., caves voût., source, élect. p. groupe, meubles, 1.600 m². Tout bon état. 120.000 F. M. RUET, Chevalon, 38340 Voreppe.

## pavillons

A YERRES (91) près forêt SENART, 20' de PARIS gare de LYON, PART. vend maison individuelle, 100 m² habitables : séjour avec cheminée, bureau, 3 chambres, cuisine, cellier, jardin, dépendances, quartier calme et résidentiel. Proximité immédiate commerce, écoles, transports. 430.000 F. Tél. 948-81-60.

Près ST-CYR-S/MORIN 77
Maison traditionnelle 1965, séj. + 3 chbres, cft., sur jardin. 1.300 m². Px 550.000 F. 260-39-11, poste 242.

Vd Lamorlaye (60) 30' g. du N. Mais. 73, 140 m², séj. 40 m², bur., cuis. meublée 4 chbres, 2 bs, gar. 2 voit. Jard., arbr., 1.200 m². 780.000 F. (4) 421-40-91, après 18 h.

95 Arronville, 15 km Cergy-Pontoise, pav. 1976, 1.900 m² bordé par ruisseau, 100 m², 5 P. + combl. aménageab., terrasse. 480.000 F dont 140.000 F PIC. COOK. 981-23-74 et 466-55-94 (20 h.).

**VÉSINET** 6 P. sur 500 m², confort, 940.000 F souhait. S/pl. dim. 12, Ampère.

BOIS-D'ARCY. Prox. gare, au calme sur 360 m² de terrain, solide construction, en parfait état, sur sous-sol, comprenant : séjour double, cuisine équipée, 3 chambres, salle de bains, w.-c. Prix 630.000 F. IN 045-29-09.

## villas

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
(à 2 km). Villa neuve 6 pces, 170 m², cheminée, cuis. équipée. Parfait état. 140 m², sous-sol, 750 m² jardin paysagé et clos. Prix 1.350.000 F, frais réduits. Tél. : 954-68-00.

Part. vds belle villa T6, const. de style, récente, 7 ans, grd standing, terrain aménagé, parc, vue sur Pyrénées, Tarbes Est (H.-Pyr.) - (16) 62-37-13-55.

Saint Nom-la-Bretèche
Particulier vend villa
avec piscine 2.100.000 F.
Tél. 505-13-77 P. 162
ou 460-82-90.

**10 KM VERSAILLES**
SITE EXCEPTIONNEL
Vue splendide, villa récente, 200 m², séjour 84 m², 5 ch., *5 bains, jardin 1.485 m². Urgent.* 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

هكذا من الاصل



# INFORMATIONS « SERVICES »

## BIBLIOGRAPHIE

### Les publications de la Documentation française

*La Documentation française* vient de publier les ouvrages suivants :

— **Présent et futurs de l'audiovisuel en éducation.** — Ce rapport du groupe Jacques Treffel se propose de faire le point sur les nouvelles technologies audiovisuelles et sur les transformations qu'elles induisent dans la manière d'enseigner, puis d'aider les enseignants à s'assurer *la maîtrise des médias* et de l'expression audiovisuelle. (200 pages, 49 F.)

— **R.A.M.S.E.S. 1981 : Coopération ou guerre économique.** — Réalisé sous la direction d'Albert Bressand, ce premier rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (R.A.M.S.E.S.) de l'Institut français des relations internationales se propose de présenter *au public une vaste synthèse* annuelle des principaux aspects de l'économie internationale vus sous l'angle politique et sous l'angle économique. (298 pages, 69 F.)

— **Présentation du VIIIe Plan (1981-1985).** — Rapport du groupe de travail « Prospective de la consommation d'énergie à long terme » (40 F). Rapport du comité « Financement » *annexes, trois-tomes (70 F, 80 F* et 80 F).

— **Bibliographie sélective sur les politiques d'immigration dans la Communauté économique européenne.** — Par Hélène Brassard La brochure, collection « Etudes et Documents ». 58 pages, 12 F.

— **Aménagement de l'espace et du temps, et développement du tourisme.** — Ces actes du conseil supérieur du tourisme contiennent le texte des quatre rapports de la session 1979-1980. la France, espace de loisirs à l'échelle européenne ; tourisme à thème et vacances actives ; bilan des pays d'accueil et du tourisme rural ; tourisme et loisirs de proximité. Ils s'efforcent de répondre à la question : quelle gestion économique de l'espace et du temps doit être *recommandée pour développer* le tourisme, gros consommateur de ces deux biens. (280 pages, 60 F.)

— **La réforme du financement des universités.** — Ce rapport au premier ministre de la commissions d'étude, présidée par Yves Fréville, constate un recul de l'autonomie financière et administrative des universités, instituée par la loi du 12 novembre 1968, et dégage quatre priorités susceptibles de remédier à cet état de fait. (130 pages, 35 F.)

— ***Préparation du VIIIe Plan* (1981-1985).** — Rapport de la commission « Emploi et relations de travail ». Travaux contributifs (55 F). Rapport de la commission « Protection sociale et famille » : annexes, tome I et tome II, le volume 95 F.

— **L'éducation et l'informatisation de la société par J.-C. Simon.** — Annexes 2 : « Les expériences par pays ». (306 pages, 65 F.)

— **Les bio-industries... des opportunités pour les P.M.I.** — Nouvelle étude de la collection du ministère de l'industrie « Programme national d'innovation ». (80 pages, 60 F.)

— **Des chiffres pour le patrimoine.** — Cet ouvrage du service des études et recherches du ministère de la culture et de *la communication contient* les données chiffrées les plus significatives relatives à la fonction « Conservation-diffusion du patrimoine ». (132 pages, 35 F.)

— **Introduction aux transports terrestres.** — Cette brochure de la direction des transports terrestres est destinée aux candidats aux concours d'agents de contrôle des transports terrestres. (164 pages, 25 F.)

— **L'innovation technologique et les petites et moyennes entreprises.** — Rapport au premier ministre. Présenté par M. Michel Barnier, le rapport se propose de montrer le rôle que les P.M.E. et l'Etat ont à jouer en matière d'innovation. (78 pages, 40 F.)

— **IIIes assises internationales de l'environnement.** — (Paris, 9, 10, 11 décembre 1980). *Compte rendu du colloque.* Volume I : « Santé et environnement ». (80 pages, 40 F.)

— **Recherches sur les compétences professionnelles à développer dans les enseignements.** — Analyse du travail dans les systèmes énergétiques-thermiques. (200 pages, 59 F.)

— **Guide administratif de la pêche fluviale, deuxième édition.** — *Ouvrage publié par le* ministère de l'environnement et du cadre de vie. (268 pages, 60 F.)

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris (7e) et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ; télex : Docfran, Paris 204826.

**LA PRESSE A L'ÉCOLE.** — Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) organise, du 2 au 5 septembre 1981, au collège de Passy-Buzenval, le deuxième Forum national de la *presse* à l'école avec le concours du Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.).

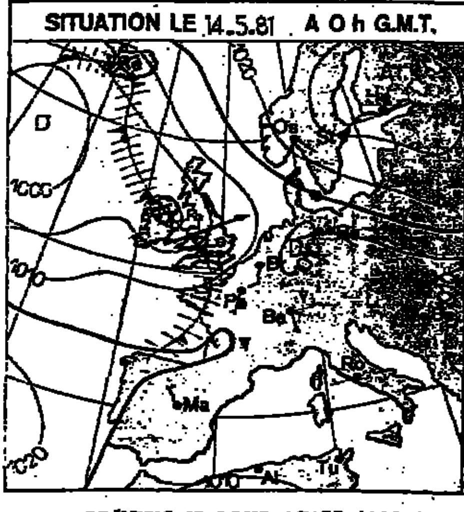
★ Les inscriptions sont à envoyer avant le 31 mai au C.P.J. (33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71).

**LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE.** — La littérature et les périodiques pour l'enfance et la jeunesse sont les thèmes d'un stage que propose, du 1er au 7 juin prochain, le Centre de recherche et d'application *des techniques d'éducation* populaire de Dijon. Les frais de stage sont de 200 F et de 28 F par jour

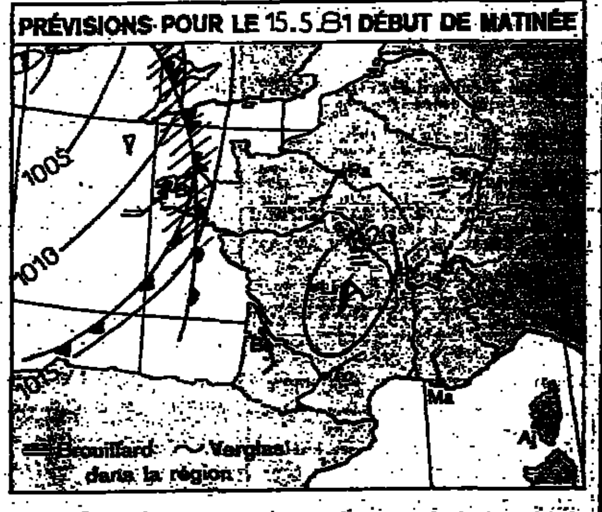
★ Direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs, 22, rue Audra. B.P. 1530 - 21033 Dijon Cedex. Tél. : (80) 30-47-73.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.5.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15.5.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 mai à 0 heure et le vendredi 15 mai à *24 heures* :

Une nouvelle perturbation océanique abordera l'Europe occidentale et touchera nos régions du Nord-Ouest, mais une crête anticyclonique en voie de développement s'opposera à son extension à travers notre pays.

Vendredi 15 mai, des nuages passagers donneront quelques pluies ou *averses dès le matin sur la Bretagne,* puis sur la Vendée et la Normandie au cours de l'après-midi. Sur ces régions, les vents de sud ou de sud-ouest se renforceront. Ils deviendront assez forts sur les côtes. Sur le reste du pays, de belles périodes ensoleillées prédomineront, après une matinée localement brumeuse dans les vallées (bancs de brouillard à craindre au lever du jour). Les températures seront sans grand changement dans le Nord-Ouest, en légère hausse ailleurs.

Jeudi 14 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était de 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mai ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Bourges, 14 et 6 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, *15 et 9 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille,* 18 et 8 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 18 et 14 ; Paris - Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 18 et 4 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 ; Amsterdam, 21 et 8 ; Athènes, 19 et 16 ; Berlin, 27 et 13 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 28 et 18 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 19 et 8 ; *Genève, 15 et 9* ; Jérusalem, 29 et 11 ; Lisbonne, 20 et 9 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 18 et 8 ; Moscou, 13 et 5 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 14 et 5.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mai 1981 :

DES DECRETS

● Instituant les dispositions des livres III et IV du nouveau code de procédure civile et modifiant certaines dispositions de ce code ;

● Relatif à la Réunion des musées nationaux et à l'Ecole du Louvre ;

● Relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires ;

● Changeant la dénomination du tribunal supérieur d'appel de Papeete en celle de cour d'appel de Papeete ;

● Fixant le montant de la redevance relative à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vigne pour 1981 ;

● Modifiant le décret n° 72-197 du 10 mars 1972 portant application de l'article 18 du décret n° 72-196 du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissements accordées par l'Etat ;

● Portant application à la profession de masseur-kinésithérapeute de la loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles ;

● Ouvrant un nouveau délai pour la validation, dans le régime spécial de la sécurité sociale dans les mines, de certaines périodes d'activité salariée exercée dans les mines en Algérie ;

● Révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946, pris pour l'application du livre IV du code de la sécurité sociale relatif à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

● Modifiant le décret n° 65-335 du 30 avril 1965 relatif à la gestion et à l'utilisation des fonds scolaires destinés aux établissements d'enseignement publics ou privés ;

● Relatif à l'Institut géographique national ;

● Relatif à la composition de la chambre syndicale des agents de change ;

● Modifiant les statuts de l'Institut d'émission d'outre-mer ;

● Modifiant le décret du 7 octobre 1890 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 90 du code de commerce et de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme ;

● Pris pour l'application de la loi n° 80-539 du 16 juillet 1980 relative aux astreintes prononcées en matière administrative et à l'exécution des jugements par les personnes morales de droit public et relatif à la commission du rapport et des études du Conseil d'Etat.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 16 MAI**

« Le Panthéon », 10 h. 30, devant, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel Lassay », 15 h., 128, rue de l'Université (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Crillon », 15 h., 10, place de la Concorde (Approche de l'art).

« La rue Saint-Honoré », 15 h., carrefour rue Saint-Honoré, rue du Pont-Neuf (l'Art pour tous).

« Vieux Beau-Bourg », 15 h. 15, 59, rue des Gravilliers, Mme Barbier.

« Hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru, P.-Y. Jaslet.

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale, M. de La Roche.

« Saint-Sulpice », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Petit Montrouge », 14 h. 30, métro Mouton-Duvernet (Paris pittoresque et insolite).

« Les chevaux de Saint-Marc », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Le Bon Roi René », 11 h., palais de Chaillot (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

14 h. 45, Club du Faubourg, 64, rue du Rocher, M. L. Forestier : « Science et humanisme » ; M. J. Rabeyrin : « Pouvons-nous espérer en des jours meilleurs ? ».

15 h., mairie du quatorzième, 2, place Baudoyer : « Conférence d'initiation à la généalogie ».

15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : « Sur les pas de Teilhard de Chardin en Chine » (Fondation Teilhard de Chardin).

15 h., collège Condorcet, 61, rue d'Amsterdam, Père Richard Friedli : « Une éducation de la paix par le yoga ».

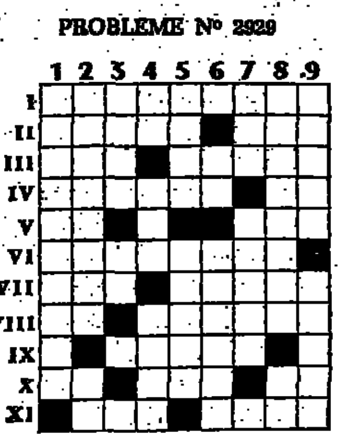
16 h., 7, rue Danton : « Finalité de l'organisation dans l'univers » (Psychologie-Intégration).

17 h., 5, rue Largillière : « La danse indienne, sculpture en mouvement » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, église évangélique baptiste, 72, rue de Sèvres : « L'art moderne et la crise contemporaine » (entrée libre).

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2929



**HORIZONTALEMENT**

I. Des gens qui ne font rien pour tenter de gagner davantage. — II. Séance de domestication des « canards » sauvages. A fait, jadis, bouillir plus d'une soupe au lait. — III. Terme d'identité. N'est pas toujours donnée dans une intention charitable. — IV. Interrupteurs de courant. Possessif. — V. Copulative. Toujours un peu défait quand on l'abandonne. — VI. Pieuses manifestations de psittacisme. — VII. Apprit à ses dépens que la pomme avait plusieurs variétés de pépins. Il est dans les vapeurs quand il sort du café. — VIII. Note. Sièges. — IV. Partie la moins brillante d'une botte. — X. Copulative. Frère exécutant les ordres sans les avoir reçus. Exhibe son fil dans une botte qui n'a rien de secrète. — XI. Personne n'est impatient d'attendre son retour. Huile fleurant le pétrole.

**VERTICALEMENT**

1. Procédé de soustraction pour résoudre une addition. — 2. Machine douée d'une vitesse impressionnante. Possessif. — 3. Son pommier et son péché l'ont rendu célèbre. Personnel. — 4. Peu de chose en vérité. Se refusa à toute confession. Son et lumière. — 5. Elle fut ravie et ravie de l'être. Raconta des histoires. — 6. Préposition. Mélange acide de sel et de vinaigre. — 7. Mouvement perpétuel. Ses médailles fondirent sous le soleil d'Italie. — 8. Avec une telle disposition, il est aisé d'accéder à la licence. Rapport imprécis. — 9. Chambre forte. Il est évident qu'on ne peut voler sans le prendre.

**Solution du problème n° 2928**

*Horizontalement*

I. Initiales. — II. Nasiller. — III. Italie. Ur. — IV. Tarte. Ode. — V. It. Nocif. — VI. Aile. Tu. — VII. Toisait. — VIII. Intuitif. — IV. Iso. Tir. — X. Erg. Lire. — XI. Aérifère.

*Verticalement*

1. Initiative. — 2. Natation. Ra. — 3. Isar. Litige. — 4. Tilt. Esus. — 5. Ilien. Aïoli. — 6. Ale. Ohit. If. — 7. Le. Oc. Titre — 8 Erudit. Fier. — 9. Refus.

GUY BROUTY.



| loterie nationale | LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| TRANCHE DES OISEAUX — TIRAGE N° 32 DU 13 MAI 1981 | | | | | |
| **TERMINAISONS** | **FINALES ET NUMEROS** | **SOMMES A PAYER** | **TERMINAISONS** | **FINALES ET NUMEROS** | **SOMMES A PAYER** |
| | | F. | | | F. |
| 1 | 2 191 | 1 000 | 5 | 193 965 | 500 000 |
| | 0 771 | 5 000 | | | |
| | 0 971 | 5 000 | 6 | 6 | 70 |
| | 270 791 | 3 000 000 | | | |
| 2 | 332 | 500 | 7 | 47 | 150 |
| | 5 532 | 5 000 | | 0 487 | 1 000 |
| | | | | 9 107 | 1 000 |
| 3 | 3 | 70 | 8 | 0 488 | 1 000 |
| | 873 | 570 | | | |
| | 3 853 | 1 070 | 9 | 29 | 150 |
| | 8 033 | 1 070 | | 139 | 500 |
| | 8 993 | 10 070 | | 6 079 | 1 000 |
| | | | | 9 529 | 1 150 |
| 4 | 0 714 | 1 000 | | 9 279 | 5 000 |
| | 7 664 | 10 000 | | 59 319 | 50 000 |
| 5 | 05 | 150 | 0 | 60 | 150 |
| | 185 | 500 | | 980 | 500 |
| | 415 | 500 | | 0 570 | 5 000 |
| | 2 145 | 1 000 | | 4 700 | 5 000 |
| | [illegible] | 100 000 | | | |

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 20 MAI A ARQUES (Pas-de-Calais)

| LOTO — TIRAGE N° 19 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Numéros | 2 | 3 | 16 | 19 | 37 | 48 |
| NUMERO COMPLEMENTAIRE | 6 | | | | | |

PROCHAIN TIRAGE LE 20 MAI 1981 VALIDATION JUSQU'AU 19 APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 13 MAI 1981 - N° 32

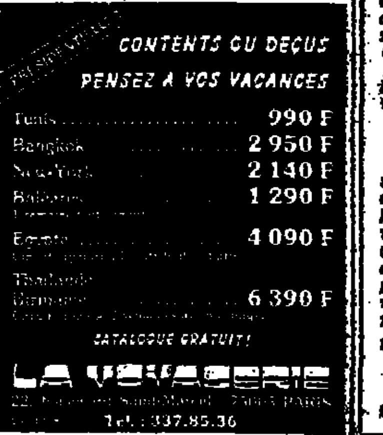
**ARLEQUIN** — RÉSULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 33 DU 13 MAI 1981

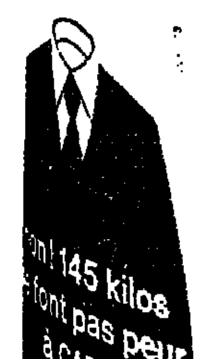
| Finales et numéros | Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier | | | | | | | | | Sommes à payer |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | Tous les billets terminés par 7 gagnent 50 F dans toutes les séries | | | | | | | | | |
| 26 | Tous les billets terminés par 26 gagnent 200 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 62 gagnent 100 F dans toutes les séries | | | | | | | | | |
| | Numéros gagnants dans toutes les séries | | | | | | | | | F. |
| 628 | 0268 | 1268 | 2268 | 3268 | 4268 | 5268 | 6268 | 7268 | 8268 | 300 |
| | 0286 | 1286 | 2286 | 3286 | 4286 | 5286 | 6286 | 7286 | 8286 | 300 |
| | 0628 | 1628 | 2628 | 3628 | 4628 | 5628 | 6628 | 7628 | 8628 | 3 000 |
| | 0682 | 1682 | 2682 | 3682 | 4682 | 5682 | 6682 | 7682 | 8682 | 300 |
| | 0826 | 1826 | 2826 | 3826 | 4826 | 5826 | 6826 | 7826 | 8826 | 800 |
| | 0862 | 1862 | 2862 | 3862 | 4862 | 5862 | 6862 | 7862 | 8862 | 400 |
| 283 | 0238 | 1238 | 2238 | 3238 | 4238 | 5238 | 6238 | 7238 | 8238 | 300 |
| | 0283 | 1283 | 2283 | 3283 | 4283 | 5283 | 6283 | 7283 | 8283 | 3 000 |
| | 0328 | 1328 | 2328 | 3328 | 4328 | 5328 | 6328 | 7328 | 8328 | 300 |
| | 0382 | 1382 | 2382 | 3382 | 4382 | 5382 | 6382 | 7382 | 8382 | 300 |
| | 0823 | 1823 | 2823 | 3823 | 4823 | 5823 | 6823 | 7823 | 8823 | 300 |
| | 0832 | 1832 | 2832 | 3832 | 4832 | 5832 | 6832 | 7832 | 8832 | 300 |

| Finales et numéros | Numéros gagnants | Sommes à payer série 70 | Sommes à payer autres séries | Numéros gagnants | Sommes à payer série 10 | Sommes à payer autres séries |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4350 | 0 346 | 5 000 | 1 000 | 4 036 | 5 000 | 1 000 |
| | 0 364 | 5 000 | 1 000 | 4 063 | 5 000 | 1 000 |
| | 0 436 | 5 000 | 1 000 | 4 306 | 5 000 | 1 000 |
| | 0 463 | 5 000 | 1 000 | 4 360 | 2 400 000 | 20 000 |
| | 0 634 | 5 000 | 1 000 | 4 603 | 5 000 | 1 000 |
| | 0 643 | 5 000 | 1 000 | 4 630 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 046 | 5 000 | 1 000 | 6 034 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 064 | 5 000 | 1 000 | 6 043 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 406 | 5 000 | 1 000 | 6 304 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 460 | 5 000 | 1 000 | 6 340 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 604 | 5 000 | 1 000 | 6 403 | 5 000 | 1 000 |
| | 3 640 | 5 000 | 1 000 | 6 430 | 5 000 | 1 000 |

PROCHAIN ARLEQUIN LE 27 MAI 1981 A TEMPLEMARS (Nord) TIRAGE TÉLÉVISÉ A 13 h 30

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 13 MAI 1981 - N° 33





Le Monde

# économie

## AFFAIRES

METTANT FIN A « L'ÉTAT DE CRISE MANIFESTE »

### La Commission européenne supprimera la plupart des quotas de production d'acier après le 30 juin

M. Etienne Davignon, commissaire européen à l'industrie, a annoncé, *mercredi 13 mai*, dans l'après-midi, que la Commission européenne mettrait fin le 30 juin au contingentement de la production d'acier dans la C.E.E. à l'exception de celui touchant les « *bobines à chaud* ». M. Davignon s'est « *félicité du progrès réalisé par les sidérurgistes vers un retour à la discipline et à la solidarité* », ainsi que des « *progrès vers la réalisation de l'accord volontaire de limitation de la production* ».

C'est le 30 octobre 1980 que le Conseil des ministres des Neuf, réuni à Luxembourg avait donné, à l'unanimité, son feu vert à la Commission européenne pour que, conformément à l'article 58 du traité de la CECA, elle déclenche « *l'état de crise manifeste* », et, à ce titre, impose un contingentement autoritaire de la production d'acier dans la C.E.E. C'était la première fois que l'article 58 était appliqué, mais l'Allemagne de l'Ouest, par la voix de son ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff (libéral) s'y était très vigoureusement opposée. Les ministres des autres États membres avaient dû lui arracher son consentement, s'engageant à ce que le contingentement prenne fin obligatoirement le 30 juin 1981.

La proclamation de « *l'état de crise manifeste* » était due, on le sait, à une crise brutale de l'acier européen, déclenchée au début de juillet par l'éclatement du club de production Eurofer, l'un de ses membres, l'allemand Klöckner, ayant repris son indépendance. De ce fait, une anarchie s'était instaurée dans la sidérurgie européenne, entraînant une surproduction généralisée et une chute verticale des prix.

#### Éviter toute spéculation

Le contingentement imposé par la Commission prévoyait à la fois une réduction des livraisons au niveau de l'acier brut (et non seulement des produits), de l'ordre de 10 % à 15 %, et un relèvement des prix par paliers de l'ordre de 20 % environ. Sa levée, le 30 juin 1981, impliquait une concertation des producteurs européens pour limiter volontairement leurs livraisons et éviter le retour à l'anarchie. Pendant le premier trimestre 1981, en prévision de cette échéance, les quinze membres du club Eurofer se mettaient au travail et, après de dures négociations, signaient le 18 avril 1981 un accord provisoire sur la limitation de leur production. Mais la société Klöckner avait refusé de signer, son président réclamant une « rallonge » de plus de 1 million de tonnes en « bobines à chaud ».

Cette catégorie de produits est très importante, car elle sert notamment à la fabrication des tôles minces pour l'automobile et représente 40 % environ de la production d'acier de la C.E.E. Aucun accord n'ayant pu être conclu à ce jour avec Klockner, on comprend que M. Davignon, soulignant « *l'importance cruciale* » de ce produit, ait obtenu de l'Allemagne fédérale le maintien d'un contingentement au titre de l'article 58. Pour justifier cette décision, la Commission a estimé que les arguments présentés par la société Klockner à l'appui de son refus « *n'ont pas été reconnus pertinents ni du point de vue technique, ni du point de vue de l'équité* ». C'est pour ne pas « *laisser subsister d'incertitude sur la situation* », après la date fatidique du 30 juin, qu'elle a rendu publique sa décision. En fait, ce problème aurait dû être examiné à un conseil des ministres des Dix tenu le 12 mai, mais ce conseil a *été reporté* au 25 mai et M. Davignon a pris les devants pour faire cesser toute spéculation sur les prix et les quantités d'acier.

F. R.

## Un prêt américain à l'UTA

La compagnie privée française U.T.A. vient de passer commande de deux Boeing-747 « tous passagers » supplémentaires, qui lui seront livrés en mars 1983 et mai 1984. U.T.A. modernise ainsi sa flotte, qui compte actuellement quatre Boeing-747, six Mc-Donnell-Douglas DC-10 et cinq Mc-Donnell-Douglas DC-8 (après le retrait, au cours des dernières semaines, de quatre autres appareils de ce modèle).

Le financement de cet investissement — 171,6 millions de dollars (926,6 millions de francs) — sera assuré à la fois par les fonds propres de la compagnie (49,5 millions de dollars), par un prêt privé de 39 millions de dollars, par un autre prêt de 55,4 millions de dollars de l'Export-Import Bank américaine, laquelle garantira, par ailleurs, les 27,7 millions de dollars octroyés à l'acquéreur par la Société américaine de financement privé à l'exportation.

Le prêt de l'Eximbank, remboursable en dix ans, sera à intérêt de 8,75 %, un taux nettement inférieur aux pratiques habituelles de cette institution financière pour une telle durée (il dépassait 10 % ces derniers temps). Faut-il pour autant y voir une réaction des circuits financiers américains, aiguillonnés par les constructeurs d'avions, à l'offensive des pays européens pour soutenir le financement de l'Airbus ? Depuis plusieurs mois, en effet, on reproche outre-Atlantique aux financiers européens d'accorder aux clients du consortium Airbus des conditions de paiement incompatibles avec le coût de l'argent sur les marchés. Jusqu'ici l'Europe a fait la sourde oreille aux récriminations américaines, et une nouvelle série de négociations devaient s'ouvrir cette semaine à Paris.

Le communiqué de l'Eximbank annonçant l'octroi du prêt à U.T.A. est venu ajouter un peu d'huile sur le feu. Il souligne en effet que le gouvernement français avait « encouragé » U.T.A. « à acheter des Airbus A 300 et lui avait offert des conditions de crédit avantageuses ». Le zèle de la banque américaine paraît, en l'espèce, excessif à la direction d'U.T.A. elle-même, qui fait observer qu'elle n'a jamais souhaité acquérir d'Airbus, les versions actuelles de l'avion ne répondant pas aux caractéristiques de son réseau.

---

● *La Société des tricotages roannais a déposé son bilan.* Elle a été autorisée par le tribunal de commerce à poursuivre son activité dans l'attente de la présentation, en mai, d'un plan de restructuration. Cette société de confection employait cent cinquante deux personnes en 1979 et n'emploie plus que cent-dix personnes actuellement, dans son usine de Roanne (Loire).

● *L'Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS)* organise, les 25 et 26 mai, au Palais des congrès à Paris, un « *carrefour de formation à l'actionnariat dans l'entreprise* », destiné aux salariés directement concernés par ce problème. Un débat entre salariés et dirigeants d'entreprise aura lieu dans la soirée du 25 mai.

● *Le trafic de l'aéroport de Strasbourg.* — L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim a *enregistré*, en 1980, une croissance de 7,8 % de son trafic de passagers. Il a accueilli cinq cent vingt-trois mille cent soixante et onze personnes et se place au neuvième rang des *aéroports* français membres de l'association internationale des aéroports civils. Le coefficient moyen de remplissage des avions de la ligne Paris-Strasbourg, desservie depuis le 30 mars par un Airbus A-300 de trois cent quatorze places, est de 31,7 % dans le sens Paris-Strasbourg et 53,3 % dans le sens inverse.

POURSUIVANT SA CESSION D'ACTIFS

### Firestone vend la participation qu'il détenait dans le capital d'une société japonaise

*Le groupe américain Firestone*, troisième fabricant mondial de pneus, vient de revendre à la firme Unitika, second producteur japonais de nylon, la participation de 19 % qu'il détenait dans le capital de la société nippone Ohtsu Tyre and Rubber Cy.

Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. Les dirigeants de Firestone ont néanmoins indiqué que le produit de cette cession servira à reconstituer la trésorerie de l'entreprise mise à mal par les déficits répétés de ces dernières années et par deux opérations très coûteuses de retrait de pneus, la première en 1978 (230 millions de dollars) et la seconde en juillet 1980 (56 millions de dollars).

Rien que pour l'exercice écoulé, la perte du groupe s'était élevée à 106 millions de dollars (490 millions de francs) pour un chiffre d'affaires à peu près inchangé de 5,3 milliards de dollars (22,8 milliards de francs) dont 81 % réalisés dans la branche « pneus ».

Cette vente d'actifs survient après un sérieux délestage, qui ressemble singulièrement à une vente par appartement. Au cours de l'été 1980, Firestone avait déjà revendu sa chaîne britannique de magasins de détail. Au mois d'octobre suivant, le groupe avait fermé sa dernière fabrique de pneus outre-Manche et au mois de décembre suivant, il avait cédé toute sa division « matières plastiques » à l'Occidental Petroleum. Manifestement, ces opérations n'ont pas suffi à colmater les brèches.

Mais la décision de se retirer d'Ohtsu a été aussi motivée par les très mauvais résultats de cette société dont Unitika, après en être devenu l'unique propriétaire, pourrait en céder le contrôle à Sumitomo Rubber, mieux armé pour redresser l'affaire. De toute manière, affirme-t-on chez Firestone, ce retrait du Japon ne remet pas en cause le projet d'association avec Bridgestone, numéro un nippon du pneu, pour la fabrication en commun de pneus radiaux pour poids lourds. Firestone n'est en tout cas pas seul à se débattre pour assurer sa survie dans un marché qui n'est plus porteur. Goodrich, autre fabricant américain de pneus, en proie lui aussi à de sérieuses difficultés financières, cherche également à se procurer des liquidités en tentant de revendre sa participation de 20 % dans Yokohama Tyre, deuxième fabricant japonais de pneus.

A. D.

## AUTOMOBILE

DANS UN MARCHÉ EN RECUL DE 16,4 %

### Les ventes des marques étrangères progressent de près de 16 % en avril

**Le marché français de l'automobile est resté très déprimé en avril. Les ventes totales ont diminué de 16,4 % par rapport à avril 1980 (mois record, il est vrai), indiquent les résultats provisoires publiés par la Chambre syndicale des constructeurs. Ce recul du marché atteint seulement les marques françaises, dont les ventes ont chuté de 24,1 %, tandis que celles des voitures étrangères progressaient de 15,9 %.**

Ce phénomène dure depuis janvier (l'augmentation des ventes de véhicules étrangers atteint 18 % au cours des quatre premiers mois de l'année). Il est lié notamment à la réorganisation des réseaux Peugeot et Talbot, dont la fusion a entraîné le passage de nombreux concessionnaires à la concurrence, surtout étrangère (Volkswagen, Ford et Fiat en ont été les principaux bénéficiaires). Au cours des quatre premiers mois de 1981, en effet, les ventes de Peugeot en France ont chuté de 27,3 % et celles de Talbot de 28,4 %, tandis que Citroën parvenait à limiter ses pertes à 19,3 % et Renault à 16,9 %. Depuis deux mois, cependant, il semble que les ventes de la Régie marquent le pas à leur tour, le recul pour avril 1981 atteignant le chiffre record de 27,1 % (par rapport à un mois d'avril 1980 exceptionnel également pour la Régie).

« *En fait, les ventes d'avril 1981, voisines de 179 000 voitures, s'inscrivent bien dans la tendance qui prévaut depuis quelques mois, et ne marquent ni amélioration ni détérioration nouvelle* », note la Chambre syndicale. « *La question se pose de savoir si le marché n'a pas atteint son plancher : dans cette hypothèse, les mois à venir ne pourraient être marqués que par une poursuite de la stagnation au niveau actuel ou peut-être une légère remontée.* »

---

● *Renault - Véhicules industriels (R.V.I.)* a vendu, en 1980, aux Etats-Unis, 1 509 camions à moteur Diesel par l'intermédiaire du réseau de son partenaire Mack Trucks. En 1981, la firme française compte écouler 4 000 véhicules similaires et, en 1984, 9 000, a annoncé M. Zanotti, P.-D.G. de R.V.I., au cours d'une visite des usines américaines Mack Trucks. « *Nous aurons besoin de 500 millions de francs pour asseoir définitivement notre position chez Mack* », a-t-il déclaré, précisant que Renault avait l'intention de racheter à terme Mack, dont il détient déjà 20 % du capital. — *(A.F.P.)*

## AGRICULTURE

### LA C.E.E. LIVRE DE NOUVEAU LA POLOGNE

Bruxelles (Communautés européennes). — La C.E.E. vient de mettre à la disposition de la Pologne 260 000 tonnes de produits agricoles (dont 200 000 tonnes d'aliments composés et 25 000 tonnes de riz) à un prix inférieur de 15 % aux cours mondiaux. A deux reprises déjà, en décembre 1980 et en avril dernier, les Dix ont offert à Varsovie des denrées alimentaires à ces conditions favorables. Au total, les quantités disponibles atteignent 1,2 million de tonnes pour une valeur de 3 milliards de francs.

Les crédits sollicités par les autorités polonaises pour le financement des achats sont à la charge des États membres. Le budget de la Communauté couvre, pour sa part, la différence entre les prix européens et les cours mondiaux ; la contribution communautaire à ce titre étant estimée à 400 millions de francs. — M. S.











هكذا من الأصل



# ÉNERGIE

## Enrichissement de l'uranium

### MISE EN SERVICE DU DERNIER ATELIER D'EURODIF

Le quatrième et dernier atelier d'Eurodif, l'usine civile d'enrichissement de l'uranium, située à Pierre latte, dans la Drôme, vient de faire l'objet d'une mise en service partielle. Sur les vingt groupes d'enrichissement qu'il abrite, un seul a été mis en fonctionnement, la mise en service d'une quinzaine d'autres devant se faire d'ici l'été.

Eurodif sera alors en mesure de produire 10 millions d'unités de travail séparation (U.T.S.), la pleine capacité — 10,8 millions d'U.T.S. — ne devant être atteinte que dans les premiers mois de 1982. A cette époque, l'usine d'enrichissement pourra alors subvenir aux besoins en combustible de quatre-vingts réacteurs de 1 000 mégawatts. L'an dernier, Eurodif a déjà produit 6 millions d'U.T.S., dont la moitié ont été enlevées par Electricité de France.

Engagé en mars 1975, le chantier de l'usine Eurodif s'achève donc dans les délais ; ou presque si l'on tient compte du très léger retard volontairement décidé par la direction pour amortir les problèmes de fin de chantier auxquels les entreprises qui travaillent sur place ne manqueront pas d'être confrontées.

## CORRESPONDANCE

## Sûreté nucléaire

*Nous recevons de M. Henri Piatier, docteur ès sciences, la lettre suivante :*

*Le Monde* du 22 avril offre en première page un article développant des considérations pessimistes sur la « sûreté nucléaire » à partir d'un incident survenu dans une centrale nucléaire japonaise, à la suite duquel quelques dizaines de mètres cubes d'eau légèrement radioactive auraient été rejetés à l'égout ou à la mer. On en profite pour rappeler les événements de Three Mile Island, l'incendie du silo de La Hague, pour citer des chiffres sans aucune signification scientifique ou médicale, mais qui, néanmoins, impressionneront les lecteurs profanes.

« *La preuve est donc faite,* écrivez-vous, *que les plus grandes précautions ne peuvent empêcher incidents et accidents* », et vous concluez : « *La réussite actuelle de la politique française ne doit pas faire sous-estimer ce risque.* »

Il est vrai qu'en matière d'énergie nucléaire les plus grandes précautions sont prises, car c'est la première fois dans l'histoire qu'une *industrie se développe* avec la conscience précise de ses nuisances possibles — qui, contrairement à ce qui se passe pour toutes les autres activités industrielles, sont mesurables — et c'est pourquoi les « incidents » qui affectent ces installations ont eu jusqu'à présent des conséquences aussi bénignes, en dépit de la publicité tapageuse qui leur est donnée dans la presse et de l'émotion qu'elles suscitent, attisée par les médias, dans l'opinion publique.

Il faut rappeler que jusqu'à ce jour l'industrie nucléaire n'a à se reprocher la mort de personne, que les quelques irradiations résultant des « accidents » ou « incidents » nucléaires ne sont guère plus importantes que celles qui sont administrées lors d'une radiographie médicale, et que l'irradiation des populations due au développement de l'énergie nucléaire, tel qu'il est prévu en France jusqu'à la fin du siècle, est négligeable en regard de celle que distribue la nature, par le rayonnement cosmique, la radioactivité naturelle du sol, le potassium que contient le corps, sans tenir compte des irradiations diverses dues à la médecine, à la télévision, à la combustion du charbon, etc.

Je suis frappé et troublé de constater que vous n'utilisez pas la même balance pour mesurer le poids des incidents nucléaires — pour eux c'est le trébuchet du peseur d'or — et celui des accidents dus aux autres énergies — là, c'est au moins la bascule de l'octroi ! Ainsi, *dans l'information* la plus récente, quelques lignes vous suffisent, en dernière page de ce même numéro du *Monde* du 22 avril, pour relater l'accident de Joigny, où le gaz a tué, blessé et détruit, et la semaine précédente, perdues en page 21 du *Monde* du 18 avril, quelques lignes encore pour annoncer un coup de grisou dans une mine de charbon des Etats-Unis, responsable de la mort de quinze mineurs...

● *M. Reagan pourrait renoncer à imposer les bénéfices « tombés du ciel » des compagnies pétrolières.* L'administration Reagan prépare une levée progressive de la *windfall profits tax* — l'imposition des bénéfices tirés du prix du pétrole aux Etats-Unis — pour stimuler la prospection. En 1982 ou 1983, la taxe sur la « *troisième catégorie* » de pétrole — les bruts les plus coûteux à extraire — serait supprimée. L'an prochain, cette *windfall profits tax* devrait rapporter 22 milliards de dollars, dont 1,1 ou 1,2 milliard pour le pétrole de la « *troisième catégorie* ».

● *Le Koweït baisse sa production pétrolière.* — Le Koweït a décidé de réduire sa production à 1,25 million de barils par jour. Depuis plusieurs années, la production de l'émirat était en moyenne de 1,5 million de barils quotidiennement (75 millions de tonnes par an).






# TIERS-MONDE

## Libres opinions

## Pour un plan social mondial

par RENÉ BALLAYER (*)

SELON les statistiques de l'ONU, cinquante millions de personnes, dont vingt millions d'enfants, victimes de la faim et de la malnutrition sont mortes l'année dernière. Certes, les Nations unies ont tenté d'apporter une aide aux pays les plus démunis, mais cette faible participation a été laminée par la hausse des prix du pétrole, par l'érosion monétaire, conséquence de l'inflation. Alors que l'objectif officiel était de 0,70 % du P.N.B., la contribution la plus importante, par rapport au P.N.B., celle de la Suède en 1977, ne se montait qu'à 0,243 % *et celle de la France à 0,064 %. En réalité,* une aide minimale des pays donateurs, à hauteur de 0,15 % du P.N.B., permettrait seulement de survivre...

Les pays industrialisés qui correspondent au quart de la population totale, qui consomment 85 % de l'énergie mondiale, ayant une production qui débouche sur une consommation exponentielle, peuvent-ils laisser se creuser davantage l'abîme qui les sépare des pays les plus pauvres ?

Un drame d'une telle dimension humaine suppose des mesures portant la marque de la solidarité — qui demeure le fondement de la paix — et de la fraternité.

S'ingérer dans la législation du travail des pays relève de l'utopie et, pourtant, là aussi, l'écart se creuse :

— D'un côté, une utilisation moyenâgeuse de la main-d'œuvre ;

— De l'autre, une technologie de plus en plus sophistiquée.

Le coût salarial horaire est, par exemple, de 2 francs en Corée du Sud ; au Vietnam..., un ouvrier du textile travaille soixante heures hebdomadaires ; quant aux charges patronales, elles sont d'environ 4 % *du salaire. Quelle tentation d'investir dans ces régions,* avec comme conséquences le sous-emploi, le chômage dans d'autres pays.

S'il n'est pas possible d'intervenir dans ce domaine, la nécessité absolue de sauver des millions de vies humaines conduit à la création d'un fonds social mondial, qui serait alimenté par une sorte de péréquation des charges affectant la protection sociale dans tous les pays : la totalité des sommes perçues serait redistribuée aux pays les plus démunis (1).

L'objet du fonds serait de permettre aux pays les plus pauvres et, je reprends les termes de la CNUCED, de « *transformer leur économie en vue d'un développement autonome selon des normes minimales internationalement reconnues en matière de nutrition, de santé publique, de transports et communications, de logement, d'enseignement et d'emploi* ».

On dispose pratiquement (cf. le récent rapport de la Banque mondiale) de toutes les données pour élaborer l'assiette d'une telle taxe et, notamment, d'une classification-type par industrie de toutes les branches d'activité économique (CITI), par exemple :

— Alimentation et agriculture recouvre les classes 311, 313, 314 de la CITI ;

— Textiles et vêtements, les classes 321 à 324 ;

— Machines et matériels de transport, les classes 382 à 384 ;

— Produits chimiques, les classes 351 et 352, etc.

**

Comment évaluer cette taxe de péréquation ? Plusieurs formules sont possibles, j'en suggère une. Pour fabriquer une paire de chaussures, il faut environ trente minutes. Quel est, dans le prix de revient, l'incidence du prélèvement social correspondant à ce temps de fabrication ? Ainsi, par rapport à une moyenne à déterminer, une taxe de péréquation sociale serait appliquée ou non à la paire de chaussures avant d'être commercialisée.

A noter que, pour tous les pays, les taux de cotisation et plafond de salaire, intéressant le financement de la Sécurité sociale, sont connus et figurent dans des tableaux (source B.I.T.).

Qui gérerait ce fonds ? Parmi les administrateurs : la Croix-Rouge, l'UNICEF.

Apports des pays industrialisés. Pour éviter toute suspicion de protectionnisme, ces pays apporteraient une contribution en rapport avec leur P.N.B.

**

Conséquences non exhaustives de la création de ce fonds :

*a)* Apporter une contribution féconde à la lutte contre la faim ;

*b)* Susciter une réflexion de responsables de certains pays, concernant la protection sociale de leurs concitoyens ;

*c)* Offrir à notre jeunesse, en quête de valeurs et d'idéaux, l'image d'un monde plus fraternel ;

*d)* Le volume considérable des équipements à réaliser dans les pays concernés, est susceptible de relancer les échanges internationaux et, par là même, d'apporter un soutien substantiel à l'activité économique générale, et de réduire le sous-emploi et le chômage.

« *Donner conscience aux hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux* », écrivait André Malraux en 1934. La situation désespérée des pays les plus pauvres devrait conduire à davantage de complémentarité, d'enrichissement mutuel, de solidarité...

(1) M. Claude Champaud, président du comité économique et social de Bretagne, M. de Fleurien, administrateur au Sénat, ont tenu à marquer leur intérêt pour cette proposition. Puissent-ils contribuer à lui donner une traduction concrète...

(*) Sénateur (centriste), maire d'Ernée, président du conseil général de la Mayenne.

# MONNAIES

## SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

### • Forte hausse du dollar
### • Relèvement massif des taux d'intérêt français

L'accélération de la hausse du dollar sur tous les marchés des changes et la persistance de fortes pressions sur le franc rendent plus délicate la défense de notre monnaie et contraignent les autorités monétaires à prendre des mesures plus énergiques.

Mercredi 14 mai, la Banque de France a porté, de 16 % à 18 %, son taux d'intervention sur le marché monétaire (contre 13,5 % à la veille du week-end), tandis que les banques françaises relevaient massivement leur taux de base, le Crédit lyonnais annonçant une majoration de 2 % à 14,75 %, et la Banque Rothschild poussant le sien à 18,50 %.

En même temps l'Institut d'émission a supprimé les réserves obligatoires frappant les dépôts des non-résidents instituées en novembre 1980 et relevé à nouveau les réserves sur les dépôts des résidents (5 % contre 4,50 % sur les dépôts à vue et 1 % contre 0,50 % sur les dépôts à terme), « gelant » ainsi près de 7 milliards de francs.

Toutes ces mesures ont un double objectif : freiner la sortie des capitaux étrangers en augmentant la rémunération qui leur est offerte et diminuer les achats de devises des entreprises : pour financer leurs importations, ou même constituer des stocks de précaution.

Le renchérissement du coût du crédit rendra plus coûteux, en effet, le financement de ces importations et devrait dissuader les exportateurs de retarder le rapatriement de leurs devises ; on sait que le commerce extérieur de la France s'élève à 50 milliards de francs par mois environ dans les deux sens. Un simple déplacement du terme des règlements (termaillage) met donc en jeu des milliards de francs.

Au lendemain d'une élection présidentielle qui a surpris les milieux financiers internationaux, la tâche des autorités monétaires apparaît plus délicate. La Banque de France aurait consacré 2,5 à 3 milliards de dollars (16 milliards de francs) à la défense du franc en trois jours, ce qui n'est pas encore énorme par rapport à des réserves de devises qui dépassent largement 20 milliards de dollars, d'autant que la France dispose d'un droit de tirage illimité sur le Fonds communautaire (FECOM). Mais cette défense n'est guère facilitée en raison de l'accélération de la hausse du dollar, favorisée par la montée des taux aux Etats-Unis ; à Francfort, la monnaie américaine a dépassé 2,30 DM pour la première fois depuis quatre ans, et, à Paris, son cours est passé de 5,51 à 5,57 F, au plus haut depuis 1971.

Dans ces conditions, les banques centrales européennes vont être contraintes de défendre leur monnaie en relevant leur taux. L'Allemagne fédérale, qui ne l'avait pas fait jusqu'à maintenant pour ménager, dit-on, son partenaire français, va probablement y être contrainte.

Dans ces conditions, et surtout dans un interrègne fort dommageable vis-à-vis de l'étranger, la Banque de France se doit de prendre les devants. Sans doute les taux s'élèvent-ils à un « niveau de guerre », mais on estime que c'est inévitable dans l'immédiat.

Dans les banques, on leur attribue un caractère « conjoncturel et temporaire ». En clair, cela veut dire que la Banque de France avait le choix entre trois solutions : Durcir le contrôle des changes, ce qui n'empêcherait pas le départ de capitaux étrangers ; sortir du système monétaire européen, ce qui n'est ni opportun, ni nécessaire, ni même envisageable dans l'immédiat ; prendre des mesures draconiennes sur le crédit pendant un court laps de temps. C'est cette dernière solution, qui a été adoptée quitte à pénaliser les entreprises françaises le moins de temps possible, souhaitons-le.

FRANÇOIS RENARD.

## FORTE EXPANSION DU MARCHÉ DES EURO MONNAIES

L'activité bancaire internationale a connu au quatrième trimestre 1980 la plus forte expansion trimestrielle en dollars constants (déduction faite des variations de change) jamais enregistrée, selon le rapport trimestriel de la Banque des règlements internationaux (BRI), publié à Bâle.

En dollars courants, les avoirs extérieurs des banques (crédits en euromonnaies) donnant des renseignements à la BRI se sont accrus pendant cette période de 75 milliards pour atteindre 1 323 milliards de dollars.

En dollars constants, la progression atteint 100 milliards, soit deux fois la moyenne des neuf premiers mois de l'année.

Cette accélération de l'activité bancaire est due surtout « aux opérations de fin d'année, qui ont gonflé les positions interbancaires », mais aussi à une « accélération de l'expansion tendancielle de leurs prêts internationaux et à l'agitation sur le marché des changes ».

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 5,5570 | 5,5630 | — 220 | — 145 | — 405 | — 290 | — 935 | — 620 |
| $ can. | 4,6290 | 4,6345 | — 185 | — 100 | — 345 | — 225 | — 715 | — 440 |
| Yen (100) | 2,4990 | 2,5050 | + 165 | + 225 | + 340 | + 425 | + 955 | +1135 |
| DM | 2,4050 | 2,4090 | + 80 | + 120 | + 110 | + 180 | + 330 | + 505 |
| Florin | 2,1620 | 2,1650 | + 65 | + 105 | + 140 | + 205 | + 300 | + 525 |
| F.B. (100) | 14,7340 | 14,7600 | — 740 | — 320 | —1565 | — 800 | —2635 | —1670 |
| F.S. | 2,6620 | 2,6670 | + 120 | + 170 | + 245 | + 325 | + 730 | + 925 |
| L. (1 000) | 4,8370 | 4,8440 | — 380 | — 230 | — 640 | — 460 | —1470 | —1100 |
| £ | 11,4835 | 11,5040 | + 320 | + 505 | + 690 | + 1130 | +1800 | +2340 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 10 7/16 | 10 13/16 | 13 3/16 | 12 9/16 | 12 1/2 | 12 7/8 | 12 5/8 | 13 |
| $ E.-U. | 6 1/8 | 7 1/16 | 19 7/16 | 19 13/16 | 19 11/16 | 20 1/16 | 18 1/16 | 18 7/16 |
| Florin | 9 3/4 | 10 1/2 | 10 1/4 | 11 5/16 | 11 | 11 3/4 | 11 3/8 | 12 1/8 |
| F.B. (100) | 18 | 20 | 18 | 20 | 18 | 20 | 18 | 20 |
| F.S. | 3 3/8 | 4 1/8 | 9 3/16 | 9 9/16 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 5/8 | 10 |
| L. (1 000) | 25 | 29 | 21 3/4 | 22 3/4 | 21 3/4 | 22 3/4 | 21 3/4 | 22 3/4 |
| £ | 10 3/4 | 11 1/2 | 11 3/4 | 12 5/8 | 11 5/8 | 12 1/4 | 12 1/8 | 12 3/4 |
| F. français | 16 | 17 3/4 | 18 | 16 1/2 | 16 | 18 1/2 | 17 1/2 | 18 1/2 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 2,2 % en avril, l'indice calculé par l'INSEE s'inscrivant à 311,6 (base 100 en 1968). En un an par rapport à avril 1980, cet indice a baissé de 5,6 %. Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 5 % en un mois (— 3,5 % en un an) et ceux des matières premières industrielles ont diminué de 0,1 % (— 7,2 %).

● *M. Georges Lagaillarde*, conseiller-maître à la Cour des comptes, vient d'être nommé président de la section économique de la commission centrale des marchés. Il succède à M. Henri Maleprade. Placée auprès du ministère de l'économie, la commission centrale des marchés a pour mission d'étudier et de proposer au gouvernement des réformes concernant les aspects administratif, économique, financier et technique de la politique des marchés publics.

## FAITS ET CHIFFRES

● *Deux responsables japonais de l'énergie nucléaire donnent leur démission.* — Le président-directeur général, M. Shirasawa, et le vice-président, M. Suzuki, de neuf compagnies d'électricité ont annoncé leur démission après une série de fuites radio-actives survenues à la centrale nucléaire de Tsuruga, à Fukui (ouest du Japon). Ces fuites avaient été cachées pendant plus d'un mois aux pouvoirs publics. — *(A.F.P.)*

● *Arrêt de travail d'une heure à l'usine Renault de Sandouville* : un arrêt de travail d'une heure a été observé, mercredi 13 mai, par une partie du personnel de l'usine Renault de Sandouville pour protester contre le principe du chômage technique que la direction a décidé d'appliquer dans l'entreprise.

Les syndicats jugent « *injustifiées* » les quatre journées de chômage technique prévues fin mai et qui s'ajouteront aux onze autres observées depuis le début de l'année.

# SOCIAL

Opposé à un projet de sous-traitance à Taiwan

## Le personnel d'une usine niçoise « séquestre » un prototype de machine-outil

De notre correspondant régional

Cannes. — Depuis le 24 avril, le personnel de l'usine de constructions mécaniques Vernier-Sydéric (1) à la Trinité, près de Nice, refuse de restituer le prototype d'une machine-outil conçue dans l'entreprise et dont il s'est emparé, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., pour s'opposer à un projet de sous-traitance à Taiwan. Cette machine, la MU-200, fait l'objet d'un marché de l'éducation nationale portant sur treize mille exemplaires en dix ans et réparti entre deux fournisseurs français.

La direction affirme que son intention est seulement de faire étudier à Taiwan un modèle simplifié qui serait destiné au grand public. Pour faire aboutir son action, le personnel observe un arrêt de travail de deux heures par semaine et organise des « carrefours » au cours desquels la MU-200 est présentée à la population.

« *Un travail d'horloger* », disent avec fierté les salariés de Vernier-Sydéric en parlant du prototype sorti des bureaux d'études de l'entreprise. La MU (machine universelle) 200 a été mise au point à la Trinité, à la suite d'un appel d'offres lancé l'an dernier par l'éducation nationale et auquel ont répondu une dizaine de constructeurs français. Son originalité réside dans le fait qu'elle assure, sous un faible encombrement, une quadruple fonction de tournage, fraisage, perçage et alésage, avec une précision de l'ordre du centième de millimètre et un poids n'excédant pas 250 kilos. Elle est destinée à la formation professionnelle des élèves de 3e et 4e des établissements techniques. Une tranche ferme de deux cent cinquante exemplaires doit être confiée à l'usine Vernier-Sydéric pour 1982 au prix de revient préférentiel de 20 000 francs l'unité. Deux autres tranches conditionnelles de mille six cents machines en 1983 et de deux mille en 1984 seraient réalisées conjointement par l'usine de la banlieue niçoise et la société Alcera de Belfort.

Selon la direction, ce marché ne concernerait que 1 % des emplois productifs pour 1982 pour un effectif total de quatre cents salariés. « *Nous ne prétendons pas qu'il s'agit du marché du siècle*, répliquent les organisations syndicales, *mais, si l'on considère son étalement sur dix ans, il ne manque nullement d'intérêt dans une période difficile pour l'emploi. L'affaire de la MU-200 pose d'autre part et surtout une question de principe : celle consistant à fabriquer en France un matériel conçu en France aux frais des contribuables français. Les marchés d'Etat devraient d'ailleurs être absolument protégés. Nous n'acceptons pas d'être victimes de la loi du profit.* »

GUY PORTE.

(1) *Spécialisée dans la construction de fraiseuses à commandes numériques, la société Vernier-Sydéric a réalisé, au cours des trois dernières années, 72 millions de francs de ventes à l'exportation pour un chiffre d'affaires de 250 millions de francs. Elle a également importé pour 6 millions de francs de matériels, en particulier des perceuses radiales, des fraiseuses, de petites rectifieuses et des scies à ruban fabriquées à Formose et vendues sous la marque Sydéric. Le prix de revient de ces machines importées serait de 30 % à 35 % inférieur au coût de construction en France, en raison des bas salaires pratiqués dans le Sud-Est asiatique.*

● *Les établissements Lemaire et Dillies* à Roubaix, spécialisés dans la fabrication de couvertures et de moquettes, viennent d'annoncer le licenciement de deux-cent-quatre-vingt cinq personnes. — *(Corresp.)*

A Chalon-sur-Saône

## TREIZE IMMIGRÉS TUNISIENS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Treize immigrés tunisiens observent depuis samedi 9 mai une grève *de la faim dans l'église Saint-Pierre* à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) pour protester contre la politique suivie en matière d'expulsion *et de délivrance de cartes de travail.* Trois d'entre eux sont en situation irrégulière et ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Toutefois, il ne devrait pas y avoir d'expulsion dans les semaines à venir dans le département, a indiqué mercredi la préfecture. De son côté, la mairie de Chalon-sur-Saône a remis mardi 12 mai aux grévistes des titres provisoires, en attendant que l'affaire soit réglée.

## LICENCIEMENTS DANS PLUSIEURS ENTREPRISES DU LIMOUSIN

*(De notre correspondant.)*

Limoges. — Des licenciements sont annoncés dans plusieurs entreprises du Limousin, et notamment à Limoges. Le plus importante concerne cinquante et une personnes aux établissements Sandvik - Broussaud (emporte-pièces) *qui occupe cent soixante* et onze salariés. Une grève de protestation a eu lieu mardi. La C.G.T. a publié un communiqué *demandant aux pouvoirs publics* et à l'inspection du travail de surseoir à tout licenciement « *qui ne tient qu'à de basses manœuvres électorales du patronat et de la droite en échec, tant que le nouveau gouvernement ainsi que les mesures qu'il compte prendre en matière de plein emploi ne sont pas mis en place* ».

De son côté, la fédération socialiste de la Haute-Vienne a déclaré à propos des licenciements chez Sandvik-Broussaud : « *A l'évidence, le choix du lundi 11 mai pour informer le personnel des intentions de la direction n'a pas été fait innocemment. De tels procédés témoignent de l'utilisation de méthodes peu compatibles avec une gestion sérieuse des entreprises et de l'économie.* »

M. S.

● *Occupation de la Société générale de canalisations* (SOGECAN) depuis lundi 11 mai, à l'appel de la C.F.D.T., par environ cent quatre-vingts de ses deux cent vingt salariés, pour protester contre la mise en chômage jusqu'à la fin du mois, d'une centaine d'ouvriers de l'entreprise.

● *L'usine de Saint-Louis* (Haut-Rhin) (58 salariés) du groupe suisse Sphinx-Müller, spécialisée dans la fabrication, en sous-traitance, de pièces détachées pour l'automobile, l'aviation et l'électro-ménager, vient de déposer son bilan. Le chiffre d'affaires de l'usine accusait depuis quelques mois une chute de 30 à 40 %, en raison d'une baisse des commandes due à la concurrence étrangère.

● *Les soixante et un salariés de l'usine Richier de Villeurbanne* (Rhône), spécialisée dans la fabrication de matériel de travaux publics, ont occupé mardi 12 mai leur usine, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., pour protester contre la fermeture de leur entreprise. Cette mesure s'inscrit dans un plan global de restructuration du groupe qui prévoit trois cent treize licenciements dans toute la France.

# CONSOMMATION

## PAS D'ACCORD A BRUXELLES SUR L'INTERDICTION DES HORMONES DANS L'ALIMENTATION ANIMALE

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles (Communautés européennes). — Vite oubliée la tempête déclenchée en septembre 1980 par la décision des organisations de consommateurs de la C.E.E. de boycotter la viande de veau. Vite oublié l'engagement des ministres de l'agriculture des Dix d'établir une réglementation interdisant l'utilisation des hormones dans l'alimentation animale. Les intérêts immédiats sont de nouveau prioritaires.

Le conseil ministériel de la Communauté, qui s'est tenu le 12 mai à Bruxelles, a fait la preuve que plusieurs Etats membres n'entendaient pas modifier leur législation. La Belgique, l'Irlande et surtout le Royaume-Uni se sont opposés au projet présenté par la Commission et approuvé par l'Assemblée de Strasbourg, qui demandait l'interdiction de toutes les substances artificielles et des hormones naturelles à l'exception, pour ces dernières, de trois catégories pouvant être utilisées à des fins thérapeutiques.

Soucieux de franchir au moins une première étape, les Pays-Bas, qui assurent la présidence des travaux communautaires, ont accepté de présenter un compromis limitant l'interdiction à deux œstrogènes artificiels (le stilbène et la thyréostatique)... déjà interdits dans tous les Etats. Plusieurs délégations, notamment celle de la France, ont refusé de donner leur caution à cet accord en trompe-l'œil qui ne correspond en rien à l'attente des consommateurs. — M. Sc.



هكذا من الأصل












# MARCHÉ COMMUN

## La coopération privilégiée avec l'Allemagne restera l'un des axes fondamentaux de la nouvelle politique européenne de la France

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La C.E.E. a joué un rôle modeste dans la campagne présidentielle, et M. François Mitterrand n'a pas manifesté de volonté communautaire très marquée. Le nouveau chef de l'Etat ainsi que l'ensemble du parti socialiste, s'ils défendent traditionnellement une position européenne, connaissent mal la Communauté, ses habitudes, ses principaux acteurs.

Toutefois, comme le remarquait, au soir de l'élection, M. Claude Cheysson, le commissaire européen chargé de la politique de coopération, qui est l'un des conseillers de M. François Mitterrand, plusieurs des priorités définies pendant la campagne par le candidat socialiste exigent une action au niveau européen. On peut donc s'attendre sur un certain nombre de dossiers qui étaient en sommeil — la responsabilité en incombant parfois très largement à l'attitude négative prise par Paris — à des initiatives françaises qui apparaîtraient comme le prolongement européen du programme socialiste. M. Mitterrand plaidera en faveur d'une politique plus généreuse à l'égard du tiers-monde, plus dégagée aussi des humeurs de Washington. Surtout, l'accent devrait être mis sur la lutte contre le chômage et la relance de l'investissement.

Il est dans l'ordre des choses que le nouveau gouvernement français cherche à promouvoir à Bruxelles une politique volontariste allant dans le sens de ce qu'il veut faire sur le plan national. Ainsi, la dimension européenne d'une action visant à la réduction de la durée du travail est évidente : les trente-cinq heures par semaine seront plus facilement supportées par les entreprises françaises si leurs concurrentes des autres pays de la Communauté agissent de même. Ce souci d'une politique sociale européenne pourrait inciter Paris à donner son appui au projet présenté par la présidence néerlandaise, mais accueilli jusqu'ici sans enthousiasme, d'un grand conseil des ministres consacré au problème de l'emploi, auquel assisteraient outre les ministres du travail, ceux des finances, voire ceux de l'industrie.

Les dossiers de l'Europe industrielle pourraient d'ailleurs être traités avec un regard nouveau. Pour celui de la sidérurgie, sur l'essentiel — les disciplines de production et la politique des aides, — il est difficile d'imaginer que le nouveau ministre socialiste prenne une position différente de celle défendue jusqu'ici par M. Giraud. Il serait toutefois dans l'ordre des choses que le conseil des ministres convoqué pour le 25 mai afin de définir la nouvelle politique sidérurgique anti-crise de la C.E.E. soit reporté de quelques jours.

Cependant, Paris manifestera sans doute désormais plus d'intérêt pour des solutions industrielles communautaires qui permettraient de sauver des secteurs industriels en déclin, mais qu'on estime nécessaire de garder ou bien de créer en Europe, sans se laisser évincer par les Américains ou les Japonais dans les industries de pointe de l'avenir. Bref, il est possible d'imaginer le gouvernement de demain plus ouvert à l'idée d'une action industrielle européenne — d'une sorte de nationalisme européen — que ceux qui l'ont précédé.

### Le coût

Une impulsion neuve ne pourra être donnée à la C.E.E. par la France que si le climat économique ambiant demeure relativement serein. Cela conduit à s'interroger sur ce que peut coûter sur plan européen la nouvelle politique de la France dont — cela est acquis — les avantages positifs ne peuvent être immédiats.

● *La défense du franc d'abord.* — Le déficit important du commerce extérieur, combiné avec un taux d'inflation élevé, posait de toute façon à terme le problème d'un éventuel ajustement du taux de change du franc à l'intérieur du système monétaire européen (S.M.E.). L'effervescence — fût-elle limitée — qui, inévitablement, accompagne le changement, ses effets anticipés sur le niveau des prix, vont-ils permettre à la France de rester dans le S.M.E. ou devra-t-elle s'en mettre provisoirement « en congé » ? Solution qu'il est possible de préférer à celle consistant à accepter pour le franc un nouveau taux central au sein du S.M.E., avec la perspective de le voir de nouveau attaqué quelques semaines plus tard, parce que, par définition, la politique de redressement économique entreprise n'a pas encore porté ses fruits.

● *Les affaires agricoles ensuite.* — *Un éventuel départ du S.M.E., impliquant une glissade du franc par rapport aux autres monnaies de la Communauté, aurait des conséquences agricoles : les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) « négatifs » (c'est-à-dire jouant comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation) devraient être appliqués par la France dans les échanges agricoles afin de neutraliser sur le plan commercial les effets de la dépréciation du franc. De tels M.C.M. sont de nature à gêner les agriculteurs français en cas d'inflation sensiblement plus forte que dans le reste de la Communauté.

La hausse des prix communs, qui sera décidée au printemps 1982 à Bruxelles, ne suffira pas pour maintenir à niveau le revenu des agriculteurs français et devrait donc être complétée par des subventions nationales que nos partenaires risquent fort de considérer comme faussant le jeu normal de la concurrence. Des efforts seront alors certainement entrepris — car c'est là l'intérêt général — pour sauver coûte que coûte la libre circulation des produits agricoles, mais de tels efforts ont leurs limites. Le Marché commun agricole tel qu'il existe aujourd'hui serait menacé d'éclatement si les divergences entre les performances économiques des différents Etats membres devenaient trop importantes.

● *Les tentations protectionnistes.* — Une évolution défavorable de la conjoncture économique en France risque également de renforcer au nom de la défense de nos industries les tentations protectionnistes : à l'encontre des importations en provenance des pays tiers d'abord — Japon, Etats-Unis — et — beaucoup plus grave, — dans le cas où la dégradation de la situation s'accentuerait, à l'encontre de celles en provenance des autres Etats membres.

Tout porte à croire que le nouveau gouvernement sera parfaitement averti du danger qu'il y aurait à franchir un tel pas. Il sait qu'il peut se permettre quelques incartades, *mais qu'il lui faut éviter les ruptures fondamentales,* mettant en cause ce qui est la substance même de la Communauté. Sa marge de manœuvre en matière commerciale dépendra aussi du comportement des pays partenaires, du degré de solidarité qu'ils voudront bien lui manifester. D'où l'importance qu'il convient d'accorder à l'évolution des relations entre la France et ses voisins.

### Un nouvel équilibre

Faut-il s'attendre à une sorte de renversement des alliances au sein de la C.E.E. ; à un relâchement des liens franco-allemands avec comme corollaire une certaine détente dans les relations entre la France et le Royaume-Uni ? Ou bien encore à un isolement de la France, hâté par l'hypothèque d'une participation importante des communistes au gouvernement ? Selon M. Cheysson, l'entente franco-allemande est une constante de la politique des deux pays depuis la signature du traité de la CECA et ne se résume évidemment pas à la qualité des contacts qui ont pu exister entre le chancelier et l'ancien président de l'Elysée. « *Peut-on imaginer,* ajoute M. Cheysson, *que la S.P.D. et son pendant syndical, la puissante D.G.B., soient indifférents à une victoire socialiste en France !* »

Dans l'autre sens, il n'y a aucun motif sérieux pour penser que les socialistes français voudront interrompre ce qui est en cours avec le partenaire allemand. L'emprunt « franco-allemand », dernière innovation de la coopération entre les deux pays, comportait assurément des arrière-pensées électorales. Néanmoins, qui pourrait regretter en France une opération qui traduit la volonté du gouvernement fédéral de relancer l'investissement ?

Le changement d'équipe exige peut-être que l'on trouve un nouvel équilibre et un nouveau ton avec les Allemands et avec la S.P.D. Mais, fait-on observer encore à Bruxelles, pourquoi s'écarter d'un pays qui somme toute a réalisé certains des objectifs que s'est fixés M. François Mitterrand — plus de justice sociale, de meilleures relations industrielles, — et, de surcroît, partage tellement d'intérêts avec les Français ?

La permanence des intérêts français signifie à l'évidence la défense de la politique agricole commune et une vigilance au moins égale à celle exercée du temps de M. Giscard d'Estaing à l'égard de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. Cela *signifiera également* le maintien d'une méfiance attentive vis-à-vis des entreprises de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté.

Pour des raisons affectives — quoique paradoxales, vu le camp détenant le pouvoir outre-Manche, — le climat pourrait, semble-t-il, être au début un peu meilleur avec Londres. Toutefois, comment imaginer qu'un tel rapprochement, s'il survenait, ne *soit pas éphémère ? Après avoir* obtenu de leurs partenaires, en 1980, plus de 6 milliards de francs par an (pendant au moins deux ans) afin de réduire leur contribution nette au budget de la C.E.E., les Britanniques, *mal intégrés dans la Communauté,* veulent imposer une « restructuration » du budget européen, c'est-à-dire une *révision* de la manière dont joue la solidarité entre les Dix. Il s'agit d'une entreprise dont on ne voit pas comment elle pourrait être favorable aux intérêts de la France. Les Anglais s'impatientent déjà parce que la Commission Thorn n'a pas présenté dans les délais espérés les propositions qu'ils veulent.

Le changement de pouvoir en France, n'en déplaise à Londres, va entraîner l'ajournement de quelques semaines de cette négociation majeure, la première grande négociation *pour M. François Mitterrand, dont* l'enjeu est la réorganisation de la Communauté et l'actualisation des règles découlant du traité de Rome. Il n'est, en effet, guère possible que le président de la République soit en *mesure de prendre position lors du* conseil européen des 29 et 30 juin, son premier conseil européen, c'est-à-dire au lendemain des prochaines élections législatives.

Pourquoi dans cette *négociation,* qui apparaît déjà avant d'avoir commencé comme une *négociation* bloquée, la France socialiste, dont on peut imaginer qu'elle éprouvera elle-même des difficultés à financer sa nouvelle politique, ferait-elle de gaieté de cœur des cadeaux supplémentaires à Mme Thatcher ? Malgré la réorientation du pouvoir à Paris, l'affrontement prévisible avec Londres pour la fin 1981, ou le début 1982, au moment où la *négociation sur la restructuration du budget* aura échoué, a toujours de grandes chances de se produire.

Au-delà des frontières des Dix, les relations entre les Etats-Unis et la Communauté vont sans doute s'aigrir. La politique économique extérieure de M. Reagan révèle chaque semaine davantage un manque d'intérêt spectaculaire pour la Communauté et pour ses problèmes. Ce n'est pas l'arrivée d'un gouvernement de gauche à Paris qui peut l'amener à revoir cette attitude.

Face au danger de cette indifférence teintée d'agressivité, face aussi au danger que recèle le rouleau compresseur japonais, l'Europe va devoir se défendre et opposer si possible un front uni. On est en droit de penser que le gouvernement socialiste y est plus disposé que celui qui l'a précédé.

*PHILIPPE LEMAITRE.*

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 256 F | 417 F | 579 F | 740 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 465 F | 837 F | 1 209 F | 1 580 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 296 F | 497 F | 699 F | 900 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## MARCHÉ COMMUN

# Une voix européenne pour un monde en crise

*(Suite de la première page.)*

Pour l'essentiel, la réaction doit sans doute venir des institutions de la Communauté. *L'actuelle* Commission a une responsabilité considérable notamment parce qu'elle *devra, d'ici un mois, faire* des propositions sur le financement futur du budget de la Communauté, *qui se trouve au centre* même du débat. Le Parlement élu, incarnation de l'opinion publique, *devrait être le gardien de l'esprit* communautaire face aux égoïsmes nationaux, et le lien des débats *fondamentaux. Son rôle peut être* important s'il sait distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Mais à côté des affaires de la Communauté proprement dite, et en marge des institutions du traité de Rome, un domaine suscite depuis quelques mois un intérêt renouvelé. *C'est de coopération* politique européenne que parlait lord Carrington, à Hambourg, en novembre, M. Genscher, à Stuttgart, en janvier et M. Colombo, à Florence, en janvier *également. C'est de coopération* politique qu'ont parlé les ministres des affaires étrangères lorsqu'ils se sont réunis à Venlo, le week-end du 9 *mai.*

Pourquoi cet intérêt renouvelé ? Peut-être parce que depuis dix ans c'est dans ce domaine que semblent avoir été réalisés les progrès les plus sensibles dans la voie européenne. Peut-être parce que les gouvernements trouvent plus commodes le chemin de la coopération intergouvernementale que celui de l'Europe supranationale et plus facile le domaine de la politique internationale que celui du renouveau industriel. Peut-être aussi parce *qu'ils pressentent que le monde* des années 1980 exigera une plus grande cohésion politique des *Etats européens à l'égard du reste* du monde. Que ces raisons soient bonnes ou mauvaises importe peu. Pour sortir du marasme l'Europe doit progresser, pour sortir du découragement elle doit réussir, et si le succès est au bout du chemin chaque voie est utile.

***

Que pouvons-nous attendre de la coopération politique ? Depuis *dix ans qu'elle existe, elle a tissé* entre les Etats membres de la Communauté un réseau de contacts et d'habitudes de travail *en commun. Elle a permis* aux Neuf, elle permet maintenant aux Dix, de se profiler ensemble sur *la scène diplomatique dans des* conférences internationales, et en ce moment même, par exemple, à *la conférence de Madrid sur la sé*curité européenne. Elle a donné naissance à de nombreuses déclarations communes et à quelques initiatives diplomatiques comme celle que le président Thorn a conduite au Moyen-Orient alors que le Luxembourg exerçait la présidence et que continue aujourd'hui M. Van Der Klauw. Les membres de la Communauté se sont dotés d'un instrument de *coordination politique et ils en* ont fait un usage sans doute limité, mais pas négligeable. Cet instrument répondait aux besoins des années 70. Il est probable que la décennie qui vient sera plus exigeante, et que la *coopé*ration politique devra être consolidée et développée pour permettre *aux pays européens de s'ex*primer ensemble dans un milieu international en pleine évolution.

*Je vois trois directions, ou trois* thèmes, sur lesquels les pays européens auraient intérêt à concentrer rapidement leur ré*flexion et leur effort.*

En premier lieu celui de la sécurité. Chacun sait, et on le ressent déjà, que les années *80* seront plus dangereuses et plus tendues que celles de la décennie précédente. *La détente* n'est pas morte, mais elle est compromise par le développement incessant de *l'arsenal soviétique* et par des entreprises militaires sur plusieurs continents.

Les questions de sécurité jouent un rôle modeste dans la politique extérieure lorsqu'elle est assurée, elles reviennent à l'avant plan quand elle est compromise. Tout indique que les pays européens auront à s'en préoccuper. Il faut espérer qu'ils *s'en* préoccuperont ensemble. La coopération politique peut servir à réaliser ce pilier européen au sein de l'Alliance atlantique dont on a beaucoup parlé sans jamais parvenir à le réaliser.

*Dans un domaine connexe* l'Europe aura à organiser un dialogue avec les Etats-Unis qui, après *une période de doute et de* relatif effacement, retrouvent la volonté de jouer sur la scène mondiale un rôle proportionné à leur puissance. Beaucoup de malentendus ont marqué dans le passé les relations entre les Etats *européens, pris dans leur en*semble, et les Etats-Unis. La naissance et le développement de *la coopération politique ont accru* les occasions de malentendus, et ceux-ci renaîtront inévitablement si un effort n'est pas *fait du côté* européen pour établir les bases d'un dialogue transatlantique continu, auquel les *Américains* pour leur part semblent bien être disposés.

***

Enfin, l'intérêt commun des pays européens, et du monde, commande que nous attachions une importance primordiale aux relations Nord-Sud. Comme deux lutteurs dans l'arène, les superpuissances se concentrent sur le jeu offensif et défensif de leurs relations réciproques. A la tête d'immenses territoires riches en énergie et en ressources minérales, elles sont beaucoup moins que d'autres dépendantes du reste du monde. Leur puissance même inspire souvent aux pays tiers la crainte d'une dépendance excessive. Tel n'est pas le cas de l'Europe.

L'histoire et l'économie demandent que nous consacrions beaucoup d'efforts et beaucoup d'imagination à établir entre le tiers-monde et les pays industrialisés un dialogue politique réel qui reflète leur réelle interdépendance économique. Nous en sommes loin, mais l'Europe, plus que d'autres, a fait preuve d'imagination dans ce domaine, qu'il s'agisse des mécanismes stabilisateurs des accords de Lomé ou des structures de contact du dialogue euro-arabe. C'est une voie qui doit être poursuivie et systématiquement développée.

Voilà trois directions dans lesquelles une coopération politique dynamique et convenablement structurée pourrait rendre de signalés services à la construction *européenne.* Il faut agir pour que les Etats membres s'engagent dans cette voie dans les mois qui viennent. Ils peuvent le faire sans affaiblir en rien le mécanisme de la Communauté dont le fonction*nement est sans doute* le plus difficile, mais aussi plus nécessaire que jamais. Ils peuvent le *faire ensemble, sans accentuer* la distinction entre grands et petits Etats qui ne ferait que diminuer l'écho que peut rencontrer une voix européenne.

Dans un climat difficile, une initiative européenne de ce genre rendrait à l'opinion cette part d'espoir sans laquelle les entreprises les plus justifiées ne peuvent durer ni réussir.

CHARLES FERDINAND NOTHOMB.



# OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

هكذا من الاصل



# ÉTRANGER

## Nouvelle impasse dans les négociations sur les crédits à l'exportation

Les Etats-Unis, le Japon et la C.E.E. se sont à nouveau affrontés, les 12 et 13 mai, sur la question des crédits à l'exportation, sans sortir de l'impasse constatée en décembre (« le Monde » daté 21-22 décembre). Toutefois, comme l'a déclaré M. Axel Wallen (Suède), qui préside le groupe de travail de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) chargé depuis 1979 de cette affaire, il est également impossible de progresser vers une solution tant que la France, qui a la politique la plus dure, n'aura pas un nouveau gouvernement.

La nouvelle équipe de Washington a durci sa position. Le sous-secrétaire adjoint au Trésor, M. Cornell, a indiqué que les Etats-Unis accordaient des crédits pour une durée nettement plus longue que celle fixée par l'arrangement international (« lignes directrices ») actuellement en vigueur. Sur l'actualisation de ce consensus, les Américains veulent un rapprochement des taux d'intérêt planchers des crédits à l'exportation de ceux pratiqués sur le marché (11 % pour la moyenne des cinq grands pays), ainsi que la mise en place d'un système d'ajustement plus ou moins automatique.

Les « Dix » ne sont disposés qu'à accepter des augmentations limitées (de 0,8 à 1 % officiellement) des taux, qui actuellement vont de 7,50 à 8,75 % selon les pays bénéficiaires. Enfin, le Japon demande à disposer d'un traitement privilégié, faisant remarquer que les taux du marché nippon sont très faibles. Le groupe de travail ne reprendrait ses travaux qu'en juillet ou en septembre. Entre-temps, le dossier sera sans doute évoqué lors d'un prochain conseil communautaire aussi bien qu'à la réunion annuelle de l'O.C.D.E., les 16 et 17 juin, et qu'au sommet des « Sept » à Ottawa, les 20 et 21 juillet.

● *Le Fonds monétaire international* (F.M.I.) a obtenu mercredi 13 mai, un prêt de treize pays industrialisés équivalant à 1,1 milliard de droits de tirages spéciaux (environ 1,2 milliard de dollars) destinés à l'aide aux pays pauvres en difficulté pour équilibrer leur balance de paiement. Cette opération complète le prêt de 8 milliards de D.T.S. obtenu par le F.M.I. de l'Arabie Saoudite. — *(A.F.P.)*



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 12 mai 1981 sous la présidence de M. Michel Bedat et a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Au niveau de la Société-mère, le chiffre d'affaires est de 1,33 milliard de francs, le résultat d'exploitation de 40,94 millions de francs et le bénéfice net de 11,11 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,60 milliards de francs dont 23 % ont été réalisés à l'étranger. Le résultat net consolidé a atteint 92,04 millions de francs contre 42,94 millions de francs en 1979, la part du Groupe ressortant à 96,64 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 7 francs assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F, soit un revenu global de 10,50 F contre 9 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1981.

## Moulinex

### VENTES DU PREMIER TRIMESTRE 1981

Pour Moulinex S.A. le chiffre d'affaires est en diminution par rapport à celui du premier trimestre 1980 et passe de 458,7 millions de francs à 427,4 millions de francs, soit — 6,8 %.

Les ventes à l'exportation comprises dans ce chiffre représentent 266,7 millions de francs, soit 62,4 % des ventes totales.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 516,1 millions de francs contre 551,1 millions de francs pour le premier trimestre de 1980.

## JOHNSON FRANÇAISE

La JOHNSON FRANÇAISE a parrainé le deuxième championnat de France de pentathlon moderne féminin qui s'est déroulé à Noyon (Oise), du 16 au 18 avril 1981. La coupe de la JOHNSON FRANÇAISE a été remise à l'équipe de Noyon par M. Georges Debontride, directeur des relations extérieures.

## GROUPE FIVES-LILLE

### COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 8 mai 1981, sous la présidence de M. Jacques Joly, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 34 522 983 francs. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 30 092 544 francs, à raison de 11,10 francs par action au nominal de 50 francs, soit avec l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) un revenu global de 16,65 francs. L'an dernier, la somme distribuée avait été de 26 432 640 francs, soit par action un dividende de 9,75 francs et un revenu global de 14,63 francs. Le dividende sera mis en paiement à partir du 18 mai 1981.

L'assemblée a nommé administrateur M. Daniel Bédin ; elle a renouvelé le mandat d'administrateur de M. René Hervet et de M. François Morin.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé qu'il n'y avait pas lieu pour la Compagnie de procéder à la distribution d'actions prévue par la loi du 24 octobre 1980 en faveur des salariés et a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'augmenter sur ses seules décisions le capital d'un montant maximum de 150 000 000 francs ; le Président a confirmé, au cours de la discussion, qu'il n'était pas dans les intentions du conseil, dans l'état actuel des choses, d'avoir recours aux actionnaires dans le cadre de l'autorisation qu'il détenait.

M. Jacques Joly a fait savoir au conseil d'administration, qui s'est tenu après les assemblées, qu'il souhaitait être déchargé de la présidence de la Compagnie. Le conseil a pris acte avec regret de cette décision et il a rendu un chaleureux hommage à celui qui, à la direction du Groupe depuis vingt-deux années, a réalisé son redressement, assuré son développement et l'a conduit à son niveau actuel. Le conseil a décerné à M. Jacques Joly le titre de président d'honneur ; il a ensuite, sur la proposition de M. Joly, nommé M. Raymond Fauvart président-directeur général et, sur la proposition du président, nommé M. Yann Pellet directeur général.

### FIVES-CAIL BABCOCK

Le conseil d'administration, réuni le 8 mai 1981 sous la présidence de M. Raymond Fauvart, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Après une dotation de 25 285 000 francs aux amortissements (non compris la dotation supplémentaire de 3 848 000 francs résultant de la réévaluation du bilan) et après un impôt de 62 775 000 francs, le bénéfice comptable s'établit à 44 976 000 francs. Déduction faite de la plus-value nette à long terme de 4 147 000 francs, le bénéfice courant s'élève à 40 829 000 francs, en progression de 16 % sur le bénéfice de 35 161 000 francs dégagé dans des conditions comparables pour l'exercice précédent.

Un dividende de 28 francs par action, soit 42 francs avec l'avoir fiscal, sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1981, ce qui entraînera une distribution de 33 684 000 francs, alors qu'au titre de l'exercice précédent, le dividende par action avait été de 24,50 francs et la distribution totale de 29 473 500 francs.

## SELLIER-LEBLANC

Au cours de sa séance du 12 mai 1981, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé qui, exceptionnellement, n'a été que d'une durée de six mois, du 1er juillet 1980 au 31 décembre 1980.

Les dividendes provenant des filiales et participations ayant été principalement encaissés au cours du premier semestre de l'année 1980, le bénéfice net provient, pour l'essentiel, de l'activité propre de la société. Il ressort ainsi à 4 021 000 F. Dans ces conditions, toute comparaison avec l'exercice précédent ne serait guère significative.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un exercice de six mois, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra au siège social le 30 juin 1981, de distribuer un dividende identique à celui de l'exercice précédent, soit 12,50 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 18,75 F.

Les comptes consolidés du groupe, pour l'année 1980 tout entière, ont été présentés au conseil. Ils se résument ainsi :

| | En milliers de F 1980 | 1979 | Variation en % |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires (hors taxes) | 1 463 000 | 1 117 600 | + 31 % |
| Amortissements | 68 600 | 61 600 | + 11,5 % |
| Résultat d'exploitation | 53 300 | 48 400 | + 10 % |
| Impôt sur les sociétés | 23 200 | 23 800 | — 2,5 % |
| Bénéfice net | 26 000 | 20 300 | + 28 % |
| Marge brute d'autofinancement | 100 700 | 93 000 | + 8,5 % |
| Investissements | 116 600 | 83 800 | + 39 % |

Au 31 décembre 1980, la situation nette consolidée ressort à 269,5 millions de francs — contre 241 millions de francs au 31 décembre 1979 — dont 16,3 millions de francs d'intérêt hors groupe.

## ENTREPOSE

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980. Ceux-ci font apparaître, pour la société ENTREPOSE S.A. un résultat net de 69 276 167 F contre 38 551 496 F.

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 219 639 617 F h.t. contre 297 182 494 F alors que le chiffre d'affaires consolidé du groupe se montait à 3 008 570 119 F contre 1 778 808 265 F.

Cela doit être analysé en tenant compte du fait que la société ENTREPOSE S.A. exerce de plus en plus une activité de holding, les chantiers à l'étranger étant le plus souvent exécutés au travers des filiales.

Le groupe a poursuivi son développement au cours de l'année 1980 grâce à la diversification de ses activités. Les résultats consolidés font apparaître un bénéfice de 9 229 229 F après des amortissements de 143 704 516 F. Ces résultats tiennent compte de la prise en charge des pertes enregistrées par la filiale E.T.P.M. reprise pour les 2/3 par la société ENTREPOSE. Le redressement de la conjoncture dans l'off-shore ainsi que le niveau d'activité satisfaisant du groupe pour l'année en cours laissent espérer des perspectives favorables pour 1981.

Rappelons qu'il sera proposé à l'assemblée la distribution d'un dividende global de 18 150 000 F, soit un dividende unitaire de 11 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 5,50 F.

## FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le conseil d'administration a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1980. Après déduction de la dotation aux amortissements de 11,36 millions contre 9,94 millions, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 0,97 million contre un bénéfice de 1,34 million en 1980.

Ce résultat tient compte d'une dépréciation de la filiale Veyret-Veilleux pour 2,26 millions de francs. L'augmentation de l'impôt qui s'élève à 0,69 million contre 0,21 million résulte de la taxation partielle de la dépréciation sur la filiale.

La marge brute d'autofinancement qui s'élève à 12,55 millions progresse de 15 %.

Au niveau consolidé le bénéfice net, part du groupe, s'élève à 0,6 million contre 1,51 million en 1980.

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 25 juin 1981, de ne pas distribuer de dividende.

## BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE (B.I.M.P.)

Réunie le 12 mai 1981, l'assemblée générale a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1980 se soldant par un bénéfice net, hors plus-value à long terme, de 4 963 241 F contre 3 073 873 F en 1979. Le montant net de cette plus-value s'élève à 238 277 contre 82 162 en 1979.

Après dotation réglementaire de 260 075 à la réserve légale, et affectation de 2 500 000 F à la réserve générale, le dividende par action de 100 F nominal est fixé à 9 F assorti d'un avoir fiscal de 4,50 F (contre 6 F assorti d'un avoir fiscal de 3 F l'an dernier). Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juin 1981.

Les mandats d'administrateurs de MM. Jean Dommange et François Journel sont renouvelés.

Il résulte enfin des décisions prises à titre extraordinaire par cette même assemblée et des délibérations adoptées en conséquence par le conseil d'administration qui l'a suivie, que le capital social a été élevé de 3 % pour être porté de 23 500 000 à 24 205 000 F par création de 7 050 actions de 100 F nominal portant jouissance du 1er janvier 1981. Ces actions sont libérées par l'inscription au bilan de la société d'une créance sur l'Etat de 916 500 F dont 705 000 F représentant l'augmentation du capital nominal et 211 500 F la prime d'émission. Elles sont attribuées aux salariés de l'entreprise, mais normalement indisponibles jusqu'au 31 décembre 1985, le tout conformément à la loi du 31 octobre 1980.



L'Association des sociétés de fonds français d'investissements (ASFFI) communique que par suite de l'absence de cotation de nombreuses valeurs françaises en début de semaine, la plupart des SICAV n'ont pas été en mesure de calculer la valeur liquidative de leurs actions et ont, en conséquence, suspendu l'émission et le rachat de celles-ci dans le cadre de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1979. Chaque SICAV est juge de la date à laquelle elle pourra, en fonction de la reprise des cotations et de la composition de son portefeuille, de nouveau déterminer la valeur de ses actions et procéder aux émissions et rachats.



LES MARCHÉ

PARIS

DE PARIS 14

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 14 MAI

### Chute de l'or

*La stabilisation du marché s'est confirmée à la Bourse où l'irrégularité a prévalu.*

*La meilleure illustration en est la variation de l'indicateur instantané : en hausse de quelque 0,3 % en ouverture (laquelle avait été retardée d'un quart d'heure), il a progressivement fait marche arrière pour s'inscrire en retrait à 0,10 %.*

*Cette hésitation s'est répercutée sur l'ensemble des compartiments où les magasins et les alimentaires sont à nouveau les titres les plus favorisés, imités par le bâtiment. Ainsi, Guyenne-Gascogne, Dumez, Poliet et Carrefour gagnent de 9,5 à 12 %.*

*En sens contraire, de nombreux titres qui n'avaient pu être cotés depuis le « choc » de lundi affichent des replis de l'ordre de 15 à 20 % (Pricel, Crédit industriel de l'Ouest), voire 34 % sur Bis, rejoignant la cohorte de tous ceux qui avaient « plongé ».*

*Le fait marquant de cette séance reste la chute observée sur le marché de l'or où le napoléon se rapproche de ses niveaux de vendredi, à 867 F (– 81,90), tandis que le lingot abandonne 4 885 F, à 90 100 F.*

*L'emprunt 7 % 1973 dont la cotation avait été retardée mercredi à 7 240 F (contre 6 450 F la veille) est cotée ce jour à 7 497 F, tandis que la rente 4,5 % 1973 régresse à 2 351 F contre 2 425 F.*

*Aux valeurs étrangères, les américaines sont bien orientées, les mines d'or faisant marche arrière à l'instar du métal fin qui s'inscrivait à 480,75 dollars l'once à Londres.*

*Les boursiers se sont montrés quelque peu préoccupés par la nouvelle escalade enregistrée jeudi matin sur les taux d'intérêt français avec un taux de base bancaire porté à 14,75 % contre 12,75 % et un loyer de l'argent à un plus-haut historique de 16 %.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

SCHNEIDER. — Le bénéfice net de l'exercice 1980 (3,17 millions de francs contre 47,97 millions pour 1979) sera affecté au report à nouveau, lequel se trouvera porté à 22,04 millions de francs. Supprimant le dividende 1980, la société rappelle que les deux précédents avaient été de 12,20 francs net. L'exercice sous revue reflète cependant une légère progression du bénéfice d'exploitation à 54,72 millions de francs contre 51,76 millions et Schneider a décidé, « compte tenu de diverses incertitudes », d'effectuer des reprises sur écarts de réévaluation de 76,93 millions de francs et de constituer des provisions supplémentaires en dépréciation des éléments d'actif de 99,57 millions de francs.

TELECOMMUNICATIONS RADIO-ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES (T.R.T.). — Au titre de l'exercice 1980, le bénéfice net consolidé ressort à 45,9 millions de francs contre 41,2 millions en 1979, la marge brute d'autofinancement, également consolidée, progressant à 88,4 millions contre 81,5 millions. Quant au chiffre d'affaires consolidé, il s'est établi à 1 163,5 millions (h. t.) contre 1 049 millions pour le précédent exercice (+ 10,85 %).

Pour le premier trimestre de l'exercice en cours, l'augmentation du chiffre d'affaires (h. t.) consolidé apparaît plus sensible, à 248,8 millions de francs contre 222,6 millions, soit une hausse de 11,8 %.

MOULINEX. — La diminution du chiffre d'affaires de la société au premier trimestre 1981 – 427,4 millions de francs, en baisse de 6,8 % – confirme le malaise qui persiste dans le secteur de l'électroménager. Le chiffre d'affaires consolidé est également en retrait à 516,1 millions de francs contre 551,1 millions.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 12 mai | 13 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | – | – |
| Valeurs étrangères | 121,5 | 121,1 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général ........ 109,8

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 mai .......... 16 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 14/5 | 15/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 220,90 | 220,90 |

## NEW-YORK

### Marché hésitant

L'hésitation a prévalu à Wall Street tout au long de cette séance de mercredi, les opérateurs se contentant de procéder à quelques opérations.

Apprise en cours de séance, la nouvelle de l'attentat contre le pape Jean-Paul II a accentué la perplexité perceptible chez la plupart des analystes sans perturber pour autant le cours des transactions, les boursiers new-yorkais ayant plutôt retenu les propos du secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan. Celui-ci a, notamment, déclaré qu'il prévoyait une baisse du taux de base bancaire (prime rate) – actuellement de 19 1/2 % – au cours des deux prochains mois, une opinion qui vient conforter les affirmations du directeur adjoint du Bureau du budget, M. Lawrence Kudlow, selon lesquelles une baisse substantielle du loyer de l'argent devrait intervenir à la fin de l'été, même s'il faut s'attendre, d'ici là, à une nouvelle progression des taux d'intérêt américains.

En clôture, l'indice Dow Jones des industrielles reflétait une baisse de 3,06 points, à 967,76 après 849 valeurs en hausse pour 647 en baisse, 402 titres étant inchangés. Le volume des échanges a légèrement progressé à 42,6 millions d'actions contre 40,4 millions la veille.

| VALEURS | Cours 12 mai | Cours 13 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 31 3/4 | 31 7/8 |
| A.T.T. | 57 1/8 | 58 1/8 |
| Boeing | 31 5/8 | 32 |
| Chase Manhattan Bank | 48 3/4 | 46 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 48 | 48 |
| Eastman Kodak | 75 1/4 | 74 5/8 |
| Exxon | 64 7/8 | 64 |
| Ford | 21 7/8 | 22 |
| General Electric | 63 1/4 | 63 1/4 |
| General Foods | 32 3/4 | 32 7/8 |
| General Motors | 54 1/8 | 54 1/2 |
| Goodyear | 17 1/2 | 17 1/4 |
| I.B.M. | 56 5/8 | 58 3/4 |
| I.T.T. | 33 5/8 | 33 1/8 |
| Kennecott | 58 5/8 | 58 5/8 |
| Mobil Oil | 60 1/2 | 59 1/2 |
| Pfizer | 52 3/8 | 51 3/4 |
| Schlumberger | 99 1/8 | 99 1/4 |
| Texaco | 35 1/8 | 35 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 24 7/8 | 25 7/8 |
| Union Carbide | 56 1/4 | 56 3/4 |
| U.S. Steel | 32 3/4 | 32 3/8 |
| Westinghouse | 32 3/4 | 32 1/2 |
| Xerox Corp. | 56 3/4 | 58 1/8 |

## BOURSE DE PARIS — 14 MAI — COMPTANT

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Sperry Rand | 280 | 282 |
| Steel Cy of Can. | 160 | .... |
| Stilfontein | 110 | .... |
| Suéd. Allumettes | 131 | .... |
| Tenneco | 238 | 244 |
| Thorn EMI | 43 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 160 | 160 |
| Val Reefs | 418 | 401 |
| Vieille Montagne | 137 | .... |
| Wagons-Lits | 142 | 141 10 |
| West Rand | 21 | .... |

### HORS-COTE

#### Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Entrepose | 160 | 156 60 |
| Sicomer | 138 | 150 |
| Sofibus | 261 | .... |
| Rodamco | 284 30 | 285 50 |

#### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 130 | .... |
| Cellulose du Pin | 29 10 | .... |
| Coparex | 440 | 450 |
| Iéna Industries | 13 | .... |
| La Mure | 85 | .... |
| Métallurgique Minière | 161 | .... |
| Océanic | 26 60 | 13 70 o |
| Pétrofigaz | 449 | .... |
| Pronuptia | 250 | .... |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |
| Total C.F.N. | 85 | .... |
| Ufinex | 202 | .... |
| Voyer S.A. | 2 16 | .... |
| Rorento NV | 283 | 283 30 |

### SICAV

| | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| 1re catégorie | ..... | ..... |
| Actions France | ..... | ..... |
| Actions-Investiss. | ..... | ..... |
| Actions sélectives | ..... | ..... |
| Aedificandi | ..... | ..... |
| A.G.F. 5000 | ..... | ..... |
| Agfimo | ..... | ..... |
| Altefi | ..... | ..... |
| A.L.T.O. | ..... | ..... |
| Amérique Gestion | ..... | ..... |
| Bourse-Investiss. | ..... | ..... |
| C.I.P. | ..... | ..... |
| Convertimo | ..... | ..... |
| Corraxa | ..... | ..... |
| Credinter | ..... | ..... |
| Croiss. Immobil. | ..... | ..... |
| Drouot-France | ..... | ..... |
| Drouot-Investiss. | ..... | ..... |
| Energie | ..... | ..... |
| Epargne-Croiss. | ..... | ..... |
| Epargne-Industr. | ..... | ..... |
| Epargne-Inter | ..... | ..... |
| Epargne-Oblig. | ..... | ..... |
| Epargne-Unie | ..... | ..... |
| Epargne-Valeur | ..... | ..... |
| Euro-Croissance | ..... | ..... |
| Financière Privée | ..... | ..... |
| Foncier Investiss. | ..... | ..... |
| France-Épargne | ..... | ..... |
| France-Garantie | ..... | ..... |
| France-Investiss. | ..... | ..... |
| Fr.-Obl. (nouv.) | ..... | ..... |
| Francic | ..... | ..... |
| Fructidor | ..... | ..... |
| Fructifrance | ..... | ..... |
| Gestion Mobilière | ..... | ..... |
| Gest. Rendement | ..... | ..... |
| Gest. Sél. France | ..... | ..... |
| I.M.S.I. | ..... | ..... |
| Indo-Suez Valeurs | ..... | ..... |
| Intercroissance | ..... | ..... |
| Interoblig. | ..... | ..... |
| Intersélect France | ..... | ..... |
| Intervaleurs Indust. | ..... | ..... |
| Invest. St-Honoré | ..... | ..... |
| Laffitte-France | ..... | ..... |
| Laffitte-Oblig. | ..... | ..... |
| Laffitte-Rend. | ..... | ..... |
| Laffitte-Tokyo | ..... | ..... |
| Livret portefeuille | ..... | ..... |
| Multi-Obligations | ..... | ..... |
| Multirendement | ..... | ..... |
| Mondial Investiss. | ..... | ..... |
| Natio.-Inter. | ..... | ..... |
| Natio.-Valeurs | ..... | ..... |
| Oblisem | ..... | ..... |
| Paribas Gestion | ..... | ..... |
| Pierre Investiss. | ..... | ..... |
| Rothschild Expans. | ..... | ..... |
| Sécur. Mobilière | ..... | ..... |
| Sélec. Mobil. Div. | ..... | ..... |
| S.P.I. Privinter | ..... | ..... |
| Sélection-Rendem. | ..... | ..... |
| Sélect. Val. Franç. | ..... | ..... |
| S.F.I. fr. et étr. | ..... | ..... |
| Sicavimmo | ..... | ..... |
| Sicav 5000 | ..... | ..... |
| S.I. Est | ..... | ..... |
| Sivafrance | ..... | ..... |
| Sivam | ..... | ..... |
| Sivarente | ..... | ..... |
| Sivinter | ..... | ..... |
| S.I.G. | ..... | ..... |
| S.N.I. | ..... | ..... |
| Sogepargne | ..... | ..... |
| Sogevar | ..... | ..... |
| Soginter | ..... | ..... |
| Soleil Investiss. | ..... | ..... |
| U.A.P. Investiss. | ..... | ..... |
| Unifrance | ..... | ..... |
| Unifoncier | ..... | ..... |
| Unigestion | ..... | ..... |
| Uni-Japon | ..... | ..... |
| Unirente | ..... | ..... |
| Valorem | ..... | ..... |
| Worms Investiss. | ..... | ..... |

LIRE NOTRE INFORMATION PAGE 40

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 14/5 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 612 | 5 565 | 5 370 | 5 630 |
| Allemagne (100 DM) | 240 930 | 240 920 | 234 | 246 |
| Belgique (100 F) | 14 768 | 14 784 | 13 800 | 14 500 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 216 850 | 216 580 | 210 | 221 |
| Danemark (100 krd) | 76 610 | 76 590 | 73 500 | 78 600 |
| Norvège (100 k) | 97 330 | 97 810 | 94 500 | 99 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 515 | 11 490 | 11 200 | 11 800 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 910 | 9 909 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 842 | 4 838 | 4 700 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 286 490 | 286 220 | 261 | 274 |
| Suède (100 krs) | 112 900 | 113 150 | 108 | 115 |
| Autriche (100 sch) | 34 075 | 34 070 | 33 200 | 34 800 |
| Espagne (100 pes.) | 6 044 | 6 035 | 5 850 | 6 200 |
| Portugal (100 esc.) | 9 095 | 9 120 | 8 700 | 9 600 |
| Canada ($ can 1) | 4 593 | 4 626 | 4 500 | 4 730 |
| Japon (100 yens) | 2 511 | 2 494 | 2 410 | 2 540 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 14/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 94500 | 90100 |
| Or fin (en lingot) | 94985 | 90100 |
| Pièce française (20 fr) | 948 90 | 867 |
| Pièce française (10 fr) | 486 | 485 |
| Pièce suisse (20 fr) | 688 | 680 |
| Pièce latine (20 fr) | 660 | 623 |
| Souverain | 780 | 775 |
| Pièce de 20 dollars | 3599 50 | 3400 |
| Pièce de 10 dollars | 1745 | 1530 |
| Pièce de 5 dollars | 770 | 805 50 |
| Pièce de 50 pesos | 4000 | 3801 |
| Pièce de 10 florins | 660 | 650 |

هكذا من الاصل



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### IDÉES



### ÉTRANGER



### POLITIQUE



### LE MONDE DES LIVRES



### SOCIÉTÉ



### RÉGIONS



### CULTURE



### ÉCONOMIE





Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1981 a été tiré à 679 370 exemplaires.

LA POLITIQUE NUCLÉAIRE DE M. MITTERRAND

## La construction de la centrale de Chooz devrait être remise en cause

L'un des derniers actes de M. Giraud, ministre de l'industrie du gouvernement démissionnaire, aura été de signer le décret d'utilité publique de la centrale nucléaire de Chooz, dans les Ardennes. Mais tout laisse penser que celui-ci ne sera pas publié au *Journal officiel* et n'aura donc pas d'effets.

Malgré l'extrême prudence manifestée dans ses déclarations sur le nucléaire, lors de sa campagne, M. Mitterrand a écrit, le 21 avril, au comité de défense de cette vallée de la Meuse : « *Il n'y aura pas de nouveaux chantiers de centrale nucléaire à Chooz avant que n'ait lieu un débat national pour informer les Français, qui pourront alors se prononcer par référendum.* »

Le site de Chooz comporte déjà une petite centrale nucléaire à eau pressurisée. Mais E.D.F. espérait y construire quatre réacteurs supplémentaires de 1 300 MW chacun. Située à proximité de la frontière belge, cette centrale suscite des critiques non seulement de la population locale — qui s'est opposée majoritairement au projet lors d'un « *référendum sauvage* », — mais aussi de nombreuses personnalités belges. Un récent rapport du bureau du plan wallon dénonçait « *le manque de garanties contre les risques d'accident nucléaire, notamment de contamination de la nappe phréatique de Tailfer, qui alimente en eau potable la ville de Namur.* »

La remise en cause vraisemblable — au moins pour un temps — de la centrale de Chooz sera-t-elle suivie d'autres arrêts ? Il est difficile de le dire. La politique énergétique socialiste a fait l'objet d'une présentation (« Energie : l'autre politique ») au cours du mois de janvier. Ce texte donne une liste des « *sites ouverts* » et qui seront poursuivis (Gravelines, Paluel, Flamanville, Le Blayais, Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre, Fessenheim, Bugey, Saint-Alban, Cruas, Tricastin, Creys-Malville) et des « *sites non ouverts (en attendant que le débat sur le nucléaire soit tranché)* » (Le Pellerin, Penly, Plogoff, Nogent-sur-Seine, Golfech, Civaux, Cattenom, Chooz, Saint-Etienne-des-Sorts, Belleville, Port-la-Nouvelle, site de l'Allier, site de l'Adour, site de la Saône)..

Cette liste n'est d'ailleurs pas exempte de surprises, puisque le site de Cattenom, déclaré « *non ouvert* », a déjà fait l'objet de plus de 1 milliard de francs d'investissements.

Mais, de même que M. Mitterrand a refusé de se reconnaître entièrement dans le Projet socialiste, accusant même M. Giscard d'Estaing de mentir sur ses intentions lorsqu'il citait ce texte, de même, il n'est pas sûr qu'il fasse entièrement sienne la politique énergétique définie de la sorte. Ainsi, sur le référendum, M. Mitterrand, lors du débat télévisé, a-t-il été circonspect : « *C'est une proposition que j'ai faite,* a-t-il dit. *Seulement, elle se heurte à une grande difficulté, c'est la réforme de la Constitution (...). Il est certain que ce type de référendum serait très heureux, mais, comme la Constitution s'y oppose* (1), *avant qu'on ne soit parvenu à commencer la réforme de la Constitution, vous savez, nous aurons tellement de choses à faire après le 25 mai que je ne veux pas me consacrer à des travaux de juriste (...)* ». De même le président de la République a-t-il ajouté qu'une commune ne saurait avoir « *le droit de veto contre l'installation d'une centrale nucléaire sur son territoire* » *(« Le droit de veto, non, la consultation, oui. »)*

Il semble donc qu'aucune autre décision ne sera prise rapidement (il n'y a d'ailleurs nulle urgence sauf, peut-être, pour Cattenom). D'autant que l'industrie nucléaire occupe deux cent quarante mille personnes et que *la politique accrue d'économies* d'énergie créera certes des emplois mais pas directement substituables.

Il faut d'ailleurs souligner que l'énergie est un des secteurs où les socialistes auront le plus de mal à faire appliquer leurs idées. Après avoir protesté pendant sept ans sur la non-soumission de la politique énergétique au Parlement, les socialistes ne pourront pas ne pas présenter l'arrêt momentané du nucléaire à la Chambre des députés. Or il leur sera difficile d'y réunir une majorité, même s'ils gagnent de très nombreux sièges en juin. Outre l'ancienne majorité, le parti communiste, en effet, n'a jamais caché sa volonté de voir poursuivre le programme nucléaire actuel à condition que Creusot-Loire soit nationalisé. Une condition qui devrait être remplie dans les mois à venir.

BRUNO DETHOMAS.

(1) L'article 11 de la Constitution ne prévoit de référendum que pour l'organisation des pouvoirs publics, l'approbation d'un accord de Communauté et la ratification d'un traité. L'article 89 l'envisage pour la réforme de la Constitution elle-même.

## M. DEFFERRE : « Nous ne voulons pas un gouvernement qui soit condamné à l'immobilisme »

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui était, mercredi 13 mai, l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public », a notamment déclaré que le gouvernement qui succèdera à celui de M. Barre « *sera composé d'hommes et de femmes qui ont accepté le programme de François Mitterrand et qui l'ont manifesté clairement au cours de la campagne électorale* ». Il a ajouté : « *Ce gouvernement peut donc comprendre non seulement des socialistes, des radicaux de gauche qui ont soutenu François Mitterrand, des gaullistes de gauche qui l'ont également soutenu et puis des hommes qui sont des sympathisants du parti socialiste sans en être membres et qui l'ont également manifesté.* »

A propos de l'éventuelle participation des communistes au gouvernement, le maire de Marseille a indiqué :

« *Pour le moment, la question n'est pas tranchée. Et je pense qu'on peut dire que, dans ce premier gouvernement, il peut difficilement y avoir des ministres communistes pour la raison suivante : François Mitterrand, au cours de sa campagne, a dit que, pour constituer un gouvernement, il fallait être d'accord sur un programme, un programme d'action gouvernementale. Nous ne voulons pas de ces gouvernements comme il y en a eu notamment depuis sept ans, qui sont condamnés à l'immobilisme parce que ceux qui composent le gouvernement ne sont pas d'accord entre eux. Or il y a eu un désaccord de fond entre les communistes et nous au moment de la rupture du programme commun. Il faut donc maintenant — il faudra après l'installation de François Mitterrand à l'Elysée — que les formations politiques, en particulier les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche, plus les gaullistes de gauche, prennent contact et voient s'il est possible d'arriver à un accord sur un programme de gouvernement. Cela me paraît être le bon sens et même l'honnêteté politique.* »

## M. HAIG AFFIRME QUE CUBA POURSUIT SES LIVRAISONS D'ARMES EN AMÉRIQUE CENTRALE

Washington *(A.F.P.)*. — M. Alexander Haig a déclaré, mercredi 13 mai, que Cuba avait repris ses livraisons « *massives* » d'armes aux guérilleros d'Amérique centrale. Dans un entretien avec les membres républicains de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, M. Haig a souligné, selon M. Robert Dornan (Californie), l'un des participants, que « *des livraisons massives d'armes* (vers le Salvador) *avaient repris il y a un mois* ». M. Dornan a ajouté que les membres de la commission avaient également été informés que des livraisons d'armes « *continuent à être faites aux guérilleros du Guatemala depuis Cuba par le Nicaragua* ».

M. Haig, selon M. Dornan, a également indiqué que l'une des choses qui rendent difficile une aide éventuelle américaine au Guatemala « *réside dans la façon dont* [le gouvernement de ce pays] *exerce sa pression militaire et la brutalité avec laquelle il traite le peuple* ». « *Cependant,* a poursuivi le représentant, citant le secrétaire d'Etat, *l'isolement n'est pas la solution pour le Guatemala. Aucun de nous ne veut isoler le Guatemala. Mais nous avons des problèmes sur la façon dont il respecte les droits individuels.* »

Par ailleurs, le général Haig se rendra à Pékin en juin à l'invitation du gouvernement chinois, probablement après s'être rendu en Nouvelle-Zélande les 22 et 23 juin.

## MM. J.-L. CURTIS ET A. VOIRPY LAURÉATS DES PRIX LITTÉRAIRE ET MUSICAL PRINCE-PIERRE-DE-MONACO

Le trente et unième grand prix littéraire de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco a été décerné, mercredi 13 mai, à M. Jean-Louis Curtis pour l'ensemble de son œuvre. *(Nos dernières éditions du 14 mai.)*

Le prix de composition musicale a été décerné le même jour à Alain Voirpy pour son œuvre intitulée *Réminiscences pour sextuor de clarinettes.*

[Né en 1917 à Orthez (Basses-Pyrénées), Jean-Louis Curtis est agrégé de lettres. Il a mené de front une double carrière de professeur, à laquelle il doit une large ouverture sur les lettres anglo-saxonnes, et de romancier fécond, sensible aux mœurs de notre temps. De son œuvre, on distinguera particulièrement les ouvrages qui ont fait de lui un habitué des prix littéraires avec *les Jeunes Hommes* (prix Cazes 1946), *les Forêts de la nuit* (prix Goncourt 1947), *Questions à la littérature* (Prix de la critique littéraire de la Société des gens de lettres 1974). En 1972, le Grand Prix de littérature de l'Académie française a couronné l'ensemble de son œuvre. Il a adapté quelques-uns de ses livres à la télévision. Il est aussi le traducteur et l'adaptateur au théâtre de *Hadrien VII* et de *Richard III*.

On lira dans « le Monde des livres » l'article de Monique Pétillon sur *Battement de mon cœur*, dernier volume de la trilogie de Jean-Louis Curtis intitulée *l'Horizon dérobé* (Flammarion).]

[Né en 1955 à Colmar, Alain Voirpy est actuellement au Conservatoire de musique de Paris, en classe de direction d'orchestre, et professeur à l'école municipale de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) ; il y enseigne le piano, l'analyse et l'écriture musicales. Alain Voirpy a déjà écrit plusieurs œuvres de musique de chambre et obtenu divers prix en classe d'écriture ainsi que le prix de composition musicale dans la classe d'Olivier Messiaen.

Ses *Réminiscences* ont été couronnées parmi cent cinquante-quatre partitions provenant de vingt-sept pays.]

En Egypte

## M. ALI SABRI EST LIBÉRÉ

Le Caire (A.F.P., U.P.I.). — M. Ali Sabri, ancien vice-président de la République égyptienne, condamné à mort en 1971 pour complot contre le président Sadate, avant de voir sa peine commuée, a été libéré dans la nuit du 13 au 14 mai. Trois autres dirigeants condamnés en même temps que M. Sabri ont été également libérés : MM. Sami Charaf, ancien ministre de Nasser, chargé des affaires présidentielles, et Farid Abdel Kerim, ancien responsable de l'Union socialiste arabe, tous deux condamnés à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité, et M. Mohammed Fayek, ancien ministre de l'information, condamné à dix ans de travaux forcés.

Cette libération, annoncée il y a quelques semaines (« le Monde » du 25 mars), coïncide avec le dixième anniversaire du démantèlement du « complot des pro-soviétiques ». Les quatre anciens dirigeants libérés étaient les derniers détenus des quelque soixante-dix conjurés condamnés à des peines de prison.

● *Le programme alimentaire mondial* (PAM), organisme patronné à la fois par l'ONU et par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) réclame des contributions de l'ordre de 1,2 milliard de dollars pour l'année 1983-1984.

Le PAM consacre les sommes et la nourriture qui lui sont allouées par les pays donateurs à des projets de développement ou au ravitaillement d'urgence de populations touchées par des catastrophes.

● *Découverte pétrolière importante en mer de Chine.* — La Chine et le Japon ont confirmé, le 13 mai, la découverte — au large du port de Tianjin — d'un gisement pétrolier « *à très haut rendement* » puisqu'il produit mille tonnes de pétrole brut par jour.

En Espagne

## DEUX GARDES CIVILS TUÉS ET UN BLESSÉ DANS UN NOUVEL ATTENTAT AU PAYS BASQUE

Lemona *(A.F.P.)*. — Deux gardes civils ont été tués et un autre gravement blessé jeudi matin 14 mai, près de Lemona (Biscaye) dans un attentat à l'explosif. Celui-ci s'est produit au passage d'un véhicule de la garde civile faisant partie d'un convoi de trois voitures qui escortaient un chargement d'explosifs destiné à un chantier de Lemona. L'engin avait été camouflé sur la route.

L'attentat n'avait pas été revendiqué en fin de matinée.

A l'aéroport de Washington

## DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ONT ÉTÉ SAISIS DANS UN AVION DE L'AEROFLOT

Les autorités américaines ont retardé, tôt dans la matinée du mercredi 13 mai, le départ d'un appareil de l'Aeroflot sur l'aéroport de Washington et ont saisi à son bord du « matériel non exportable lié à la défense », a indiqué le département d'Etat. L'agence Tass, qui avait été la première à annoncer l'incident, l'a qualifié d'« acte de terrorisme international », accusation qui a été jugée « pittoresque mais absurde » par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

Le département d'Etat a affirmé que, contrairement aux affirmations de Tass, aucun bagage diplomatique n'avait été fouillé à cette occasion. En revanche, les autorités américaines ont mis en avant, mercredi, le fait que le matériel saisi n'avait pas reçu les licences d'exportation nécessaires et non plus qu'il serait « lié à la défense ».

Un responsable de l'ambassade soviétique à Washington a déclaré au cours d'une conférence de presse que les trois caisses saisies contenaient des pièces détachées d'instruments de navigation aérienne Norden, envoyées de Moscou pour réparation aux Etats-Unis, des appareils mesurant les rayonnements gamma et bêta, ainsi que d'autres équipements électroniques.

*L'avion de la compagnie soviétique a pu partir finalement avec près de quatre heures de retard.* — (A.F.P., U.P.I.)